

Arts et Spectacles : enquête sur l'Opéra-Bastille

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15348 – 7 F

JEUDI 2 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un 14 juillet européen

L'ALLEMAGNE n'a pas été invitée à participer aux cérémonies qui marqueront, le 6 juin, puis le 14 août, le cinquantenaire des débarquements alliés en Normandie et en Provence. Mais une partie de ses troupes, qui composent l'Eurocorps aux côtés des Français, des Luxembourgeois, des Belges et bientôt des Espagnols, défileront, le 14 juillet, sur les Champs-Elysées. Mettant un terme aux malentendus, l'invitation de François Mitterrand a été acceptée avec enthousiasme par Helmut Kohl.

Cette initiative rappelle celle de ces deux mêmes hommes quand, en 1984, ils s'inclinèrent, en se tenant par la main, à Verdun, en mémoire de toutes les victimes des deux guerres mondiales. Sans doute les plus anciens des Parisiens ont-ils gardé le souvenir d'un défilé, musique en tête, de la Wehrmacht, sur les mêmes Champs- Elysées, en 1940.

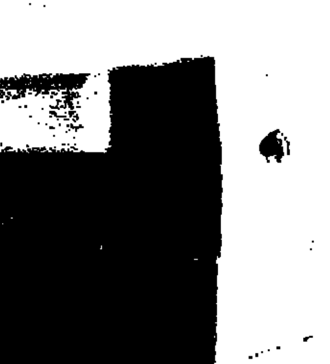
PLUS d'un demi-siècle est passé et les deux pays s'acharnent, après leur réconciliation voulue par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, à approfondir leur coopération dans tous les domaines, y compris la défense. Faudrait-il en refuser le symbole ? MM. Mitterrand et Kohl ont choisi et de ne pas oublier et d'avancer dans la construction de l'Europe, même si tout n'est pas parfait dans le dialogue franco-allemand.

L'Eurocorps est en lui-même un symbole qui dépasse la stricte relation des deux pays de part et d'autre du Rhin. Ce corps d'armée de 45 000 hommes, qui sera opérationnel à la fin de 1995, est un outil militaire voué à s'intégrer dans un dispositif plus vaste – qu'il relève de l'OTAN ou de l'UEO – au profit de la sécurité globale de l'Europe. C'est l'ébauche d'une armée européenne, qui n'ose pas encore dire son nom. Et, à ce titre, d'autres partenaires ont été sollicités d'y participer, à commencer par le Luxembourg, la Belgique et l'Espagne, qui lui fourniront des contingents.

L'EUROCORPS est, dans ce contexte, l'une des formations au service d'une défense européenne, comme le sont les corps germano-américains, germano-néerlandais ou multinationaux (sous commandement britannique) en cours de constitution. Mais l'Eurocorps est bien davantage. Il est aussi appelé à devenir, un jour, le noyau d'une force européenne pour des opérations de maintien, voire de rétablissement de la paix. Qu'elle soit aux ordres de l'ONU ou qu'elle soit placée en totalité ou en partie sous l'autorité d'un commandement unique européen, quand chaque gouvernement impliqué l'aura décidé.

Son défilé, sur les Champs-Elysées, devrait signifier, à sa façon, les premiers pas d'un futur engagement des Européens dans la stabilité de leur propre continent. L'initiative du président de la République, à une dizaine de jours des élections européennes, vise peut-être aussi à convaincre ceux qui dénoncent aujourd'hui l'apathie des Européens dans la crise yougoslave qu'il y a des motifs d'espérer.

M 0147 - 0602 - 7,00 F



A l'ouverture de sa tournée sur le Vieux Continent

M. Clinton souligne la nécessité d'une Europe « unie et forte »

Bill Clinton devait arriver mercredi 1er juin à Rome, où il s'entretiendra notamment avec le président du conseil Silvio Berlusconi, et avec le pape Jean-Paul II. C'est la première étape de la tournée européenne que le président des Etats-Unis effectue en Europe à l'occasion du cinquantième anniversaire du débarquement et qui le conduira aussi, outre la Normandie, à Londres et à Paris.

Bill Clinton s'est prononcé mercredi, dans un entretien diffusé par Radio-France, pour une Europe « unie et forte », en ajoutant qu'une Europe faible n'était pas « conforme aux intérêts des Etats-Unis » tant sur le plan de l'économie que de la politique ou de la sécurité.



Lire page 3 l'article de SYLVIE KAUFFMANN

Chirac-Balladur : les conditions du duel

L'évolution de l'opinion prépare un affrontement au premier tour de l'élection présidentielle entre le premier ministre et le maire de Paris

L'examen de l'évolution de l'opinion publique, comme celui du positionnement stratégique au sein de la droite, conduit à juger, aujourd'hui, comme étant de très loin l'hypothèse la plus probable la présence simultanée de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle, dans onze mois d'ici.

Si tant est que l'objectif de chacun d'eux était de dissuader son associé-rival de se porter candidat contre lui, force est de constater que les chances respectives des deux compétiteurs potentiels n'ont cessé de croître au cours des derniers mois. Après son passage à vide du second semestre 1993, Jacques Chirac a amorcé un redressement spectaculaire de sa position, et, malgré son difficile printemps marqué par l'affaire du CIP, Edouard Balladur conserve la position de favori.

Sur toute une série d'indicateurs mesurés régulièrement par les instituts de sondage, Jacques Chirac a réussi à améliorer ses positions. Ainsi, au « baromètre » *Figaro-Magazine*-SOFRES, sa cote de popularité – qui mesure les souhaits d'avenir en sa faveur – est passée de 36 % en janvier à 44 % en mai. Surtout, lorsqu'il est testé comme candidat unique du RPR au premier tour, ses résultats n'ont cessé de se rapprocher de ceux d'Edouard Balladur *(voir tableau page 11)*.

En septembre 1993, Jacques Chirac était crédité de 33 % des voix face à Michel Rocard.

JÉRÔME JAFFRÉ

Lire la suite page 12

Le débat autour de la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie

Le bruit des intellectuels

Il y a onze ans, *le Monde* avait consacré au *« silence des intellectuels de gauche »* une copieuse série d'articles (1). Il faut croire que la situation a bien changé, puisque c'est à des *« intellos »* que revient le mérite d'avoir arraché *in extremis* la campagne des européennes à la torpeur où elle menaçait de s'engloutir. On s'en féliciterait sans réserve si la démarche de Léon Schwartzenberg, de Bernard-Henri Lévy et de leurs colistiers ne posait pas *quelques questions que l'on voudrait examiner ici d'un peu près :*

a) Leur programme est d'une exceptionnelle brièveté : il faut lever l'embargo frappant les livraisons d'armes à destination de l'Etat bosniaque. Dimanche soir, à « 7 sur 7 », Dominique Baudis et Michel Rocard ont discuté gravement de l'opportunité d'une telle décision sans signaler – sans doute n'en ont-ils pas eu le temps – le caractère parfaitement académique de ce débat. L'embargo actuellement en vigueur, qui vise la totalité des républiques issues de l'ex-Yougoslavie, résulte en effet d'un vote du conseil de sécurité, antérieur d'ailleurs à la guerre de Bosnie.

Cette mesure ne peut donc être rapportée que par un vote majoritaire dudit conseil, aucun de ses cinq membres permanents n'y mettant son veto : or la Russie y recourrait sans nul doute, par solidarité avec les orthodoxes des Balkans, s'il prenait fantaisie aux autres Grands de se prononcer dans ce sens. Mais aucun d'eux n'en a l'intention. Même pas les Etats-Unis, qui, il y a quelques semaines encore, préconisaient la levée de l'embargo.

ANDRÉ FONTAINE

Lire la suite page 4

(1) *Le Monde* du 26 juillet au 25 août 1983.

Quelle guerre, quelle paix ?

par Edgar Morin

Le débat est posé : ou bien levée de l'embargo pour permettre à la Bosnie de se défendre à égalité contre l'agression subie, ou bien pression des grandes puissances pour imposer la paix, notamment par la menace du retrait des « casques bleus ». Mais une question reste de plus en plus dans l'ombre : quelle guerre faut-il poursuivre ? Quelle paix faut-il, sinon imposer, du moins proposer ?

La guerre a commencé comme guerre de sécession entre deux Etats-nations en re-formation, chacun fondé sur une ethnie/religion dominante. Elle s'est transformée en guerre de récupération par la Serbie de tout territoire peuplé de Serbes en Croatie puis en Bosnie-Herzégovine. Dans ce second stade, elle s'est transformée en guerre de liquidation de la seule nation d'Europe orientale dont le caractère propre était d'être multiethnique. Cette guerre risque d'être suivie par une élimination massive des Albanais majoritaires du Kosovo, d'une « purification » serbe de la Voïvodine et d'un démantèlement de la Macédoine que se partageraient Serbie, Grèce et Bulgarie.

Ce processus s'inscrit géographiquement dans des espaces où les empires ottoman, austro-hongrois et russoviétique avaient constitué des patchworks de religions et nationalités extrêmement diverses. Il s'inscrit historiquement dans le surgissement, à la suite de la chute du communisme et de la crise qui s'ensuit, d'ethno-nationalismes virulents qui revendiquent la souveraineté absolue dans des territoires comportant des minorités devenant étrangères puis ennemies. La même tragédie se joue en Arménie-Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, elle risque de se poursuivre non seulement en ex-Yougoslavie mais ailleurs, notamment dans l'ex-empire russoviétique. Tous ces nationalismes s'entre-surexcitent et s'entre-nourrissent les uns les autres.

La guerre de Bosnie est donc un moment, un épisode, d'un processus qui a déjà commencé ailleurs et qui a toutes chances de se développer au-delà. Mais c'est l'épisode le plus proche du cœur de l'Europe, le plus désastreux pour l'Europe parce qu'il a révélé une impuissance profonde de l'Union européenne, parce qu'il a atteint la seule contrée où – pendant des siècles – il y a eu une convivialité entre populations de diverses religions en dépit d'éruptions explosives dues aux conflits entre empires (l'autrichien et l'ottoman), puis aux conflits entre oustachis et tchetniks consécutifs à l'occupation nazie. C'est, à la différence des régions du Caucase et au-delà, le seul lieu où l'Europe peut intervenir efficacement.

Lire la suite page 2

Le Rwanda compte ses morts

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a suspendu ses opérations d'évacuation de civils à Kigali, mardi 31 mai, après la mort d'un capitaine sénégalais de l'ONU. Mbaye Diagne est le douzième « casque bleu » (après dix Belges et un Ghanéen) tué au Rwanda depuis le 6 avril, date de la mort du président Juvénal Habyarimana. Le tir meurtrier a été attribué par la MINUAR au Front patriotique rwandais (FPR), qui tente de s'emparer de la capitale après avoir conquis plus de la moitié du pays, en découvrant, tout au long de son offensive, de multiples massacres de Tutsis, perpétrés par les milices hutues.

Notre envoyé spécial Jean Hélène s'est rendu à Nyarubuye, près de la frontière tanzanienne, dans une mission où s'étaient réfugiés plusieurs milliers de Tutsis et où, depuis la mi-avril, il ne reste que des cadavres.

page 7

Saisie conservatoire du yacht de M. Tapie

Le yacht de Bernard Tapie, le *Phocéa*, fait l'objet, depuis mardi matin 31 mai, d'une saisie conservatoire, à la demande du Crédit lyonnais. Ce bateau est aujourd'hui la cible de plusieurs enquêtes qui tentent d'éclairer les coulisses financières. Les deux demandes de levée de l'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône émanant du parquet de Paris et d'un juge d'instruction concernant la gestion et l'immatriculation du *Phocéa* seront transmises au bureau de l'Assemblée nationale au lendemain des élections européennes.

page 14

Un avertissement à M. Berlusconi

Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a mis en garde, mardi 31 mai, le gouvernement de Silvio Berlusconi contre toute dérive inflationniste, dans son message annuel aux responsables économiques. Pour la Banque d'Italie, l'effort d'assainissement des comptes publics doit être rigoureusement poursuivi. Cet avertissement fait suite aux premières déclarations d'intention du *nouveau gouvernement italien qui a promis aux petis entrepreneurs de réduire la pression fiscale.*

page 22

Les vétérans du jour J

15. – 13 heures, la cornemuse de Bill Millin retentit dans la région de Bénouville.

page 18

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

A LIVRE OUVERT

Le geste brisé

LA VIE APRÈS L'ACCIDENT
de François Koch,
Plon, 322 p., 115 F.

Sur certains livres, on se jette avec gourmandise. D'autres, comme celui-ci, nous feraient plutôt fuir... Qui a envie d'entrer dans l'univers des handicapés? Si le malheur des autres nous rassure parfois sur notre propre sort, rien n'est plus inquiétant qu'un malheur susceptible de s'abattre à tout moment sur chacun de nous, sur chacun de nos proches. L'accident – de la route, du sport ou du travail – fait partie de ces menaces insupportables : par imprudence, malchance ou simple hasard, n'importe qui est susceptible de rejoindre sans préavis la douloureuse cohorte des fauteuils roulants.

Chaque année, les hôpitaux de France accueillent près d'un millier de victimes d'une lésion ou d'une section de la moelle épinière. La médecine moderne les arrache à la mort, mais les réduit à l'état de paraplégiques (paralysés des jambes) ou de tétraplégiques (paralysés des jambes et des bras). La moitié ont moins de trente-cinq ans. Les trois quarts sont des hommes.

François Koch est allé à la rencontre de ces infortunés du sort. Il nous présente une trentaine d'entre eux, qui ont accepté de tout dévoiler : nom, prénom, photo avant et après l'accident, rapports avec l'entourage, douleurs, espoirs, révoltes... Le scénario du drame est presque identique à chaque fois : la vie qui bascule en une seconde, le transport dans un service d'urgence, les soins interminables, le verdict brutal des médecins, la première sonde, le premier fauteuil roulant, le terrible retour à la maison... Pourtant, aucune vie ne se brise de la même manière. Selon qu'un «tiers responsable» est identifié ou non, le handicapé peut vivre dans la misère ou dans l'aisance. Il peut être chômeur à vie ou lancer avec succès une petite entreprise. Certains s'offrent une automobile automatique de forte puissance qui leur donne un sentiment d'autonomie... Mais l'essentiel est ailleurs, comme le montrent ces témoignages poignants : tout dépend de la manière dont la personne paralysée est aimée et peut aimer.

Certains couples surmontent admirablement cette injustice de la vie. De très belles histoires d'amour naissent parfois entre le lit de souffrance et la salle d'ergothérapie. Mais, dans beaucoup de cas, la personne handicapée cherche désespérément l'âme sœur et crève de solitude. François Koch souligne les drames d'une sexualité entravée, qui a bien du mal à s'exprimer autrement.

Comme si l'accident ne suffisait pas, le handicapé et ses proches sont souvent soumis à un pénible parcours du combattant, marqué par des incertitudes médicales, des obstacles administratifs, et parfois de véritables batailles judiciaires. Ce livre, rempli de conseils pratiques, devrait leur permettre d'économiser de l'énergie, du temps et de l'argent.

Les autres lecteurs de François Koch trouveront dans ces pages ample matière à réflexion : sur les comportements consternants de certains soignants; sur l'insondable bêtise de la bureaucratie; et sur une société criminelle qui accepte de voir chaque année cinq cents de ses enfants prendre place sur un fauteuil roulant qu'ils ne quitteront plus jamais.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BOSNIE

Quelle guerre ? Quelle paix ?

Suite de la première page

La guerre de Bosnie a de plus changé de caractère. Guerre de défense de cette nation multiethnique contre le dépeçage, elle n'a pu éviter le démembrement et la constitution d'une Bosnie serbe, puis d'une Bosnie croate, avec les nettoyages ethniques que cela comporte. Que reste-t-il de la Bosnie multiethnique? Quelques villes assiégées où, du reste, la fraternité ethnique a commencé à se décomposer. Quelle est la guerre que poursuit la Bosnie, réduite de plus en plus à ses territoires musulmans? C'est une guerre qui rendrait viable une nation bosniaque au lieu d'en faire un bantoustan. On peut donc espérer, surtout s'il y a levée de l'embargo qui handicape la Bosnie en armement lourd, que se constitue un territoire cohérent, doté d'un accès à la Save et à la mer (ce qui serait assuré, de plus, par la confédération croato-bosniaque si celle-ci se maintient).

Mais cela signifie du même coup qu'il faut désespérer de la résurrection de la Bosnie-Herzégovine antérieure. Cette Bosnie-Herzégovine est désormais un cadavre coupé en morceaux qu'aucune Isis ne pourrait recoller. C'est la fin d'une réalité multiséculaire qui s'était développée sous l'Empire ottoman et sous l'Empire austro-hongrois et qu'a détruite la conception monoethnique de l'Etat-nation. Il s'agit là d'une perte irrémédiable pour les Balkans, pour l'Europe d'aujourd'hui, perte qui menace de détruire l'Europe future avant qu'elle ne soit construite.

Négociation et intervention

Il nous faut aussi prendre conscience que la guerre en elle-même radicalise le pire, les haines nationalistes et religieuses démentes, les pouvoirs dictatoriaux où seuls les hystériques ethno-nationalistes ont le contrôle et la parole. Plus la guerre se prolonge, plus elle aggrave la radicalisation dans le sens des obscurantismes et fanatismes. L'ennemi n'est pas seulement le fauteur de la guerre, c'est aussi la continuation de la guerre qui nourrit la radicalisation, laquelle nourrit la guerre en retour, disloquant ce qui était mélangé, opposant ce qui était uni. Par contre, seule la paix permettrait le démarrage d'une dynamique de démocratisation en Serbie et en Croatie, en y donnant la parole aux oppositions aujourd'hui muselées, aux pacifiques et aux innombrables métis yougoslaves. C'est donc une pacification démocratique qui permettrait de concevoir de nouvelles formules associatives, non seulement en Bosnie-Herzégovine, mais aussi dans l'ex-Yougoslavie.

Mais ici s'affrontent deux injonctions contradictoires : 1. Il n'est pas concevable d'accepter comme paix le diktat serbe qui ferait de la Bosnie un territoire biscornu et incohérent; 2. Il n'est pas concevable de laisser se prolonger la guerre qui cancérise la région et l'Europe. Or il ne convient pas d'opposer, comme on l'a fait jusqu'à présent, négociation et intervention. En fait, s'il y avait eu menace réelle d'intervention, la négociation aurait pu aboutir à de nombreuses reprises, et avant même l'agression contre la Bosnie-Herzégovine.

Les «négociationnistes» parlent surtout d'éviter l'hypothèse de l'intervention, ce qui sabote la négociation. Les interventionnistes veulent frapper les Serbes sans pour autant proposer une perspective de paix, sinon ce qui est désormais, hélas, impossible : le rétablissement du *statu quo* antérieur. La levée de l'embargo militaire sur la Bosnie est une menace qui doit peser sur la négociation, comme la levée conditionnelle de l'embargo économique sur la Serbie pourrait être une incitation à accepter les conditions de paix qui seraient proposées.

Quelles seraient les conditions? 1. La sauvegarde des villes polyethniques comme Sarajevo, Mostar, Gorazde, Bihac, qui, dans un premier temps, verraient leur territoire sous protection de l'ONU, et, dans un second temps, s'intégreraient avec leur statut particulier dans une confédération nouvelle. 2. La délimitation d'une Bosnie aux frontières cohérentes avec accès à la mer et la Save, ainsi que la consolidation d'une confédération croato-bosniaque qui pourrait, après élections libres, intégrer la Bosnie serbe. La confédération rendrait possible la formule de la cantonisation, si la configuration géographique devait privilégier celle-ci. 3. Les frontières entre les trois Bosnies et les frontières entre les nations de l'ex-Yougoslavie devraient être perméables aux personnes et aux biens, comme le sont celles de l'Union européenne.

Il ne s'agit pas de ressusciter l'ex-Yougoslavie, mais de retrouver une viabilité économique pour des territoires jusqu'alors complémentaires, et une viabilité humaine par le retour aux communications interpersonnelles et familiales qui se sont toujours reconstituées, même après les pires atrocités mutuelles, comme ce fut le cas après 1945.

Le principe associatif européen

En dépit des purifications ethniques déjà accomplies, seule une telle paix permettrait de rétablir non plus l'ancienne interpénétration, mais une mosaïque multiethnique (sur base de confédération et/ou cantonisation). De toute façon, la création d'un territoire musulman homogène et isolé serait très difficilement viable.

Si l'arrêt des combats est établi sur de telles conditions, ce ne pourrait être que l'échafaudage d'une *pax europea* qui seule pourrait éviter la propagation de la barbarie au Kosovo, à la Voïvodine, à la Macédoine et aux pays de l'ex-Soviétie. Une telle paix ne peut se fonder que sur le principe de l'association. C'est ce principe qui a permis à l'Europe de l'Ouest de dépasser les deux maux qui ont accompagné la naissance et la vie des Etats-nations. Le premier est l'obsession purificatrice, qui fut d'abord religieuse, puis raciale et est aujourd'hui ethnoreligieuse. La guerre de Yougoslavie est l'un des récents avatars, dans le contexte hérité de deux ex-empires, de l'obsession purificatrice.

Or celle-ci s'est calmée dans les nations à la fois poly-ethniques, polyreligieuses, laïques et démocratiques de l'ouest européen, et seuls le maintien et le développement de l'association européenne peut exorciser le spectre purificateur.

L'autre obsession est la sacralisation des frontières nationales, qui aujourd'hui est également dépassée à l'ouest par leur perméabilisation. Or ces deux maux ont été rendus virulents à l'est par les poussées ethnonationales, et la Bosnie, qui en a été la suprême victime, ne pourra trouver son salut dans une « pureté ethnique » et une frontière sacralisée. C'est donc bien le principe associatif européen qui est l'antidote profond aux maux de la guerre de Yougoslavie en même temps que le moyen de reconnaître les souverainetés des nouveaux Etats-nations en leur retirant un caractère absolu, c'est-à-dire en les intégrant.

Le besoin associatif est multiforme. Certes, il faut espérer trouver un lien associatif nouveau entre les nations de l'ex-Yougoslavie, mais il faut aussi essayer de créer des associations interbalkaniques et danubiennes qui devraient s'inscrire dans une grande confédération européenne. Une forme spécifique d'insertion d'une confédération de Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne est nécessaire et urgente, et elle peut précipiter la formation de la grande confédération européenne. La condition évidente en serait l'institution d'élections démocratiques pluripartites dans toutes les nations de l'ex-Yougoslavie.

Tout cela est possible, mais il manque la cristallisation d'une volonté politique, armée d'un pouvoir d'intervention crédible. Il va de soi que, si ces conditions de paix ainsi énoncées n'étaient pas proposées aux belligérants, nous ne pourrions éviter la guerre avec ses pires conséquences : avec l'embargo, l'assassinat de la Bosnie; sans l'embargo, le risque d'internationalisation en chaîne.

Nous sommes dans une situation tragique car, en dépit de l'électrochoc créé en France par la «liste Sarajevo» aux élections européennes, la conscience et la volonté politiques, qui ont manqué aux moments décisifs où l'on pouvait prévenir, puis arrêter la guerre, continuent à faire défaut. Les processus de dislocation continuent à se faire plus actifs que ceux d'association. Notre impuissance devant le spectacle des maux qui ravagent le monde conforte l'inaction en Bosnie-Herzégovine alors que nous pourrions y être non impuissants mais actifs.

Ecouter Cassandre

Nous ne nous rendons même pas compte que la ligne sismique où s'affrontent avec virulence Orient/Occident, riches/pauvres, laïcité/religion, islam/chrétienté/judaïsme s'est propagée du Moyen-Orient vers l'ouest méditerranéen et ravage l'ex-Yougoslavie, en réveillant de plus l'antagonisme catholicisme/orthodoxie. Nous ne nous rendons pas compte que l'ex-Soviétie risque de basculer à son tour. L'union européenne a choisi la myopie, la surdité et le bavardage. Peut-être une machine infernale s'est-elle mise en marche en 1992; une autre machine infernale, mise en marche en 1933, avait pris une progression irrésistible en 1937, 1938, 1939, jusqu'à la catastrophe de 1940. Le danger fera-t-il advenir la conscience qui déclenchera le sursaut? De toute façon, il est urgent d'écouter Cassandre.

EDGAR MORIN

Une nouvelle livraison de «Manière de voir»

Europe, l'utopie blessée

par Bernard Tricot

Sous le beau titre de «Europe, l'utopie blessée», *Manière de voir* (1) présente près d'une quarantaine d'articles, inédits ou récemment publiés dans *le Monde diplomatique*, répartis en quatre rubriques : «Une culture sans frontière?»; «Dans l'engrenage des institutions»; «Cet économisme destructeur...»; «La puissance empêtrée». Ignacio Ramonet et Max Gallo dans les premières pages, Edgar Morin et Anne-Brigitte Kern dans les dernières, aident Bernard Cassen à dégager, dans sa conclusion, des vues d'ensemble. Mais point de dogmatisme dans tout cela : il existe, entre les auteurs, assez de convergences et de nuances – parfois de désaccords – pour inciter les lecteurs à s'interroger. Où est l'utopie, et en quoi serait-elle blessée?

Utopie : ce qui n'existe nulle part, mais que l'esprit imagine, par réaction contre la réalité. Or l'Europe existe. L'un des hommes d'Etat les plus réalistes de notre temps affirmait son attachement envers *«l'Europe des profondeurs»* dont il ressentait la présence, non seulement à Rome et à Athènes, mais aussi à l'université de Cracovie. Mais, quand il évoquait *«l'Europe de l'Atlantique à l'Oural»*, n'écartait-il pas deux problèmes au moins : la spécificité de la Russie, d'où sa place introuvable, nous dit Marc Ferro, et le caractère partiellement russe et européen des immensités asiatiques conquises par les tsars? La longue domination soviétique sur l'Europe de l'Est n'a-t-elle pas, en outre, rendu bien difficile, et pour longtemps encore, l'entrée de ces pays dans l'Union?

Cette Union, pour quoi faire? Nous, les anciens Six, avons commencé, au lendemain de la seconde guerre mondiale, par des réalisations d'ordre essentiellement économique, même si des ambitions politiques n'étaient pas absentes. Maastricht a voulu nous faire accéder à l'Union européenne. De ses origines, de la participation britannique, de la place tenue par les financiers, de l'esprit – aussi – de juges de Luxembourg fidèles au libéralisme économique, il résulte, dans la façon de concevoir la construction européenne, une prépondérance des préoccupations marchandes que la plupart des articles s'accordent à critiquer. Leurs titres sont d'ailleurs révélateurs : «Toujours plus d'espace pour l'ordre marchand», «Cohésion sociale et emploi victimes du libre-échange», «Feu sur l'Etat-providence», etc. Faut-il en faire grief aux hommes de Bruxelles? *Manière de voir* se garde bien de répéter le reproche facile de bureaucratie, et il rappelle justement que Bruxelles n'est que la résultante des volontés ou des démissions politiques des Etats.

Nos auteurs ne se bornent pas à exprimer des critiques à l'égard du passé, et des inquiétudes pour ce qui est en train de se faire. Chacun apporte des idées pour l'avenir qu'il a en tête, et il nous est dit que non seulement le temps des architectes est venu, mais que ce temps est compté. Eh bien, au risque de ne pas être entièrement fidèle à la pensée de certains des auteurs, on voudrait résumer ici les orientations majeures qu'inspire, dans son ensemble, la publication.

Ne pas affaiblir les Etats

S'il est vrai que des «réseaux internationaux» forment des trames auxquelles il convient de donner plus de consistance sociale et culturelle, il y aurait péril à oublier les nations; ce serait, comme nous le dit Max Gallo, s'exposer au *«boomerang du réel»*. Le corollaire est de ne pas affaiblir les Etats : même tournés vers les nations, ils sont capables d'affirmer des vues générales, aux plans extérieur et intérieur, et les gouvernements peuvent convaincre les peuples de faire des efforts pour un bien commun qui ne soit pas limité aux frontières.

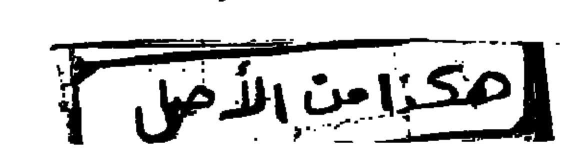
Un renforcement politique de l'Europe suppose que ses institutions apparaissent aux hommes comme créatrices de progrès et non comme causes de gênes, et parfois de régression sociale. Et ce renforcement exige que les peuples se sentent plus proches d'elles. Ce qui a été décidé à Maastricht, puis dans le droit français, pour un début de citoyenneté européenne est bon. Sur des sujets intéressant l'ensemble des citoyens, ne pourrait-on pas imaginer, avec les précautions nécessaires, des débuts de démocratie directe au plan européen?

Elargir encore l'Union européenne sans réformer ses structures, c'est s'enfoncer dans l'impuissance. Mais sans avoir une grande confiance dans une «Union méditerranéenne», comment ne pas vouloir que l'Europe entretienne des rapports particuliers de coopération avec les pays de *l'autre rive* de la Méditerranée, et avec l'Afrique en général? Un autre aspect, à la fois moins séduisant et très nécessaire, de nos relations extérieures, devra être traité avec plus de fermeté qu'il ne l'a été jusqu'ici : faire en sorte que l'espace économique européen soit protégé contre des concurrences de caractère fondamentalement inégal.

Une Europe unie et indépendante disposera de sa propre défense comme de sa politique étrangère. Son alliance, normale, avec l'OTAN devra résulter, comme le montre Paul-Marie de La Gorce, d'accords entre égaux et non de la «compatibilité» obligée prévue par Maastricht. Des règles nouvelles sont nécessaires. Plutôt que de tenter de les dégager par la révision, inévitablement très lente et génératrice de toutes sortes de discussions de détail et de forme, mieux vaudrait négocier un nouveau traité, énergique et bref. Les abrogations et amendements suivront.

(1) «Europe, l'utopie blessée», *Manière de voir*, n° 22, mai 1994, en vente dans les kiosques : 42 F.

► **Bernard Tricot a été l'un des proches collaborateurs du général de Gaulle.**



La visite de Bill Clinton sur le Vieux Continent

Le premier président à n'avoir pas connu la guerre

Bill Clinton était attendu mercredi 1er juin à Rome, première étape de sa visite en Europe. Le président américain devait rester jusqu'au 3 juin en Italie puis passer le week-end en Grande-Bretagne, avant de se rendre lundi 6 juin au matin sur les plages de Normandie. M. Clinton devait arriver à Paris le 6 juin au soir. Le président américain devait déjeuner mardi 7 juin avec M. Balladur à l'Hôtel Matignon et dîner mardi soir à l'Elysée avec le président Mitterrand. M. Clinton devait ensuite retourner brièvement le 8 *juin* en Grande-Bretagne, pour une courte visite privée à l'université d'Oxford, avant de rentrer le même jour aux Etats-Unis.

WASHINGTON

de notre correspondante

L'Amérique envoie cette semaine en Europe, pour exalter le souvenir et les valeurs du débarquement allié sur les plages de Normandie, son premier président à n'avoir pas connu la guerre – il est né deux ans après le Jour J – et même à l'avoir évitée, plus tard, en échappant à la conscription et en militant contre l'engagement militaire de son pays au Vietnam.

Cela se passait *en* 1969 à Oxford, où l'étudiant Bill Clinton avait décroché une bourse prestigieuse. Oxford est au programme de la tournée européenne d'une semaine que le président Clinton entame jeudi 2 juin en Italie, mais l'étape, initialement et logiquement prévue dans le cadre de la visite en Angleterre, juste avant les commémorations du Jour J, a été prudemment déplacée : M. Clinton retournera en Angleterre le 8 juin, sur le chemin du retour, après la France et après les grandes cérémonies. *«Retourne à Oxford, planqué !»* : lundi 30 mai, au cours d'une première commémoration au cimetière militaire d'Arlington, près de Washington, un protestataire a encore rappelé le président à son passé, comme cela lui est déjà arrivé plusieurs fois.

Harassantes sollicitations

Le président américain s'est pourtant beaucoup intéressé, assure-t-on autour de lui, à ce cinquantième anniversaire du débarquement et aux enseignements à en retirer pour l'avenir. Il a même fait venir, un soir de la semaine dernière, un groupe d'historiens militaires à la Maison Blanche, qu'il a passionnément écoutés et interrogés. Deux ou trois discours, prononcés aux Etats-Unis avant de partir, lui ont permis de roder quelques thèmes qu'il abordera en Europe : celui de la victoire, non pas d'une armée sur l'autre, mais de la liberté et de la démocratie sur le totalitarisme ; et surtout celui d'un héritage à transmettre aux nouvelles générations, un thème qui lui tient à cœur. *«Nous devons notre liberté et notre prospérité»* aux combattants de cette grande bataille, a-t-il dit lundi ; *«mais nous avons aussi hérité de la responsabilité de défendre ce don»*.

La Normandie n'aura sans doute pas droit à une réédition du patriotisme flamboyant de Ronald Reagan, version quarantième anniversaire (Ronald Reagan qui n'avait d'ailleurs guère *plus* combattu que Bill Clinton, puisqu'il passa la guerre à Hollywood) ; c'est le représentant d'une autre Amérique qu'elle reçoit cette fois, celle de l'après guerre froide. Un président dont *les craintes et les hésitations* sur le rôle de son pays dans un environnement international infiniment plus complexe reflètent celles de ses compatriotes, même si une partie d'entre eux, et surtout l'*establishment* politique, lui reprochent de manquer de fermeté et de vision dans sa politique étrangère. Mais un président dont l'éloquence n'a rien à *envier à celle de Ronald Reagan* et qui devrait précisément tirer parti de l'émotion et de la solennité de l'occasion pour se forger une image, dans les foyers américains, de leader mondial. *«Il va se draper dans le prestige de la Normandie pour récupérer le terrain perdu»*, prédit Bob Zoellick, ancien responsable dans l'administration Bush.

Car, par les temps qui courent, le souvenir du débarquement allié est un moyen infiniment plus «porteur» pour un dirigeant américain d'aborder une tournée en Europe occidentale que la multitude d'interrogations auxquelles sont soumises les relations euro-américaines. L'Italie, la Grande-Bretagne et la France accueillent un président qui a été élu sur le *thème de la priorité à l'économie*, et dont la politique étrangère est essentiellement inspirée par des considérations de politique intérieure. Ces trois pays étant eux-mêmes en proie à une situation économique difficile et à des moments politiques délicats, les circonstances ne sont pas forcément les mieux venues pour donner une impulsion claire, *décisive et constructive aux relations* transatlantiques.

Les Américains, d'un côté, en sont encore à réfléchir sur leur rôle dans le monde de l'après guerre froide. *«Partenaires, pas dictateurs»,* disait M. Clinton le 3 mai dernier, *«nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes, nous ne devons pas devenir le gendarme du monde»*. L'Amérique a gagné la guerre froide, mais assume mal le rôle de l'unique superpuissance. *«Chaque fois qu'une crise éclate quelque part,* se plaint Lee Hamilton, président (démocrate) de la commission des affaires étrangères de la chambre des représentants, *on se tourne vers les Etats-Unis dans l'espoir de les faire intervenir».* Alors, face à ces harassantes sollicitations, il a fallu établir une ligne, des critères : ce sont les *«intérêts vitaux»*. Si les *«intérêts vitaux»* des Etats-Unis sont en jeu, l'Amérique doit agir.

Encore faut-il pouvoir définir les intérêts vitaux... Un exercice qui donne lieu parfois, dans la bouche de hauts responsables de l'administration, à de subtiles distinctions entre «important» et «vital» ; l'Europe n'est qu'*«importante»*. Mais la stabilité en Europe est *«vitale»*. Rien mieux que le douloureux dossier bosniaque n'a illustré cette ambiguïté sur le «leadership» américain, mettant à rude épreuve les relations entre l'Europe et les Etats-Unis.

Angles de vision différents

Les Européens doivent comprendre que «la Bosnie n'est pas un problème américain», souligne un haut responsable de l'administration. Pourtant, les Européens n'ont de cesse d'y impliquer les Américains : *«l'influence potentielle des Etats-Unis dans cette affaire était telle que leur absence pesait sur tout le processus»*, explique un diplomate *européen de haut rang ; «l'idée des Européens était donc d'impliquer les Américains, comme adjuvants»*. Ils finissent par y parvenir, mais aujourd'hui, rien n'est réglé et les angles de vision demeurent très différents, notamment en raison de la présence de troupes européennes sur le terrain.

L'épisode bosniaque aura au moins favorisé un rapprochement franco-américain, les Français se retrouvant dans la curieuse position de *«taper sur la tête des Américains»,* ironise Bob Zoellick, pour les pousser à exercer leur leadership. Mais les Européens, tout en appréciant une relation plus libre, plus normale, moins contrainte avec l'Amérique, regrettent le manque de sensibilité européenne de l'équipe de politique étrangère mise en place par M. Clinton – Tony Lake à la Maison Blanche, Warren Christopher au département d'Etat. Les facteurs économiques ont pris le pas sur le stratégique : Bill Clinton, commente Jim Hoagland dans le *Washington Post, «c'est plus Donald Trump que John Wayne»;* si l'administration Clinton est beaucoup mieux disposée que la précédente à l'égard des initiatives européennes de défense, peut-être est-ce parce qu'elles répondent à son souhait de se désengager et qu'elles restent modestes.

Certains Européens, enfin, ont le sentiment que les Américains *«n'ont pas envie»* de partager leur conception de l'Union européenne : entendre de hauts responsables à Washington évoquer *«l'intégration d'une grande Europe, du Portugal à la Russie»* les fait frémir. Mais, rétorque-t-on du côté américain, les Européens eux-mêmes en ont-ils une idée très claire ? Le président *Clinton part, lui, avec la ferme* intention de rassurer, chez lui et en Europe. Ou, en tout cas, d'essayer.

SYLVIE KAUFFMANN

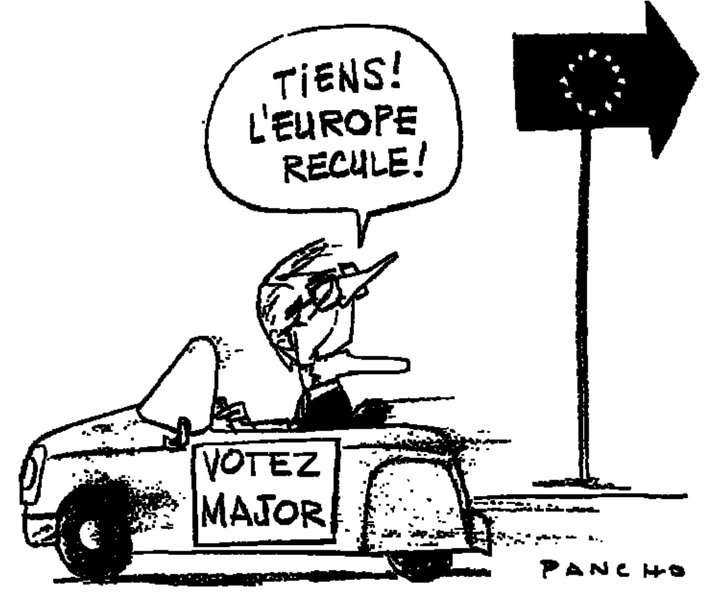
Le débat sur l'avenir de l'Union

John Major se prononce en faveur d'une Europe à plusieurs vitesses

LONDRES

de notre correspondant

C'est du *«bon sens»* que d'imaginer les Etats membres de la Communauté progressant vers les prochaines étapes de l'Union européenne en fonction de leurs contraintes spécifiques et à une vitesse qui convienne à chacun. C'est cette vision d'une Europe *«à géométrie variable»*, selon l'expression employée par Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, que John Major a précisée, mardi 31 mai. L'élection du 12 juin joue manifestement un rôle modérateur sur les convictions, réputées europhiles, du premier ministre : il n'est plus question d'une Grande-Bretagne placée *«au cœur de l'Europe»*, mais, a-t-il souligné, d'une Europe *«à plusieurs niveaux et à plusieurs vitesses»*.



Cette idée, estime M. Major, est conforme au sentiment populaire *«que l'on observe partout»*. Le Parti conservateur est donc fondé à défendre *«une nouvelle approche raisonnable»* de la construction européenne, puisqu'il n'est plus question de se battre selon la *«vieille prescription centralisée»*. Essayer de faire en sorte que tous les pays adoptent la même attitude sur tous les sujets est *«une démarche socialiste, ce n'est pas la nôtre»*, a-t-il insisté. Cette mise au point de M. Major signifie que la Grande-Bretagne se réserve la possibilité de rester à l'écart des prochaines étapes de l'intégration politique et économique de l'Union européenne.

M. Major souhaite manifestement calmer les appréhensions des *«eurosceptiques»* du Parti conservateur. Il est d'autant plus enclin à amadouer les représentants de cette tendance qu'il sait que ceux-ci seront les premiers à lui faire porter la responsabilité de la défaite électorale que chacun promet aux tories, le 9 juin. En privilégiant les échéances de politique intérieure, M. Major prend ainsi de plus en plus ses distances avec les principaux partenaires de la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne, qui montrent, à l'inverse, une même volonté d'approfondir le processus d'intégration européenne.

LAURENT ZECCHINI

Les électeurs finlandais seront consultés le 16 octobre sur l'adhésion de leur pays

***Le Monde* crée un poste de correspondant en Europe du Nord, confié à Alain Debove. Voici son premier article.**

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Les dates des référendums sont à présent fixées. Les Finlandais diront le 16 octobre si, oui ou non, ils veulent adhérer à l'Union européenne ; les Suédois se prononceront le dimanche 13 novembre ; et deux semaines plus tard, le 28 novembre, ce sera au tour des Norvégiens de se rendre aux urnes avec la possibilité pour les communes de ce pays qui le désirent d'organiser le scrutin la veille. Les gouvernements nordiques, tous trois favorables à l'Union européenne (UE), jugent ce calendrier presque idéal et comptent sur un effet «dominos» pour convaincre une majorité de leurs électeurs de rejoindre *les Douze* au 1er janvier 1995.

Moins réticents que leurs voisins – les sondages indiquent dans ce pays une avance régulière de trois ou quatre points pour le «oui» –, les Finlandais voteront donc les premiers. C'est sans doute, des trois pays candidats, celui où les adversaires de l'Union européenne sont le moins bien organisés et où les considérations économiques, de politique étrangère et de défense – la frontière commune avec la Russie – jouent un rôle prépondérant dans le débat. Même si certains ténors du Parti du centre (ex-agrarien, au pouvoir), comme l'ancien ministre des affaires étrangères, Paavo Vayrynen, estimant que les assurances en matière de politique agricole et régionale sont insuffisantes, viennent de décider de faire activement campagne pour le «non».

En Suède, principal partenaire commercial de la Finlande, l'opinion demeure partagée. 42 % des électeurs penchent à l'heure actuelle pour le «non», 31 % pour le «oui», tandis que 27 % sont indécis ou veulent s'abstenir, selon l'enquête de l'institut Temos, publiée le 29 mai. Mais d'ici au référendum de novembre, on ne semble pas exclure un renversement de tendance, surtout si, entre-temps, les sociaux-démocrates reviennent au pouvoir lors des législatives du 18 septembre.

Pour Oslo : le risque d'isolement

Le plus grand parti du royaume, qui doit tenir un congrès extraordinaire le mois prochain à Stockholm pour déterminer sa position sur l'UE, a ici un rôle-clé. C'est lui qui a déposé la demande de candidature de la Suède et qui a sans doute le plus d'influence, compte tenu d'un bon demi-siècle passé aux affaires depuis 1932, sur un électorat encore hésitant.

Les conservateurs du premier ministre *Carl Bildt et les sociaux-*démocrates d'Ingvar Carlsson ont beau, sur l'Europe, tenir sensiblement le même discours, les Suédois font davantage confiance à ce que disent les seconds... Quant au gouvernement travailliste d'Oslo, il espère bien que le «oui» l'aura d'abord emporté en Finlande et en Suède pour éviter un rejet de l'adhésion à l'UE, fin novembre. La Norvège, qui avait déjà dit «non» au Marché commun en 1972, est de loin le pays nordique le plus réfractaire : 45,6 % sont contre l'Union européenne, 27,6 % seulement pour. Les mouvements hostiles comptent quelque 130 000 militants, 430 organisations locales, et c'est surtout parmi les pêcheurs et les petits agriculteurs largement subventionnés du Nord que ces sentiments sont les plus marqués. Ce qui peut les faire changer d'avis ? La crainte, estime-t-on dans les milieux politiques, d'être isolés dans le nord de la péninsule au lendemain de référendums éventuellement positifs en Finlande et en Suède.

Ces trois pays ont des liens politiques, économiques et culturels étroits, et tout porte à croire que les campagnes en vue des consultations de l'automne seront «nordiques». Les mouvements hostiles à l'adhésion, en particulier, ont déjà annoncé déplacements et meetings dans les différents royaumes et république. Les Danois du Mouvement de juin contre l'UE sont prêts à venir prêcher la *«bonne parole»* à Helsinki, Stockholm et Oslo et à donner un coup de main à leurs voisins. Les référendums ne seront que consultatifs, mais les partis politiques se sont engagés à en respecter les résultats, quels qu'ils soient.

ALAIN DEBOVE

DIPLOMATIE

Une décision annoncée au sommet franco-allemand

Des soldats allemands participeront au défilé du 14 juillet

MULHOUSE

de notre envoyée spéciale

Un baume adoucira donc les blessures provoquées chez les Allemands par l'organisation – sans eux – des cérémonies commémoratives du débarquement en Normandie. Des soldats allemands, appartenant au Corps d'armée européen, défileront sur les Champs-Elysée, pour un 14 juillet qui prendra ainsi des allures moins cocardières et plus européennes. Le président de la République a lancé cette invitation lors du sommet franco-allemand à Mulhouse, mardi 31 mai, soit à quelques jours des festivités du D-day. Il a convié pour la fête nationale à Paris les dirigeants de tous les pays participant à cet embryon d'armée européenne, c'est-à-dire, en plus de l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et l'Espagne.

Le chancelier s'est ému du *«geste chaleureux»* de François Mitterrand, qui renforcera les sentiments européens de ses compatriotes. C'est probablement tout ce que l'on retiendra de ce 63e sommet franco-allemand, avec la restitution à la France, par le gouvernement fédéral, d'une série de tableaux de maîtres volés pendant la guerre. Car, si l'on en juge par la conférence de presse commune qu'ont donnée mardi MM. Mitterrand, Kohl et Balladur, la rencontre de Mulhouse se résume pratiquement à ces gestes symboliques, références aux anniversaires, et autocélébration conjointe de l'amitié franco-allemande.

Sans doute les chefs de délégation n'ont-ils pas tout dit : ni de la petite cuisine qu'ils ont concoctée en vue du sommet européen de Corfou, pour «pousser» leur candidat à la succession de Jacques Delors à Bruxelles (le Belge Jean-Luc Dehaene), en échange de telle ou telle «compensation» accordée aux Britanniques et aux Néerlandais; ni du document sur l'emploi *remis par des experts* aux ministres de l'économie et qui prône une plus grande *«flexibilité»* du travail. Certes, quelques mots furent prononcés sur les projets de train à grande vitesse, mais sans annonce nouvelle : Paris et Bonn demandent que le TGV-Est figure parmi les dix projets d'infrastructures prioritaires de l'Union européenne; des études ont été lancées sur le TGV Rhin-Rhône et son interconnexion avec le réseau allemand. Quant à la liaison fluviale Rhin-Rhône, qui doit aboutir à Mulhouse, M. Mitterrand a précisé que sa réalisation se poursuivait, tout en se demandant si elle faisait l'objet *«d'une sage ou d'une déraisonnable lenteur»*. A quoi M. Balladur a voulu ajouter qu'il y tenait beaucoup, même si *«c'est une priorité fort coûteuse»*. Enfin, la France et l'Allemagne ont exprimé leur intention de réaliser un avion de transport militaire futur (ATF).

En revanche, rien n'a été dit de concret sur la coordination des deux présidences de l'Union européenne que doivent assumer successivement l'Allemagne et la France à partir du 1er juillet et qui avait été présentée comme l'un des grands thèmes du sommet de Mulhouse. M. Mitterrand a bien rappelé qu'il s'agissait *«de donner l'impression de douze mois de présidence commune, en tout cas continue»*, mais on n'a plus parlé du «groupe de travail» franco-allemand à haut niveau qui devait s'atteler aux importantes questions qui se poseront à l'Union au cours de cette période, à propos notamment de l'élargissement et de la réforme des institutions européennes.

CLAIRE TRÉAN

BIBLIOGRAPHIE

Portrait des eurodéputés

LES DÉPUTÉS EUROPÉENS
de Nicole Fontaine
CEIC, 87 pages, 45 F.

Qui sont-ils? Que font-ils? A quoi servent-ils? Pour répondre à cette triple interrogation, Nicole Fontaine (UDF-CDS), vice-présidente du Parlement sortant, vient de publier une brochure sur le rôle et le travail des députés européens. A la portée de tous, ce guide de l'Europe parlementaire se veut avant tout didactique mais cherche également à convaincre, car Nicole Fontaine reste une *militante européenne convaincue*.

Elle dénonce les eurodéputés qui s'adonnent trop fréquemment à l'absentéisme : *«Le mandat du député européen est un mandat à temps plein. De ce fait, il serait éminemment dommageable que les candidats élus, tous partis confondus, n'apparaissent au Parlement qu'à de très rares occasions.»*

Un absentéisme incompréhensible si on veut bien admettre que l'Assemblée de Strasbourg est bien plus influente qu'on ne le pense : *«Près de la moitié des amendements qu'elle introduit dans les propositions de directives communautaires,* affirme la vice-présidente, *sont retenus dans les décisions finales du conseil des ministres des Douze.»* Sans compter que le Parlement est également proche du citoyen, ajoute-t-elle, si l'on considère son influence sur les autres institutions de l'Union dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'environnement et des droits de l'homme.

MARCEL SCOTTO

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Les dirigeants de la fédération croato-musulmane prônent le maintien d'une Bosnie unitaire

Le Parlement bosniaque a approuvé, mardi 31 mai, la création d'une fédération croato-musulmane qui aura un président croate, Kresimir Zubak, et un vice-président musulman, Ejup Ganic. Elus à l'unanimité par l'assemblée, les deux hommes exerceront leurs fonctions dans la période de transition de six mois avant la tenue d'élections législatives.

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

«La fédération est le Stalingrad de l'idée de Grande Serbie.» A peine élu vice-président de la nouvelle fédération, pour l'instant seulement *croato-musulmane*, de Bosnie-Herzégovine, le Musulman Ejup Ganic, a, mardi 31 mai à Sarajevo, à la tribune du Parlement, annoncé la couleur. Pour signifier que, même contrôlée à 70 % par les forces serbes sécessionnistes soutenues par la Serbie voisine, la Bosnie est toujours une et entière : Alija Izetbegovic en reste le président, alors qu'un Croate, Kresimir Zubak, ancien magistrat âgé de quarante-six ans, a été élu président de la nouvelle fédération, née pour mettre fin à un an de guerre *«fratricide»*.

M. Ganic, aussi vice-président de la *«Bosnie unitaire»*, a précisé ce que devait être, aux yeux des Bosniaques, la nouvelle alliance entre *Croates et Musulmans : une arme* de dissuasion, voire une machine de guerre contre les diviseurs serbes du pays. *«La Fédération veut dire : diriger nos forces armées* (croates et musulmanes) *contre le fascisme serbe»*, a-t-il déclaré. A ces menaces, Haris Silajdzic (un Musulman), premier ministre de Bosnie et qui devient aussi celui de la fédération, avait proposé, la veille, une ouverture. Pour *«éviter la guerre»*, il avait réitéré son *«appel permanent aux Serbes à rejoindre sur les mêmes bases»* la fédération qui *«n'est pas un espace réservé»* aux Croates ou aux Musulmans. M. Ganic a aussi appelé, mardi, les Serbes *«à condamner leurs propres criminels, à rendre les terres qui ne leur appartiennent pas et à rejoindre la fédération»* car, a-t-il ajouté, *«celui qui planifie son avenir sur le vol n'a pas de futur»*.

Alors que le plan de paix international ne leur donne que 51 % des terres, dès l'ouverture de la session, lundi 30 mai, M. Silajdzi comme le Croate Kresimir Zubak ont répété que Croates et Musulmans ne pouvaient prétendre à moins de 58 % du territoire (dont 3 % pour le district fédéral de Sarajevo). Là où, selon le dernier recensement, *«nos peuples sont majoritaires»*, a dit M. Zubak. *«Les éventuels compromis ne peuvent à aucune condition porter sur les territoires où un génocide a été commis»* contre les Croates ou les Musulmans, la Bosnie occidentale, orientale et la Posavina (Nord), a précisé le président de la fédération.

Contre le «corridor» de Brcko

Posant ses conditions pour négocier à Genève (que les Serbes se retirent de 3 kilomètres à Gorazde), M. Izetbegovic a précisé qu'un cessez-le-feu général de quatre mois était *«inacceptable quand 70 % du territoire sont occupés»* car la fin d'un tel cessez-le-feu coïnciderait avec l'hiver. Sans renoncer aux 58 % ni, surtout, à *«l'intégrité de la Bosnie dans ses frontières internationales reconnues»*, le président bosniaque a ouvert *«une marge pour négocier»* : les territoires contestés pourraient devenir des *«zones grises»*, *«sous régime spécial»*, démilitarisées sous contrôle de l'ONU.

Mais si les Serbes persistent à imposer leurs conditions et la partition, le *«Stalingrad de la Grande Serbie»* aura lieu à Brcko, ville du nord de la Bosnie, contrôlée par les Serbes, où passe l'étroit corridor qui relie les territoires contrôlés par les Serbes. *«Brcko n'a jamais été serbe et ne le sera jamais»*, a martelé, sous les applaudissements, un représentant de la ville occupée, un des rares députés qui ont pu s'exprimer. M. Ganic a aussi promis que la fédération allait restaurer la liberté de circulation *«de Neum* [sud, sur la côte adriatique] *à Brcko»* (nord, sur la rivière Sava). Aux Croates, le député de Brcko a lancé : *«Vous devez nous convaincre que vous voulez vraiment libérer la Posavina»*, où passe le corridor serbe qui menace l'intégrité de la Bosnie.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

L'ONU attend toutes les parties aux pourparlers de Genève

En visite mardi 31 mai à Belgrade, l'émissaire russe dans l'ex-Yougoslavie, Vitali Tchourkine, a déclaré espérer la signature d'un accord de cessez-le-feu entre les factions bosniaques lors des prochaines négociations de Genève, prévues jeudi. L'ONU, qui a invité non seulement les chefs militaires mais aussi les principaux dirigeants politiques, attend la participation de toutes les parties. Si les Serbes de Bosnie ont annoncé qu'ils se rendraient à Genève, les dirigeants bosniaques de Sarajevo ont toutefois maintenu leur menace de boycottage des discussions.

Dans les milieux diplomatiques à Genève, on indiquait que les grandes puissances entendent déployer tous les efforts possibles pour tenter d'obtenir enfin les grandes lignes d'un règlement du conflit bosniaque dans les semaines qui viennent. Le représentant du président Boris Eltsine, Vitaly Tchourkine, arrivé mardi soir à Zagreb, a souligné que la communauté internationale donne *«des signes d'impatience considérable»* face à la poursuite du conflit.

Dans l'après-midi de mardi, les forces serbes de Bosnie ont à nouveau bombardé l'aéroport de Tuzla, sous contrôle de l'ONU. La veille, elles avaient repris un canon de 105 mm dans un dépôt de la FORPRONU, près de Sarajevo, en violation de la zone d'exclusion de *20 kilomètres des armes lourdes* entourant la capitale bosniaque.

Une employée de l'ONU, l'Italienne Andrea Angelli, appréhendée lundi dernier avec quatre Bosniaques, était toujours retenue mardi soir par les Serbes. Ces cinq personnes ont été arrêtées au poste de contrôle serbe sur la route de l'aéroport de Sarajevo. – *(Reuter, AFP.)*

Le bruit des intellectuels

Suite de la première page

Alors qu'ils n'hésitaient pas à armer clandestinement les hommes du président Izetbegovic, Bill Clinton vient d'opérer un de ces tête-à-queue dont il a le secret en s'alignant sur la position défendue, entre autres, par François Mitterrand, Edouard Balladur et Alain Juppé. C'est en vain que toute une brochette d'anciens dirigeants et d'intellectuels de haut rang et de toutes tendances, de George Shultz, ex-secrétaire d'Etat de Reagan, à Paul Volcker, ancien patron de la banque fédérale, à «Zbig» Brzezinski, le Kissinger de Jimmy Carter, et à la tiers-mondiste Susan Sontag, continuent de faire campagne en sens contraire.

b) A partir du moment où la levée de l'embargo est exclue, la discussion sur ses possibles effets perd beaucoup de son intérêt. La signification de la «liste Sarajevo» s'en trouve considérablement modifiée. Elle prend essentiellement le caractère d'une protestation contre une politique qui aboutit, quoi qu'on en dise, à mettre sur le même plan l'agresseur et l'agressé.

Même si l'on tient, ce qui nous paraît évident, que la reconnaissance de l'indépendance bosniaque était une erreur majeure, même s'il est avéré qu'aucun camp n'a le monopole des exactions, il reste en effet que le recours à la force a été au départ le fait des Serbes de Bosnie, avec l'encouragement manifeste du gouvernement de Belgrade. Or la charte des Nations unies interdit, sauf le cas de légitime défense, de se faire justice soi-même, tandis que les accords d'Helsinki de 1975, entre autres, excluent toute modification unilatérale des frontières en Europe. De toute façon, Milosevic ruine sa thèse en refusant aux Albanais, majoritaires au Kosovo, le droit de sécession qu'il réclame pour les minorités serbes de Bosnie et de Croatie. Comment ne pas s'agacer, dans ces conditions, des sourires et courbettes prodigués à des hommes que l'on parlait de traduire en justice, il n'y a pas si longtemps, pour crimes de guerre?

c) Tout cela étant dit, *il va de soi qu'à appeler les citoyens à profiter des européennes pour se prononcer sur un thème unique on aurait détourné l'esprit même du scrutin.* Alors qu'il s'agit de désigner pour cinq ans des représentants du peuple, on aurait institué un référendum de fait. On dira que c'est à quoi conduit dans une large mesure la multiplication des sondages. Mais ils n'ont heureusement pas de valeur légale. Alors qu'il serait périlleux de confier au peuple souverain le pouvoir d'entériner ou de rejeter, en fonction des émotions du moment, telle ou telle orientation de ce qu'on hésiterait désormais à appeler le *«pouvoir»* en matière de politique étrangère. Disons qu'à la limite il n'y aurait plus de politique étrangère possible. BHL a donc agi sagement en annonçant que la «liste Sarajevo» n'irait pas aux urnes.

Les droits des minorités

d) A partir du moment où il est avéré que les électeurs n'auront pas à se prononcer sur une levée de l'embargo sur les armes et que celle-ci n'a aucune chance d'intervenir, on est en droit de demander aux membres de la «liste Sarajevo» et, d'une manière plus générale, à tous ceux qui ne se résignent pas à voir se poursuivre le massacre, s'il n'y aurait pas intérêt à s'attaquer à ce qui constitue le vrai fond du problème, et que la politique du partage, commune aux Nations unies, à l'Europe, à l'Elysée et au Quai d'Orsay, laisse à notre sens de côté.

Outre, en effet, que l'on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur l'étendue des terres à allouer à chacune des trois entités impliquées, on se demande par quel miracle leurs économies pourraient revivre si elles se fermaient les unes aux autres, alors que l'interdépendance tend à devenir partout la règle. Plutôt que de donner la priorité, comme on le fait sans succès depuis des mois et des mois, au tracé des frontières, n'est-ce pas à la nature des relations entre ceux qu'elles vont séparer qu'il conviendrait d'abord de s'attaquer? Une fois ce point réglé, il devrait être singulièrement plus facile de dessiner des lignes de démarcation.

La clé de l'affaire, qui ne le voit, ce sont les droits des minorités : Edouard Balladur et Helmut Kohl mentionnent d'ailleurs ce sujet trois fois dans leur récent article du *Monde* (2). Les Croates payent aujourd'hui de l'amputation d'une partie appréciable de leur territoire le fait de l'avoir ignoré lorsqu'ils ont proclamé leur indépendance.

L'enjeu dépasse largement, au demeurant, celui des républiques ex-yougoslaves. Rien n'est contagieux comme le mauvais exemple : si l'on n'arrive pas à donner rapidement aux différentes communautés intéressées un cadre où elles puissent coexister et coopérer sans trop de drames, la porte s'ouvrira de plus en plus aux revendications de ceux qui, déjà nombreux au sud et à l'est de l'Europe, réclament des révisions de frontières.

Est-il nécessaire de rappeler que c'est de là que sont nées la plupart des guerres qui ont depuis des siècles ensanglanté le continent, pavant ainsi le chemin de son actuel déclin?

ANDRÉ FONTAINE

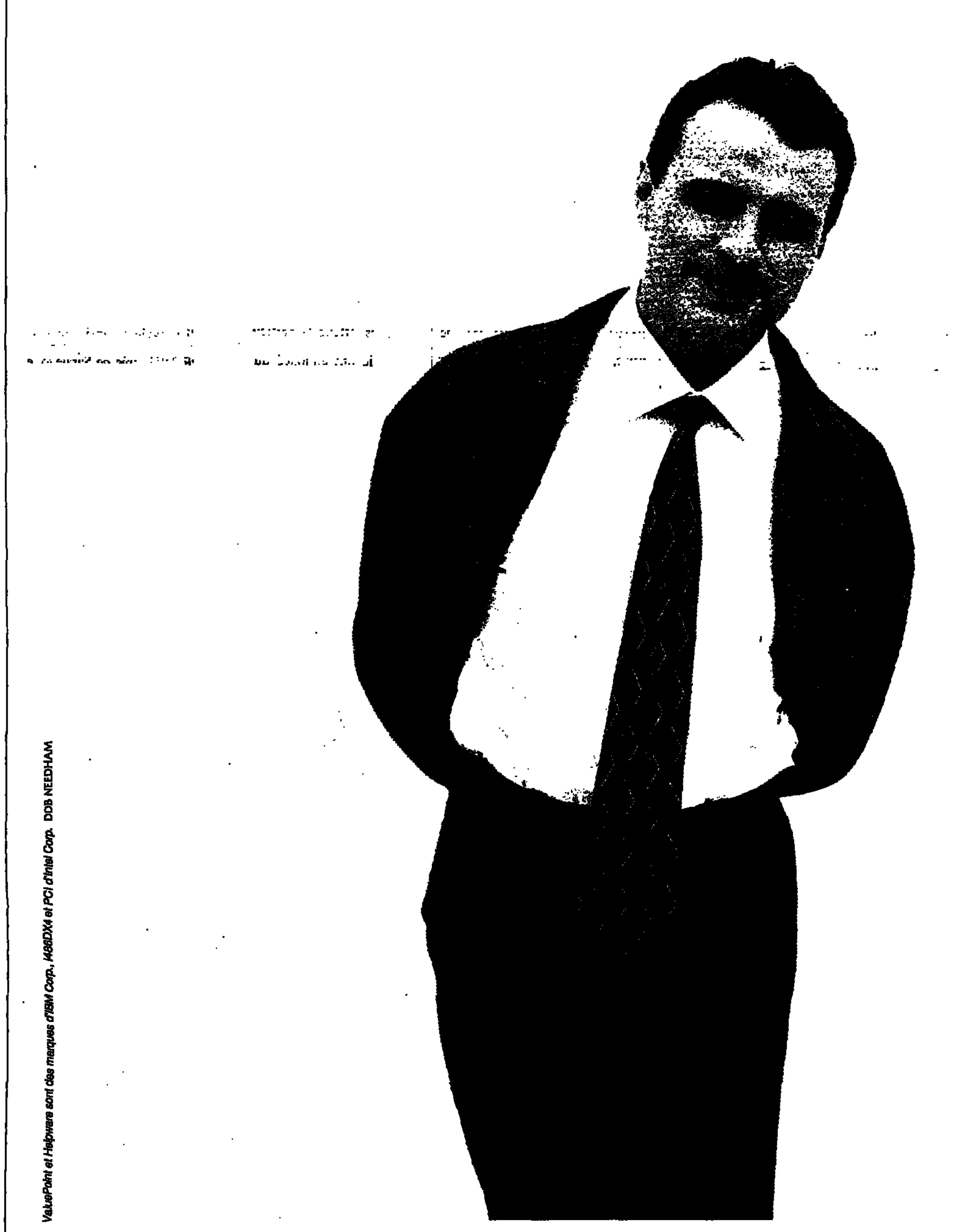
(2) *Le Monde* du 27 mai.



Dans la société d'Henri, tous aimeraient avoir en permanence le dernier cri de la technologie. *Sans hurler en permanence auprès d'Henri pour qu'il achète de nouveaux micros.* Tout naturellement, ils devraient tous avoir un micro ValuePoint d'IBM.



Micros ValuePoint.
Conçus pour Henri et tous ceux qui ne veulent pas être en retard d'une technologie.





ValuePoint et Helpware sont des marques d'IBM Corp., i486DX4 et PCI d'Intel Corp. DDB NEEDHAM



Les nouveaux micros ValuePoint série P : un choix de processeurs dont le i486DX4 d'Intel, un bus PCI ou VESA, un accélérateur vidéo 64 bits, un dispositif d'économie d'énergie et de respect de l'environnement, 3 ans de garantie pièces et main-d'oeuvre en centre de réparation (1 an sur site pour les autres modèles). Et comme tous les ValuePoint, ils bénéficient d'une option d'extension de garantie à 3 ans sur site. Helpware : une assistance téléphonique IBM 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, gratuite les 3 premiers mois. Les micros ValuePoint d'IBM offrent puissance et possibilités d'évolution au moindre coût, ce qui ne devrait pas déplaire à tous les Henri de la terre. Pour en savoir plus sur les micros ValuePoint ou pour connaître votre Distributeur Agréé le plus proche, tapez ***3616 IBM.***

EUROPE

RUSSIE

L'adieu à Vladivostok d'Alexandre Soljenitsyne

Pour sa dernière journée dans le grand port russe d'Extrême-Orient, Alexandre Soljenitsyne s'est rendu, mardi 31 mai, chez un vieux compagnon de guerre, devenu kolkhozien.

VLADIVOSTOK

de notre envoyée spéciale

«A quelle heure part Alexandre Soljenitsyne?», vous interroge-t-on dans la rue. *«Bien sûr que je suis heureuse de son retour»*, dit une femme d'une quarantaine d'années qui ajoute crânement : *«Moi, vous savez, je n'étais pas heureuse quand il est parti. Mais je ne l'ai dit à personne.»* L'ancien proscrit, lui, remplit son programme d'étude en profondeur de la société russe avec une application et un sérieux qui ne se démentent pas. Il y a les scientifiques, les universitaires, les paysans, les intellectuels... Mais dans les librairies de la ville ses livres sont introuvables.

Fondée en 1860, après la conquête de l'Est extrême et du Kamtchatka par les Cosaques, au bout de la route des bagnards, Vladivostok a gardé quelque chose d'un Far-East sauvage. Le transsibérien fut, dès 1857, l'un des premiers projets du gouverneur de la Sibérie orientale, le comte Mouraviev-Amourski; avec près de 10 000 kilomètres de voie ferrée entre Moscou et Vladivostok, ce sera la ligne la plus longue du monde.

Le projet fut lancé en 1891, et c'est Nicolas II, alors tsarévitch, qui inaugurera les travaux à Vladivostok. Un train qui fera beaucoup rêver... et pas seulement Blaise Cendrars, mais Joseph Kessel, qui viendra en 1919, sera déçu par *«cette lumière lugubre»*. *«Rarement attente fiévreuse aura été douchée de la sorte»*, écrira-t-il dans *les Temps sauvages*. *«Seigneur de l'Orient»*, une ville provinciale perdue, *«mesquine»*.

Aujourd'hui, les gratte-ciel ont envahi les alentours de la «Corne d'or» et des constructions soviétiques se dressent anarchiquement sur les hauteurs, étouffant la vieille ville qui surplombe le port. Sur l'axe central, quelques constructions anciennes plutôt poussiéreuses et déglinguées jouxtent un immeuble rose et blanc flambant neuf, un «joint-venture» russo-japonais – *«Hôtel Versailles»*, comme disent les Russes, le seul de la ville à fournir de l'eau chaude. Dans les rues, on ne voit pas de Mercedes comme à Moscou, mais des véhicules d'occasion japonais importés par les marins, qui représenteraient 80 % du parc automobile. L'an dernier, dit-on, une douzaine d'officiels russes, partis au Japon pour des entretiens sur la pêche, ont rapporté quarante véhicules à bord de leur bateau.

Le wagon « du président »

Complètement fermée aux étrangers depuis 1958, ouverte depuis 1992 seulement, la ville secrète, avec sa base de sous-marins nucléaires, est vite devenue un lieu interlope où affluent Chinois, Coréens et Vietnamiens, où se multiplient rixes et règlements de comptes entre mafias. Alignés le long de la Corne d'Or, en plein soleil, les bâtiments de la flotte du Pacifique continuent de rouiller.

Mardi, Alexandre Soljenitsyne et son fils Ermolaï ont passé la journée à la campagne, au kolkhoze Komounar (communard...) Quelque 150 kilomètres vers le nord, dans des vallons très verts, entre la montagne et la mer du Japon. La route passe non loin du camp de triage où serait mort le poète Ossip Mandelstam... Rien de moins exotique, de moins «extrême oriental» que cette campagne maritime sibérienne au printemps, couverte de forêts, de petits arbres caractéristiques de la région de l'Amour.

Partout alentour, des myriades de datchas disséminées sur les hauteurs, où les citadins cultivent tomates, concombres et arbres fruitiers. C'est le temps du muguet et du lilas. La journée est chaude, ensoleillée, et les habitants se sont endimanchés pour recevoir le grand homme. A 30 kilomètres de là, c'est la frontière chinoise et son trafic intensif de marchandises qu'exportent clandestinement les Chinois. Un peu plus loin, celle de la Corée du Nord, infranchissable.

Le kolkhoze est un village à la soviétique, avec son magasin d'approvisionnement, son club à fronton et colonnes, ses maisons *cachées derrière des murs verts*. Les kolkhoziens sont devenus actionnaires. Mais les banques, qui contrôlent tout désormais, pressurent les paysans, qui doivent vendre leurs vaches pour payer une machine. Là, Soljenitsyne a retrouvé un de ses compagnons de guerre, un ancien combattant qui vit avec ses deux fils, ses petits-fils, qui vont poser sagement pour une photo avec l'invité de marque. Sur son veston, le père de famille arbore cinq rangées de décorations.

Quatre heures de l'après-midi... Vêtu de son éternelle veste à poches plaquées et col pointu, chaussé de gros brodequins, l'écrivain repart d'un pas élastique, très satisfait de cette première sortie dans la campagne, de ses échanges avec des paysans qui commencent, par le bas, à changer les choses. Ermolaï, vêtu d'un tee-shirt JVC Newport, marche derrière. Il était déjà venu en Russie il y a deux ans, mais on le sent ému : *«C'est tellement étrange d'arriver dans un pays où tout le monde parle ma langue maternelle»*, explique-t-il en anglais avec un parfait accent américain.

A Oussourilsk, le chef-lieu, reçu par les autorités locales, l'écrivain va encore entendre les doléances des fonctionnaires dont les salaires n'ont pas été payés depuis six mois. Puis ce sera le départ. La gare près du port et, sous un arbre, les deux wagons verts, tous rideaux tirés : le train de Soljenitsyne – pas celui de Lénine! –, arrivé spécialement de Moscou...

«Celui-là, c'est le wagon du président, le wagon du Kremlin, dit un passant. *La dernière fois qu'on l'a vu ici, c'était en 1974 avec Brejnev, pour la rencontre avec le président américain Ford...»* Accrochés au transsibérien, les deux wagons (celui de l'écrivain et celui de la BBC, qui ne le quitte que pour dormir) devaient arriver jeudi à Khabarovsk, au confluent de l'Oussouri et de l'Amour, seconde étape du long retour du Prix Nobel vers Moscou. La première étape s'achève, laissant le sentiment d'un événement important à venir.

NICOLE ZAND

ESPAGNE : Un général tué par balles à Madrid. – Un général de l'armée espagnole a été tué par balles, mercredi 1er juin, dans une rue du centre de Madrid, a annoncé la police. Selon les premières constatations de l'enquête, un homme et une femme ont tiré à quatre reprises sur le général Juan José Hernandez Rovira, qui sortait de son domicile. La victime, père de six enfants, est décédée alors qu'on la conduisait d'urgence dans un hôpital. – *(AFP.)*

ASIE

PHILIPPINES

Polémique autour d'une conférence sur Timor-Oriental

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La conférence sur Timor-Oriental, à laquelle Danielle Mitterrand a dû renoncer à participer, s'est ouverte, mardi 31 mai, à Manille, la Cour suprême des Philippines ayant levé l'interdiction prononcée quelques jours auparavant par un tribunal de la capitale. La Cour a, en revanche, confirmé que le gouvernement avait eu le droit d'évoquer des raisons de «sécurité nationale» pour en interdire l'accès à trente-quatre étrangers, dont l'épouse du président de la République française, l'Irlandaise Mairead Maguire, prix Nobel de la paix, et Maria Barroso Soares, épouse du chef de l'Etat portugais (1).

Cédant aux pressions de Djakarta, qui a jugé cette conférence privée comme *«une plate-forme pour attaquer et discréditer l'Indonésie»*, le gouvernement du président Fidel Ramos a finalement tout entrepris pour en prévenir la réunion. Alliée de Manille au sein de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Indonésie, qui a occupé militairement Timor-Oriental en 1975 et l'a annexé l'année suivante, a menacé de renoncer à son rôle de médiateur avec les rebelles musulmans dans le sud de l'archipel philippin et de geler des investissements évalués à 300 millions de dollars.

Pour le président Ramos, qui avait accepté, au départ, la tenue de cette conférence parce qu'elle était privée, le résultat est accablant. L'Indonésie, dont l'armée est responsable d'une sanglante répression dans l'ancien territoire portugais, est furieuse car la conférence – où les interventions des invités absents ou refoulés sont lues à la tribune – a néanmoins lieu et bénéficie donc d'un surcroît de publicité.

Sur place, de nombreuses voix se sont élevées, y compris celle du cardinal Sin, archevêque de Manille, pour dénoncer l'ingérence du pouvoir. La police philippine est condamnée, pour sa part, à rechercher – et, le cas échéant, à expulser – une dizaine de participants étrangers qui ont réussi à débarquer dans le pays. Enfin, cette polémique intervient alors que M. Ramos doit se rendre en France en 1994, à l'occasion d'une «année des Philippines».

J.-C. P.

(1) Dans une conférence de presse, lundi à Paris, Mme Mitterrand, qui préside l'association France Libertés, a dénoncé le *«chantage»* et les *«pressions tyranniques»* exercées par l'Indonésie sur les Philippines, pour qu'elles interdisent sa participation à la conférence.

PROCHE-ORIENT

EGYPTE

Les islamistes sont tenus à l'écart du «dialogue national»

Un comité de préparation du *«dialogue national»* devait se réunir mercredi 1er juin. Le président Hosni Moubarak avait ouvert ces assises dimanche au Caire, en présence des chefs des dix partis d'opposition reconnus, mais en l'absence des islamistes, qui forment le plus puissant mouvement de contestation.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le projet de «dialogue national» avait été lancé par le raïs, en novembre dernier, au moment où les extrémistes musulmans *multipliaient les attentats*. Il avait pour but de contrer le terrorisme qui, selon M. Moubarak, menace le bien-être de tous les Egyptiens. Les choses ont traîné en longueur : M. Moubarak attendait le moment opportun, soucieux que le régime soit assez fort pour que ce «dialogue national» ne ressemble pas à un aveu de faiblesse. Il n'est dont pas étonnant de le voir se concrétiser après que le gouvernement a enregistré une série de succès dans sa lutte contre l'intégrisme.

En effet, le pouvoir a réussi, au cours des deux derniers mois, à frapper durement les extrémistes de la Djamaa islamiya et du Djihad. Deux hauts responsables de ces organisations intégristes, qui ont revendiqué la plupart des attentats, ont été tués par les forces de sécurité. Selon le ministère de l'intérieur, ils coordonnaient une bonne partie des opérations terroristes.

Des feuilletons anti-intégristes

Les extrémistes qui renoncent à l'usage de la violence ou qui informent la police, sont graciés et reçoivent des primes pouvant aller jusqu'à 50 000 livres, l'équivalent de vingt ans de salaire moyen. Accusés par des intellectuels de faire le jeu des islamistes, les médias officiels ont lancé une offensive contre les extrémistes musulmans, à coup de feuilletons télévisés et d'aveux de «repentis».

Depuis la semaine dernière, la télévision diffuse tous les jours un dialogue entre «repentis» et islamistes, dans la prison de Tora, au sud du Caire. Au cours de ce programme, d'anciens «fous d'Allah» dénoncent leurs errances passées et *«le complot contre l'islam dont les extrémistes sont l'instrument»*. Cinq feuilletons anti-intégristes sont en préparation.

Le gouvernement tente aussi de contrer les extrémistes sur le terrain-clé de l'éducation. Des centaines d'enseignants accusés d'activisme se sont vu confier des tâches purementadministratives. Un projet est en cours pour changer les programmes religieux, dénoncé par les islamistes comme *«un complot américain»*, partant du fait que le ministère de l'éducation reçoit, en ce domaine, une aide financière des Etats-Unis.

M. Moubarak a été très clair : *«Pas question de confondre les partis politiques légaux avec les forces qui incitent à la violence et à la violation de la loi»*, a-t-il déclaré, rejetant *«toute confusion entre politique et religion»*. Ces attaques visent non seulement les extrémistes mais aussi les Frères musulmans, que le chef de l'Etat avait nommément attaqués à plusieurs reprises, soulignant notamment que cette confrérie n'avait pas d'existence légale. Ignorant le fait que les Frères musulmans contrôlent les syndicats des ingénieurs, des médecins et des avocats, le raïs, soucieux de ne pas faire les mêmes erreurs que les dirigeants algériens, les a tenus d'office à l'écart d'un dialogue qui laisse sceptiques bon nombre d'opposants.

ALEXANDRE BUCCIANTI

SOUDAN : menace de famine. – Plusieurs organisations humanitaires viennent d'indiquer que le Soudan est menacé d'une famine de grande ampleur – comparable à celle qui avait fait trois cent mille morts en 1992, en Somalie –, si les pays donateurs n'augmentent pas leur aide à deux millions de personnes, dans le sud du pays, ravagé par la guerre civile. Au cours d'une conférence de presse, ces organisations ont souligné, mardi 24 mai, à Nairobi, que 20 000 tonnes de nourriture étaient stockées au Kenya et en Ouganda, mais qu'elles manquaient de moyens financiers pour les acheminer par avion au Soudan. – *(AFP.)*

L'ONU a suspendu ses opérations après la mort d'un « casque bleu »

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a suspendu ses opérations d'évacuation de civils à Kigali, mardi 31 mai, après la mort d'un capitaine sénégalais de l'ONU. Mbaye Diagne, trente-deux ans, a été touché au visage et dans le dos par un tir de mortier qui a frappé sa Jeep, aux couleurs de l'ONU, à proximité d'un barrage tenu par les forces gouvernementales, dans le centre de Kigali.

Le tir meurtrier a été attribué par la MINUAR au Front patriotique rwandais (FPR), qui contrôle maintenant plus de la moitié du Rwanda et tente de s'emparer de la capitale. Mbaye Diagne est le douzième « casque bleu » (après dix Belges et un Ghanéen) tué au Rwanda depuis le 6 avril, date de la mort du président Juvénal Habyarimana. Par ailleurs, une équipe de la MINUAR s'est rendue mardi à Kabgayi, à 50 kilomètres au sud-ouest de Kigali (*le Monde* daté 29-30 mai), pour enquêter sur le massacre présumé de 500 personnes, dont l'ONU a été informée par des sources humanitaires.

Le ministre canadien des affaires étrangères, André Ouellet, a déclaré mardi que son pays était d'accord pour envoyer quelque 300 spécialistes des communications au Rwanda, à condition qu'un nombre suffisant de pays participent à la mission de maintien de la paix des Nations unies. La télévision italienne a également annoncé que l'Italie est prête à envoyer deux appareils militaires au Rwanda pour évacuer des blessés. Enfin, à Abidjan, René Dégni-Ségui, désigné le 25 mai par la Commission des droits de l'homme de l'ONU pour enquêter sur les massacres au Rwanda, attendait toujours mardi de recevoir son ordre de mission et son billet d'avion. – *(AFP, Reuter.)*

RWANDA

Un charnier à ciel ouvert

Un millier de cadavres gisent depuis un mois et demi sur le territoire de la paroisse de Nyarubuye, après le passage des milices hutues

NYARUBUYE

de notre envoyé spécial

L'église est intacte. Au-dessus du portail, un grand Christ de plâtre étend ses bras, bénissant les fidèles. A l'intérieur, deux morts achèvent de pourrir entre les travées. Les murs sont nets comme l'autel de béton. Au fond, quelques cahiers et vêtements épars montrent que la sacristie a été saccagée. Un pillage de plus dans ces heures noires que traverse le Rwanda. Une porte latérale s'ouvre sur un tertre bien ombragé, bordé de massifs de fleurs qui mène au cloître. Au pied d'un escalier, une mère semble avoir été touchée dans sa fuite, sa tête est profondément entaillée. A ses côtés, le cadavre de l'enfant qu'elle portait sur le dos.

Aller de l'avant les yeux ouverts. Dix corps de femmes enroulés dans leur jupe et trois enfants coincés entre elles. L'odeur devient insupportable. Se couvrir la bouche et le nez avec une étoffe, enjamber cette plate-bande putride et des restes de mains tordues par la souffrance. Trois marches, une première pièce : *« Le dortoir des séminaristes; c'est là que nous hébergions les réfugiés »*, dit Gaspard. Une centaine de personnes figées côte à côte dans la paille encore rouge, assassinées une à une comme des êtres résignés.

Dans la deuxième pièce, une autre fosse commune entre quatre murs. Appuyé contre un banc, un jeune homme suppliant; sa tête repose sur son genou, foudroyé par un grand coup de machette entre les épaules. Marcher sans respirer le long du péristyle. Le sol est gluant de sang. Mais le pire reste à venir. Dans le coin le plus reculé du cloître, sous un préau de tuiles, il n'y avait pas moins de 400 personnes prises au piège, qui ont hurlé de terreur en voyant les tueurs approcher. Il n'y a plus qu'un insoutenable magma humain. Comme un sinistre linceul, plane le bourdonnement obsédant des mouches, des milliers de mouches bleues repues de mort.

Derrière la clôture, des vêtements de couleur sont dispersés sur le terrain de football, comme une lessive mise à sécher. De plus près, il s'agit des dépouilles des vieillards qui gisent dans les hautes herbes. Ici, c'est comme une tombe de nouveau-né, c'est-à-dire une barboteuse délavée, étalée sur la glaise et d'où dépassent des restes de membres. Sa tête est à quelques mètres, sectionnée à la base du cou. Des douilles de balles, plusieurs cartouches de fusil de chasse, mais les assassins ont surtout « travaillé » à la machette. Dans la cour de la mission, on bute sur des os humains éparpillés, au-dessus du parvis, le Christ étend ses bras...

Des centaines d'assaillants

La paroisse de Nyarubuye, qui se trouve près du poste frontière rwando-tanzanien de Rusumo, est à deux heures de piste de la route la plus proche. Les maquisards du Front patriotique rwandais (FPR) ont découvert le charnier le 27 mai, quarante-quatre jours après le massacre. Au milieu du millier de cadavres, il y avait une survivante, une jeune fille de seize ans, les doigts tranchés, des plaies à la nuque et dans le dos. Les rares mots qu'elle prononce, c'est pour répéter que les siens sont morts.

Gaspard Ngarambe, vingt-huit ans, est un jeune séminariste. Il effectuait un stage à la mission de Nyarubuye. Il vient de retrouver sa chambre dévastée, au fond de laquelle un enfant a agonisé. *« Depuis la mort du président, des bandes de miliciens passaient quotidiennement dans la commune, en hurlant devant les maisons des Tutsis :* « Demain nous vous tuons. » *La paroisse se remplissait tous les jours de gens terrorisés. Nous étions près de 5 000 quand, le 14 avril, des centaines de miliciens sont arrivés, accompagnés par huit gendarmes. Nous avons tenté d'organiser une défense, l'église était pleine de gens qui priaient. Quand nous avons vu que nous étions perdus, je me suis enfui avec d'autres. Les jeunes ont pu partir, ceux qui avaient un peu de force. Les autres sont restés derrière, comme les parents qui devaient rester avec leurs enfants.*

» Nous avons marché pendant cinq jours avec les miliciens à nos trousses avant d'arriver au bord de l'Akagera. Beaucoup d'entre nous sont morts en chemin sous les coups des « interahamwe » [milices hutues]. *Nous avons traversé la rivière la nuit en heurtant des cadavres charriés par l'Akagera. Cinq personnes de notre groupe se sont noyées. Encore une journée de marche avant d'atteindre un village tanzanien, où nous avons été recueillis. Nous étions 350 survivants de Nyarubuye. » « C'est la première fois qu'on tue dans les églises,* poursuit Gaspard, *autrefois les hommes de Dieu étaient respectés même par les tueurs, les réfugiés des missions ont toujours été épargnés. Aujourd'hui, les prêtres ont été les premiers tués quand ils ont voulu s'interposer. »*

Des coupables, nous n'en rencontrerons pas. Un homme sort de la brousse les bras en l'air. Gaspard le reconnaît : c'est le menuisier du village. Il se laisse fouiller, questionner, sans manifester aucune crainte. Il a été obligé d'accompagner les tueurs mais s'est débrouillé pour rester en arrière. Il possède une serpette mais jure qu'il ne s'en est pas servi. D'autres hommes apparaissent sur le chemin : paysans ou miliciens? On ne le saura jamais.

« Il y a eu beaucoup de morts, dit l'un, *ils séparaient les Hutus des Tutsis et obligeaient les Hutus à participer au massacre; c'est le conseiller qui a tout organisé. »* Le conseiller communal Isaïe Karamici plaidera sa cause d'une voix tremblante : *« J'ai défendu les réfugiés contre les groupes de miliciens des communes voisines. Nous les avons repoussés, mais ils sont revenus avec des gendarmes pour me tuer. Je me suis caché en brousse. Ceux qui disent que j'ai tué sont des menteurs. D'ailleurs, hier, un officier du FPR est venu me prévenir qu'il était le nouveau sous-préfet et il me demande de collaborer pour faire revenir les administrés. »* Quant au chef des milices, il aurait disparu en Tanzanie.

Une région déserte

Comment expliquer ce massacre et les dizaines d'autres qui ont eu lieu et se poursuivent maintenant dans le Sud-Ouest, là où progresse l'armée du FPR? Depuis la mort du président Habyarimana, la Radio des mille collines n'a cessé d'appeler au meurtre par des messages sibyllins, mais compris de tous, désignant nommément le FPR, donc les Tutsis, comme responsables de la mort du chef de l'Etat dont l'avion a été abattu le 6 avril. La mise en condition des miliciens de l'ancien parti unique a fait le reste.

Autour de Nyarubuye, les collines sont couvertes de champs qui attendent les moissons. Le mil est prêt pour la récolte, les caféiers chargés de baies rouges. Dans les prés, les troupeaux de vaches errent sans bergers. Nous avons roulé pendant deux heures sans rencontrer âme qui vive : les collines sont désertes à perte de vue. Il y a plus de 300 000 réfugiés en Tanzanie. *« Ceux qui ne reviennent pas ont quelque chose à se reprocher : ils ont tué »*, avance Gaspard. Mais beaucoup ont eu peur de la vengeance tutsie.

Le FPR craint encore les *« interahamwe »* cachés dans les collines. Il a rassemblé les survivants – Tutsis dans leur immense majorité – dans les quelques agglomérations qui n'ont pas été ravagées par les miliciens et les soldats en fuite. Les rebelles semblent avoir conquis un cimetière. Le FPR, qui dispose maintenant de centaines de témoins à charge – les rescapés des massacres – a réclamé un tribunal international pour juger les responsables. Mais beaucoup vont jurer qu'ils ont agi sous la contrainte.

Faut-il plutôt oublier, pardonner? Même les prêtres hésitent : *« C'est une question difficile,* avoue Gaspard. *Des chrétiens ont été tués par d'autres chrétiens, après un siècle de sermons sur l'amour et le pardon. C'est un échec. Je ne sais pas par où commencer pour prêcher le pardon. Aujourd'hui la région est désertée. Peut-être faudra-t-il fermer la paroisse pour toujours... »*

JEAN HÉLÈNE

NIGÉRIA

Le régime du général Abacha est confronté à une fronde des civils

Le géant malade du continent africain traverse à nouveau une ère de turbulences. Vieux d'à peine six mois, le régime du général Sani Abacha est confronté depuis peu à l'offensive menée par une vigoureuse Coalition nationale démocratique (NADECO), qui lui avait donné jusqu'au 31 mai pour s'effacer devant le vainqueur présumé du scrutin présidentiel de juin 1993, Moshood Abiola.

LAGOS

de notre correspondante

A l'expiration de son *« ultimatum »*, mardi 31 mai, la NADECO a appelé le pays à *« prendre en main son propre destin*, et incité toutes les personnalités qui ont rejoint le cabinet de Sani Abacha, en novembre dernier, à démissionner de leurs fonctions si elles ne veulent pas être considérées comme des *« ennemis du peuple »*. Cette rhétorique combative n'a guère impressionné jusqu'alors le gouvernement, qui vient d'adresser, par la voix du chef de la police, une sévère mise en garde à tous ceux qui seront tentés de le défier.

Les autorités seraient pourtant bien embarrassées de devoir procéder à des arrestations : parmi les quarante-neuf fondateurs de la NADECO (créée le 13 mai), on trouve des vétérans du Mouvement des droits civiques et surtout des notables très respectés – comme le patriarche yorouba Michael Ajasin, considéré comme l'héritier du grand dirigeant nationaliste Obafemi Awolowo –, des figures connues de la communauté ibo, tel le commandant qui fut vice-président d'un régime militaire, ou les principaux animateurs du Forum du Middle Belt, qui réunit les chrétiens du centre les plus hostiles à l'« hégémonie nordiste ».

Soulignant que l'armée est une *« institution essentiellement autoritaire »*, incapable de *« mettre au monde une vraie démocratie »*, la coalition a lancé une campagne pour boycotter la *« conférence constitutionnelle »* qui doit s'ouvrir à Abuja le 27 juin. Depuis des mois, l'opposition critiquait le principe même d'une conférence censée discuter de tous les problèmes qui touchent la nation, *mais dont les conclusions n'auraient* aucun caractère contraignant pour le gouvernement. La classe politique semblait pourtant se résoudre à y participer.

Une inconnue : l'armée

L'élection au suffrage universel des deux cent soixante-dix-neuf délégués représentant les régions (les autorités se réservant le droit d'en désigner une centaine d'autres) a pu se dérouler sans incident majeur, les 23 et 28 mai, malgré une faible participation, surtout dans le Sud. Mais la désaffection des principaux leaders yoroubas, qui se sont retirés de la course pour suivre les consignes de la NADECO, a privé la conférence d'assises solides au sud-ouest. Même si elle reste divisée entre factions et sensible aux « sirènes » du gouvernement, la puissante communauté yorouba ne pardonne pas aux militaires d'avoir frustré l'un des siens, le milliardaire Moshood Abiola, de sa victoire électorale.

Donné pour mort politiquement il y a encore quelques semaines, M. Abiola est redevenu l'homme providentiel. Déterminé, même agressif, à l'égard du général Abacha, dont il n'hésite pas à mettre en cause les compétences (selon lui, celui-ci n'aurait *« jamais dû dépasser le grade de lieutenant-colonel »*), il n'attend plus que le « feu vert » de la NADECO pour former son propre gouvernement *« sur les bases les plus larges »* et préparer une authentique conférence nationale. Un tel arrangement satisferait peut-être les milieux d'affaires, excédés par un programme économique dirigiste qui a conduit l'industrie au seuil de l'asphyxie, alors que le Nigéria commence à souffrir des restrictions décrétées par l'administration américaine.

Reste une inconnue majeure : l'attitude de l'armée si jamais M. Abiola et ses alliés se décidaient à franchir le Rubicon. Le général Abacha a pris ses précautions en remplaçant aux endroits stratégiques les unités de blindés, instruments classiques de « putsch » au Nigéria, par des bataillons d'artillerie. Comme souvent dans l'histoire mouvementée de ce pays, on craint une course de vitesse entre de jeunes officiers partisans de mesures radicales et une génération plus encline au compromis. Mais peut-être le spectacle des convulsions qui déchirent le Rwanda, mais aussi celui du miracle tranquille accompli en Afrique du Sud, saura-t-il inspirer aux « hommes en kaki » une sagesse salutaire.

MICHÈLE MARINGUES

SOMALIE-ANGOLA : prolongation des mandats de l'ONU. – Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé le mandat de l'Opération des Nations unies en Somalie, mardi 31 mai, pour une période de quatre mois seulement, et sous certaines conditions, à la demande de Washington. Alors que Boutros Boutros-Ghali avait demandé une prolongation de six mois, le Conseil n'en a accordé que quatre, et *« sous réserve d'un réexamen »* le 29 juillet *« au plus tard »*. Le Conseil de sécurité a aussi décidé, mardi, de prolonger d'un mois seulement le mandat de la Mission de vérification des Nations unies en Angola (UNAVEM II), alors que les combats ont repris en plusieurs points du pays. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Assassinat du recteur de l'université algéroise de Bab-Ezzouar

Salah Djebaili, recteur de l'université des sciences et des techniques de Bab-Ezzouar, dans la banlieue est d'Alger, a été assassiné par balles, mardi 31 mai en fin d'après-midi, au moment où il s'apprêtait à monter dans sa voiture, stationnée dans le parking mitoyen au campus. Les services de sécurité n'ont donné aucune indication supplémentaire sur les circonstances de ce meurtre.

M. Djebaili est le troisième responsable universitaire à être assassiné en un peu plus d'un an. Le premier, Djilali Liabès, ancien ministre de l'enseignement supérieur, dirigeait l'Institut national des études de stratégie globale au moment de son assassinat, le 16 mars 1993. Ahmed Asselah, directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, a été tué le 5 mars dernier. Au total, une vingtaine d'intellectuels ont été victimes des violences terroristes durant cette même période. Les récentes opérations de répression, menées par les unités d'élite de l'armée dans les villes ou les quartiers considérés comme des fiefs de l'islamisme armé, n'ont pas suffi, à l'évidence, à décourager les partisans du crime.

Selon le quotidien algérois *Liberté*, à Médéa (environ 80 kilomètres au sud d'Alger), un commissaire de police a été mortellement blessé dans la nuit de dimanche à lundi. Ce même journal indique qu'à Constantine, dans l'est du pays, un avocat, Me Rabah Khélifi, a été assassiné par balles lundi, tandis que son fils, qui se trouvait à son côté, était blessé. La mort de Me Khélifi porte à quatre le nombre des avocats assassinés en deux mois. Au moins deux d'entre eux étaient connus pour avoir défendu des prévenus islamistes.

L'actualité strictement politique demeure, quant à elle, proche du niveau zéro. Seul événement de cette semaine : l'élection, mardi 31 mai, du président du Conseil national de transition (CNT, faisant office de Parlement). Abdelkader Bensalah, ancien porte-parole de la Commission du dialogue national, a ainsi été promu par ses pairs lors d'un vote à main levée. Ce haut fonctionnaire, ancien député FLN (ex-parti unique), avait été directeur du quotidien gouvernemental *Ech-Chaab* et directeur de la division communication et documentation au ministère des affaires étrangères.

C. S.

COTE D'IVOIRE : cinq journalistes condamnés à un an de prison. – La cour d'appel d'Abidjan a confirmé, mardi 31 mai, la condamnation à un an de prison de cinq journalistes du quotidien d'opposition *la Voie*, pour *« offense au chef de l'Etat »*. Abou Drahamane Sangaré, directeur de la publication, et Souleymane Senn, César Etou, Freedom Neruda et Jacques Préjean étaient poursuivis pour avoir commenté un écho de *Jeune Afrique* selon lequel la Côte-d'Ivoire avait demandé à la France 100 millions de francs pour aider au financement des obsèques de Félix Houphouët-Boigny. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Dan Rostenkowski, influent représentant démocrate, a été inculpé de corruption

WASHINGTON

de notre correspondant

Mauvais coup pour l'ambitieuse réforme du système de santé mise en chantier par le président Bill Clinton : le parlementaire qui devait en être l'un des maîtres d'œuvre au Congrès, Dan Rostenkowski, a été inculpé, mardi 31 mai, d'une série d'infractions criminelles devant l'éloigner pour un temps de ce grand projet.

Ce développement politico-financier est d'autant plus mal venu pour l'administration que le projet de réforme suscite une bataille titanesque au Congrès et que M. Clinton entend boucler l'affaire par un vote avant les élections législatives de novembre. La réforme de la santé est le projet phare de l'administration. Le président comptait sur le savoir-faire du démocrate Dan Rostenkowski, à la tête de la commission des voies et des moyens à la Chambre des représentants, pour mener le projet à bien, au moins dans cette assemblée. Or s'il ne devrait pas quitter la Chambre, Dan Rostenkowski va très vraisemblablement devoir abandonner la présidence d'une commission qui a le mot de la fin pour toute réforme engageant les finances de l'Etat.

C'est un poids lourd du Congrès qui est touché. A soixante-six ans, Dan Rostenkowski – « Rosty » –, élu de l'Illinois depuis 1958, produit typique de la machine démocrate de Chicago, haut en couleur et fort en gueule, est l'incarnation d'une bonne partie des difficultés que connaît aujourd'hui le Congrès. D'un côté, il représente ce que les Américains supportent de plus en plus mal : un parlementaire qui aurait abusé de tous les privilèges de la fonction pour entretenir une « cour », distribuer des faveurs, empocher de l'argent public.

De l'autre, il représente ce que toute la classe politique – démocrates et républicains confondus – respecte : « Rosty » est un professionnel du travail législatif, un homme qui fait aboutir les projets. Sans lui, le républicain Ronald Reagan n'aurait pas obtenu sa grande réforme de la fiscalité. Sans lui, Bill Clinton va devoir batailler un peu plus encore pour réformer le système de santé.

Dan Rostenkowski a refusé l'*« arrangement judiciaire »* que lui proposaient les procureurs de l'Etat s'il plaidait *« coupable »* et qui lui aurait sans doute valu une courte peine de prison et une grosse amende. Il entend défendre sa cause et prouver son innocence sur dix-sept chefs d'inculpation, parmi lesquels figurent la fraude fiscale, le détournement de fonds publics, les fausses factures et la subornation de témoins. Il risque plusieurs années de prison. Il devrait être remplacé à la tête de la commission des voies et des moyens par un autre démocrate, Sam Gibbons, un élu de la Floride.

ALAIN FRACHON

EN BREF

ARGENTINE : le président Menem et ses ministres triplent leurs salaires. – Le président Carlos Menem et tous les membres du gouvernement argentin ont triplé leurs salaires à partir du 1er juin, aux termes d'un décret présidentiel publié mardi 31 mai au journal officiel. Le chef de l'Etat percevra désormais chaque mois 6 000 pesos au lieu de 2 200 (un peso équivaut à environ 6 F) et les ministres 5 400. Le salaire mensuel d'un ouvrier qualifié est de 1 000 pesos. – *(AFP.)*

BRÉSIL : adhésion au traité de non-prolifération nucléaire de Tlatelolco. – Le Brésil a adhéré, lundi 30 mai, au traité de non-prolifération des armes nucléaires en Amérique latine, dit traité de Tlatelolco. Le ministre brésilien des affaires étrangères, Celso Amorim, s'était déplacé à Mexico pour l'occasion. Le traité de Tlatelolco, qui date de 1967, fait de l'Amérique du Sud une zone sans armes nucléaires, les signataires s'interdisant définitivement de fabriquer des armes de ce type. *« Le traité s'applique à près de 450 millions de personnes, dont les gouvernements ont reconnu que les armes nucléaires constituaient un attentat contre le genre humain »*, a déclaré le ministre mexicain des affaires étrangères. Le Mexique est le dépositaire du traité. Seul Cuba a refusé jusqu'ici de signer ce document.

CHILI : le corps d'Erich Honecker a été incinéré à Santiago. – Le corps de l'ancien dirigeant communiste est-allemand Erich Honecker, mort dimanche 29 mai d'un cancer du foie, a été incinéré mardi à Santiago, a annoncé le directeur d'un cimetière de la capitale chilienne. La crémation avait été demandée par l'épouse d'Erich Honecker, Margot, et par la fille unique du couple, Sonja. Toutes deux vivaient réfugiées au Chili avec l'ancien chef de l'Etat et du parti communiste est-allemands. – *(AFP.)*

MEXIQUE : la commission d'enquête sur l'assassinat de Luis Donaldo Colosio s'est autodissoute. – Plus de deux mois après l'assassinat de Luis Donaldo Colosio, qui était le candidat du PRI – le parti au pouvoir – à l'élection présidentielle du 21 août, l'enquête officielle n'a pas avancé d'un pas, et la commission indépendante d'enquête s'est autodissoute, mardi 31 mai. Les cinq personnalités qui formaient cette commission officielle ont justifié leur décision en indiquant qu'elles n'avaient reçu *« ni appui légal ni accès à l'enquête officielle »*. – *(AFP.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

Une roquette a tué sept enfants à Kaboul

Sept enfants ont été tués par une roquette, mardi 31 mai, dans la capitale afghane. Les affrontements entre factions, qui avaient recommencé à grande échelle le 1er janvier mais étaient marqués par une accalmie depuis cinq semaines, ont repris le 30 mai, tuant ce jour-là quatre civils et faisant 175 blessés. Les sept enfants ont péri à Shahra-e-Kuohna, un quartier au sud de la ville, théâtre de combats entre les forces du président Rabbani et les milices du général ouzbek Rashid Dostom, alliées au premier ministre fondamentaliste Hekmatyar. Les combattants engagent parfois des enfants pour préparer leur nourriture, laver leurs habits ou aller chercher des munitions dans les dépôts. En échange, ils sont autorisés à ramasser le bois des bâtiments détruits. Les combats de Kaboul ont fait plus de 2 500 morts et 17 000 blessés depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Réintégration au sein du Commonwealth

Le secrétaire général du Commonwealth, Emeka Anyaoku, a annoncé mardi 31 mai que l'Afrique du Sud deviendrait le cinquante et unième membre de l'association le 1er juin, après une absence de trente-trois ans. L'Afrique du Sud est devenue lundi le cent neuvième membre du Mouvement des non-alignés, et a intégré la semaine dernière l'Organisation internationale du travail (OIT). – *(AFP.)*

CHINE

Amnesty International demande l'arrêt des tortures

Amnesty International demande à la Chine de libérer les prisonniers politiques et de cesser les tortures dans ses prisons. Dans un rapport publié, mercredi 1er juin, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'écrasement du mouvement pour la démocratie à Pékin le 4 juin 1989, Amnesty affirme que des milliers de personnes arrêtées à l'époque croupissent toujours en prison. *« En dépit des changements économiques rapides en Chine, qui ont accru les libertés et assoupli les contrôles sociaux, il n'y a pas eu de changement fondamental dans la politique du gouvernement en matière de droits de l'homme »*, souligne l'organisation, selon laquelle *« les arrestations arbitraires, les procès iniques et les tortures sont toujours répandus et la peine de mort largement utilisée pour une grande variété de crimes et de délits »*. Selon le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Amnesty *« est très partiale à l'égard de la Chine. Elle a déjà publié dans le passé de nombreux rapports sans fondement et irresponsables »*. – *(Reuter.)*

CORÉE DU NORD

La politique nucléaire de Pyongyang inquiète le Japon

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se rendra vendredi 3 juin aux Nations unies en cas de blocage persistant du différend qui l'oppose à la Corée du Nord à propos de l'inspection de ses installations nucléaires, a-t-on appris, mardi 31 mai. Le Conseil de sécurité envisage en effet de prendre des sanctions contre Pyongyang. Dans ce cas, le Japon pourrait suspendre les transferts bancaires et les exportations vers la Corée du Nord. Le premier ministre nippon, M. Hata, a fait connaître sa crainte qu'un retrait *« très rapide »* et sans contrôle international du combustible du réacteur de Yongbyon *« puisse conduire à une catastrophe »*. Le porte-parole du gouvernement japonais a par ailleurs indiqué que Pyongyang avait testé récemment un missile terre-mer du type Silkworm (engin d'origine chinoise) au-dessus de la mer du Japon. Enfin, mardi, Pyongyang s'est retiré de la commission d'armistice de Panmunjom, établie dans ce village situé sur la zone démilitarisée entre les deux Corées. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL

Yasser Arafat « persona non grata » à Jérusalem

Sept Palestiniens ont été blessés, mercredi 1er juin, par des soldats israéliens lors de manifestations en Cisjordanie, à Ramallah. Quatre autres l'avaient été, la veille, à Ar Ram, près de Jérusalem, après la mort de deux jeunes activistes du mouvement de la résistance islamique Hamas, tués par les services de sécurité israéliens. Dans une déclaration faite, mardi, devant la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, le premier ministre israélien a interdit au chef des services de sécurité intérieure palestiniens à Jéricho, Jibril Rajoub, de quitter l'enclave autonome. Itzhak Rabin lui a reproché d'avoir incité les siens, lors d'un déplacement dans le désert du Néguev, *« à lutter jusqu'à l'établissement d'un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale »*. Il a, en outre, indiqué qu'*« à l'heure actuelle »* il ne voyait *« aucune raison pour que Yasser Arafat vienne à Jérusalem »*. *« Mais, après deux ans, je ne sais pas quelle sera ma position »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

YÉMEN

Un projet d'appel au cessez-le-feu est examiné à l'ONU

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies sont tombés d'accord, dans la nuit du mardi 31 mai au mercredi 1er juin, sur un projet d'appel à un cessez-le-feu immédiat et à la reprise du dialogue entre nordistes et sudistes. Ce projet, défendu par Oman et fortement inspiré par l'Arabie saoudite, préconise aussi l'envoi, dès que possible, d'une mission d'enquête de l'ONU. De son côté, le Parlement yéménite, dominé par les nordistes, a appelé mardi la Ligue arabe à soutenir *« la légalité et l'unité »* du pays. Pour sa part, le président Saleh a eu mardi un entretien téléphonique avec M. Mitterrand, qui, selon l'agence officielle SABA, aurait apporté le soutien de Paris à l'unité et à la démocratie. Mercredi, les forces nordistes ont tiré trois missiles contre Aden. L'un d'eux est tombé à l'intérieur de la zone aéroportuaire sans faire de victimes. Les troupes loyalistes ont aussi ouvert un nouveau front au nord-ouest de la capitale du Sud-Yémen. – *(AFP.)*

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La majorité a organisé, mardi 31 mai, dans la banlieue de Lyon, l'une de ses grandes réunions publiques de la campagne pour les élections européennes du 12 juin. Au cours de cette manifestation d'union, les orateurs de l'UDF ont affirmé hautement leurs convictions – fédérales pour Charles Millon – et leur foi dans la nécessité de *« sauver l'Europe »*, selon la formule de Dominique Baudis, chef de file de la liste RPR-UDF.

■ CONVICTIONS. – Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », mardi 31 mai, Philippe de Villiers a affirmé qu'il préfère *« la discipline de* [ses] *convictions à celle d'un parti quelconque »*. Le député de Vendée a justifié sa référence à la majorité, dans l'intitulé de sa liste, par le fait qu'existent *« deux sensibilités »* à propos de la construction européenne.

■ M. TAPIE CONTRE M. LE PEN. – Anticipant sur son débat télévisé avec Jean-Marie Le Pen, prévu pour mercredi au journal du soir de France 2, et à la faveur d'une accalmie dans ses démêlés juridiques et financiers, Bernard Tapie a désigné le Front national, lors d'une réunion publique dans le Nord, mardi, comme son adversaire principal. *« Il n'a pas le pouvoir, mais il a les idées,* a-t-il dit, *et elles sont reprises par beaucoup. »*

Face à la concurrence de la liste conduite par M. de Villiers

La famille UDF serre les rangs autour de M. Baudis

LYON

de notre envoyé spécial

Il y avait comme un absent à la tribune, mardi soir 31 mai, sous le grand chapiteau dressé à quelques baies de l'hippodrome de Bron-Parilly, dans la banlieue de Lyon, où la majorité tenait une de ses grandes réunions publiques de la campagne des élections européennes. Michel Noir, maire de la cité des canuts et seul député non inscrit du pays, n'avait pas été convié aux festivités, qui ont surtout donné l'occasion aux ténors de l'UDF de faire une démonstration d'union et d'affirmer la présence du message fièrement européiste de la confédération libérale.

En dehors du tandem de tête, Dominique Baudis (UDF-CDS) et Hélène Carrère d'Encausse (RPR), l'Union pour la démocratie francaise a pu compter sur la présence de Valéry Giscard d'Estaing, son ancien premier ministre, Raymond Barre, et le président de la région-Alpes, Charles Millon. Il y avait là aussi le président du Parti radical, Yves Galland, troisième de liste, le porte-parole de la confédération, Jean-Pierre Raffarin (cinquième), une vice-présidente du parlement européen, Nicole Fontaine (septième), Jean-Louis Bourlanges (onzième), Françoise Grossetête (treizième) et même Robert Hersant (quinzième), président et directeur politique du *Figaro*, dont un de ses colistiers affirme qu'il s'engagerait *« un peu plus pour la liste à laquelle il est censé collaborer si on lui avait laissé sa trente-cinquième place initiale »*.

De très loin, M. Millon a été le plus enflammé, sinon le plus volontaire, de cette interminable réunion riche de sept interventions. Comme s'il avait voulu rappeler certains des présents à leurs convictions européennes, le député de l'Ain a été le seul à prononcer un mot tabou, en soulignant que *« le noyau dur »* constitué par *« le couple franco-allemand »* doit être animé par *« l'esprit fédéral »*. Aucun des autres orateurs ne s'y est risqué, en ces temps d'abjuration du fédéralisme. Appelant à la rescousses les mânes de Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Konrad Adenauer, Charles de Gaulle et refusant les *« lâchetés qui amènent à accuser la Commission européenne »*, M. Millon a lancé : *« Nous n'avons pas le droit de laisser tomber l'Europe en quenouille ! »*

L'« homme d'affaires » et le « petit bricoleur »

« Sauver l'Europe » s'est exclamé M. Baudis pour résumer son projet, avant de dénoncer *« la mascarade »* que, selon lui, jouent certains de ses adversaires. Il en est ainsi, selon lui, de Michel Rocard qui est *« à l'entraînement pour l'élection présidentielle »* ; il en est ainsi des *« listes qui ressemblent à des pétitions »* ; il en est ainsi de Bernard Tapie, non nommé, dont *« les propositions européennes remplissent moins les colonnes des journaux que la chronique judiciaire et celle des faits divers »*. Surtout, il en est ainsi de Philippe de Villiers qui, selon M. Baudis, ne dit pas aux électeurs qu'il n'ira pas siéger à Strasbourg s'il est élu. *« C'est une forme de mépris que de refuser de leur avouer cette vérité »*, a affirmé le maire de Toulouse.

Celle-ci étant dite, M. Baudis a fustigé celui qu'il considère comme le premier représentant villiériste, Jimmy Goldsmith, *« un grand homme d'affaires international »*, auprès duquel M. Tapie est *« un petit bricoleur »*. Tout cela conduit M. Baudis à affirmer que liste de M. de Villiers est *« financée par l'argent des délocalisations et du mondialisme »*. M. Barre, qui ne voyait *« pas grand chose à ajouter »*, a mis en garde, cependant, contre *« le retour des vieux démons »* que sont l'inflation, la dévaluation et le franc faible au moment où la France est observée à l'étranger. Porte-drapeau de la majorité, M. Baudis a reçu un ferme soutien de M. Giscard d'Estaing. *« Votre liste est la seule liste de notre majorité RPR-UDF. Nous nous sommes donnés suffisament de mal pour aboutir à une liste unique de la majorité pour ne pas laisser croire qu'il y en ait une deuxième »*, a dit l'ancien président de la République, qui s'est risqué, à une heure avancée de la soirée, à quelques inhabituelles libertés de langage. Parlant du débat télévisé de M. Baudis avec M. Rocard, à « 7 sur 7 », M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Vous aviez la pêche et vous avez balancé à votre adversaire une chataîgne qu'il a reçu en pleine poire ! »*

Décidément en verve, l'ancien président a tourné à son auditoire quelques rimes sur le modèle de La Fontaine Intitulés *le Parleur et les Dindons*, ces vers disaient : *« Au parleur, il est bon ne de se fier point. / Un dindon commit cette faute./ Au parleur, il confia son bulletin de vote./ Combien de nous sont dindons sur ce point ? »*

OLIVIER BIFFAUD

Le député de Vendée souligne qu'« il y a deux sensibilités » dans la majorité

Tout en affirmant qu'il souhaite une *« unité de candidature à droite pour l'élection présidentielle »*, Philippe de Villiers, tête de la liste L'Autre Europe, député (UDF-PR) de Vendée, a déclaré, mardi 31 mai, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » : *« Je préférerai toujours la discipline de mes convictions à la discipline d'un parti quelconque. »* M. de Villiers a souligné qu'*« il y a deux sensibilités dans la majorité, comme à gauche »* à propos de la construction européenne. *« Les idées que nous défendons,* a-t-il dit, *c'est le contraire de ce que propose le programme écrit de M. Baudis, qui est quasiment le même que celui de M. Rocard. »* En conséquence, M. de Villiers souhaite que *« chaque électeur de la majorité puisse exprimer en conscience sa position et sans apparaître, pour cela, comme un diviseur »*.

M. de Villiers estime que, *« depuis vingt ans, l'Europe est devenue peu à peu une passoire »*. Il veut faire de la Commission de Bruxelles *« un simple secrétariat administratif du conseil des ministres, pour rendre au politique sa primauté »*, et construire, vis-à-vis de l'extérieur, *« un marché commun protégé »* ; à l'intérieur, *« un marché commun libre, fondé sur la concurrence interne »*. En même temps, le député de Vendée déplore le fait que *« depuis le 1er janvier 1993 on a démantelé les postes fixes de douane sur les marchandises »*, ce qui a, dit-il, pour conséquence que *« le cannabis arrive en France dans des semi-remorques depuis Amsterdam, parce qu'aux Pays-Bas c'est un produit national agricole »*. Il réclame donc le rétablissement des contrôles aux frontières.

Avant son débat avec M. Le Pen sur France 2

M. Tapie affirme que la France est « infiltrée » par les idées du Front national

WASQUEHAL (NORD)

de notre envoyée spéciale

Du feuilleton des affaires, il n'a pas été question dans le Nord, où Bernard Tapie poursuivait, mardi 31 mai, sa campagne européenne. Le député des Bouches-du-Rhône, tête de la liste Energie radicale, avait d'ailleurs bénéficié d'un peu de répit au cours de cette journée, avec l'annonce, d'abord, par un communiqué de la chancellerie, du renvoi au lendemain des élections européennes, *« en accord avec le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin »*, de l'examen des deux nouvelles demandes de levée d'immunité parlementaire déposées contre lui dans l'affaire du *Phocéa* ; ensuite, du délai supplémentaire accordé par l'administration fiscale pour le remboursement des dettes de l'Olympique de Marseille.

Cette interruption momentanée de son programme juridico-financier a été mise à profit par M. Tapie pour tester, au cours de deux réunions électorales, à Dunkerque et à Wasquehal – modeste cité de la banlieue lilloise –, quelques-uns des arguments qu'il devrait opposer, mercredi soir, à Jean-Marie Le Pen, au cours de leur face-à-face télévisé sur France 2.

Evoquant la progression dans les sondages de la liste Energie radicale qu'il conduit, le député des Bouches-du-Rhône s'est d'abord mis en verve, devant plus de cinq cents personnes réunies dans la salle des fêtes de Wasquehal, en distribuant allègrement ses coups aux autres candidats. *« On a d'abord commencé par doubler Arlette* [Laguiller], a-t-il dit. *C'était pas trop difficile, elle est un peu crevée, parce que, elle, les élections, elle les a faites toutes. C'est pas comme Bernard-Henri Lévy, elle a de la suite dans les idées, et ça fait vingt ans que ça dure. Après, on a doublé Lalonde. Là, je ne suis pas mécontent, mais je ne suis pas assez impoli pour dire ce que je pense de lui. Puis, vient Le Pen Canada Dry, celui qui est comme lui, en plus endimanché, c'est de Villiers. Après, on a encore doublé Chevènement. Alors lui, je ne sais plus où il est. C'était un vrai copain, et le voilà en train de se fourvoyer dans le nationalisme. Maintenant, ou il se reprend, ou il finit mal, mais si on lui laisse faire encore trois semaines de campagne, on ne pourra plus le récupérer. »*

M. Rocard « va avoir chaud aux fesses »

Pour le plus grand plaisir de son auditoire, le député des Bouches-du-Rhône s'en est pris ensuite à Michel Rocard, tête de la liste socialiste, et à Dominique Baudis, qui conduit celle de la majorité RPR-UDF. Le premier, a-t-il observé, *« a fait un homme, une femme, un homme, une femme »* et le second, *« une carpe, un lapin, une carpe, un lapin »*. *« Rocard, s'il continue comme ça, il va avoir chaud aux fesses. Mais on n'a pas encore l'espoir de le rattraper... cette année,* a t-il ajouté. *Quant à Dominique Baudis, il va finir sa campagne européenne sans savoir quelle Europe il veut. »*

Après ce préambule, M. Tapie a concentré ses critiques sur le président du Front national, dont la *« doctrine »*, a-t-il affirmé, a *« totalement infiltré »* la France. *« Le Pen est devenu beaucoup plus puissant que la dernière fois,* a-t-il continué. *Il n'a pas le pouvoir, mais il a les idées et elles sont reprises par beaucoup. Nombreux sont les Français qui ont cru qu'on était les derniers des derniers et que si la France ne tournait pas rond, c'était à cause des étrangers. »* Evoquant le face-à-face télévisé qui devait l'opposer au dirigeant de l'extrême droite, M. Tapie a indiqué : *« Je veux dire que la France de Le Pen est laide, rétrécie, que c'est une France qui a la trouille. Moi, je veux une France gaie. On va régler ça tous les deux, sûrement à la déloyale. »*

PASCALE ROBERT-DIARD

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2, après la météo du journal de 13 heures, et sur France-Inter, après le journal de 20 heures. – *Mercredi 1er juin :* PCF, Union UDF-RPR, L'Europe solidaire (PS) (3 minutes chacun), Europe pour tous, FN (48 secondes chacun). *Jeudi 2 juin :* PCF, Union UDF-RPR, L'Europe solidaire (PS) (3 minutes chacun), L'Autre Politique, Chasse, pêche, nature, traditions (48 secondes chacun).

Sur France 2, après le journal de 20 heures, et sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Mercredi 1er juin :* PCF, L'Europe solidaire (PS), Union UDF-RPR (1 minute chacun), Liste de la majorité pour l'autre Europe, Lutte ouvrière (48 secondes chacun). *Jeudi 2 juin :* L'Europe solidaire (PS), Union UDF-RPR, PCF (1 minute chacun), Liste du rassemblement de l'outre-mer et des minorités, Parti de la loi naturelle (48 secondes chacun).

Sur France 3, à 18 h 15. – *Mercredi 1er juin :* PCF, L'Europe solidaire (PS), Union UDF-RPR (1 minute chacun), Europe pour tous, FN (48 secondes chacun). *Jeudi 2 juin :* L'Europe solidaire (PS), Union UDF-RPR, PCF (1 minute chacun), L'Autre Politique, Chasse, pêche, nature, traditions (48 secondes chacun).

Sur France 3, avant « Soir 3 ». – *Mercredi 1er juin :* PCF, Union UDF-RPR, L'Europe solidaire (PS) (3 minutes chacun), Liste de la majorité pour l'autre Europe, Lutte ouvrière (48 secondes chacun). *Jeudi 2 juin :* PCF, Union UDF-RPR, L'Europe solidaire (PS) (3 minutes chacun), Liste du rassemblement de l'outre-mer et des minorités, Parti de la loi naturelle (48 secondes chacun).

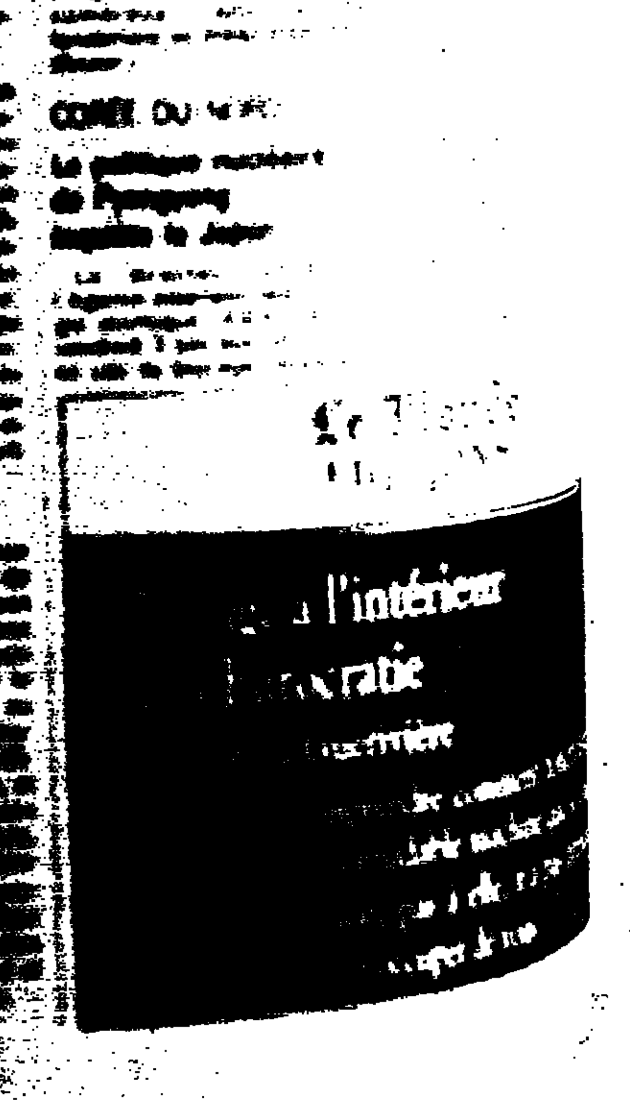
Erreur de bobines dans la campagne télévisée de la liste UDF-RPR. – La campagne en vue des élections européennes à la télévision s'est ouverte, lundi 30 mai, sur *« erreur technique »*, selon les termes employés par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Deux « spots » télévisés de la liste UDF-RPR, où intervenaient, dans l'une, le ministre de la culture, M. Toubon, et, dans l'autre, M. Baudis et Mme Carrère d'Encausse, ont été diffusés le même jour sur France 2 et sur France 3. Or, les règles édictées par le CSA stipulent que ce sont les mêmes spots de trois minutes qui doivent être diffusés à la mi-journée sur France 2 et le soir sur France 3. Pour rétablir l'équilibre imposé par le CSA, l'émission dans laquelle intervient M. Toubon devait être diffusée mercredi 1er juin, vers 22 h 30, sur France 3, tandis que celle consacrée à M. Baudis et à Mme Carrère d'Encausse devait être proposée après le journal de 13 heures sur France 2.

EN BREF

COLOMBOPHILIE : le projet de loi est adopté. – Les députés ont adopté, mardi 31 mai, à l'unanimité, le projet de loi sur la colombophilie visant à alléger les obligations des colombophiles et des administrations. Déjà adopté, le 24 avril, par le Sénat, ce texte abroge la loi de 1957, libéralise le mouvement des pigeons voyageurs et fait disparaître la notion de colombophilie civile et militaire.

HARKIS : unanimité au Sénat. – A l'unanimité des groupes politiques (318 voix contre 0), les sénateurs ont approuvé, mardi 31 mai, le projet de loi présenté par Roger Romani, ministre chargé des rapatriés, visant à exprimer la reconnaissance de la France aux supplétifs de l'armée française réfugiés en France après l'indépendance de l'Algérie en 1962 (les harkis) et à améliorer leur situation matérielle. Le Sénat ayant approuvé, sans modification, le texte voté à l'Assemblée nationale le 18 mai (*le Monde* des 18 et 19 mai), ce projet de loi est donc adopté.

UNION EUROPÉENNE : les sénateurs ont adopté une proposition de loi rebaptisant les délégations parlementaires. – Le Sénat a adopté définitivement, mardi 31 mai, une proposition de loi – déjà adoptée par les députés le 28 avril – rebaptisant les délégations des deux Assemblées parlementaires pour les Communautés européennes en « délégations pour l'Union européenne », selon la nouvelle qualification retenue par le traité de Maastricht. Les groupes de la majorité sénatoriale et les socialistes ont voté « pour » tandis que le groupe communiste a voté contre.





Contre le « centralisme jacobin »

Les candidats de la liste Régions et peuples solidaires

La liste Régions et peuples solidaires est conduite par l'autonomiste corse Max Simeoni, député européen sortant, élu en 1989 sur le contingent des Verts. Se définissant comme *« régionaliste »* et *« fédéraliste »*, cette liste entend lutter contre le *« centralisme jacobin »*. Les étiquettes correspondent aux douze mouvements régionalistes (Alsace, Pays basque, Bretagne, Catalogne, Corse, Flandres, Lorraine, Occitanie et Savoie) auxquels sont affiliés les candidats; certains de ceux-ci, toutefois, peuvent figurer sur les contingents réservés aux différents mouvements sans en être officiellement membres. L'écrivain Gilles Perrault, les chanteurs Jacques Higelin et Renaud sont présents aux dernières places de la liste.

1. Max Simeoni, d. e. s. (UPC); Gustave Alirol, m. Saint-Hostien, (PO); Henri Gourmelen (UDB); André Ohresser (UPA); Jordi Vera (ERC); Akil Mahmoud; Michel Duret (MRS); Pierre Charriton (EA); Jean-Marc Toranian; 10. François Alfonsi, c. terr. Corse (UPC); Jakes Abeberry, adj. m. Biarritz (EB); Jean Gueguenint, adj. m. Brest (FB); Pierre Zouloumian; Josiane Marty-Daumis, adj. m. Puylaurens (PO); Alain Fenet; Etienne Foos (SDL); Jacques Fermaut (PFF); Thérèse Bouvier (MRS); Bernard Wittmann (UPA); 20. David Bertrana (ERC); Parfait Jans (MRS); Gérard Romiti (UPC); Hervé Guerrera (PO); Françoise Le Scour (UDB); Marcel Schmitt (UPA); Filtz Desde; Maria Hébrard-Epalza (EA); Pierre Boissière, m. Lacaussade (PO); Françoise Micheli (UPC); 30. Joël Guégan (UDB); Jean Gauby (ERC); Bernard Vaton (PO); Claude Dufour (MRS); Evelyne Millour (UDB); François Grimaldi (UPC); Claude Molinier (PO); Martin Hell (UPA); Pierre Verdaguer (ERC); Patrick Pellen (UDB); 40. Yves Lavalade (PO); Marie-Andrée Arbelbide (EB); Jean Mannarini (UPC); Eric Magloire (PFF); Jean Vilote (PO); Annaig Le Gars; Marcel Chamberod (MRS); Antoine Wessbecher, m. Witzenbach (UPA); François Pontalier (PO); Antoine Casalta (UPC); 50. Yannick Hemeury (UDB); Louis Liboutry (ERC); Gérard Leynaud (PO); Dominique Peillen (EA); Alain Favre (MRS); Lena Louarn; Jean-François Stéfani, c. terr. Corse (UPC); Jean Souchon (PO); René Trunk (UPA); Yves Rauzier (PO); 60. Michel Mayol (ERC); Jean-Flore Chiarasini, m. Tavera (UPC); Edouard Pascal Mousselard (MRS); Mireille Bras (PO); Yves Rémond, m. Saint-Hernin (UDB); Ptatxi Noblia (EB); Pierre Loubère (EP); Jean Franceschetti (UPC); Nicole Desury (UDB); François Waag (UPA); 70. Jean-Pierre Giraud (PO); Marceline Pagola (EA); Pierre-Yves Le Floc'h (UDB); Michel Angeli (UPC); Georges Escartin (PO); Catherine Jotz (UPA); Jean-Paul Martin (PO); Jean-Yves Drillet (UDB); Robert Arrambide (EB); Marie-Thérèse Hermann (MRS); 80. Jean-François Blanco; Benoît Muracciole; Christian Laborde; Père Jean Cardonnel; Gilles Perrault; Jacques Higelin; Renaud Séchan (dit Renaud); Guy Cambot.

Abréviations : m. : maire; adj. m. : adjoint au maire; c. terr. : conseiller territorial; d. e. s. : député européen sortant.

UPC : Union du peuple corse; UPA : Union du peuple alsacien; UDB : Union démocratique bretonne; FB : Frankiz Breizh; PFF : Parti fédéraliste flamand; PO : Partit occitan; EP : Entau Païs; ERC : Esquerra republicana de Catalunya; EA : Eusko Alkartasuna [Pays basque]; *EB : Euskal Batasuna* [Pays basque]; *MRS : Mouvement région Savoie; SDL : Social-démocratie de Lorraine.*

Le prince Charles Napoléon s'engage aux côtés des régionalistes

Dans son combat contre le *« jacobinisme »*, la liste régionaliste conduite par Max Simeoni vient de recevoir un soutien inattendu en la personne... du prince Charles Napoléon, héritier de la lignée fondée par le frère de l'Empereur, Jérôme Bonaparte, qui fut roi de Westphalie. Economiste trentenaire à l'allure de cadre supérieur, l'homme est plutôt discret et s'il *« assume »* son impériale ascendance, il *« ne la revendique pas »*. Observateur passionné des *« sociétés complexes »* – il a travaillé sur le « développement social des quartiers » et effectué des missions dans le tiers-monde – il n'en est que plus sensible à la thématique de l'*« enracinement »* qu'il veut coupler avec la quête de la modernité. Certes, il ne réside pas sur l'île de Beauté et n'en parle pas la langue mais ses racines corses, dit-il, *« résonnent »* en lui.

Son engagement aux côtés de M. Simeoni *n'implique* pas, insiste-t-il, une adhésion inconditionnelle aux thèses du dirigeant de l'Union du peuple corse (UPC), encore moins à *« ses alliances »* insulaires. Certains membres de son entourage n'en ont pas été moins troublés par son entrée en lice aux côtés de ces Corses, Bretons, Alsaciens et Basques qui n'ont jamais spécialement chéri l'héritage impérial français.

Lui refuse pourtant de voir une contradiction entre ses nouvelles amitiés et la tradition familiale. S'il s'est résolu à franchir le pas, c'est parce que l'Etat jacobin, selon lui, *« a commis l'erreur de ne pas se renouveller »*. Il l'a expliqué, la semaine dernière, à la mission bretonne de Paris, aux côtés du chanteur rock Jacques Higelin, autre rallié à M. Simeoni.

F. B.

La déclaration du gouvernement

Les députés sont hostiles au dépistage obligatoire du sida

Les députés ont entendu, mardi 31 mai, une déclaration du gouvernement sur le sida, présentée par Simone Veil, ministre d'État, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Le débat qui a fait suite à cette déclaration a montré que les fondements d'une politique de lutte contre le sida font l'objet d'un consensus, dont sont exclus le dépistage obligatoire et l'assouplissement du secret médical.

Mme Veil pouvait bien l'avouer après coup : ce n'est pas sans appréhension qu'elle avait accepté un débat sur le sida à l'Assemblée nationale. Craignant la persistance de certains *« tabous »*, elle n'a pu que se féliciter, mardi, en répondant aux orateurs, de *« l'immense chemin qui a été parcouru »* dans les esprits au regard des principes sur lesquels elle souhaite fonder la politique de lutte contre le sida. M. Douste-Blazy y a vu un *« signe de maturité politique »*. De fait, les interventions ont montré qu'un large consensus prévaut aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, autour des notions, énoncées par M. Douste-Blazy, de *« non-coercition, non-exclusion, responsabilisation »*.

« Il aura donc fallu dix ans pour que l'Assemblée parle autrement du sida que de façon circonstancielle, en abordant tous les aspects de la maladie », a observé Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique). Ce débat avait été demandé par les députés eux-mêmes à l'automne dernier, lorsque la question du dépistage obligatoire du sida avait fait irruption, par la voie d'un amendement sénatorial, dans un projet de loi relatif à la santé. Rejoignant Mme Veil, la quasi-totalité des orateurs se sont retrouvés pour rejeter catégoriquement l'instauration d'un dépistage obligatoire du sida, que M. Douste-Blazy juge *« inefficace et dangereux »* : inefficace, sauf à *« renouveler les examens de dépistage tous les trois mois »*, car *« aucune séronégativité n'est définitive »*; dangereux, parce qu'il pourrait faire croire à une *« fausse sécurité »*, observait Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône), porte-parole du groupe UDF.

M. Mattei a ajouté qu'une politique de dépistage obligatoire ne se justifie que *« si elle s'accompagne de solutions réelles et pratiques sur le plan du traitement ou de la prévention »*. Dans cette optique, le député des Bouches-du-Rhône estime qu'un dépistage obligatoire se justifierait dans le cas des femmes enceintes, dans la mesure où, en cas de séropositivité de la mère, des *« travaux récents démontrent qu'un traitement précoce diminue de moitié le risque de contamination fœtale »*. M. Douste-Blazy s'est déclaré peu convaincu que, pour cette population, le passage à l'obligation soit justifié, étant entendu que seul 1 % des femmes enceintes refusent le dépistage. Au milieu de ce consensus, l'isolement de Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne), partisan de *« dépistages ciblés et obligatoires dans certains cas »* et, d'abord, dans les prisons, était criant.

L'éventualité d'un assouplissement du secret médical pour autoriser le médecin à avertir de la séropositivité d'un patient les personnes de son entourage qu'il expose à une contamination, fermement écartée par Mme Veil et M. Douste-Blazy, n'a pas suscité une hostilité moins vive. *« Qui faut-il prévenir? La femme et non les maîtresses? Le mari ou l'amant? »*, a interrogé Bernard Debré (Indre-et-Loire, principal orateur du groupe RPR), tandis que Michel Péricard (RPR), président de la commission des affaires sociales, dénonçait la logique d'*« Etat policier »* recélée par une telle option, qui aboutirait en outre, selon lui, a détourner certains patients du dépistage.

Les députés ont également convenu que le développement des programmes des places de méthadone et d'échange de seringues sont indispensables pour tenter d'enrayer la diffusion du virus chez les toxicomanes. En revanche, ils se sont divisés sur la nécessité de modifier la législation sur la vente et l'usage des stupéfiants, considérée par Patrick Braouezec (PC, Seine-Saint-Denis) comme un préalable à toute politique de prévention efficace chez les toxicomanes, mais que rejette M. Debré. Mme Veil a répondu, sur ce point, que Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, réfléchit a une éventuelle évolution de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, comme à la question des injonctions thérapeutiques.

CÉCILE CHAMBRAUD

Lire page 29 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

LOI ÉVIN : le groupe RPR attend du gouvernement qu'*« il prenne ses responsabilités »*. – Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 31 mai, que les députés RPR *« attendaient du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités »* sur une adaptation de la loi Evin sur le tabagisme et l'alcoolisme. M. Pons a estimé qu'il fallait *« sortir de l'ambiguïté »*. Il a fait état de la possibilité pour le gouvernement d'accepter un amendement dans le projet de loi sur les diverses dispositions d'ordre économique et financier qui doit venir en discussion à l'Assemblée dans le courant du mois de juin.





sur la lutte contre le sida

Un débat pour l'honneur



LE temps a fait son œuvre. Quatorze ans après le début de l'épidémie de sida, les députés français, toutes tendances confondues, ont pris conscience de la réalité de cette règle élémentaire de santé publique : la volonté individuelle d'accepter un traitement ou des mesures de prévention est la clef de la réussite du contrôle d'une épidémie. La décréter, l'imposer aurait des effets pervers, contre-productifs.

Il est finalement réconfortant d'entendre ceux-là mêmes qui, il y a moins d'un an, réclamaient avec insistance la mise en œuvre d'un dépistage obligatoire, défendre aujourd'hui l'idée que la pratique – volontaire – d'un test doit s'inscrire dans le cadre plus large d'une véritable politique de prévention et être l'occasion d'un véritable dialogue avec tous ceux qui continuent d'avoir des conduites à risque. Pourquoi ne pas le dire ? La représentation nationale a fait preuve, au cours de ce débat sur le sida, d'un sens de la responsabilité qui l'honore.

En adoptant une telle position consensuelle, l'Assemblée nationale a, d'une certaine manière, déplacé le problème de la lutte contre le sida en France. Ce qui était hier un dossier gouvernemental prioritaire appelle aujourd'hui – ce cadre général ayant été fixé – une prise en charge « décentralisée » intensive. La balle est aujourd'hui dans le camp des structures départementales et régionales, des maires, des élus locaux. A eux de transformer l'essai, sur le terrain, en faisant en sorte que – concrètement cette fois – la France devienne un pays phare en matière de lutte contre cette épidémie.

D'un strict point de vue de santé publique, l'opinion publique est sans doute parvenue à un stade suffisant de maturité pour s'interroger sur ce qui constituait, il y a peu de temps encore, un véritable tabou : plutôt que de marteler sans nuances, à longueur de campagnes d'information et d'émissions de télévision, que chacun doit se sentir menacé par le sida et, en conséquence, doit utiliser des préservatifs, ne serait-il pas également opportun de concevoir des actions de prévention ciblées à destination des personnes infectées par le virus du sida et de leur entourage ?

FRANCK NOUCHI

L'heure c'est l'heure

Philippe Séguin se plaît à être très chatouilleux sur le respect dû à l'Assemblée qu'il préside. Il ne déteste pas, à l'occasion, le signifier vertement aux ministres trop peu attentifs à cette sensibilité ombrageuse. François Léotard a pu le vérifier à ses dépens mardi 31 mai. Venu à l'Assemblée pour assister, à 16 heures, au vote par scrutin public de son projet de loi de programmation militaire, débattu la semaine dernière, le ministre de la défense a dû repartir bredouille et se résigner à voir l'adoption de son texte reportée au lendemain, mercredi, à 19 heures.

Mécontent de l'absence, dix minutes après l'ouverture de la séance, de M. Léotard, retenu à la réunion du groupe UDF, M. Séguin décide de la suspendre. *« En l'absence de ministre, l'ordre du jour ne peut être abordé »*, tonne le président devant les députés ébahis. Pascal Clément, ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, qui vient de lui demander un délai de grâce pour son collègue, est pourtant sur les lieux. Mais *« pas au banc des ministres »*, fait valoir M. Séguin. Charles Millon, président du groupe UDF, s'est ému, à la reprise de la séance, de l'*« incident grave »* provoqué par M. Séguin.

C. Ch.

Un entretien avec le ministre des DOM-TOM

Dominique Perben : « La justice ne doit pas être un facteur de déstabilisation de la société outre-mer »

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 1er juin, le projet de loi sur le développement économique et social dans les départements et les collectivités territoriales de l'outre-mer, présenté par Dominique Perben, ministre des DOM-TOM. Dans l'entretien qu'il nous accordé, M. Perben souligne la « nécessité absolue » d'encourager l'économie de production « si l'on veut éviter une explosion sociale » dans les DOM. Il met en garde, par ailleurs, les magistrats au sujet des affaires de corruption qui se sont multipliées outre-mer, en déclarant que la justice doit être « un facteur de stabilisation et non de déstabilisation » de la société.

« Votre projet de loi affiche l'ambition d'enrayer la progression du chômage dans les DOM. Pensez-vous avoir réellement les moyens de cette ambition ?

– Il faut que nous ayons tous ensemble le courage de modifier un certain nombre de règles du jeu pour que les activités se multiplient dans les départements d'outre-mer. Je suis convaincu que c'est jouable. Il faut sortir un petit peu des habitudes mentales et mobiliser les crédits qui vont aujourd'hui vers l'outre-mer pour qu'ils servent à la création d'activités plutôt qu'à l'assistance et à la subsistance.

» La réforme du RMI est le premier volet du texte. On ne peut pas laisser filer les choses, dans la mesure où il apparaît de plus en plus que le RMI, outre-mer, c'est le mode de subsistance d'une partie significative de la population et, pour beaucoup, sans espoir de retour dans un système économique classique. Ce n'est pas une mesure temporaire pour une exclusion temporaire ; c'est un état durable. Nous préconisons donc une autre politique d'insertion, avec pour objectif de mettre en activité environ un tiers des quatre-vingt-douze mille personnes concernées en deux ou trois ans.

» Le deuxième volet, qui est le plus novateur, consiste à chercher à modifier le rapport des forces entre l'économie de production et l'économie d'importation. C'est une ambition importante. Le moment est venu de s'attaquer à cet aspect des choses, d'abord parce qu'il n'est pas légitime de laisser se developper cette économie faite à la fois d'assistance, de subsistance et d'importations massives ; ensuite, parce que si l'on ne corrige pas en profondeur ce déséquilibre, on ne pourra pas réduire de facon sigificative la tendance à l'augmentation du chômage.

» Si l'on veut éviter une explosion sociale, c'est une nécessité absolue. Je n'ai pas la naïveté de penser que le dispositif qui est dans cette loi va suffire à lui tout seul, mais ce que je sais, c'est que la supression des charges patronales dans les secteurs de production à long terme, c'est-à-dire l'agriculture, la pêche, l'industrie, l'artisanat et l'hôtellerie, aura un effet significatif. Il est probable que l'économie d'importation va se défendre, elle va peut-être baisser ses prix, mais, en tout cas, l'économie de production sera mieux armée pour développer l'emploi localement. Et puis, il y a un complément, l'aide aux activités d'exportation, qui peut être une niche d'emplois intéressante.

Le contrôle des marchés publics

– Certains élus ont reproché à votre texte de remettre en question la décentralisation...

– Cela fait partie des critiques qui relèvent d'une certaine incompréhension et, peut-être, d'une certaine insuffisance d'explication. Il est prévu que l'agence départementale d'insertion, qui va recueillir les fonds du département et de l'Etat et signera les conventions avec les communes, les associations et les entreprises pour utiliser des RMistes, sera coprésidée par le président du conseil général et le préfet.

» J'ai précisé, dans l'avant-projet, que le directeur de cette



agence sera nommé par le ministre. Je l'ai fait parce que je crois qu'il faut qu'il soit bien clair que, compte tenu du passé, la politique d'insertion des RMistes ne peut en aucun cas servir de technique électorale et qu'il faut donc que le directeur de l'agence soit un homme indépendant. Cela étant, je reconnais que la formule est un peu radicale et qu'il ne serait pas raisonnable que l'Etat nomme un directeur qui ne serait pas accepté par le président du conseil général. Il faut donc que l'on trouve une rédaction assez intelligente pour permettre à cette personnalité de travailler avec les uns et avec les autres.

» Ce à quoi je veux absolument veiller, c'est qu'il soit indépendant de toute écurie électorale. Cela me paraît indispensable pour la crédibilité de cette politique et pour son succès, car si la politique de l'agence départementale d'insertion est soupçonnée, au bout de quelques mois ou de quelques années, de faire la politique d'un des partis politiques, cela ne marchera plus.

– Vous parliez de techniques électorales. On se rend compte, aujourd'hui, que la décentralisation a encouragé certains dévoiements clientélistes. Cela vous amène-t-il à porter un regard critique sur l'expérience institutionnelle de la décennie écoulée ?

– Tout bien pesé, je suis absolument résolu à maintenir, voire à developper la décentralisation outre-mer. On peut classer les risques de dérapage en deux catégories : il y a, d'abord, les fautes de jeunesse – il faut bien voir que, s'agissant des régions, par exemple, on a mis en place un pouvoir nouveau qui n'a pu s'appuyer sur aucune structure administrative existante – et puis il y a d'autres effets, qui ne sont pas spécifiques à l'outre-mer et qui sont les tentations que procure l'exercice du pouvoir exécutif en termes de corruption. Par rapport à ce risque, je crois que la réponse ne doit pas être : « moins de décentralisation », mais, plutôt, des contrôles exercés. Cela n'a pas toujours été le cas, à l'évidence, sur les marchés publics.

– Vous admettez là la responsabilité de l'Etat ?

– D'une certaine façon, oui, au moins de certains agents de l'Etat, en sachant que parfois les textes ne sont pas faciles à appliquer. Et puis, la justice doit faire son travail. Je crois que c'est la seule réponse, même si cela dérange.

– L'outre-mer est secoué depuis quelques mois par une série d'affaires politico-judiciaires. Quelle est l'attitude de l'Etat dans ce climat ?

– Je ne veux pas interpréter ce qui a pu se passer à une période où je n'avais pas de responsabilités gouvernementales. Ce que je voudrais simplement dire, aujourd'hui, c'est que la justice doit s'exercer à l'égard de tous et qu'elle doit pouvoir exercer son autorité avec une vraie sérénité. Outre-mer, encore plus qu'ailleurs, il faut bien voir que les décisions de justice et les délais d'instruction sont très perturbants. Il faut que les autorités de justice travaillent en toute indépendance et aillent au bout des choses.

» En même temps, il faut qu'elles soient bien conscientes que la justice fait partie de la société, qu'elle est un des éléments d'équilibre de cette société. Il lui faut donc veiller à être un facteur de stabilisation et non de déstabilisation de cette société. Je pense, notamment, que les délais d'instruction doivent être gérés avec le plus d'attention possible, pour éviter des situations où de nombreux élus sont mis en examen pendant des durées assez longues, sans que l'on voie, pour autant, apparaître des résultats.

» Je ne veux pas intervenir dans le fonctionnement de la justice, mais je suis simplement sensible aux éléments un peu déstabilisateurs que cela peut engendrer sur une société qui est peut-être plus fragile que celle de métropole parce qu'elle est insulaire, parce que tout le monde se connaît, parce qu'il y a un phénomène amplificateur de toute information. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC BOBIN

Chirac-Balladur : les conditions du duel

Suite de la première page

Dans l'hypothèse alternative, Edouard Balladur de 44 %, soit une différence de 11 points entre les deux hommes. Neuf mois plus tard, le maire de Paris obtient 34 % des intentions de vote, et le premier ministre 40 %, soit une réduction de moitié du différentiel.

Pour le second tour, l'évolution est plus nette encore, et la capacité de victoire de l'un et de l'autre est devenue largement équivalente. En septembre dernier, Edouard Balladur était donné vainqueur face à Michel Rocard par le score exceptionnel de 68 % contre 32 %, et Jacques Chirac par le score déjà considérable de 57 % contre 43 %, soit, entre les deux leaders du RPR, une différence de 11 points. Début mai, l'écart n'est plus que de 2 points : M. Balladur est donné vainqueur à 56 %, et M. Chirac à 54 %. Notons enfin que, si l'on remplace dans les intentions de vote M. Rocard par M. Delors, les tendances d'évolution restent les mêmes.

Devant l'évolution des relations internes à la droite, la SOFRES teste, depuis mars dernier, l'hypothèse d'un affrontement direct entre M. Balladur et M. Chirac. Dans la dernière enquête, réalisée début mai pour TF1 et RTL, l'avance du premier ministre sur le maire de Paris reste très nette – 28 % contre 17 % –, mais, dans ce domaine également, l'écart s'est sensiblement réduit : il n'est plus que de 11 points, au lieu de 19 deux mois auparavant. Cette évolution traduit sans doute la sensibilité de l'opinion aux manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), mais aussi la grande fluidité qui continue de régner au sein de la droite.

1. – La réduction de l'écart entre M. Balladur et M. Chirac dans les intentions de vote pour la présidentielle

	Edouard Balladur	Jacques Chirac	Ecart E. Balladur J. Chirac
Intentions de vote au 1er tour			
Face à Michel Rocard			
Septembre 1993	44	33	+ 11
Mai 1994	40	34	+ 6
Face à Jacques Delors			
Septembre 1993	38	28	+ 10
Mai 1994	38	32	+ 6
Intentions de vote au 2e tour			
Face à Michel Rocard			
Septembre 1993	68	57	+ 11
Mai 1994	56	54	+ 2
Face à Jacques Delors			
Septembre 1993	62	47	+ 15
Mai 1994	55	50	+ 5

2. – L'avance de M. Balladur sur M. Chirac en cas d'affrontement direct

(Sur 100 suffrages exprimés)

	Edouard Balladur	Jacques Chirac	Ecart
Ensemble	28	17	+ 11
Sexe			
– Homme	25	19	+ 6
– Femme	31	14	+ 17
Age			
– 18 à 24 ans	21	21	=
– 25 à 34 ans	20	11	+ 9
– 35 à 49 ans	24	19	+ 5
– 50 à 64 ans	38	15	+ 23
– 65 ans et plus	41	18	+ 23
Profession du chef de ménage			
– Agriculteur	33	26	+ 7
– Commerçant, artisan, industriel	33	25	+ 8
– Cadre, profession intellectuelle supérieure	26	18	+ 8
– Profession intermédiaire	21	15	+ 6
– Employé	26	14	+ 12
– Ouvrier	19	13	+ 6
– Inactif, retraité	39	17	+ 22
Préférence partisane			
– RPR	44	48	– 4
– UDF	67	17	+ 50
– Front national	6	5	+ 1
– Ecologiste	15	4	+ 11
– Parti socialiste	7	3	+ 4
– Parti communiste	2	0	+ 2
Religion			
– Catholique pratiquant régulier	49	18	+ 31
– Catholique pratiquant occasionnel	40	20	+ 20
– Catholique non pratiquant	24	17	+ 7
– Sans religion	15	15	=
Revenus mensuels du foyer			
– Moins de 5 000 francs	27	16	+ 11
– De 5 000 à 7 500 francs	25	19	+ 6
– De 7 500 à 10 000 francs	30	15	+ 15
– De 10 000 à 15 000 francs	26	17	+ 9
– De 15 000 à 20 000 francs	31	12	+ 19
– Plus de 20 000 francs	34	17	+ 17

Source : Baromètre présidentiel TF1-RTL/SOFRES, 7-9 mai 1994.

Légitimisme de l'électorat RPR

L'amélioration des positions de Jacques Chirac tient, enfin, à sa reconquête progressive de l'électorat RPR. En janvier dernier, les deux tiers de cet électorat manifestaient leur préférence pour la candidature du premier ministre plutôt que pour celle du maire de Paris. Désormais, les chiffres se partagent moitié-moitié.

Dans les votes en cas d'affrontement direct, M. Chirac rallie davantage de suffrages que M. Balladur dans son propre mouvement : 48 % contre 44 %. Sans doute peut-on voir ici la crainte d'une partie de l'électorat RPR devant une tentative de dépossession du fondateur de son mouvement.

La restauration partielle de la position de M. Chirac depuis trois mois renforce, si nécessaire, sa volonté d'être candidat. Assuré du soutien de son parti, sa position n'est, au demeurant, pas directement dépendante de l'état de l'opinion. La carrière de M. Chirac, un peu comme celle de M. Mitterrand, est d'ailleurs riche de tels renversements de situation : en 1977, il était donné en grande difficulté pour la conquête de la mairie de Paris; en 1981, en trois mois de campagne présidentielle, il avait réussi à progresser de 8 points dans les intentions de vote; en mars 1987, les intentions de vote accordaient 30 % à Raymond Barre, contre 18 % en sa faveur, soit un score très voisin des 28 % contre 17 % mesurés, aujourd'hui, en duel avec M. Balladur.

∴

La position du premier ministre est différente de celle de M. Chirac. Faute de soutiens partisans affirmés, M. Balladur est directement dépendant de sa popularité et des souhaits des Français de le voir candidat à l'élection présidentielle. Or, sur tous ces critères, le chef du gouvernement conserve la position de favori.

Après treize mois pleins passés l'hôtel Matignon, sa cote de confiance reste à un niveau élevé : 57 % contre 40 % d'un avis contraire. A même période de leur fonction, un seul de ses prédécesseurs depuis 1981, Michel Rocard, obtient un meilleur résultat. En particulier, M. Balladur se situe très au-dessus du premier ministre de la première cohabitation, puisque, en mai 1987, selon les mêmes instruments de mesure, M. Chirac ne recueillait que 44 % de confiance contre 50 % de défiance.

Depuis janvier, la cote d'Edouard Balladur a reculé de 7 points, mais la baisse est tout entière concentrés sur les électorats de gauche (– 9), lepéniste (– 9) et écologiste (– 12). En revanche, la confiance de l'électorat RPR n'a pas cillé (90 % en mai comme en janvier), et celle de l'électorat UDF a même progressé (89 % contre 85 %). Les électeurs de la majorité maintiennent leur soutien massif au premier ministre.

En outre, M. Balladur conserve une cote de popularité nettement supérieure à celle de tous les autres chefs de la droite. Il recueille, ainsi, 59 % de souhaits d'avenir contre 51 % pour M. Pasqua, 44 % pour M. Chirac, 41 % pour M. Séguin, 36 % pour M. Barre et 25 % seulement pour M. Giscard d'Estaing. En cas d'affrontement direct avec M. Chirac, M. Balladur doit son avance au ralliement de l'électorat légitimiste, qui arbitre ordinairement les duels au sein de la droite *(tableau 2)*.

Ainsi, alors que l'écart moyen est de 11 points, il atteint 31 chez les catholiques pratiquants réguliers, 23 points chez les plus de cinquante ans, 22 points chez les retraités, 18 points dans les tranches de revenus supérieures et 17 points chez les femmes.

Dans ces conditions, on voit mal Edouard Balladur renoncer à la candidature, et l'affrontement direct avec Jacques Chirac devient bien l'hypothèse la plus probable. Sur le plan politique, elle repose sur les difficultés de la gauche à revendiquer son retour au pouvoir deux ans après avoir subi le rejet violent des Français. Elle s'appuie, aussi, sur l'absence actuelle de mobilisation pour la présidentielle des leaders de l'UDF, qui laisse le champ libre à une concurrence issue du RPR.

Ainsi, dans l'hypothèse où s'affronteraient au premier tour MM. Balladur, Chirac et Giscard d'Estaing, le choix des électeurs de l'UDF se porte à 67 % sur le premier ministre, à 17 % sur le maire de Paris et à 12 % sur le président de la confédération.

En deuxième lieu, les chances de M. Balladur dépendront du bilan de son gouvernement et de l'état moral du pays, tels qu'ils apparaîtront à la fin de l'année. Cependant, sur ce dernier point, un événement majeur semble s'être produit depuis quelques semaines : le moral des Français, qui était tombé dans des profondeurs abyssales, s'est spectaculairement redressé, gagnant 13 points en un mois et atteignant son niveau le plus élevé depuis trois ans.

Si cette tendance se confirme, la possibilité de mener campagne sur l'action déjà entreprise et l'effort à continuer s'en trouvera crédibilisée, et la portée de la comparaison avec la situation de Raymond Barre en 1987-1988 – il devait, tout à la fois, se battre contre le soutien partisan dont disposait Jacques Chirac et contre la légitimité que conférait à celui-ci sa position de premier ministre – en est réduite.

La donne politique d'aujourd'hui rend possible la double candidature d'Édouard Balladur et de Jacques Chirac, et les cartes aux mains de chacun rendent incertaine l'issue de leur probable compétition.

JÉRÔME JAFFRÉ

DANS LA PRESSE

Les « affaires »

La Tribune (Didier Pourquery) : « Le candidat Thierry Jean-Pierre a rendu public hier un bien étrange rapport, intitulé « Livre noir de la corruption » (...). Si l'on met de côté le fait qu'une fois de plus cette opération n'a pas grand-chose à voir avec le débat européen, force est de reconnaître que la qualité politique de la campagne ne gagne rien à la publication de ce rapport. Dans le climat actuel de suspicion généralisée où chaque jour amène son lot d'affaires, ce n'est pas faire preuve d'un sens aigu du civisme que d'en rajouter, sans citer de noms. C'est jouer avec le feu. »

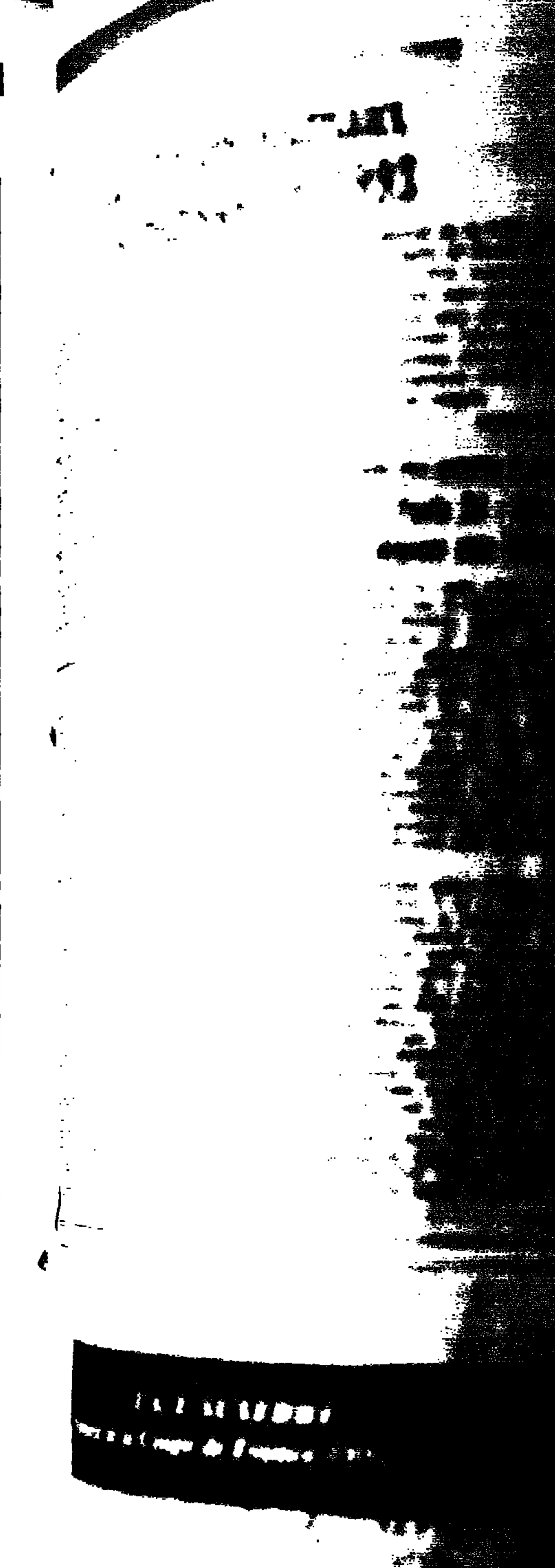
Le Quotidien (Dominique Jamet) : « Trop de dossiers récemment ouverts donnent plutôt à penser qu'il n'est que temps de se lancer dans un grand nettoyage que seuls les coupables peuvent redouter. Dans cette perspective, nous avons certainement plus de leçons à recevoir de l'Italie, voire de la Belgique, qu'à leur en donner. En tout cas, ne nous trompons ni de cible ni de combat. Dans les états de droit, l'important n'est pas qu'un juge soit rouge ou noir, mais qu'il attrape les criminels. »

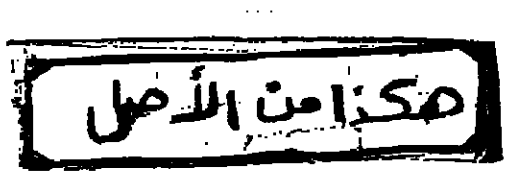
Le Figaro (Georges Suffert) : « [Les juges] ont toujours su, théoriquement, qu'ils pouvaient faire trembler les puissants; ce n'était pas l'usage. Aujourd'hui, devant eux, le chemin est déblayé. Une partie des juges se sent pousser des ailes. (...) Le danger crève les yeux : la conjonction, dans le temps, de pratiques commerciales et financières douteuses et une impatience des juges constitue un cocktail explosif. La traque de la vérité n'a vraiment pas besoin d'esbroufe. La discrétion, l'intelligence et l'entêtement devraient suffire, non ? »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Dans des sociétés déboussolées, où la puissance financière et la possibilité d'offrir un emploi donnent à l'entrepreneur une puissance sans égal le juge est tout à la fois Zorro, le syndicat qui n'existe plus, le glaive de salariés qu'inquiète le déséquilibre de la balance sociale. Non, les patrons ne sont pas forcément des voleurs. Ils font seulement très, très peur. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « C'est tout à fait souhaitable et normal que la justice s'attaque aux puissants comme aux autres, qu'il s'agisse d'hommes politiques ou de chefs d'entreprise. C'est normal à condition de ne pas faire d'amalgame, de ne pas faire de procès d'intention pour toute une catégorie sociale quelle qu'elle soit, même si elle est puissante. »

RTL (Philippe Alexandre) : « En France, l'immunité parlementaire existe, comme dans d'autres pays. Mais il y a aussi, ce qui n'est pas le cas ailleurs, une immunité sociale. (...) Notre République est toute imprégnée encore de monarchie. Simplement, l'aristocratie des affaires a rejoint et dépassé celle de la particule. Cette aristocratie qui regroupe les hauts fonctionnaires et les chefs d'entreprise, les premiers entrant souvent dans la catégorie des seconds, tout ce petit monde qui détient le pouvoir politique et économique est aujourd'hui cul par-dessus tête. »







Le 47e congrès mondial des éditeurs de presse à Vienne

La vente des journaux s'est redressée en 1993

La Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ), réunie pour son quarante-septième congrès à Vienne (Autriche), du lundi 30 mai au mercredi 1er juin, a remis sa «Plume d'or pour la liberté de la presse» au directeur du quotidien algérien *El Watan*, Omar Belhouchet. La FIEJ a aussi présenté sa publication annuelle, *Tendance mondiale de la presse*. Elle montre qu'en 1993 les revenus de la publicité ont continué de décroître, mais que la vente de journaux a augmenté dans la plupart des pays.

VIENNE

de notre envoyé spécial

La «Plume d'or de la liberté de la presse», décernée, lundi 30 mai, à Omar Belhouchet, directeur du quotidien indépendant algérien *El Watan*, n'est pas intemporelle. La veille, celui-ci avait reçu une convocation de la justice de son pays après la publication d'un article *«tournant en dérision un texte classé «secret défense»*. Le rédacteur en chef de ce quotidien francophone, créé en octobre 1990, a déjà été convoqué avec l'auteur de l'article par le ministre de la communication.

Le texte incriminé est paru dans *El Watan* du 26 mai, jour anniversaire de la mort du poète et journaliste Tahar Djaout, tué par les islamistes il y a un an. Omar Belhouchet a lui-même échappé à un attentat alors qu'il accompagnait ses enfants à l'école, le 17 mai 1993. Auparavant, il avait été arrêté avec cinq autres journalistes et le journal avait été suspendu pendant quinze jours pour avoir divulgué *«une information prématurée»*.

Auparavant, le président de la FIEJ, K. Prescott Low, faisait remarquer que *«1993 avait été l'une des années les plus mortelles pour les journalistes dans le monde. Au moins 60 journalistes ont été tués et plus de 2 000 attaques contre la presse ont été enregistrées.»*

Attachée à la défense de la liberté de la presse, la FIEJ, qui regroupe plus de 15 000 journaux dans le monde, constitue aussi un observatoire de l'activité économique du secteur. En Europe, les ventes de quotidiens ont fortement augmenté, en 1993, en Espagne et au Luxembourg, légèrement en Belgique, en Grèce, en Italie, aux Pays-Bas, en Suisse, tandis qu'elles déclinaient au Danemark, en Finlande, en Allemagne, en Irlande, en Suède, en Grande-Bretagne et en France. En moyenne, 75 548 000 exemplaires par jour ont été vendus dans l'Union européenne, un chiffre stable par rapport à 1992. Au Japon, l'augmentation est de 0,49 % avec 72 044 000 exemplaires par jour. Avec 59 815 000 exemplaires, les ventes ont toutefois baissé de 0,58 % aux Etats-Unis, après des hausses de 2,63 % en 1993 et de 0,90 % en 1992.

Cette tendance intervient après plusieurs années de baisse. Mais la comparaison sur cinq ans atteste d'un déclin du lectorat quasiment dans tous les pays. La situation reste donc préoccupante, d'autant que 1993 aura été une très mauvaise année en matière de publicité. Les recettes ont baissé en Europe, notamment en Italie (– 11 %), en Espagne (– 10 %), en France (– 9,9 %) et en Suède (– 9 %). Il en va de même au Japon (– 10 %). La publicité enregistre en revanche un meilleur score aux Etats-Unis (+ 1,6 %) suivant en cela la reprise économique amorcée. Mais la baisse de 1993 est d'autant plus inquiétante qu'en quatre ans la part de marché publicitaire des journaux n'a cessé de décroître, en faveur de la télévision surtout.

«Le patient est très malade», constatait Timothy Balding, directeur général de la FIEJ, au précédent congrès de Berlin (*le Monde* du 2 juin 1993). Aujourd'hui, il est convalescent, mais reste très fragile, notamment pour affronter le défi que constitue l'arrivée des nouveaux médias électroniques. Un thème largement abordé dans les couloirs du congrès.

ALAIN SALLES

Après deux semaines de parution

«Paris 24 : 00» dépose son bilan

Mardi 31 mai, avec un jour d'avance sur le calendrier prévu, Michel Sendra, directeur de la publication et PDG de *Paris 24 : 00*, a déposé le bilan de ce quotidien parisien dont le premier numéro avait paru lundi 16 mai (*le Monde* daté du 15-16 mai). De même, le numéro du mercredi 1er juin n'a pas été imprimé. En début de semaine, M. Sendra, PDG de Midratel – société actionnaire majoritaire du titre – avait assuré la rédaction que les salaires de mai seraient versés. En réalité, ceux-ci devront être assurés par le GARP.

M. Sendra nous a indiqué *«avoir perdu entre 2 et 3 millions de francs»* dans le lancement de ce quotidien destiné à Paris et à sa banlieue et vendu 3 francs. *«Le journal est viable, mais il faut pouvoir perdre de 1 à 1,5 million de francs par mois avant d'atteindre l'équilibre»*, a-t-il précisé. Des contatcs ont été pris depuis la semaine dernière avec d'éventuels repreneurs, dont le groupe Filipacchi et Alain Ayache, le patron du *Meilleur*, qui nous a déclaré *«ne pas être intéressé par* Paris *24 : 00»*. Pour éviter un déménagement du matériel, une partie de la rédaction occupe depuis le 31 mai les locaux du journal.

G. D.

Dans le secteur de l'édition électronique

Havas s'associe à une filiale du groupe Turner

Havas, premier groupe de communication français, a rendu public, mercredi 1er juin, un pré-accord avec New Line, filiale du groupe Turner, dans le secteur de l'édition électronique. Une société commune baptisée NHL Partner sera créée afin d'analyser les marchés de l'édition de logiciels de jeux interactifs et de la distribution de titres multimédias. Après étude de marchés menée au plan mondial, Havas et New Line pourraient décider d'investir, à hauteur d'une somme commune de 30 millions de dollars, dans la création et l'édition de logiciels de jeux interactifs et dans la distribution de produits d'édition électronique, tant professionnels qu'éducatifs.

Dans le premier cas, il s'agirait moins de créer des jeux que de prendre des participations dans des petites et moyennes entreprises spécialisées. Dans le second, il s'agirait de bâtir un catalogue de titres pour les proposer dans le monde entier, dans les points de vente existants, spécialisés ou non. Dans le secteur de l'édition électronique, Havas est entré récemment dans le capital d'un éditeur français, Arborescence, spécialisé dans les titres multimédias ludo-éducatifs qui en a déjà réalisé plus de dix en 1993. Quant à New Line Cinema corp., qui a fusionné en janvier avec le groupe Turner, il fait figure d'importante société d'édition et de distribution cinématographique aux Etats-Unis.

Le secteur des jeux a engendré un chiffre d'affaires de 15 milliards de dollars (90 milliards de francs) en 1993. Quant à l'édition électronique (CD-ROM, CDI), le marché est tout juste naissant avec 4,5 milliards de dollars (27 milliards de francs) l'an dernier.

Y. M.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la direction de l'hebdomadaire *le Moniteur*

A la suite de l'article «Un correspondant du Moniteur *a été licencié à la demande de Pierre Méhaignerie» paru dans nos éditions du 24 mai, nous avons reçu de la direction du* Moniteur *les précisions suivantes :*

Le Moniteur proteste vigoureusement contre l'interprétation politique faite par *le Monde* d'un conflit de droit du travail l'opposant à l'un de ses journalistes pigistes à Rennes, Jean-Luc Poussier. En effet, alors que le conseil des prud'hommes de Rennes a rendu un jugement sur cette affaire en date du 21 mars 1994, jugement dont *le Moniteur* a fait appel le 5 avril, *le Monde* consacre un article à cette affaire dans son édition du 24 mai – c'est-à-dire deux mois après le jugement relatif à un conflit de droit du travail qui remonte à l'automne 1992 – en affirmant que *le Moniteur* a procédé au licenciement de Jean-Luc Poussier à la demande du président du conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Cette affirmation est absolument fausse : jamais Pierre Méhaignerie n'a demandé au *Moniteur* de licencier son correspondant à Rennes, ce que confirme la procédure devant les prud'hommes. Le conseil général d'Ille-et-Vilaine s'est effectivement étonné à plusieurs reprises, en 1992, du manque de suivi de ses initiatives dans les pages régionales du *Moniteur*. Il a, courant octobre 1992, manifesté son souhait d'avoir un contact direct avec la rédaction parisienne du *Moniteur* plutôt qu'avec Jean-Luc Poussier, mais n'a jamais demandé le licenciement de ce dernier.

Le conflit qui s'est développé par la suite et a donné lieu à une procédure devant les prud'hommes est d'ordre purement interne, résultat d'une dégradation des relations entre la rédaction du *Moniteur* et Jean-Luc Poussier. En raison d'une confiance ébranlée dans Jean-Luc Poussier, de doutes quant aux omissions que celui-ci aurait pu faire pour des raisons politiques (alors que l'indépendance politique de la rédaction du *Moniteur* est reconnue de tous), la rédaction du *Moniteur* a réduit ses demandes de collaboration auprès de Jean-Luc Poussier, jusqu'à ce que ce dernier lui fasse part, par courrier en date du 19 mai 1993, de sa décision de ne plus proposer d'articles au *Moniteur*.

L'article du *Monde* fait planer sur l'indépendance de la rédaction du *Moniteur* des doutes intolérables. En effet, *le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, premier hebdomadaire européen du secteur de la construction, est reconnu par les élus de toutes les couleurs politiques comme un journal professionnel sérieux, intègre et sans parti pris politique. Il traite chaque semaine des informations concernant les collectivités locales, avec neutralité, sans exclusive, et consacre régulièrement des dossiers à des régions, des départements, ou des grandes villes.

Il est donc regrettable que le correspondant local du *Monde* ait jugé bon de mettre en cause l'indépendance du *Moniteur* sans même vérifier ses affirmations auprès de toutes les parties prenantes et en se faisant l'écho de ce qui semble bien être une manipulation politique locale d'un conflit individuel relevant du droit du travail.

[Dans une lettre du 12 octobre 1992 adressée à la direction du *Moniteur*, M. Pierre Méhaignerie a indiqué qu'il ne voulait plus de *«M. Poussier pour les dossiers concernant le département»*. Après avoir rencontré Jean-Luc Poussier le 11 décembre de cette même année, M. Méhaignerie a pris contact avec *le Moniteur* afin de demander à sa direction de ne pas licencier le journaliste en question. La direction du magazine a toutefois décidé de poursuivre la procédure de licenciement engagée à l'encontre de M. Poussier. C. T.]

JUSTICE

Alors que deux demandes de levée d'immunité parlementaire visant le député seront examinées le 13 juin

Le Crédit lyonnais obtient la saisie conservatoire du yacht de Bernard Tapie

Le Crédit lyonnais a fait procéder, lundi 30 mai, à la saisie conservatoire du yacht de Bernard Tapie, le « Phocéa », amarré dans le port de Marseille. Ce bateau est aujourd'hui au cœur de plusieurs procédures fiscale, douanière et judiciaires qui visent le député des Bouches-du-Rhône et dévoilent les coulisses de son système financier.

■ IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE. Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a décidé d'attendre le lendemain des élections européennes pour transmettre au bureau de l'Assemblée nationale les deux demandes de levée d'immunité parlementaire formulées à l'encontre de Bernard Tapie, à propos de la gestion du « Phocéa » et de son immatriculation comme navire de commerce.

■ RÉTROGRADATION DE L'OM. La direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) a prononcé, lundi 1er juin, une mesure de rétrogradation de l'OM, placé sous recrutement contrôlé, pour la saison 1994-1995. Cette sanction devant être confondue avec la précédente rétrogadation, prononcée le 22 avril à la suite de l'affaire Valenciennes-OM, le club pourra cependant évoluer en deuxième division la saison prochaine.

Longtemps, le *Phocéa* a été, pour Bernard Tapie, bien plus qu'un simple navire, fût-il de grand luxe. De ce quatre-mâts profilé et conçu pour la course, acheté en 1982 à la veuve du navigateur Alain Colas, l'homme d'affaires a fait un yacht de milliardaire, sur lequel il invite volontiers ses amis – politiques, journalistes, entrepreneurs –, une sorte de quartier général flottant, en même temps qu'un refuge pour les jours de tempête, financière ou judiciaire. Symbole d'une réussite que son propriétaire n'a jamais souhaité discrète, le «plus grand voilier du monde» (74 mètres) est aujourd'hui au centre des turbulences qui secouent, depuis plusieurs mois, le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône et chef de file des radicaux de gauche pour les élections européennes.

Lundi 30 mai, alors qu'au tribunal de grande instance de Paris, l'avocat de Bernard Tapie, Me Francis Bousquet – qui, depuis deux jours, n'a pas souhaité donner suite à nos appels –, assignait le Crédit lyonnais, coupable à ses yeux d'avoir abusivement dénoncé le protocole d'accord par lequel la banque consentait à l'étalement sur cinq ans des dettes de son client *(le Monde* du 1er juin), le même Crédit lyonnais faisait procéder, à Marseille, à une saisie conservatoire du *Phocéa*. Préparée dans la plus grande confidentialité, la contre-attaque de la banque vise à obtenir de nouvelles garanties, dans le litige qui l'oppose à Bernard Tapie : après les meubles et l'argent liquide – 100 millions de francs disponibles sur les comptes du groupe Tapie à la SDBO, filiale du Crédit Lyonnais –, c'est au tour du bateau de se trouver ainsi immobilisé.

Une requête à cette fin a été soumise dans la soirée du lundi 30 mai par les représentants de la banque au président du tribunal de commerce de Marseille, Fernand Arnaud, qui l'a signée sur le champ. Mais le greffe du tribunal étant alors fermé, la requête n'a été déposée que le lendemain. Quoi qu'il en soit, le yacht de M. Tapie, amarré dans la forme 7 du Port autonome de Marseille depuis plusieurs semaines, pour y subir des travaux de carénage, ne peut plus désormais être *« ni déplacé dans le port, ni conduit au large, ni* a fortiori *vendu sans l'accord de la banque »*, explique-t-on au tribunal de commerce de Marseille.

De mémoire de magistrat phocéen, cette saisie conservatoire n'est d'ailleurs pas la première. En février 1992, le voilier avait déjà été « mis en panne » à la demande d'un établissement bancaire genevois, le Crédit des Bergues, qui éprouvait quelque difficulté à se faire rembourser par M. Tapie un prêt de plus de 16 millions de francs. Les deux parties ayant, cette fois, fini par s'entendre, le député avait proclammé : *« Le* Phocéa *m'appartient et je ne dois rien à personne. »*

Navire de commerce

C'était oublier le Crédit lyonnais, auprès duquel les dettes de l'impétueux – et impécunieux – parlementaire dépassent 1,2 milliard de francs... C'est d'ailleurs le «Phocéa», toujours lui, qui, deux ans plus tard, fait office de détonateur dans le conflit ouvert entre la banque nationalisée et Bernard Tapie. L'entourage de Jean Peyrelevade, le nouveau président du Crédit Lyonnais, l'affirme : le récent dépôt par l'administration fiscale d'une plainte pénale, à la suite d'une vérification de l'environnement financier du « Phocéa » et de la société qui en assure la gestion, ACT (Alain Colas Tahiti), a pesé lourd dans la décision du banquier d'engager la bataille que l'on sait contre Bernard Tapie *(le Monde* du 14 mai). Détentrice d'une «hypothèque de premier rang» sur le quatre-mâts, la banque ne voulait pas courir le risque de se heurter un jour aux exigences prioritaires des Impôts. Or, ces derniers sont susceptibles, au vu de ce dossier, d'infliger à M. Tapie une amende égale à la valeur du bateau, estimée par l'administration entre 70 et 90 millions de francs. Un risque que l'intéressé s'était gardé d'évoquer lors des tractations avec son principal créancier.

L'enquête fiscale sur le « Phocéa » débute en décembre 1992, deux mois après que Michel Charasse eut abandonné le ministère du budget au profit de Martin Malvy dans le gouvernement Bérégovoy. Première découverte du vérificateur : alors qu'à l'évidence, son propriétaire en fait un usage de plaisance, le voilier est immatriculé comme navire de commerce, ce qui a permis à son acquéreur d'être exonéré de TVA sur les quelque 60 millions de francs de travaux d'aménagements, ainsi que des taxes sur le gazole. Saisie par la direction générale des impôts, au cours de l'été 1993, de cet aspect du dossier, les douanes réclament aujourd'hui 16 millions de francs de droits impayés à la société Alain Colas Tahiti.

Deuxième étape : le 3 décembre 1993, ayant mis à jour des faits pouvant être qualifiés d'abus de biens sociaux dans la gestion d'ACT, le fisc transmet son dossier à la justice. En l'occurrence, la société, filiale à 99 % de la Financière et Immobilière Bernard Tapie (FIBT) – l'un des piliers du «système Tapie» –, est soupçonnée d'avoir *« sous-facturé »* l'utilisation du « Phocéa » à son unique « client », Bernard Tapie. Outre qu'ACT prend à sa charge l'essentiel des frais lorsque le navire est immobilisé au port, la société ne se fait payer que 60 000 francs la journée de mer alors que, selon les estimations du fisc, le tarif devrait avoisiner 110 000 francs. Pour vérifier ces soupçons, une enquête préliminaire est confiée à la Brigade financière de Paris, qui débouche, le 19 avril dernier, sur l'ouverture d'une informationjudiciaire pour « abus de biens sociaux, complicité, recel, abus de confiance et présentation de bilans inexacts ». Confiée au juge d'instruction Eva Joly, l'enquête s'emploie en outre à reconstituer les mouvements de fonds entre ACT, en déficit chronique depuis dix ans, et sa « maison-Mère » FIBT. Le juge a notamment commandé à un cabinet financier parisien un rapport d'expertise complet sur la FIBT.

« Groupe privé »

Les policiers, eux, ont perquisitionné le 10 mai au 24, avenue de Friedland à Paris (8e), dans les bureaux du groupe Tapie, qui abritent également le siège de FIBT, ainsi que l'établissement principal de ACT, dont le siège légal est à Papeete, mais dont les dirigeants successifs, Fabien Domergue et Noëlle Bellone, comptent parmi les plus anciens et les plus proches collaborateurs de M. Tapie. Le même jour, les enquêteurs ont également visité les bureaux de la SA Auditeur conseil, commissaire aux comptes de la FIBT. Une semaine plus tôt, le 2 mai, la Brigade financière s'était déjà rendue au siège de la SDBO (Société de banque occidentale), filiale du Crédit Lyonnais, afin d'éclaircir les conditions d'octroi d'une série de versements et prêts consentis à la société ACT, d'un montant total de 80 millions de francs. Une part importante de ces sommes, soupçonnent les enquêteurs, aurait en réalité servi à alimenter les caisses de FIBT : 39 millions pour solder un compte courant chez ACT, 16 millions directement prêtés par ACT à sa « maison-mère ».

Au terme de ces perquisitions, le dossier du juge Eva Joly s'est enrichi de *« plus de 150 scellés »* qui, estime-t-on de source judiciaire, *« pourraient permettre de donner pour la première fois une vue d'ensemble de la galaxie Tapie »*, et d'explorer les coulisses financières de la FIBT, cette société en nom collectif (SNC) créée en 1979, entièrement contrôlée par Bernard Tapie et son épouse, et que l'ancien président de l'OM désigne lui-même, d'après certains documents versés au dossier, comme son *« groupe privé »*, par opposition à la SNC Groupe Bernard Tapie, qui gère la partie *« publique »* de ses activités (La Vie Claire, Testut, Terraillon...).

Ces efforts policiers et judiciaires n'ont pas empêché le fisc de poursuivre son travail. Epilogue de la vérification commencée en 1992 sur le « Phocéa », la Commission des infractions fiscales, composée de magistrats de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat a décidé, le 10 mai dernier, à l'unanimité de ses treize membres, de déposer une plainte pour fraude fiscale contre Bernard Tapie *(le Monde* du 14 mai). Alors que le prestigieux voilier est toujours *« en panne »* dans les docks du port de Marseille, plusieurs administrations s'apprêtent désormais à monter à l'abordage du *« système Tapie »*.

HERVÉ GATTEGNO

Immunité parlementaire française et européenne

Afin d'éviter les *« interférences »* entre la campagne électorale et les affaires, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a décidé d'attendre le 13 juin, soit le lendemain des élections européennes, pour transmettre à l'Assemblée nationale les deux demandes de levée d'immunité parlementaire concernant Bernard Tapie. *« Il faut que la justice suive son cours, mais il faut également éviter que l'opinion publique ne pense que l'on s'acharne sur M. Tapie*, a souligné le garde des sceaux. *Ce délai devrait permettre de satisfaire ces deux exigences. »*

Vote en séance publique

La première de ces demandes de levée d'immunité émane d'Eva Joly, juge d'instruction parisien chargé d'une information judiciaire pour abus de biens sociaux concernant la gestion du *Phocéa*. La seconde concerne un dossier de fraude fiscale lié à l'immatriculation, en tant que navire de commerce, du yacht du député des Bouches-du-Rhône. Le délai annoncé par Pierre Méhaignerie, qui a été discuté avec le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, ne devrait pas compromettre l'examen de la requête : M. Séguin a indiqué que la demande serait examinée en séance plénière le 29 juin au plus tard.

Pendant la durée des sessions, les magistrats ne peuvent mettre en examen un député sans passer par cette procédure : l'immunité parlementaire prévue par l'article 26 de la Constitution de la Ve République interdit en effet à la justice de poursuivre ou d'arrêter un député pendant ces périodes. La procédure est lourde : le juge transmet sa demande au parquet, qui la transmet à son tour au parquet général, qui la communique à la chancellerie. Une fois déposée à l'Assemblée nationale, la demande est examinée par une commission *ad hoc* composée de quinze élus nommés à la représentation proportionnelle des groupes. Si la commission estime la demande fondée, elle la soumet à l'Assemblée, qui se prononce en séance publique dans le cadre d'un dossier précis : si la justice souhaite mettre en examen un député dans une autre affaire, elle doit renouveler sa demande.

L'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône a été levée une première fois, le 7 décembre, dans l'affaire Testut, une entreprise de pesage du Nord, filiale du groupe Bernard Tapie. L'Assemblée avait décidé d'accepter une demande émanant des deux juges d'instruction de Béthune chargés de ce dossier, et Bernard Tapie avait été mis en examen pour « abus de biens sociaux et complicité » le 22 décembre. En revanche, les demandes de levée d'immunité concernant l'affaire OM-VA ont été rejetées.

Si Bernard Tapie, tête de liste MRG pour les élections européennes, est élu à Strasbourg le 12 juin, il bénéficiera également de l'immunité parlementaire offerte aux députés européens. La protection accordée par la Communauté est plus large que celle dont bénéficient les députés du Palais-Bourbon : alors que l'immunité française ne joue que pendant les sessions, c'est-à-dire deux fois par an, celle de Strasbourg joue toute l'année puisque le Parlement est en session permanente. Les demandes de levée sont en outre plus difficiles à obtenir : sur les trente-neuf demandes formulées dans les cinq dernières années, six – dont deux concernaient Jean-Marie Le Pen – ont abouti. Sous réserve de l'interprétation de la Cour de justice des Communautés, Bernard Tapie devra, pour bénéficier de cette immunité, attendre le 19 juillet, date de l'ouverture de la première session du nouveau Parlement de Strasbourg.

A. C.

Les sanctions de la DNCG

L'OM rétrogradé et placé sous recrutement contrôlé

La Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) a décidé de prononcer une mesure de rétrogradation sportive de l'OM, de placer le club sous recrutement contrôlé pour la saison 1994/1995 et d'interdire le recrutement de nouveaux joueurs sous contrat donnant lieu au paiement d'une indemnité, a annoncé mercredi 1er juin à Marseille, le vice-président de l'OM Jean-Louis Levreau. M. Levreau, qui venait d'avoir la communication officielle des sanctions par la DNCG, a précisé que la direction du club *« a décidé dans un premier temps de faire appel immédiatement en attendant de prendre éventuellement d'autres mesures »*. Cette mesure devrait être confondue avec la rétrogradation déjà prononcée le 22 avril *(le Monde* daté 24-25 avril) par le Conseil fédéral à la suite de l'affaire Valenciennes-OM. Le club marseillais devrait donc jouer comme prévu en deuxième division la saison prochaine.

A la veille de cette décision, importante pour l'avenir du club, Bernard Tapie a annoncé la création d'une nouvelle société prenant en charge les destinées de l'OM, baptisée OM Premier, avec la participation d'un holding britannique et d'un groupe canadien, dont les noms n'ont pas été révélés.

Dans une déclaration à l'AFP, Bernard Tapie a précisé qu'OM Premier serait également constituée d'une trentaine d'*« acteurs de la vie économique à Marseille »*. Selon le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône, *« ces actionnaires ont racheté la totalité de* (*mes*) *actions, moins 5 %, et participeront à une augmentation du capital de 50 millions de francs »*. Enfin, une association OM, qui s'occuperait plus directement de la gestion sportive du club, serait présidée par *« une personnalité régionale incontestable, tant du point de vue sportif que de son rôle dans la vie publique »*.

M. Tapie a indiqué que toutes ces précisions, ainsi que celles sur le moratoire obtenu auprès du fisc *(le Monde* du 1er juin) avaient été communiquées à la DNCG, mardi 31 mai, par le directeur financier de l'OM, Alain Laroche, entendu en compagnie de deux représentants de la mystérieuse société canadienne – qui serait une entreprise québécoise d'extraction de minerai. M. Laroche a fait savoir à cette occasion que l'OM dégagerait un bénéfice de plus de 30 millions de francs pour la saison 1993-1994. Pour la saison précédente, le bilan comptable, remis avec retard au tribunal de commerce de Marseille, faisait état, en revanche, d'une perte d'exploitation de 123 millions de francs et d'un endettement de 404 millions, dont 381 exigibles au 30 juin 1994.

Expulsé après les manifestations lycéennes de Lyon, puis autorisé à rentrer en France

Mouloud Madaci a été placé en détention pour vol avec violence

LYON

de notre bureau régional

Mouloud Madaci, dix-huit ans, l'un des deux jeunes Algériens soupçonnés d'avoir jeté des pierres sur des policiers lors d'une manifestation lycéenne à Lyon expulsés « en urgence absolue » par le ministre de l'intérieur puis autorisés à rentrer en France sur décision du tribunal administratif, a été mis en examen pour *« vol avec violence en réunion »* et placé sous mandat de dépôt, mardi 31 mai, par Pascale Girardon, juge d'instruction à Lyon.

Alors que Abdelhakim Youbi, son compagnon d'expulsion, a bénéficié, lundi 16 mai, d'une relaxe au bénéfice du doute devant le tribunal correctionnel de Lyon jugeant sur le fond (*le Monde* du 18 mai), Mouloud Madaci devait comparaître, mardi 7 juin, devant cette juridiction pour s'expliquer sur les circonstances de son arrestation au cours d'une manifestation contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), le 21 mars dernier.

C'est sur commission rogatoire délivrée par le juge Gilbert Emery que Mouloud Madaci a été interpellé, lundi 30 mai devant son lycée, après que deux mineurs de seize ans, mis en examen mais laissés en liberté, l'eurent désigné comme ayant participé au vol d'un cyclomoteur, commis le 20 mai à Saint-Martin-en-Haut (Rhône), au préjudice d'un adolescent et sous la contrainte. Mouloud Madaci, qui avait déjà passé quelques heures dans un commissariat, le 18 mai, après avoir été interpellé dans un squatt de Villeurbanne, nie avoir menacé le cyclomotoriste avec une arme blanche. Mais le magistrat instructeur a néanmoins estimé les présomptions assez fortes pour suivre les réquisitions du parquet de placement en détention.

C'est à la suite d'un marathon procédural – *via* les comparutions immédiates, le tribunal des conflits, un juge de l'exécution et le tribunal administratif – qu'avait été réglé le sort de Youbi et Madaci, Charles Pasqua voulant en faire un exemple de fermeté contre les « casseurs ». La *« nécessité impérieuse pour la sécurité publique »* invoquée par le ministre pour faire expulser vers l'Algérie les deux « manifestants », avait été battue en brèche lors du procès de Youbi, dont le jugement de relaxe est frappé d'appel.

ROBERT BELLERET

CORRESPONDANCE

La Lyonnaise des eaux répond à Thierry Jean-Pierre

A la suite de la publication dans le Monde *du 1er juin d'un article intitulé « Thierry Jean-Pierre met en cause « deux grands groupes » français », nous avons reçu de Claude Gaudin, secrétaire général de Lyonnaise des eaux-Dumez, la lettre suivante :*

A la suite des insinuations extravagantes formulées par un candidat aux élections européennes et relayées par le journal *le Monde* dans son édition datée du mercredi 1er juin 1994, Lyonnaise des eaux-Dumez tient à exprimer son indignation face à des allégations sans fondement qui portent gravement atteinte à son honorabilité et qui mettent en cause injustement celle des 130 000 collaborateurs du groupe qui œuvrent en France et dans le monde avec dévouement et compétence.

Lyonnaise des eaux-Dumez se réserve de réclamer par les voies de droit appropriées la réparation du préjudice qui lui est ou lui serait causé.

هكذا من الأصل

JUSTICE

Afin d'éviter l'engorgement des tribunaux

Pierre Méhaignerie propose d'instaurer une transaction pénale pour les délits « de moyenne gravité »

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, devait présenter, *mercredi* 1er juin au conseil des ministres, un plan pluriannuel sur la justice (*le Monde* du 21 mai). Ce texte crée notamment une procédure de transaction pénale, réforme la loi Neiertz sur le surendettement et introduit des juges non professionnels dans les tribunaux d'instance. Composé de trois textes-un projet de loi-programme, un projet de loi organique sur le statut de la magistrature et des dispositions sur l'organisation des juridictions et la procédure civile pénale et administrative, ce programme sera examiné par le Parlement au cours de la session de printemps.

Inspiré du rapport sur la justice de proximité rédigé par les sénateurs Hubert Haenel et Jean Arthuis, le plan pluriannuel présenté par Pierre Méhaignerie comprend des engagements financiers : dans ce secteur que les deux sénateurs disaient *« sinistré »*, le gouvernement propose d'investir 8 milliards de francs et de créer 6 100 emplois dans les cinq ans à venir. Cet effort budgétaire devrait notamment permettre de rénover les tribunaux, construire 4 180 places de prison et renforcer les effectifs des greffes et des comités de probation et d'assistance aux libérés, qui sont chargés de suivre les libérations conditionnelles et les mises à l'épreuve prononcées par les tribunaux.

La principale innovation du texte consiste cependant à créer une procédure de transaction pénale. Plutôt que de poursuivre un délinquant devant les tribunaux, le procureur de la République pourra, si la victime est d'accord, proposer une transaction financière à l'auteur de l'infraction. Cette procédure pourra être engagée pour les délits punis par des peines de moins de trois ans, c'est-à-dire pour les vols, les abus de confiance, les homicides involontaires, les abandons de famille et les infractions au droit du travail. *« Il s'agit de trouver une voie entre le classement sans suite et les poursuites*, estime la chancellerie. *Il ne s'agit pas de substituer une amende à la prison : en 1990, sur 100 condamnations pour de tels délits, 10 seulement comprenaient des peines de prison ferme. »*

Cette petite révolution, inspirée du « plaider coupable » anglo-saxon, a provoqué l'indignation des syndicats de magistrats. *« Nous sommes très réticents*, constate Claude Pernollet, le président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). *Cette disposition introduit une inégalité devant la loi : au lieu d'un procès public, il pourra y avoir une transaction discrète qui favorisera sans doute les gens bien placés et les personnes proches du pouvoir. »* L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) estime pour sa part *« qu'il serait réducteur de ramener la sanction à une question d'argent en négligeant, pour la victime, la dimension symbolique et affective du prononcé de la peine »*.

Les syndicats s'inquiètent également du rôle joué par le procureur de la République : en tant que maître de l'opportunité des poursuites, le ministère public sera chargé de proposer la transaction et de fixer le montant de cette indemnité qui ne pourra dépasser la moitié de l'amende encourue. *« Les procureurs sont hiérarchiquement soumis au garde des sceaux*, rappelle Alain Vogelweith, le secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche). *Ils pourront donc recevoir des instructions écrites du ministre leur enjoignant de régler en catimini les affaires gênantes. »*

La réforme de la loi Neiertz

La seconde innovation du texte concerne les procédures de surendettement. Afin de soulager les juges d'instance, qui sont chargés de traiter les 14 000 dossiers de surendettement actuellement en stock, la chancellerie propose de réformer la loi Neiertz de 1989. Les commissions de surendettement des départements, qui se contentent aujourd'hui de proposer des plans de rééchelonnement aux particuliers, se verront donc confier les pouvoirs de coercition qui sont actuellement l'apanage du juge. Les magistrats des tribunaux d'instance interviendront seulement en tant que juges des recours.

Le texte propose enfin d'introduire des juges non professionnels dans les tribunaux d'instance. Ces magistrats de moins de soixante-cinq ans, titulaires d'un bac + 4 et de sept ans d'expérience professionnelle, auront exactement les mêmes pouvoirs que les juges d'instance : ils siégeront en audience et rendront des décisions exécutoires dans les conflits qui opposent, par exemple, propriétaires et locataires ou les contentieux de voisinage. Cette petite révolution, qui n'est guère appréciée par les magistrats, sera expérimentée dans une ou deux cours d'appel, avant d'être étendue à l'ensemble du territoire.

ANNE CHEMIN

L'affaire des pilleurs d'épaves à Nice

Le conservateur du musée d'Antibes est condamné à trois ans de prison dont trente mois avec sursis

NICE

de notre correspondant régional

La 6e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Nice, présidée par M. Jean-Michel Ferry, a rendu son jugement, mardi 31 mai, dans l'affaire des pilleurs d'épaves de la Côte d'Azur (*le Monde* des 12 et 14 avril).

Le principal accusé, Elysée Pollino, quarante-six ans, conservateur du Musée d'archéologie sous-marine d'Antibes, qui se faisait appeler « M. Alex », était poursuivi pour huit délits différents, dont ceux de vols, recels de vols et escroqueries.

Il a été condamné à une peine de trois ans de prison dont trente mois avec sursis – peine couverte par la période de détention préventive effectuée par l'intéressé – et 200 000 francs d'amende. Le substitut du procureur de la République, Philippe Dorcet, avait réclamé une peine de trois ans d'emprisonnement ferme. Six autres prévenus ont été condamnés à des peines allant de deux mois à dix-huit mois de prison avec sursis et de 30 000 à 200 000 francs d'amende.

L'un d'entre eux, un collectionneur, Robert Jamard, a été relaxé et un autre, Eric Klein, antiquaire, a été dispensé de peine. Par ailleurs, M. Pollino devra rembourser 340 000 francs de prestations indues à la ville d'Antibes. Cinq des prévenus, dont M. Pollino, auront également à verser aux douanes des indemnités allant de 5 700 à 144 600 francs.

Vingt-quatre vases grecs

Dans un autre volet du dossier, enfin, le tribunal a ordonné la restitution à l'Etat italien de cent vingt-quatre vases grecs provenant du pillage de nécropoles, et condamné solidairement Elysée Pollino et un sujet italien, Beniamino Loglisci, au paiement de 500 000 francs d'amende.

G. P.

Surfacturations sur les valvules cardiaques

Une enquête est ouverte en Allemagne sur une vaste escroquerie à l'assurance-maladie

La justice allemande a ouvert, lundi 30 mai, une enquête sur une affaire d'escroqueries à l'assurance-maladie portant sur le prix surfacturé de valvules cardiaques artificielles. Cette affaire, qui fait la « une » de la plupart des journaux allemands, pourrait n'être, selon une déclaration de l'Union fédérale des caisses régionales d'assurance-maladie (AOK), que la « pointe de l'iceberg » d'un scandale encore plus important.

Révélée par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, elle a déclenché une polémique entre les caisses publiques, qui assurent environ 90 % des Allemands, et les organisations professionnelles médicales. L'AOK a confirmé les informations du *Spiegel* selon lesquelles les caisses publiques ont été escroquées de quelque 45 millions de marks (155 millions de francs) par an par des fabricants de valvules cardiaques, qui surfacturaient leurs produits avec la complicité de médecins qui touchaient des pots-de-vin. Les fabricants de valvules cardiaques artificielles vendaient leurs produits 6 300 marks au lieu du prix moyen de 1 500 marks aux centres de cardiologie.

L'Union des caisses d'assurance-maladie a demandé à tous les hôpitaux de vérifier les prix d'autres types d'implants et de couper court aux liens financiers éventuels entre médecins et fabricants. L'Union a aussi affirmé qu'elle allait continuer à dévoiler de telles *« manigances »*. Accusant les caisses de ne pas apporter de preuves de ces affirmations, le président de l'ordre fédéral des médecins, M. Karsten Vilmar, les a menacées de poursuites judiciaires pour diffamation.

Cependant, le président de l'ordre des médecins de Berlin, M. Ellis Huber, a déclaré dans une interview publiée le 30 mai par le quotidien berlinois *B. Z.* que le versement de pots-de-vins était une pratique courante dans les hôpitaux allemands pour vendre des matériels médicaux à des prix surfacturés. *« Tout est encore plus grave que ce que nous savons jusqu'ici »*, a-t-il affirmé en ajoutant : *« La médecine est depuis des années un eldorado du profit. »* Selon M. Huber, tout peut être matière à pots-de-vin et surfacturation, de la seringue au matériel de radiologie, notamment dans les services de chirurgie lourde.

Le président de l'ordre des médecins berlinois n'a pas seulement mis en cause des chefs de service, mais aussi des fonctionnaires de caisses d'assurance-maladie.

Le parquet de Hambourg a annoncé qu'il avait ouvert une enquête dans cette affaire et que d'autres enquêtes devraient suivre dans d'autres Etats fédérés. L'AOK estime que la plupart des médecins-chefs des cinquante et un centres de cardiologie sont impliqués dans cette affaire de corruption, les médecins complices touchant leur commission sous forme de cadeaux, voyages notamment. – *(AFP.)*

MÉDECINE

A la suite de contaminations coïncidant avec des essais vaccinaux

L'Agence française de recherche sur le sida « s'étonne » de la manière dont sont menées les expérimentations aux Etats-Unis

L'expérimentation à grande échelle de deux vaccins anti-sida sur l'homme, commencée en décembre 1992 aux Etats-Unis, risque d'être suspendue après la détection du virus HIV chez trois volontaires participant à ces essais. Selon l'Institut américain de l'allergie et des maladies infectieuses (NIAID), sur 330 hommes et femmes de 16 à 60 ans ayant accepté de recevoir des injections de vaccins glucoprotéiniques « GP 120 », trois sont devenus séropositifs. L'Agence nationale française de recherche sur le sida *« s'étonne »* de la manière dont sont conduits les essais américains et rappelle qu'il est impossible, s'agissant de vaccins produits par génie génétique, qu'il se soit produit une contamination d'origine vaccinale.

Les essais vaccinaux anti-sida menés aux Etats-Unis sont-ils conduits avec suffisamment de rigueur? Les trois cas de contamination virale ont été observés lors d'essais menés avec deux vaccins obtenus à partir de fragments de l'enveloppe du virus du sida. L'un est produit par la firme Genentech, l'autre par le groupe Biocine, une entreprise conjointe des groupes pharmaceutiques Chiron et Ciba-Geigy. Ces vaccins, considérés comme prometteurs par la communauté scientifique américaine, ont fait l'objet d'essais cliniques sur des animaux, notamment sur des chimpanzés, avant d'être expérimentés sur l'homme.

Bien que l'existence d'un lien direct entre ces deux vaccins et la présence du virus HIV chez les trois sujets séropositifs ne soit pas établie, les médecins américains, indique l'AFP, pourraient, par précaution, retarder les deux prochaines phases du programme qui prévoient la vaccination de 5 000, puis de 10 000 personnes considérées comme des «individus à haut risque» face au sida (homosexuels et toxicomanes).

Selon les chercheurs américains, une contamination vaccinale paraît impossible. Les vaccins en cours d'expérimentation ne contiennent pas d'élément génétique du virus VIH mais uniquement une protéine de surface dont la fonction est de renforcer défenses immunitaires. Une réunion de la commission consultative du NIAID est prévue pour le 17 juin afin de décider de la suite à donner au programme de vaccination en cours.

Dans un communiqué rendu public mardi 31 mai, l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) française a, tout d'abord, tenu à rassurer tous les volontaires participants à des essais vaccinaux. *« Les préparations vaccinales utilisées dans les différents essais ne proviennent en aucun cas d'un virus VIH ou d'un partie d'un virus vivant ou atténué mais sont produites par génie génétique. Le risque de contamination par ces injections est donc nul. Les personnes sont contaminées par le VIH en s'exposant à un risque. Il ne s'agit en aucun cas de la préparation vaccinale ».*

Selon l'ANRS, ces cas de contamination *« soulignent l'importance extrême de la phase de sélection des volontaires »*, qui ne doivent en aucun cas avoir des conduites à risque. L'Agence française *« s'étonne »* que les essais américains au cours desquels des contaminations ont été observées aient inclu des personnes exposées au risque de contamination. *« Il est essentiel*, ajoute l'ANRS, *en l'état actuel de la science, de s'opposer à toutes formes d'essais dans lesquels on chercherait, de façon prématurée, à évaluer l'efficacité des préparations vaccinales, en terme de protection, par le biais de l'inclusion de volontaires exposés. »*

Indiquant qu'il n'est pour l'instant pas possible d'interpréter les données – fragmentaires – en provenance des Etats-Unis, l'ANRS ajoute qu'on ne peut ni valider, ni exclure l'hypothèse d'une « facilitation » induite par l'essai vaccinal chez des personnes qui s'exposeraient au VIH au cours de l'essai. Selon l'ANRS, ces données *« suggèrent toutefois, conformément à la grande majorité des cas expérimentaux antérieurs, une efficacité faible ou nulle de ces préparations, en terme de protection »*. L'Agence ajoute que, *« malgré les pressions qui s'exercent parfois dans ce sens, il est clair que des essais de préparation vaccinale sur plusieurs milliers de personnes n'ont aucune justification à ce jour. Aucun argument scientifique sérieux ne permet aujourd'hui de penser qu'une glycoprotéine gp120 ou gp160, de quelle qu'origine qu'elle soit, est susceptible à elle seule d'assurer une protection »*.

Nécessaires et sans dangers, les essais de phase 1 menés actuellement sur de petits nombre de volontaires rigoureusement sélectionnés doivent donc se poursuivre. En sachant que l'on ne pourra envisager de passer à des phases ultérieures des essais vaccinaux que lorsqu'auront été obtenus des résultats significatifs.

F. N.

Un film sur l'aphasie en tournée en France

Un mot pour un autre

Une jeune femme marche dans les rues de Paris tout en articulant mentalement le mot *« baguette »*. Arrivée au comptoir, pressée par la boulangère et la file d'attente, elle prend sa respiration, tente de formuler sa requête, et se résigne à dire *« pain »*. Le sketch parisien du film du Québécois Marcel Simard *les Mots perdus* illustre avec tendresse et ironie le quotidien dramatique des aphasiques. La projection de ce long-métrage, jeudi 26 mai au cinéma Bellecombe à Lyon, a inauguré une tournée à travers la France, qui s'arrêtera à Paris le 1er juin (1).

Souvent confondus avec des malades mentaux, des drogués, des alcooliques ou, au mieux, avec des étrangers, ils seraient 200 000 à 250 000 en France et 1 million aux Etats-Unis. Les aphasiques sont momentanément incapables de produire un son, emploient un mot pour un autre (*« cœur »* pour *« quart d'heure »*, *« chaud »* pour *« froid »*, *« bétille »* pour *« bouteille »*), ou parlent dans un jargon incompréhensible sans en avoir aucune conscience. Leurs pensées restent intactes.

Cette maladie méconnue – ou plutôt ces maladies, tant l'aphasie peut revêtir plusieurs formes cliniques différentes – peut survenir à la suite d'un accident vasculaire cérébral, d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale. Les troubles majeurs du langage qu'elle entraîne s'accompagnent très souvent d'une hémiplégie du côté droit. Les séquelles varient considérablement d'un patient à l'autre, comme varient les résultats des rééducations ortophonique et motrice rendues nécessaires. Certains arrivent à écrire, plus ou moins bien. Certains ont du mal à s'orienter. Retrouver une date ou un jour de la semaine est pour eux un exercice périlleux, qui suppose un comptage systématique, dans l'ordre, de tout le calendrier. Au terme de *« handicapés »*, les aphasiques préfèrent celui d'*« inadaptés »*.

L. F.

(1) *Les Mots perdus*, «un film en quatre saisons» (Québec, France, Suisse et Belgique), a été écrit et tourné par Marcel Simard avec des personnes aphasiques. Projection mercredi 1er juin, 20 heures, Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 75009. Renseignements sur les lieux et dates de la tournée : (1) 45-85-52-41.

▶ Fédération nationale des aphasiques de France, 42, bd de Paris, 62600 Berck-s/Mer. Tél. : (16) 21-09-25-96.

DÉFENSE

Avec un chiffre d'affaires attendu de 29 milliards de francs

Les industriels de l'armement terrestre prévoient une reprise de l'activité en 1994

L'année 1994 pourrait marquer un début de reprise des activités – commandes de l'Etat français et contrats à l'exportation – dans le secteur de l'armement terrestre. Ce pronostic est avancé par Emile Blanc, ancien délégué général pour l'armement et, aujourd'hui, PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), dans un article que publie le numéro de juin de la revue mensuelle *Défense nationale*.

Dans quelques jours s'ouvrira au Bourget le salon EuroSatory, qui était jusqu'à présent réservé aux industriels européens de l'armement terrestre et qui accueillera, pour la première fois, des industriels d'autres pays, à commencer par les Etats-Unis. M. Blanc préside cette exposition, qui a lieu tous les deux ans, au titre de président du Groupement des industries concernées par les matériels de défense terrestre (GICAT), l'organisation professionnelle du secteur.

« Le chiffre d'affaires en 1993, soit 25,5 milliards de francs, écrit notamment M. Blanc, *est le plus bas enregistré depuis de nombreuses années : il n'a cessé de décroître tant en raison d'une baisse significative des exportations que de la réduction du budget d'équipement national. »* En 1993, on comptait 30 000 salariés dans les entreprises du secteur.

A titre de comparaison, le chiffre d'affaires de 1990 était de 37 milliards de francs (courants), pour quelque 41 600 salariés. M. Blanc prévoit, dans son article, que les résultats pourraient être, en 1994, de 29 milliards de francs, pour 28 500 salariés. *« Le volume des commandes annoncées par la loi de programmation*, ajoute le président du GICAT, *couplé à l'obtention de contrats à l'exportation, laisse présager un « redécollage » de l'activité pour les années à venir. Dans deux ou trois ans, il est donc permis d'envisager une croissance du chiffre d'affaires, de l'activité et des emplois ».*

Ainsi, M. Blanc escompte, pour 1995, un chiffre d'affaires de 32 milliards de francs pour 26 800 salariés et, pour 1996, de 35 milliards de francs pour environ 27 200 salariés.

Les trois quarts de l'activité du secteur sont réalisés par une dizaine d'entreprises. Les sociétés nationales dont le capital est détenu en totalité ou majoritairement par l'Etat représentent près de 80 % des capacités industrielles. Le président du GICAT observe que, à la différence des autres entreprises de l'armement en France, celles des matériels terrestres se distinguent par le fait que leurs produits sont *« peu duaux »*, c'est-à-dire que leurs fabrications sont à usage militaire et difficilement diversifiables pour le civil.

Plusieurs facteurs, selon lui, expliquent le déclin des activités depuis ces dernières années. D'abord, *« l'apparition sur les marchés extérieurs de produits venant à des prix de dumping de l'ex-URSS et des pays de l'ex-bloc soviétique »*. Ensuite, *« les conséquences du traité sur la limitation des forces conventionnelles (FCE) et, en particulier, la revente des matériels excédentaires qui a saturé les marchés potentiels »*. Enfin, *« la puissance américaine, qui, dans l'armement, repose sur un marché intérieur protégé deux fois supérieur au marché européen et sur un soutien actif des autorités politiques à l'exportation »*. En outre, conclut M. Blanc, *« la sous-évaluation du dollar, les faibles taux d'intérêt et les conditions préférentielles de financement des ventes à l'étranger* [il s'agit des « Foreign military sales », qui sont pratiquement des cessions de matériels américains à des pays étrangers] *renforcent la domination américaine »*.



FAITS DIVERS

MARSEILLE : un directeur de clinique assassiné. – Le directeur de la maternité «La Renaissance», Richard Dunié, a été mortellement blessé de deux décharges de chevrotines, mardi 31 mai devant son domicile marseillais, par un ou deux inconnus qui ont pris la fuite. Ce quadragénaire dirigeait depuis quelques mois cette maternité rachetée en juillet 1993 par la famille Odier, qui possède deux autres cliniques à Marseille. Cet assassinat intervient six ans après celui de Léonce Mout, gérant de la polyclinique nord de Marseille, lui aussi abattu par deux hommes armés d'un fusil de chasse. Le SRPJ de Marseille privilégie toutefois une affaire d'ordre privé plutôt qu'un nouveau rebondissement de «la guerre des cliniques».

TENNIS : les Internationaux de France à Roland-Garros

Jeux de dames

Pete Sampras ne réalisera pas une quatrième levée consécutive d'un tournoi du grand chelem. Mardi 31 mai, en quarts de finale des Internationaux de France, le numéro un mondial a trouvé sur sa route Jim Courier, double vainqueur à Roland-Garros, en 1991 et 1992. En demi-finale, l'Américain retrouvera l'Espagnol Sergi Bruguera – tombeur de l'Ukrainien Andrei Medvedev –, qui l'avait battu, en 1993, en finale.

■ SATISFACTION. La demi-finale attendue entre la numéro un mondiale Steffi Graf et Mary Pierce aura lieu jeudi 2 juin. La Française a concédé deux petits jeux à l'Autrichienne Petra Ritter, quand l'Allemande se débarrassait de l'Argentine Ines Gorrochategui.

■ DÉCEPTION. Pas de miracle dans le bas de tableau, mais une deuxième manche superbe a opposé la Française Julie Halard, qui s'est inclinée au jeu décisif, face à la numéro deux mondiale Aranxta Sanchez-Vicario. L'Espagnole rencontrera en demi-finale sa compatriote Conchita Martinez, qui a battu l'Allemande Sabine Hack.

Ce fut l'instant de bonheur de la journée. Au fond, pas grand-chose : un set, treize jeux d'un match qui s'est terminé au « jeu décisif » (*tie-break*) de la deuxième manche, quand on aurait voulu une discussion ultime dans un troisième set. C'est toujours très beau, un *tie-break*. Injuste puisque versatile : une seule balle pour une victoire. Trop injuste pour clore un match où Roland-Garros venait de contempler un tennis d'une telle pureté, échanges âpres, beaucoup d'imagination, et tant d'audace.

Le court central était plein. Il y avait là Julie Halard se battant contre Arantxa Sanchez-Vicario, comme l'on se bat pour sa peau. Et ce fut magnifique. Une émotion fragile, comme seul le tennis féminin sait parfois en offrir. Tout avait commencé normalement. Comme le dictait la logique. Il y avait eu ce premier set prestement enlevé par l'Espagnole, numéro 2 mondiale, devant une « petite » Française, classée vingt-cinquième, arrivée en quart de finale grâce à son agressivité et à sa hargne. Le public était resté là pour la voir, face à l'ogresse montée sur ressort. Il y avait déjà une Française en demi-finale. Une deuxième ? Plaisanterie.

Et puis, un tournant. Julie allant au bout d'elle-même, les yeux de plus en plus cernés sous l'impact des coups, par la longueur, parfois la langueur, des échanges. Et ce central chauffé à blanc dans la chaleur du soir, qui trépigne et espère, frémit et hurle, se lève, ovationne, réclame un troisième set. Découvre, surtout, une joueuse qu'il n'a pas « vue » depuis le début de la quinzaine, n'ayant d'yeux que pour l'autre Française, Mary Pierce.

En début de matinée, Mary, nouveau « chouchou » du tennis féminin, s'était débarrassée d'un nouvel adversaire, laissant deux jeux dans son sillage. Soit un total de six jeux perdus seulement en cinq matches. Elle offrait, enfin, cette demi-finale dames que la France attendait depuis plus de vingt ans. Pierce s'installait pour de bon dans les dix premières mondiales, ce qui n'était pas arrivé à la France depuis Françoise Durr.

Seule peut désormais l'arrêter, dans sa course au titre, Steffi Graf, facile vainqueur d'Ines Gorrochategui, en un match sans gloire, puisque sans hargne. On aurait voulu que ce dernier set de la journée de mardi, entre Julie Halard et Arantxa Sanchez-Vicario, gagné par l'Espagnole, préfigure les demi-finales de jeudi, avec son plein d'émotion, de tension et de tendresse, amicale ou non, terriblement affective. Après un tournoi féminin plus relevé que d'ordinaire subsistent en effet, dans le dernier carré, les vraies quatre meilleures joueuses du moment.

Les espoirs de Mary

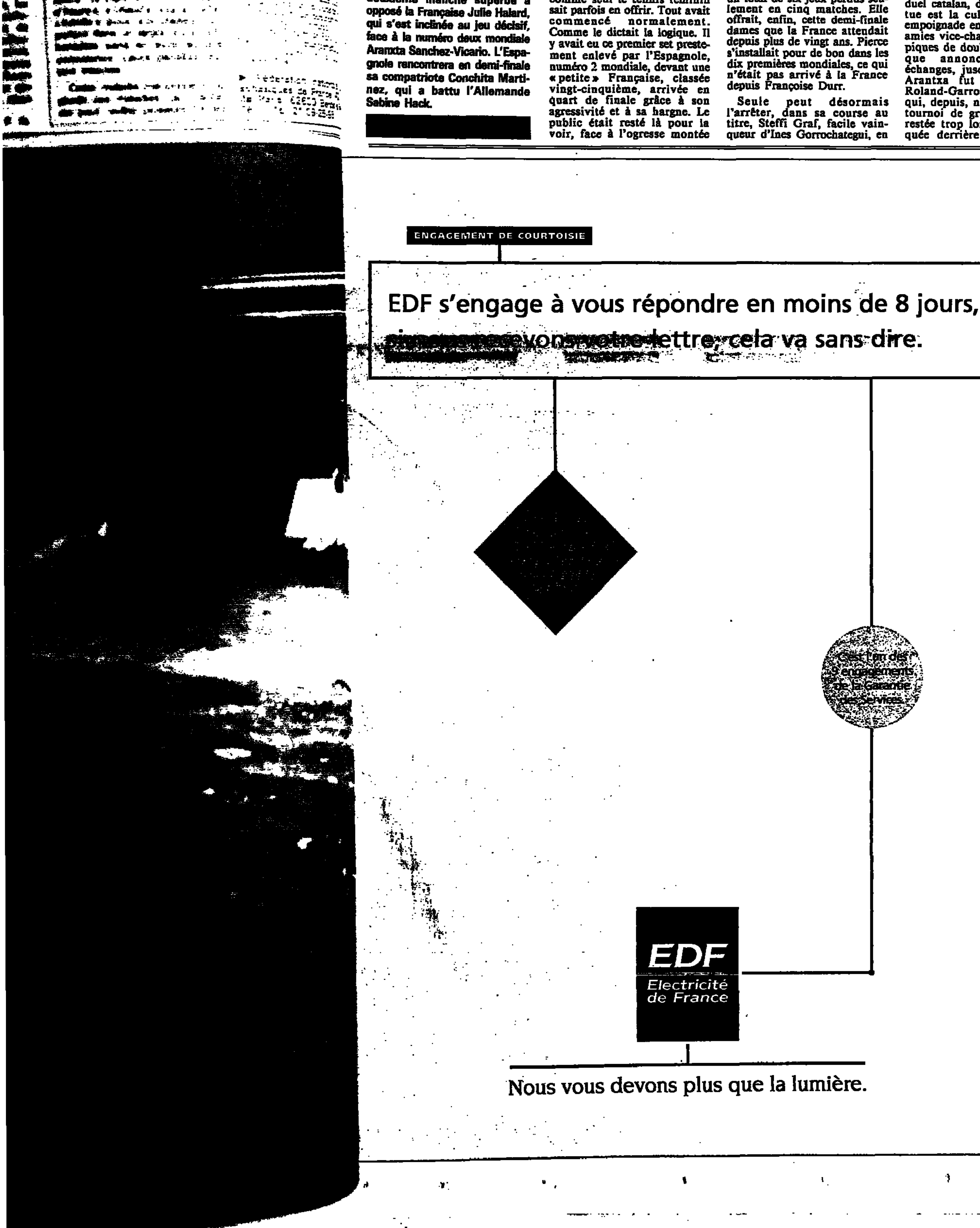
D'abord, Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez, la deuxième Espagnole qui a fait sa route sans bruit et surtout sans fureur. Un premier duel catalan, dont la terre battue est la culture. Une belle empoignade en vue, entre deux amies vice-championnes olympiques de double. Une chronique annoncée de longs échanges, jusqu'à la rupture. Arantxa fut championne à Roland-Garros en 1989. Elle qui, depuis, n'a plus gagné de tournoi de grand chelem, est restée trop longtemps embusquée derrière Steffi Graf et Monica Seles. Quant à Conchita Martinez, elle n'a jamais remporté un tournoi majeur. Elle est pourtant numéro trois mondiale.

En ce dernier acte fébrile entre Julie Halard et Arantxa Sanchez-Vicario, Roland-Garros a voulu trouver les prémices de cet autre match attendu entre Steffi Graf et Mary Pierce. Mary Pierce, devenue insaisissable, plus femme qu'enfant, plus forte dans sa tête et dans son corps. Peut-être l'adversaire que recherche Steffi Graf, qui se languit de l'absence prolongée de Monica Seles.

En septembre 1993, aux Internationaux des Etats-Unis, à Flushing-Meadows, l'Allemande avait battu une Française calamiteuse, perclue de trouille. Steffi Graf a dit : *« Je n'ai pas peur de Mary Pierce »*, comme pour s'en convaincre, jamais battue par la Française. Cette dernière a répondu : *« Il faut que je pense que je peux gagner. Sinon, je n'aurai aucune chance »*. Mary doit parvenir à oublier ses cinq premières rencontres si faciles, à rester de marbre, à ne pas paniquer à chaque point perdu et déguerpir dans la défaite, surmonter cette angoisse qu'elle ne connaît guère, depuis dix jours, puisqu'elle a si peu lutté pour gagner.

Ainsi donc iront les demi-finales du simple dames de Roland-Garros. Fondées sur des appréhensions. L'appréhension de l'amitié entre deux Catalanes. L'appréhension de la nouveauté dans un duel entre la numéro un et une adolescente promise à sa relève. Appréhender, pour espérer des rencontres de feu et d'émotion. Comme ce dernier set entre Julie Halard et Arantxa Sanchez-Vicario, troublant, émouvant, levant un central entier pris à sa passion. Puisqu'il en est ainsi du tennis féminin lorsqu'il sait être beau.

BÉNÉDICTE MATHIEU



Du bon ouvrier

L'Histoire, dit-on, ne repasse pas les plats. Pete Sampras a donc peut-être laissé passer une occasion unique de devenir un monument de l'histoire du tennis en se faisant éliminer, mardi 31 mai, en quarts de finale des Internationaux de France. Il ne pourra briguer la succession de Sergi Bruguera, dimanche 5 juin. Et il ne pourra pas ajouter à ses victoires à Wimbledon (1993), Flushing Meadow (1993) et Melbourne (1994) un titre sur la brique pilée parisienne. Autrement dit, il ne gagnera pas les quatre tournois majeurs en douze mois. Pour être crédité d'un Grand Chelem, il aurait fallu qu'il réalise cette performance dans une année calendaire. Mais ces quatre victoires, comme autant de perles sur le fil d'un palmarès, sont suffisamment rares pour constituer déjà un petit exploit.

En plus d'un siècle de tennis, deux joueurs seulement sont parvenus à s'imposer successivement à Melbourne, Paris, Londres, New-York : l'Américain Donald Budge en 1938 et l'Australien Rod Laver en 1962 et en 1969. Trois joueurs ont réussi trois « levées » dans la même année calendaire, les Américains Jack Crawford en 1933 et Tony Trabert en 1955, l'Australien Roy Emerson en 1964. De tous, Donald Budge est resté le plus singulier puisqu'en fait il a remporté six tournois du Grand Chelem consécutifs entre 1937 et 1938 et qu'il ne se serait sans doute pas arrêté là s'il n'avait adopté le statut professionnel qui, à l'époque, l'excluait de ces tournois.

Un demi-siècle plus tard, sous l'empire du tennis « open » permettant la confrontation des amateurs et des professionnels, cet exploit est devenu plus improbable. Le talent de Budge et de Laver n'avait eu à s'exprimer que sur deux « scènes » : la terre battue à Paris et le gazon partout ailleurs. Désormais, on ne joue plus guère sur herbe qu'à Wimbledon. L'Amérique et l'Australie sont passées aux surfaces synthétiques, *decoturf* à New-York et *rebound ace* à Melbourne.

Trois surfaces rapides et une surface lente ou réputée telle. Porte d'Auteuil, sur une terre battue qui lui est aussi familière que le dessert aux grenouilles, Pete Sampras devait apporter la preuve qu'il était le champion 4 x 4, l'athlète tout terrain que le tennis attend maintenant depuis plus de vingt ans. C'est dire le désappointement des dix-huit mille spectateurs massés sur le central de Roland-Garros quand ils ont compris que l'exploit promis ne serait pas, ne pourrait pas être un alibi à la langueur qui imprègne cette édition masculine des Internationaux de France comme un épais brouillard.

Raquettes mal cordées

Non pas que Paris n'ait quelque sympathie, sinon quelque faiblesse, pour son vainqueur, un Jim Courier qui ne s'est pas contenté de gagner deux fois de suite ici et d'échouer après en finale, mais qui, en plus, s'est donné la peine d'apprendre à parler la langue autochtone correctement. Mais le cœur a ses raisons que la raison ignore. L'intérêt bien compris de tout le monde était donc que Pete Sampras gagnât pour avoir une chance d'aller en finale. Et il a perdu. C'est la mayonnaise qui tourne, le soufflet qui tombe, le fond de sauce qui brûle. Vatel s'est passé l'épée au travers du corps pour moins que cela. On n'en demandera pas tant à Sampras.

On voudrait simplement savoir pour quelles raisons il n'a pas réussi à décoller de sa ligne de fond, contrariant ainsi le mouvement naturel de son tennis vers le filet. On se demande encore comment un champion de ce niveau n'a pas à sa disposition des raquettes suffisamment bien cordées pour lui permettre de soutenir sans encombre plus de trois jeux. On eut le sentiment que Sampras, réputé meilleur ouvrier du monde, n'avait pas pris la bonne caisse à outils pour démonter son adversaire. Or, à ce propos, la sagesse populaire est formelle : il n'y a que les mauvais ouvriers qui n'ont pas les bons outils.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats du mardi 31 mai

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale

Première moitié du tableau

J. Courier (E-U, n°7) b. P. Sampras (E-U, n° 1), 6-4, 5-7, 6-4, 6-4 ; S. Bruguera (Esp., n° 6) b. A. Medvedev (Ukr., n° 4), 6-3, 6-2, 7-5.

SIMPLES DAMES

Quarts de finale

Première moitié du tableau

S. Graf (All., n° 1) b. I. Gorrochategui (Arg.), 6-4, 6-1 ; M. Pierce (Fra., n° 12) b. P. Ritter (Aut.), 6-0, 6-2.

Deuxième moitié du tableau

C. Martinez (Esp., n° 3) b. S. Hack (All., n° 16), 2-6, 6-0, 6-2 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) b. J. Halard (Fra.), 6-1, 7-6.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.)

LE 50e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

LES VÉTÉRANS DU JOUR J — 15



13 heures. La cornemuse de Bill Millin retentit dans la région de Bénouville

6 juin 1944, 13 heures. **La matinée a paru interminable aux pionniers du Jour J qui, depuis minuit trente, se cramponnent à leurs prises. Tapis dans des fossés aux extrémités des deux ponts capturés à l'ennemi, ou crispés dans des trous bétonnés dont ils l'ont expulsé, les hommes, régulièrement, jettent un oeil à leur montre. Les renforts sont en retard. Les hommes du major Howard arrivés en planeur ainsi que les parachutistes de la 6e Airborne accourus les soutenir craignent de ne plus tenir longtemps. *Plusieurs contre-attaques ont été repoussées, venues par* la terre et par l'eau. Mais les tirs ennemis n'ont point faibli et les ponts – celui de Ranville et celui de Bénouville, distants de 300 mètres – sont balayés de rafales. Que font les commandos qui devaient venir des plages opérer la jonction avec les éclaireurs de la nuit?**

Les commandos avancent, menés par lord Lovat, général de brigade. Les bérets verts arrivent. On ne les voit pas encore, mais, en tendant l'oreille... un bruit étrange s'immisce. Un son *extravagant : Bill Millin, vingt et un ans, sonne de la cornemuse.*

IMPERIAL WAR MUSEUM

Sur la manche du blouson de treillis porté par Bill Millin (notre photo) au moment de l'embarquement, avaient été brodés trois badges. Le premier indiquait *« 1st SS Brigade »* et fut vite décousu quand on s'aperçut, en Normandie, que *« SS »* évoquait aux Français autre chose que *« Special Service »*. Le deuxième, à forme ronde, affichait *« United we conquer »*, la devise des commandos. Le troisième annonçait *« piper »*, joueur de cornemuse. Tout simplement.

« J'avais ôté mon kilt et portais le pantalon. J'espère que cela ne gâchait pas la scène. Je sais bien qu'un *piper* (joueur de cornemuse) sans son kilt n'est pas un vrai *piper*. Il faut de la tenue quand on joue de l'instrument. Un certain port de tête, le buste bien dressé et le pas conquérant. Un kilt, un tartan, des chaussettes aux couleurs de son clan. Ce n'est pas une coquetterie, non ; c'est une tradition. Une tradition d'Ecosse, et de la nuit des temps. Une tradition que j'étais fier d'incarner à la guerre. Un kilt, immédiatement, vous donne de ces allures... Mais il fallait être pratique : j'avais ôté mon kilt parce qu'il était trempé.

» Quand il avait fallu, six heures plus tôt, à l'aube, que je saute en toute hâte de la barge, les deux mains au-dessus de la tête pour maintenir ma cornemuse au sec, j'avais d'ailleurs eu chaud. Mon kilt, dans l'eau, m'était remonté jusqu'aux épaules ; le poids de mon sac à dos m'avait entraîné vers l'arrière et il s'en était fallu d'un peu que je ne m'affale dans la mer en noyant mon instrument. Il avait été sauf et mon honneur aussi. Je l'avais serré contre moi et mis en position sur l'épaule gauche pour jouer *Highland Laddie* et le son avait retenti sur la plage en folie. Ça tirait pourtant dans tous les sens, des obus lançaient des gerbes de sable, des tirs d'armes automatiques crépitaient tout autour. Moi je faisais ce pour quoi on m'avait fait venir. Je jouais *Highland Laddie*, la marche des gardes écossais. Et lord Lovat, en se retournant, m'avait souri.

» J'avais dû avancer en visant le haut de la plage, et puis bientôt courir. Quel endroit ! J'avais vu deux types se faire descendre d'un coup, des blessés réclamer du secours, et un char de déminage, devenu aveugle ou sourd, écrabouiller des soldats allongés dans un chemin. Ça devenait du massacre. Le major de la brigade m'avait alors demandé de jouer *The Road to the Isles (la Route vers les îles)* et j'avais arpenté la plage, en pensant à ma *girl friend* laissée quelques semaines plutôt dans les collines d'Ecosse. Quelqu'un avait gueulé en criant que c'était bien le moment de faire de la musique ! Mais d'autres gars m'avaient fait le signe de la victoire. Et puis j'avais couru très vite vers les dunes pour retrouver Lovat qui prenait résolument la direction des terres. Des tirs et des rafales nous avaient jetés au sol. Mon kilt encore mouillé s'était alourdi de poussière et de sable. Il devenait rugueux, collant. Alors, enfilant mon pantalon de treillis, j'avais glissé le kilt dans mon sac.

» Ce qui importait, c'est que la première bataille des commandos sur le sol de France ait vu débarquer leur piper dans la tenue des grands cornemuseurs d'Ecosse. Maintenant, j'étais en tête de colonne, à la sortie du village de Bénouville. Il y avait eu du grabuge, des Allemands nous avaient tiré dessus et un blindé britannique avait fait feu sur le clocher pour déloger des tireurs. Mais les ponts ne devaient plus être bien loin. Lord Lovat s'est approché de moi : *« Piper, continuez à jouer aussi longtemps que ce sera possible. Je veux que les gars qui tiennent les ponts sachent que la brigade des commandos arrive. »* J'ai entamé *Blue Bonnets over the Border* malgré un bruit de canonnade, et tout le monde a suivi. Le pas vif, sur deux files.

« John, aujourd'hui nous faisons l'Histoire »

» Sur un côté de la route, j'ai commencé à reconnaître des Français du commando Kieffer, mon copain Chauvet, par exemple, que j'avais rencontré au camp de Southampton. D'un signe, Lovat m'a autorisé à aller les saluer. Et quand je l'ai rattrapé, il était déjà près du pont, serrant la main du major Howard dans un nuage de fumée noire : *« John,* a-t-il dit, *aujourd'hui nous faisons l'Histoire. »*

» Puis il a quitté le major et m'a fait signe de m'engager sur le pont ; et tandis que j'avançais d'un pas mal assuré, effaré par les balles ricochant contre les montants métalliques, j'ai vu que la colonne s'ébranlait à la suite de Lovat, aussi *impassible que s'il faisait le tour de sa* propriété d'Ecosse. *« Allez-y,* me lança-t-il. *N'arrêtez-pas de jouer avant d'avoir traversé l'autre pont ! »* Alors j'ai joué, c'était d'ailleurs bien la seule chose à faire puisque je ne portais pas d'arme. Le pont de Ranville s'est rapproché. Allongés dans un fossé, deux paras nous ont indiqué de la main des tireurs embusqués, et conseillé de ne plus bouger. Sans arrêter de jouer, j'ai quand même interrogé Lovat des yeux. *« Avancez ! »*, m'a-t-il dit, agacé. Alors j'y suis allé, sur l'air de *Blue Bonnets*, plutôt *mal* dans mes pompes en regardant droit devant moi. Pas question, vous savez, de jouer n'importe quoi. Lovat était lui-même joueur de cornemuse et toujours derrière moi. Quand soudain j'ai mis le pied sur le tablier du pont, les rafales se sont tues d'un seul coup. Pas longtemps, deux secondes. Mais notre apparition avait créait son effet. Allemands et Britanniques ont été stupéfaits.

De l'autre côté du pont, un officier parachutiste accueillit lord Lovat. *« Je suis rudement content de vous voir, mon vieux !*

– Moi aussi je suis vraiment content de vous voir, répondit le général. *Désolé d'avoir deux minutes et demie de retard. »*

J'ai regardé ma montre. Il était 13 h 30. Le retard était donc d'une heure trente...

C'est important, je crois, que certaines scènes de guerre restent ainsi dans l'Histoire. Elles disent le panache de quelques grands acteurs. Lovat est de ceux-là. Et j'ai eu beaucoup de chance qu'il se choisisse un piper. C'était un privilège qui dérogeait au règlement militaire interdisant, depuis l'hécatombe de 1914-1918, l'envoi au front de cornemuseurs. Mais Lovat s'en foutait royalement. *« C'est un ordre anglais,* m'avait-il dit. *Je suis écossais, vous êtes écossais. Cela ne nous concerne donc pas. »*

» Lui au moins connaissait bien la cornemuse. C'est un instrument si spécial. C'est magnifique, voilà. Elle peut être joyeuse et j'ai fait danser bien des gens sur des gigues, des polkas, des quadrilles. Elle peut être triste et grave et tirer des larmes au plus endurci des soldats. Ce n'est pas un son mièvre, mais un son qui fait se tenir debout. Il donne du courage, il galvanise les troupes. Et, si je n'avais pas peur de paraître mystique, je dirais qu'il élève les troupes. Ce n'est un hasard si depuis plusieurs siècles les grandes armées l'utilisent pour aller au combat !

» Archaïque, disent certains. Archaïque... Evidemment, je ne vois plus guère sa place dans une guerre moderne comme la guerre du Golfe. Mais je continue à croire que la cornemuse, à la guerre, faisait du bien aux gens. Et que, sans aucune arme, avec kilt ou sans kilt, j'ai bien tenu ma place, le 6 juin 1944. Que j'ai communiqué un peu de force et de confiance aux soldats qui luttaient. Un sourire quelquefois. Et que si le piper était mort...

» Mais je ne craignais pas la mort. Les Celtes ont des superstitions... D'autres des explications. Interrogé un jour par un de nos soldats qui lui demandait pourquoi il n'avait jamais visé le piper, pourtant en tête de file, un sniper allemand, fait prisonnier, avait répondu : *« On ne tire pas sur un fou ! »* C'est peut-être pour cela que je suis toujours en vie !

» Car je lui dois beaucoup, à ma cornemuse du 6 juin. Je lui dois d'abord d'avoir eu à l'armée une liberté exceptionnelle. J'allais et venais dans le camp, rendant visite à tel ou tel commando, jouant devant les tentes des airs à la demande ; tout le monde me connaissait et je connaissais tout le monde. Je lui dois aussi ce moment d'émotion formidable quand, posté à l'avant de la péniche de tête, à l'embouchure de la rivière Hambre, entre des centaines de navires sur le départ et face à l'île de Wight, j'avais entonné *The Road to the Isles*. Un marin avait branché un haut-parleur et, sur les autres bateaux, les hommes avaient salué en brandissant leurs bérets et leurs casques. Et puis je lui dois d'avoir rencontré la reine mère dont le château est d'ailleurs en Ecosse. Un jour que nous visitions, en grande pompe, le musée de Portmouth devant la tapisserie qui raconte Overlord, elle s'est approchée de moi et m'a montré le dessin qui me représentait soufflant dans ma cornemuse. *« Vous voyez,* m'a-t-elle dit. *Dans mille ans, personne ne saura plus ce que j'ai fait. Mais au nom de Bill Millin, tout le monde s'écrira : le piper du D-Day ! »* C'est peut-être bien vrai. »

∴

Bill Millin est rentré en Grande-Bretagne avec sa brigade le 6 septembre 1944. Très grièvement blessé le 12 juin, lord Lovat était déjà rentré. Et Bill Millin est revenu en Ecosse. Il fera quelques spectacles avec son instrument, mais, n'ayant guère d'attrait pour la vie de bohème, il cherchera un emploi à Glasgow, travaillera quelque temps dans un hôpital psychiatrique et passera finalement trente-huit ans dans l'administration des hôpitaux... en continuant à jouer abondamment de la cornemuse dans toutes sortes de réunions. Retraité depuis huit ans, il vit avec sa femme dans le Devon, correspond avec lord Lovat, replié dans son château d'Ecosse, et rend régulièrement visite à ses amis de Normandie. Il leur rend hommage dans un livre – la Cornemuse du D-Day *(Editions Heimdal) –, porte volontiers le kilt et ne se lasse pas de signer des autographes.*

ANNICK COJEAN

Demain

14 heures. A bord de son Spitfire, Denys Baudard aperçoit Caen en feu.

RTL diffusera jeudi 2 juin, dans son journal de 8 heures, un entretien avec l'un des pilotes des Forces aériennes françaises libres.

CARNET

Naissances

Marie-Emmanuelle GUERMOND
et
Jon DIONNE
annoncent la naissance de

Anna-Leigh DIONNE,

le 30 mai 1994.

53, rue du Renard,
76000 Rouen.

Martine KONORSKI,
Patrick BOCCARD
et
Roxanne,
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Noé,

à Pont-Audemer, le 21 mai 1994.

La Tour la Rose,
Hameau de Varennes,
27450 Saint-Pierre-des-Ifs.

Décès

– Mme veuve *Louis Clément*,
sa mère,
M. et Mme Lucien Clément
et leurs enfants,
M. et Mme Humbert Ferrein
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Clément
et leurs enfants,
ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Parents,
Alliés,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CLÉMENT,

survenu le 30 mai 1994, à l'âge de quarante-quatre ans, à Paris-13e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 juin, à 10 heures, en l'église Sainte-Germaine, 38, avenue Dumotel, à Cachan (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cachan.

18, rue du Moulin-de-Cachan,
94230 Cachan.

– La présidente de l'ANREP,
Association nationale pour la recherche et l'étude en psychologie,
Les membres adhérents,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président fondateur,

René CLÉMENT,

survenu à Paris, le 30 mai 1994.

Ils s'associent à la douleur de tous ses proches et amis.

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 3 juin, à 10 heures, en l'église Sainte-Germaine, 38, avenue Dumotel, à Cachan (Val-de-Marne).

– Les nombreux amis de

René CLÉMENT,
psychothérapeute, psychanalyste,

ont la douleur d'annoncer son décès, survenu le 30 mai 1994.

Ils seront présents lors de la cérémonie religieuse, le 3 juin, à 10 heures, en l'église Sainte-Germaine, 38, avenue Dumotel, à Cachan (Val-de-Marne).

Le général René COSTANTINI
commandeur de la Légion d'honneur,
Saint-Cyr 1923-1925,

s'est éteint au Val-de-Grâce, le 30 mai 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le 2 juin, en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.

– L'association Sida info service a la douleur et la tristesse de faire part du décès de

Gérard DAHAIS,

survenu à Bordeaux, le dimanche 29 mai 1994, entouré des siens.

Notre ami et collègue était écoutant à Sida info service depuis la création de cette ligne téléphonique.

Les obsèques ont eu lieu à Poitiers, en l'église Sainte-Thérèse, le mercredi 1er juin à 15 h 30.

– M. et Mme Albert Gattégno,
M. et Mme Raoul Gattégno,
M. Robert Gattégno
et ses enfants,
M. et Mme François Meyer
et leur fils,
M. et Mme *Raymond Depeyre*,
ses parents, oncles, tantes et cousins,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
chevalier de la Légion d'honneur,
élève de l'ENS,
professeur des universités,

survenu le lundi 30 mai 1994, dans sa cinquante-huitième année, des suites d'un cancer.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Paris-4e, le vendredi 3 juin, à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de la Grande-Chaumière,
75006 Paris.

– Le secrétaire général,
Les membres de la commission exécutive et du conseil fédéral du SGEN-CFDT,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
professeur d'université,
ancien secrétaire national
de la branche enseignement supérieur
du SGEN-CFDT,

survenu lundi 30 mai 1994.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 juin, à 15 h 30, en l'église Saint-Merri, à Paris-4e.

– Antoine Gallimard,
son président,
Et le conseil d'administration de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC),
ont la tristesse de faire part du décès de leur ami,

Jean GATTÉGNO,

qui joua un rôle décisif dans la création et le développement de l'Institut.

IMEC,
25, rue de Lille,
75007 Paris.

– Le secrétaire général du Conseil de l'Europe
Et la direction de l'Enseignement, de la culture et du sport,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jean GATTÉGNO,
conseiller spécial pour le livre
et la lecture au Conseil de l'Europe,

survenu à Paris, le lundi 30 mai 1994.

– Les enseignants du département d'études littéraires anglaises de l'université Paris-VIII
ont le profond regret de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
professeur de littérature anglaise,

qui, pendant de longues années, leur fit l'honneur d'enseigner à leur côté dans ce département qu'il a tant contribué à fonder et à animer.



CARNET

– Jean-Sébastien Dupuit,
directeur du livre et de la lecture,
président du Centre national du livre,
Les personnels de la direction du livre et de la lecture,
Les personnles du Centre national du livre,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
ancien directeur
du livre et de la lecture,
ancien président
du Centre national du livre.

27, avenue de l'Opéra,
53, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– M. Michel Deguy,
président de la Maison des écrivains,
Martine Segonds-Bauer,
directrice,
Et ses collaborateurs,
Le conseil d'administration,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
créateur de la Maison des écrivains.

53, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB, Villeurbanne),
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
président du jury du concours
de conservateurs de bibliothèque.

– Jean Favier,
président,
Philippe Bélaval,
directeur général,
Et le personnel de la Bibliothèque nationale de France,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Jean GATTÉGNO,
ancien délégué scientifique
de l'établissement public
de la Bibliothèque de France.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– L'Association des traducteurs littéraires de France,
Les Assises de la traduction littéraire, à Arles,
Le Collège international des traducteurs littéraires,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean GATTÉGNO,

survenu le 30 mai 1994, à Paris.

ATLF, ATLAS, CITL,
99, rue de Vaugirard,
75005 Paris.

– Le président,
Et les membres du Conseil supérieur des bibliothèques,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
membre du Conseil supérieur
des bibliothèques.

– Le directeur,
Le conseil d'administration,
Et tous les membres du Centre de recherches *sur la diaspora arménienne*,
s'associent à la profonde tristesse causée par la disparition de son président,

Jean GATTÉGNO,

survenu le 30 mai 1994.

Il sut offrir à notre organisme son amitié, son intelligence et sa grande expérience.

36, rue de Trévise,
75009 Paris.

– Paul Fournel,
président de la Société des gens de lettres de France,
Guy Seligmann,
président de la Société civile des auteurs multimédia,
Les membres des conseils d'administration,
Le délégué général,
Les sociétaires,
à l'annonce du décès de

Jean GATTÉGNO,
directeur du livre et de la lecture
au ministère de la culture
de 1981 à 1989,

survenu le 30 mai 1994, dans sa cinquante-huitième année,

s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

Hôtel de Massa,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Irène Sokologorsky,
président de l'université Paris-VIII,
Jean-Pierre Dedonder,
président de l'université Paris-VII,
Ses collègues,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Jean GATTÉGNO,
professeur de littérature anglaise.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs très vives condoléances.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 juin 1994, à 15 h 30, à Paris, en l'église Saint-Merri.

(Le Monde *du 31 mai.*)

– Annette et Henri Lipski,
ses parents,
Serge,
son frère,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

M. Frédéric LIPSKI,

âgé de trente-deux ans, survenu à Paris, le 31 mai 1994, des suites du sida.

L'incinération aura lieu le vendredi 3 juin, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons pourront être adressés aux associations :
AIDES, 247, rue de Belleville, 75019 Paris.
Gérard « Présence à domicile », 49, rue de Rebéval, 75019 Paris.

– Mme Alain Malgorn,
son épouse,
M. Xavier Malgorn,
M. Arnaud Malgorn,
ses enfants,
Le contre-amiral et Mme Lucien Lamour,
M. et Mme René Malgorn,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Popovics, Bouzol-Reiter, Bouzol et Ducroux,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain MALGORN.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 juin 1994, à 8 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Airs, 13, avenue Alfred-Belmontet, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le samedi 4 juin, à 11 heures, au cimetière de La Garde (Var).

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés au profit de la recherche contre le cancer.

– Le 26 mai 1994,

André MAURIN

rejoignait son épouse,

Paulette,

dans la maison du Père.

Toute la famille
Et amis,
vous convient à la célébration eucharistique le vendredi 3 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Paul-Sainte-Geneviève, à Aubervilliers.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons pourront être faits au CCFD, 4, rue *Frémin, 93140 Bondy, CCP Paris* 786786 H.

52, rue Edouard-Poisson,
93300 Aubervilliers.

– Le docteur Eugénie Meignan-Rettori,
son épouse,
Le professeur Michel Meignan,
son fils,
Le docteur Sylvie Meignan-Debray,
sa belle-fille,
Loraine, Antonin, Anne-Charlotte,
ses petits-enfants,
André Meignan,
son frère,
et Simone,
sa belle-sœur,
Maurice, Josiane, Gérard, Chantal et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Le professeur et Mme René Rettori et leurs enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Gérald MEIGNAN,

survenu à Créteil, le 26 mai 1994, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 30 mai.

Une messe sera célébrée en l'église de Voulangis (Seine-et-Marne), le samedi 18 juin, à 19 heures.

Gérard VASSAILS,
physicien,

s'est éteint le 18 mai 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– M. Jean-Marie Spaeth,
président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
Les membres du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
Les membres du conseil d'administration de la Caisse régionale d'assurance-maladie de Bourgogne-Franche-Comté,
M. Raoul Briet,
directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
M Maurice Bollard,
directeur de la Caisse régionale d'assurance-maladie de Bourgogne-Franche-Comté,
ont la tristesse de faire part du décès, le 29 mai 1994, de

M. Paul RICHOND,
chevalier dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
président du conseil d'administration
de la Caisse régionale d'assurance-maladie de Bourgogne-Franche-Comté,
depuis 1967.

Remerciements

– Mme Michel Legall,
Sa fille,
Et sa famille,
profondément touchées par les marques d'affection et d'amitié, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur douleur lors du décès, survenu le mardi 24 mai 1994, de

M. Michel LEGALL.

Services religieux

– En hommage à

Sylvie GAUDIN,
présidente honoraire
des maîtres verriers français,

décédée le 27 mai 1994, une messe *souvenir sera célébrée dans les lumières* des vitraux qu'elle a créés, le mercredi 8 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Gervais, à Paris.

La CSMVF.

– Le 13 avril 1994,

Bernard ROUX de BADILHAC

nous quittait.

Sa famille,
Ses amis,
Et ses collègues de travail,
se réuniront le vendredi 3 juin, à 15 heures, en la chapelle Sainte-Agnès de l'église Saint-Eustache, rue du Jour, Paris-1er.

– Mme André Roux
Et ses enfants,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès du

pasteur André ROUX,

expriment leur profonde reconnaissance.

Conférences

– Conférence : « La communication dans l'esseulement : Nahman de Bratslav », avec Laurent Cohen, jeudi 2 juin 1994, à 20 h 30, à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e (PAF).

Soutenances de thèses

– Le samedi 4 juin 1994, à 9 h 30, Dominique Kalifa soutiendra sa thèse de doctorat : « L'encre et le sang, récits de crimes dans la France de la Belle Epoque (1894-1914) », dans la salle des thèses de l'université Paris-VII-Jussieu (tour centrale, 7e étage).

Communications diverses

– Héritant de la tradition culturelle du quinzième arrondissement, la rue Blomet abrita les réunions surréalistes des années 20, vit la naissance du dessin automatique inventé par Masson. C'était l'époque du Bal nègre, où le jazz fit ses premiers pas en Europe.

L'esprit de cette rue resurgit. « Aujourd'hui », du 3 au 18 juin 1994, autour de six lieux, dix photographes exposent et s'exposent aux regards des néophytes curieux et des connaisseurs avertis.

Erreur de Dali : d'après nos calculs, le centre du monde est rue Blomet.

– Le Comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer convoque ses adhérents le jeudi 16 juin 1994, à 15 h 30, à l'hôpital Sainte-Périne, salle *Guy-Charpentier, 11, rue Chardon*-Lagache, Paris-16e, à l'assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour : adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 1992 ; rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel 1994 ; renouvellement des administrateurs sortants ; élections des nouveaux administrateurs ; questions diverses.

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 2 juin 1994, à 20 h 30, débat avec M. G. Martinet, ambassadeur de France : *le Réveil des nationalismes français* (Le Seuil), et A. Rajski, URDJF, de retour de Berlin.

Les maîtres auxiliaires étrangers dans le collimateur

Des maîtres auxiliaires étrangers dénoncent le paradoxe de leur situation d'employés par l'Etat... indésirables sur le sol français

SE trouverait-il des cadres au chômage prêts à remplacer certains des quelque 5000 maîtres auxiliaires (M. A.) étrangers employés par l'éducation nationale? Abrupte, cette question revient sur le tapis à l'occasion des mouvements de protestation des M. A. menacés de reconduite à la frontière après, parfois, des années de bons et loyaux services dans des disciplines et des établissements qui ne trouvaient, jusqu'à présent, aucun autre candidat.

Leur situation n'est pas nouvelle. Depuis longtemps, l'éducation nationale a embauché des étudiants étrangers pour occuper des postes qui ne pouvaient être pourvus ni par des enseignants titulaires ni par des maîtres auxiliaires, qu'ils soient français ou étrangers titulaires d'une carte de résident de dix ans. Au total, les rectorats emploient encore, cette année, 36000 de ces «*intérimaires*» de l'éducation. Depuis plusieurs années, les besoins étaient si pressants (1) que le recrutement se faisait en catastrophe, du jour au lendemain, par petite annonce dans les universités ou sur le serveur Minitel d'un rectorat.

Il s'agissait généralement d'aller enseigner une discipline scientifique ou technique dans un établissement – en particulier un lycée professionnel – excentré, mal desservi ou de mauvaise réputation. Pour ce faire, les rectorats multipliaient, par nécessité, les dérogations à la règle qui limite à un mi-temps (dix heures hebdomadaires pour les enseignants) les autorisations provisoires de travail pouvant être accordées aux étudiants étrangers. En 1990, une circulaire avait même avalisé la possibilité de telles dérogations.

A plusieurs reprises, l'éducation nationale s'est même trouvée prise en faute publiquement, salariant un étranger dépourvu d'autorisation de travail. Des régularisations individuelles pouvaient être négociées, mais la question de fond n'avait jamais été réglée, en dépit des textes qui, en 1990 et 1992, ont enjoint aux rectorats d'inclure des chômeurs recensés à l'ANPE dans leur «vivier» de M. A. L'urgence aidant, il a toujours été plus rapide et efficace de faire appel à un étudiant étranger immédiatement disponible, opérationnel et peu regardant.

Menaces de reconduite à la frontière

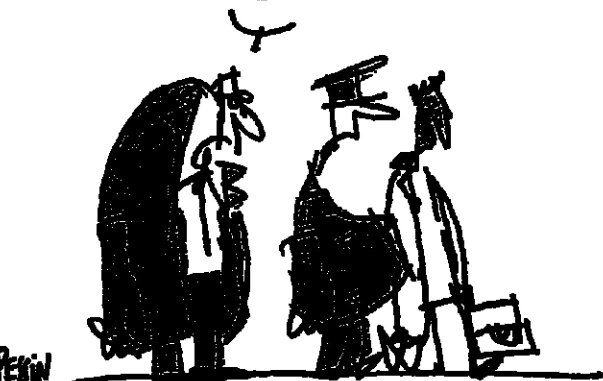
Recherchés, convoités, les maîtres auxiliaires seraient-ils sur le point de faire les frais d'une volonté d'affichage antichômage et de la xénophobie ambiante?

La situation est en réalité fort différente selon leur statut au regard des lois sur les étrangers. Certains (*quelque 2000 sur 5000*) sont titulaires d'une carte de résident de dix ans valant autorisation de travail et sont soumis à la même précarité que leurs collègues français. Mais l'éventuel non-renouvellement de leur contrat n'a aucune conséquence sur leur droit à rester en France.

Il n'en est pas de même pour les quelque 3000 autres M. A. étrangers. Parmi eux, certains ne possèdent qu'une carte de séjour temporaire portant la mention «salarié». S'ils se trouvent au chômage, leur carte risque de ne pas être renouvelée au-delà de la durée, parfois très brève, de leur droit à indemnisation par l'ASSEDIC.

Plus inquiets encore sont les étudiants étrangers qui ont obtenu une autorisation provisoire de travail pour enseigner. La perte d'un emploi qui finance leurs études risque de les compromettre. Ceux qui, de plus, achèvent leurs études n'obtiendront ni une nouvelle carte d'étudiant étranger ni une carte de salarié. Ils seront donc menacés de reconduite à la frontière.

Le contentieux s'est récemment focalisé sur ces dernières situations. Plusieurs préfectures ont refusé de renouveler des cartes de séjour d'étudiants en fin d'études pourtant autorisés à travailler comme M. A. Conséquence, des classes risquaient de se trouver brutalement sans professeur. Des mouvements de solidarité aidant, des régularisations ont pu être obtenues, au cas par cas.



Le phénomène prenait une telle ampleur qu'une circulaire du ministère des affaires sociales, publiée à la mi-mai, a posé le principe d'une régularisation jusqu'à la fin de cette année scolaire, même dans le cas où une invitation à quitter le territoire a été notifiée.

Davantage de candidats aux concours

D'autre part, des étudiants algériens employés comme M. A., inquiets de la tournure prise par les événements dans leur pays, ont demandé à obtenir le statut de résident. Le refus quasi systématique opposé à ce type de demande a accru les tensions dans certains établissements.

Plus généralement, la situation des M. A. étrangers s'est récemment aggravée pour trois raisons essentielles. En premier lieu, la mise en œuvre de la loi Pasqua, qui a supprimé les quelques passerelles qui subsistaient entre le statut d'étudiant étranger et celui de résident. Dans ce contexte, l'enseignement reste l'une des très rares planches de salut pour les étudiants étrangers qui doivent financer leurs études, ou qui souhaitent prolonger leur séjour en France.

La deuxième difficulté pour les M. A. étrangers découle de l'amélioration du recrutement de professeurs titulaires dans les disciplines déficitaires pour lesquelles on fait traditionnellement appel à eux. Les étudiants sont, en effet, de plus en plus nombreux à se présenter aux concours de recrutement, notamment au CAPES, et ils sont de plus en plus nombreux, succès des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) aidant, à les réussir.

Ainsi, à la rentrée 1992, pour la première fois, environ 5000 maîtres auxiliaires non réemployés ont été contraints d'aller s'inscrire à l'ANPE. Un certain nombre, qu'il est très difficile d'évaluer, ont été réemployés en cours d'année pour effectuer des remplacements, notamment dans les académies déficitaires comme Lille ou Créteil. Mais la tendance est bel et bien inversée : pour la première fois depuis 1985, on a enregistré à la rentrée 1992 une baisse de 4,4 % du nombre des M. A. Dans des disciplines jusque-là très déficitaires et donc grosses employeuses d'auxiliaires, comme les sciences physiques, l'effectif passait de 1755 en 1990-1991, à 268 seulement l'année suivante. Le recrutement d'auxiliaires était également en baisse en mathématiques, sciences économiques, espagnol et sciences naturelles et, dans une moindre mesure, dans quelques discipines technologiques, comme le «génie électrique» et l'«économie et gestion».

Trois inspections générales enquêtent

Soucieux de la situation de *«ces milliers de maîtres que l'on débarque sans autre forme de procès alors qu'ils ont enseigné parfois plusieurs années»*, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, signait, en juillet 1993, avec les syndicats, un protocole d'accord sur l'auxiliariat. A partir de 1995, les M. A. bénéficieront de concours internes spécifiques (les dispensant d'épreuves écrites) et ils doivent, comme le stipule cet accord, être prioritaires sur les emplois vacants de surveillants. Ce protocole, signé par les syndicats de la FEN comme de la FSU, n'a rien prévu pour les étrangers.

Un troisième élément augmente l'inquiétude de ces derniers. Il s'agit des pressions exercées, depuis 1990, par les ministères de l'intérieur et des affaires sociales incitant les recteurs à s'adresser aux ANPE pour recruter leurs maîtres auxiliaires. En juin 1992, une circulaire du ministère de la fonction publique, relayée notamment par l'éducation nationale, avait demandé de réserver les emplois de vacataires et de contractuels aux chômeurs de longue durée inscrits dans les ANPE. Récemment, les recteurs ont été incités à examiner d'éventuelles candidatures de cadres au chômage, pour le mouvement des M. A. de juillet prochain. Aucune décision n'a encore été prise, d'autant qu'on ignore si des candidatures existent réellement, à niveaux égaux de qualification et de disponibilité, et de modestie de salaire (6500 à 7000 F mensuels). Mais l'occasion existe, la crise du recrutement s'apaisant, de refuser le renouvellement des papiers de centaines d'étudiants étrangers.

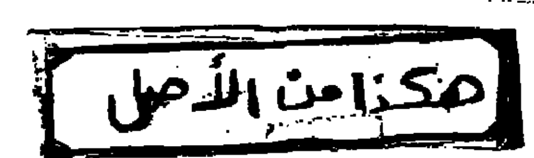
Pour tenter d'éclaircir cette situation et préparer une nouvelle circulaire sur le recrutement des M. A. à la rentrée prochaine, une mission a été confiée conjointement à trois inspections générales – éducation nationale, intérieur et affaires sociales. Ce travail, qui doit aboutir à la fin de juin, n'a pas débuté, les inspecteurs n'ayant pas reçu formellement de lettre de mission.

Ce retard n'est pas fait pour apaiser les craintes des intéressés et de certains de leurs collègues français. Vendredi 27 mai, une grève des personnels du collège Robert-Desnos d'Orly (Val-de-Marne) a été observée pour exiger le maintien en poste à la rentrée 1994 de trois maîtres auxiliaires algériens menacés. Un comité de coordination s'est constitué, samedi 28 mai à Paris. Il appelle à des rassemblements devant les préfectures de Bobigny et de Créteil, ainsi que, mercredi 8 juin, devant le ministère de l'intérieur. Le ministère de l'éducation nationale, lui, reste étonnamment silencieux dans la gestion de cette situation qu'il entretient depuis des années. Comme si les M. A. n'avaient jamais cessé d'être l'éternelle mauvaise conscience du système éducatif.

PHILIPPE BERNARD

(1) De 20000 en 1985, le nombre de M. A. avait grimpé à 30000 en 1988 et atteint la barre symbolique des 40000 en 1991.

(2) Contact : 43-99-13-40 ou «M. A. Plus» : 45-31-23-43.



Immersion théâtrale dans des écoles du Nord

En dix ans, une compagnie valenciennoise a initié à l'art dramatique douze mille élèves issus de milieux défavorisés

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Du haut de ses neuf ans, Babette a déjà le regard, le geste et le ton justes, pour interpréter, avec ses camarades, *Masques nocturnes*, compilation poétique de Verlaine, Benjamin et Pessoa, jouée sur la scène de la salle des fêtes de Quiévrechain (Nord). La jeune élève de l'école publique du Calvaire est *«douée en tout!»*, s'exclame son institutrice, regrettant presque aussitôt de la mettre ainsi en vedette.

Car c'est un travail de groupe qu'accomplit, dans les établissements scolaires publics de sept communes du Nord (1), le Collectif théâtral du Hainaut-Jeune théâtre international (CTH-JTI), fondé et animé, depuis 1981 à Denain puis à Valenciennes, par Philippe Asselin, auteur, metteur en scène et comédien. Une initiative originale en France qui consiste à *«sensibiliser»* – maître mot de l'expérience nordiste – les enfants à l'art dramatique. Ou mieux, à les amener, par le théâtre, à la découverte de soi et à l'écoute des autres.

Commencée en 1984, cette initiation a touché, en dix ans, près de douze mille élèves, issus pour la plupart de milieux défavorisés, indique Nathalie Le Corre, directrice du Collectif théâtral, qui œuvre essentiellement dans les quartiers réputés difficiles, comme ceux du Temple et de La Briquette à Valenciennes. Elle a abouti, en 1987, à la création des «Semaines théâtrales de l'enfance» devenues, en 1990, le «Jeune mai du théâtre». L'édition 1994, organisée du 5 mai au 11 juin sur le thème «La nuit, la lune», a impliqué, de Denain à Marly, sept cent cinquante enfants, quarante enseignants et cinq comédiens professionnels, qui se dénomment eux-mêmes *«acteurs-sensibilisateurs»*.

Les «perfs» en vedette

Ce festival ne participe en rien d'une fête de patronage – des auteurs comme Baudelaire, Paz, Hölderlin, Rezvani, Garcia Lorca sont aussi au programme – et il est *la partie visible du travail* en profondeur, effectué *«sans paillettes»*, sur le terrain. Au fil des ans, Philippe Asselin et son équipe ont allié conviction et persévérance pour insuffler leur vocation dans les écoles, pour faire admettre le rôle pédagogique et social du théâtre dans l'épanouissement de l'enfant.

L'adhésion du rectorat de Lille, qui soutient l'initiative, et celle des enseignants n'allaient pas de soi au départ. Car, pour toucher vraiment les élèves, cette initiation devait être intégrée dans les heures de classe. Après tout, un instituteur, un professeur, ne sont pas contraints d'avoir la fibre d'un Charles Dullin – sans même parler des parents, dont la majorité n'étaient jamais entrés dans un théâtre, et qu'il faut tirer par la manche les soirs de représentation du «Jeune mai». Au début, certains enseignants se sont, selon leur mot, *«dévoués»*. Aujourd'hui, au vu des résultats, ils sont souvent demandeurs, comme Madeleine Simonnar, professeur d'une classe de perfectionnement à Valenciennes, qui a dû attendre trois ans avant qu'une actrice soit disponible.

Cette expérience est maintenant bien rodée. De janvier à avril, chaque comédien intervient une heure et demie par semaine et par classe. Il s'agit de faire prendre conscience de leurs potentialités à ces enfants qui souffrent d'un handicap social. Le travail est corporel et vocal pour cultiver, à travers les gestes de l'acteur qu'ils accomplissent, concentration et confiance en soi. Pieds nus, les élèves sont assis en cercle, pour se voir tous, *«sans possibilité de fuite»*. A tour de rôle, chacun vient au centre du cercle, *«manière de s'imposer à l'espace, de regarder l'autre, de lui parler, en tentant toujours d'être authentique»*.

Les textes, retenus de concert par l'artiste et l'enseignant – ce *dernier* est obligatoirement présent, sinon la séance est reportée – sont expliqués, décortiqués. Vient ensuite la mise en scène. Il n'y a pas de personnage principal ni secondaire : la classe entière se produit lors du «Jeune mai». Ces textes, dont l'abord paraît difficile, sont le plus souvent poétiques et, en fait, *«cela rentre très bien»*, précise Madeleine Simonnar.

Ses treize «perfs», sept filles et six garçons âgés de dix à douze ans, ont relevé la tête grâce à l'expression théâtrale. *«Ils ont découvert l'écoute de l'autre, d'abord parce qu'ils y étaient forcés pour donner la réplique, ensuite parce qu'ils se sont solidarisés, par exemple en soufflant à celui qui avait un «trou». Je les sens plus ouverts, plus friands d'explications, plus francs, bref, mieux dans leur peau.»*

Souvent méprisés par leurs condisciples parce qu'ils accusent un retard scolaire de deux ans et plus, les élèves de Mme Simonnar ont su, comme les autres «troupes», occuper l'espace scénique de l'auditorium Saint-Nicolas à Valenciennes, s'y mouvoir, et réussir, en hésitant parfois mais sans se tromper, leur *Fête lunaire* (d'après Hölderlin). Eux aussi ont été applaudis à tout rompre par le «public en or» des matinées, de jeunes spectateurs qui gratifieront peut-être les «perfs» d'un nom et d'un regard différents.

MICHEL CASTAING

(1) Aulnoye-Aymeries, Denain, Feignies, Jeumont, Marly, Quiévrechain et Valenciennes.

REPÈRES

CULTURE A L'UNIVERSITÉ. L'université scientifique Paris XI-Orsay a pris une initiative intéressante : proposer, dans le cadre de la réforme des premiers cycles universitaires de mathématiques, physique, bio, etc., des unités de valeur de lecture-écriture, poésie, théâtre, danse et musique. Un bilan de cette action et de différentes expériences similaires dans d'autres universités sera l'objet des rencontres organisées à Orsay le 9 juin.

► **Renseignements auprès de Christian Eskenazi, université Paris-Sud, 91405 Orsay Cedex, tél. : (1) 69-41-66-65.**

BAC DE FRANÇAIS. L'Inspection générale des lettres a adressé au ministre des propositions de modification des épreuves anticipées de français du baccalauréat. De nouveaux textes devraient être publiés d'ici à la rentrée de septembre. Les candidats auraient toujours le choix entre trois sujets. Mais l'inspection générale propose de substituer à l'actuel «résumé de texte», «l'étude d'un texte argumentatif», comprenant deux parties (au lieu de trois actuellement), notées chacune sur dix (questions sur le texte et analyse ou résumé).

Peu de changement concernant le deuxième type d'épreuve, qui resterait un «commentaire composé». Mais 6 points sur 20 seraient affectés à des questions posées sur le texte. Enfin, la dernière épreuve resterait la dissertation, mais elle porterait sur un programme national d'œuvres, fixé annuellement, ce qui n'est pas le cas actuellement. Des œuvres qui deviendraient forcément un passage obligé dans toutes les classes de première, même si, actuellement, la dissertation est le type de sujet le moins fréquemment choisi par les candidats.

L'inspection sur la touche

Le refus d'inspection, en vogue dans les années 70, est largement passé de mode chez les enseignants. Pourtant, à cause d'une poignée d'entêtés qui continuent à refuser toute forme d'intrusion dans leur classe, l'administration de l'éducation nationale va se trouver dans l'obligation, pour la rentrée scolaire prochaine, de changer les modalités de l'inspection pédagogique.

En novembre 1983, un arrêt du Conseil d'Etat a en effet rejeté le recours déposé par le ministère de l'éducation nationale contre un jugement du tribunal administratif d'Orléans. A Mme Ledoux, professeur certifiée allergique à l'inspection, le ministère avait fait savoir qu'elle ne recevrait pas de note pédagogique pour l'année 1984-1985. C'est en effet l'usage : le ministère ne prend pas, à l'encontre des «refuznik» de l'inspection, de sanction disciplinaire, il les ignore, c'est-à-dire qu'il ne leur attribue pas de note pédagogique.

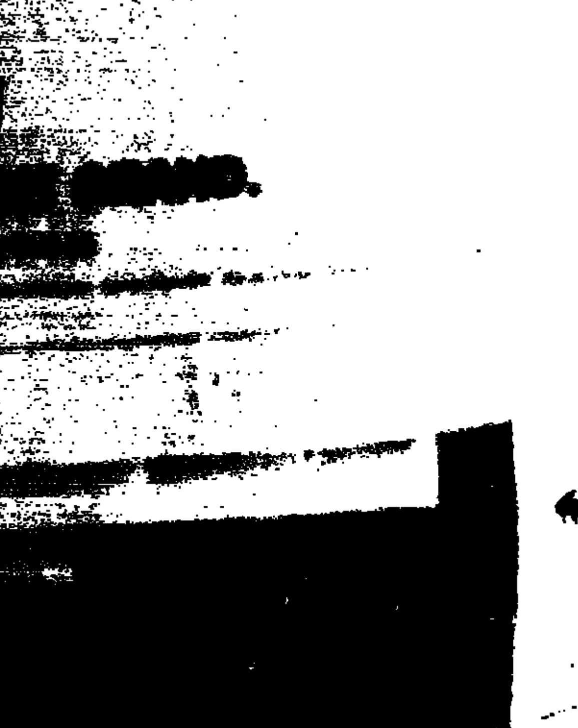
C'est précisément ce contre quoi Mme Ledoux s'est insurgée : elle voulait être notée, malgré tout. Or, par son arrêt, le Conseil d'Etat lui a donné raison : *«Il ne résulte d'aucune disposition que la note pédagogique qui doit être attribuée chaque année doive être décernée au seul vu d'une inspection pédagogique individuelle»*, précise cet arrêt qui souligne qu'aucun texte ne précisant la périodicité de cette inspection *«le refus d'un enseignant (...) ne saurait fonder le refus de lui attribuer une note pédagogique annuelle»*.

Autrement dit, c'est à l'administration de l'éducation nationale de se débrouiller pour trouver le moyen de noter ses fonctionnaires, fussent-ils récalcitrants. *«Il appartient au collège des inspecteurs généraux de se fonder sur l'ensemble des éléments d'information dont il dispose pour porter une appréciation»*, conclut l'arrêt.

Dans un courrier du 18 avril dernier adressé au rectorat de Paris, la direction des écoles du ministère prend acte et précise dans des termes hardis ce que pourrait être, désormais, les nouvelles modalités de l'inspection pour les enseignants allergiques aux inspecteurs. Les éléments d'information sur les qualités pédagogiques de l'enseignant pourraient être fournies *«par le directeur de l'école, par le conseiller pédagogique et, dans une moindre mesure, par les parents d'élèves»*. La direction des écoles prend soin, toutefois, de préciser que, *«sur ce dernier point, il y a lieu de se montrer prudent. L'avis des parents ne peut en aucun cas suffire à fonder un jugement sur la valeur des prestations d'un enseignant, mais il peut, éventuellement, fournir une indication»*. Le paradoxe serait complet, en effet, si les enseignants concernés se voyaient, pour prix de leur refus d'obéissance à l'inspecteur, soumis à l'évaluation des «consommateurs» que sont les parents d'élèves.

Au ministère de l'éducation nationale, on écarte d'emblée cette éventualité. Mais on ne cache pas, en revanche, qu'il va falloir, dans les plus brefs délais, recadrer les modalités de l'inspection pédagogique. La droite se voit donc, paradoxalement, contrainte de limiter le pouvoir des inspecteurs, ce que la gauche n'a pas, en neuf ans d'exercice du pouvoir, osé faire...

CHRISTINE GARIN



ÉCONOMIE

Après la mise en garde de la Banque d'Italie

Silvio Berlusconi devra concilier l'orthodoxie financière et les exigences de sa majorité

Aux commandes depuis trois semaines, le gouvernement de Silvio Berlusconi a commencé à lever le voile sur sa politique économique. Il s'est donné cent jours pour annoncer un premier train de mesures visant à assouplir le marché du travail et à accompagner la reprise de l'activité en misant sur le monde des PME, qui constitue sa base électorale. Et il a annoncé une accélération des privatisations.

■ DÉMISSION. Critiqué, le professeur Romano Prodi, patron de l'IRI, le holding d'Etat regroupant toutes les participations publiques italiennes, a remis sa *démission* mardi 31 mai. Certaines divergences se font d'ores et déjà jour au sein de la majorité, dont la Ligue du Nord espère être l'arbitre. Et la Banque d'Italie n'a pas hésité à brandir l'arme d'un relèvement des taux pour tuer dans l'œuf toute tentation de laxisme budgétaire et ses éventuelles conséquences inflationnistes.

ROME

de nos envoyées spéciales

Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a mis en garde mardi 31 mai le gouvernement Berlusconi contre toute tentation inflationniste, à l'occasion du traditionnel message aux responsables de l'économie. *« Une reprise trop rapide et exclusivement portée par une relance de la consommation exigerait des mesures de correction immédiates »*, a déclaré M. Fazio, qui n'exclut pas, dans ce cas de figure, de relever les taux d'intérêt. La Banque d'Italie dit ainsi sa préoccupation face aux premières déclarations du gouvernement Berlusconi, qui s'est engagé à créer un million d'emplois supplémentaires en deux ans et à réduire la pression fiscale pesant sur les petites et moyennes entreprises qui constituent sa base électorale.

Après des débuts difficiles auprès du grand patronat italien, lors de sa campagne électorale, Silvio Berlusconi aurait-il déjà gagné la partie ? C'est en tout cas avec des applaudissements prolongés et unanimes que le nouveau président du conseil a été accueilli devant sept mille invités à la fin du mois de mai, à la grande réunion annuelle de la Confindustria à Rome. Libéralisme, privatisations et attentions particulières envers les PME : les propositions de M. Berlusconi ne pouvaient que plaire aux industriels italiens. Le message lancé par le président de la Confindustria, Luigi Abete, n'en était pas moins clair : le programme du nouveau gouvernement nous convient parfaitement, mais « les promesses doivent être honorées rapidement ».

Et de fait la nouvelle équipe dirigeante s'est mise rapidement au travail : décret sur les privatisations, projet de loi sur l'emploi (toujours en discussion). Mais aussi premier déblocage à l'embauche ; exemption possible de taxe sur l'immatriculation des nouvelles voitures, pour relancer un secteur automobile très touché ; réouverture des chantiers publics, tous bloqués pratiquement depuis le développement de l'enquête « Mani pulite » sur les pots-de-vins liés à l'obtention de gros contrats, dans la *construction notamment. Et cette* dernière mesure n'a pas manqué de susciter force polémiques, car elle consiste, entre autres, à « suspendre » jusqu'à la fin de l'année environ la loi 109, dite « loi anti-corruption », qui instituait un contrôle très strict sur les travaux publics.

Voilà pour les amuse-gueule. Le plat de résistance, qui risque d'être plus amer – on envisage déjà des coupes dans les pensions et la sécurité sociale –, ne devrait être servi qu'au début de l'été, où les décrets liés à la loi de finances 1995 devraient être annoncés, avec un peu d'avance, en juillet au lieu de septembre. Fer de lance de la reprise espérée en Italie : les petites et moyennes entreprises, particulièrement cajolées par M. Berlusconi, qui espère ainsi marquer quelques points politiques supplémentaires en travaillant directement sur le « terreau » nourricier de son partenaire-adversaire, la Ligue du Nord. Vito Gnutti, triplement intéressé en tant que nouveau ministre de l'industrie, industriel lui-même et élu de la Ligue, s'en est expliqué dans un entretien au *Monde*.

Cette attention particulière envers *les petits entrepreneurs n'est, somme* toute, que justice, affirme-t-il. *« Le système productif italien s'est structuré autour des petites et moyennes entreprises. Il est donc tout à fait normal quand on gouverne de s'en préoccuper. »* Il n'est bien sûr pas question de distribuer des aides – *« Nous agissons à l'intérieur du cadre communautaire »* –, mais plutôt d'inverser une tendance, *« forgée par tous les gouvernements précédents »*, une inclination à *introduire des normes toujours plus contraignantes, entravant le développement du marché »*.

Rompre avec le passé

L'Italie a beau avoir été dirigée depuis cinquante ans par des gouvernements de centre, voire du centre-droit, explique M. Gnutti, sa politique économique a été d'inspiration *« de gauche »*, c'est-à-dire plus social-démocrate que libérale. Car, souligne-t-il, *« la Démocratie chrétienne a sur le fond, en matière économique, une idéologie qui la fait pencher à gauche »*. Il s'agit donc clairement de rompre avec le passé, avec *« des pratiques qui finalement ont produit plus d'inégalité, de problèmes, qu'elles ne voulaient en résoudre »*. D'où la volonté de *« lutter contre la bureaucratie »*, *« de réduire la pression fiscale »*, de *« déréglementer le marché du travail »*, en rendant beaucoup plus souple la législation sur les licenciements.

Diminuer les prélèvements obligatoires, sans doute, mais surtout poursuivre l'assainissement des finances publiques, vient de mettre en garde la Banque d'Italie, qui craint, visiblement, que la surenchère à laquelle se livrent les hommes de Forza Italia et ceux de la Ligue autour des mythiques petites entreprises ne débouche sur une relance de l'inflation. En Italie, les prix progressent aujourd'hui sur un rythme annuel de 4,1 %, davantage que la moyenne européenne.

Pour éviter tout dérapage des comptes publics, tout en multipliant les incitations fiscales et les grands travaux, le gouvernement compte sur les recettes des privatisations. Un programme radical, qui élargit considérablement le champ des cessions envisagées précédemment. Le nouveau ministre du Trésor, Lamberto Dini, estimait récemment pouvoir *récolter quelque 80 000 milliards de* lires, soit *grosso modo* 250 milliards de francs. Une évaluation qui laisse sceptiques les analystes, qui soulignent que les deux grosses opérations menées par le précédent gouvernement – la cession du Credito italiano et celle de la Banca Commerciale italiana (la Comit) – n'ont rapporté à l'Etat « que » 6 000 milliards de lires (20 milliards de francs). *« L'Etat va se désengager totalement* confirme Vito Gnutti. *Des problèmes techniques sont à résoudre. Il faudra pour les grands monopoles, comme celui de l'ENEL (électricité), mettre au point un système de concession. Mais, une fois ces difficultés réglées, les participations publiques sont appelées à disparaître. »*

Ce projet ambitieux risque de buter sur des divergences internes à la majorité. L'ultra-libéralisme de Forza Italia apparaît difficilement compatible avec la défense de la souveraineté nationale et la protection des *intérêts économiques italiens* prônée par l'Alliance nationale de Gianfranco Fini.

Divergences dont M. Gnutti – et la Ligue en général – ne font pas mystère, affirmant à mots à peine couverts qu'ils entendent jouer, en quelque sorte *« les garants »*, à l'intérieur de l'alliance gouvernementale. Aurait-il par exemple des suggestions à faire à M. Berlusconi, pour assurer plus de « transparence » entre la Fininvest et le gouvernement ? M. Berlusconi avait proposé de désigner trois « sages », responsables de la non-collusion d'intérêts.

Cette dernière formule est plutôt *« esthétique »*, explique-t-il. Mais, ajoute t-il, *« il me semblerait plus logique, et je parle à titre personnel, d'enlever une chaîne à la RAI et une à la Fininvest, qui en ont trois chacune. Cela permettrait déjà de créer deux autres canaux d'information différents. Puis on réglementerait le pourcentage de publicité, et ainsi de suite, pour que personne n'ait de position dominante. Il va de soi que M. Berlusconi serait indemnisé dans l'opération. »* Pour le reste, le nouveau ministre de l'industrie n'oublie jamais qu'il provient des rangs de la Ligue, *« le parti le plus représenté au Parlement, mais sans aucun média télévisé. Aussi, comptez sur nous pour établir un maximum de clarté dans ce domaine, sans démoniser personne ni dramatiser. »* Et de conclure, serein : *« Si nous relevions le recours à des procédés incorrects ou à des choses peu claires, la Ligue n'aurait aucun problème à faire comprendre à M. Berlusconi qu'il doit changer, faute de voir notre soutien lui être retiré. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS et CAROLINE MONNOT

Un an après son entrée en fonctions

Romano Prodi, le patron de l'IRI a remis sa démission

« Mission accomplie : messieurs, je m'en vais. » Dans une longue lettre manuscrite, adressée mardi 31 mai, au ministre du Trésor, Lamberto Dini, le président de l'IRI (*Institut pour la reconstruction industrielle*), Romano Prodi a donné sa démission, un an après être entré en fonctions. Ce professeur affable et souriant, aux plaisanteries parfois tranchantes s'était juré, avait-il dit, *« de mener à bien la privatisation de l'IRI, ce géant formé de nains, et si peu adapté à la loi de la concurrence actuelle »*. Un géant aux pieds d'argile, il faut bien dire, car criblé de dettes (75 000 milliards de lires en 1993) et qui lors de sa prochaine assemblée, prévue à la fin du mois, sera contraint de reconnaître pour 1993 des pertes évaluées à plus de 10 000 milliards de lires.

En revenant, il y a un an, à ce poste qu'il avait déjà occupé durant toute la seconde moitié des années 80, Romano Prodi avait surtout eu pour tâche d'essayer d'enrayer la catastrophe et d'opérer l'assainissement de l'IRI. *« Il faut que je sois fou, pour être revenu ! »*, disait-il encore – lui qui avait laissé l'Institut en 1989 avec quelque 1 200 milliards à son crédit – devant l'ampleur de sa nouvelle tâche. De fait, le coup d'envoi des premières privatisations allait lui valoir de sérieux affrontements sur la « méthode », lui le tenant de celle des *« public companies »*, pour ouvrir au maximum les anciennes citadelles de l'Etat, contre celle des « noyaux durs », chère au ministre de l'industrie d'alors, Paolo Savona. Et entre les deux hommes il y eut des mots très durs. La tension avait d'ailleurs atteint son maximum sur le dossier de la Stet, la *« mère de toutes les privatisations »*.

Les modalités de cession au privé de cette holding destinée à chapeauter l'ensemble des télécommunications italiennes ont donné lieu à de très vives polémiques. S'opposant à la constitution de groupes d'actionnaires stables, craignant que la célèbre banque d'affaires milanaise Mediobanca ne parvienne, à l'instar des opérations Credito Italiano et Banca Commerciale Italiana, à imposer son tour de table, M. Prodi avait laissé entendre que ses préférences allaient à une solution, sans doute moins italienne, plus axée sur le grand large (des alliances avec des compagnies de téléphone américaines), mais ayant le mérite de ne plus être « sous influence ».

Malgré tout, M. Prodi avait été vertement critiqué par certains membres de la nouvelle majorité – et notamment de la Ligue – pour n'avoir pas su, pas pu, entraver l'action de Mediobanca. Par ailleurs, sa marge de manœuvre devenait moins grande. Sous le précédent gouvernement, les modalités techniques des privatisations avaient, pour l'essentiel, été confiées à un comité technique dirigé par Mario Draghi, le directeur du Trésor. Pas forcément suivi, mais en tout cas écouté, M. Prodi avait son mot à dire. Telle n'est pas la répartition des tâches au sein du nouveau gouvernement. Une troïka composée par les ministres du Trésor, du budget et de l'industrie règle désormais dans ses moindres détails le processus de privatisation. Contesté, son rôle amoindri, Romano Prodi en a tiré les conséquences.

Un ancien proche de la Démocratie chrétienne

Professeur catholique, appelé par Carlo Azeglio Ciampi, le précédent président du conseil, et d'abord « prêté » à la politique – puis « tenté » par la politique ? – M. Prodi, qui s'enorgueillit d'être Honorary Fellow de la London School of Economics, où il fit aussi des études, était surtout proche des milieux de l'ancienne Démocratie chrétienne ou du leader référendaire Mario Segni. On disait aussi qu'il ne « déplaisait » pas plus à gauche. Qu'avait-il en commun avec la nouvelle équipe ? L'Alliance nationale (la composante d'extrême droite) de même que la Ligue n'avaient pas caché qu'entre eux et le professeur Prodi, le courant passait peu. Même si Romano Prodi entretenait des relations privilégiées avec le nouveau ministre du Trésor, Lamberto Dini, et si ses rapports avec Sivio Berlusconi n'étaient pas mauvais.

De plus, avec la privatisation des derniers joyaux de *l'IRI*, voulue par le gouvernement, que serait devenu l'Institut ? Allait-on vers une liquidation pure et simple ? Dans un entretien au *Monde*, à quelques jours à peine de sa démission, le nouveau ministre de l'industrie, Vito Gnutti avait abordé le problème : *« Il faut vendre à toute vitesse ce qui reste pour combler des comptes plutôt désastreux. Si Prodi reste à son poste, il risque très vite,* avait-il dit, *de n'être plus le président que d'une boîte vide... »* Au gouvernement à présent de tirer les conséquences de la lettre du directeur de l'IRI, et de discuter de son éventuel départ. Mercredi 1er juin au matin, aucune décision n'avait encore été prise.

M.-C. D. et C. M.

SOCIAL

La conférence ministérielle des 7 et 8 juin à Paris

L'emploi et le chômage seront au centre des discussions de l'OCDE

Croissance et emploi, système commercial multilatéral, relations avec les pays non membres et notamment avec la Russie, qui signera un accord de coopération avec l'organisation : l'ordre du jour de la conférence ministérielle de l'OCDE qui se tiendra mardi 7 et mercredi 8 juin, au château de la Muette, à Paris, est chargé. C'est l'emploi qui monopolisera l'essentiel des débats.

Le rapport sur la croissance et l'emploi commandé par les gouvernements il y a deux ans à l'OCDE, et dont les grandes lignes ont servi au G7 de Detroit de la mi-mars (consacré à l'emploi), est terminé. C'est un rapport d'orientation en trois parties : différence de situation entre pays, causes possibles du chômage, recommandations en matière de politique économique et de réformes structurelles.

Pour Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, qui tenait une conférence de presse mardi 31 mai, ni la globalisation de l'économie ni les avancées technologiques de tous ordres n'ont changé les conditions de l'emploi. Les différents pays qui souffrent du chômage *« ne se sont pas adaptés suffisamment vite »*, et chacun traîne des insuffisances aggravant le problème : rigidité générale des économies en Europe, insuffisance des qualifications aux Etats-Unis. Il résulte, selon M. Paye, qu'il ne faut pas chercher à *« se détacher de la globalisation, car beaucoup de pays sont engagés dans le développement et que ceci est bon pour les pays industrialisés. Mieux vaut avoir des partenaires riches et dynamiques que pauvres et inertes »*. En quelque sorte, un refus de toute solution protectionniste même momentanée.

De la conférence ministérielle de la semaine prochaine, M. Paye attend un feu vert pour conduire des études pays par pays, une décision sur le principe de surveillance mutuelle des politiques qui pourraient être recommandées et acceptées et un mandat donné à l'OCDE pour que les modifications du système de protection sociale qui pourraient être décidées n'aboutissent pas à une déchirure de la cohésion sociale.

RECTIFICATIF : la consommation médicale en 1993. – La consommation médicale n'a pas *« légèrement décru en 1993 »* comme l'indiquait, dans *le Monde* du 1er juin, le titre donné à un article de Jean-Michel Normand. Ainsi que le précisait cet article, les chiffres publiés le 31 mai montrent simplement *« une moindre progression de la consommation médicale totale des Français »* l'année dernière.

Les élections aux conseils d'administration

La CGT reste majoritaire à EDF-GDF

Les élections aux conseils d'administration d'EDF-GDF, organisées mardi 31 mai, se sont soldées par une grande stabilité du corps électoral, en dépit d'un certain durcissement du climat social lié aux inquiétudes que font planer les projets de déréglementation européenne du secteur énergétique. Malgré une légère érosion de ses suffrages, la CGT reste largement majoritaire en remportant huit des douze sièges d'administrateurs salariés à pourvoir. Par rapport au précédent scrutin de 1989, la CGT gagne même un siège à GDF, au détriment de FO. De son côté, la CFDT conforte son influence et devient la première fédération représentative des cadres d'EDF, l'UNCM-CGC demeurant, pour sa part, majoritaire auprès de ceux de Gaz de France. L'UNCM-CGC n'en est pas moins contrainte d'abandonner au profit de FO l'un des deux sièges qu'elle détenait jusque-là.

La modification des règles électorales a sans doute joué un rôle dans l'évolution du rapport de forces au sein du collège cadres. Conformément à la jurisprudence et au code du travail, ont, en effet, été pour la première fois exclus de ce scrutin les quelque 1 200 cadres d'EDF-GDF (soit 5 % de l'encadrement) investis d'un pouvoir disciplinaire ou agissant en qualité d'employeurs au sein des instances représentatives. Jusqu'à ce que la CGT exige le retour au droit commun, l'ensemble des 146 000 agents d'EDF-GDF, à l'exception des deux directeurs généraux, participaient à ce scrutin.

Les résultats sont les suivants : à EDF : CGT, 54,35 % des voix (4 sièges) ; CFDT, 23,58 % (1) ; FO, 12,32 % (1) ; UNCM-CGC, 6,44 % ; CFTC, 3,31 %. A GDF : CGT, 55,80 % (4 sièges) ; CFDT, 21,32 % (1) ; FO, 13,65 % ; UNCM-CGC, 5,76 % (1) ; CFTC, 3,47 %.

TRANSPORTS

Invoquant les contraintes imposées à l'entreprise au nom de l'intérêt général

Jean Bergougnoux réclame une clarification des relations entre l'Etat et la SNCF

Jean Bergougnoux, qui a succédé le 29 avril à Jacques Fournier à la présidence de la SNCF, s'est employé à défendre les intérêts de son entreprise, mardi 31 mai, devant l'Association des journalistes ferroviaires. *« La SNCF doit réaliser des efforts d'investissement colossaux »*, notamment pour la réalisation des TGV, a-t-il estimé. *« Or, les missions d'intérêt national dépassent de loin les capacités propres de l'entreprise. »*

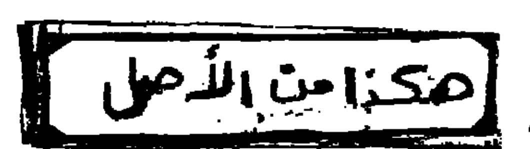
« Je pose une question de confiance au premier ministre, a déclaré M. Bergougnoux : *Voulez-vous que la SNCF reste une entreprise ou acceptez-vous l'évolution actuelle, qui consiste à en faire une sorte de démembrement de l'Etat supportant d'une façon inéluctable dans ses comptes le poids d'opérations dont il est évident qu'elle ne peut assumer seule la responsabilité ? »* Dans la seconde hypothèse, *« il n'y a pas d'issue satisfaisante »*, estime le président de la SNCF.

En revanche, si l'Etat fait *« les efforts de clarification nécessaires pour que l'entreprise puisse prendre les responsabilités qui doivent être les siennes, tout devient possible »*. La décision récente du gouvernement de porter sa part de subventions de 3,5 milliards de francs à 5 ou 6 milliards pour le TGV Est montre que *« l'Etat est capable de faire la part de ce qui relève du financement public et de l'entreprise »*, a-t-il estimé. Mais *« un pas supplémentaire »* reste à faire en isolant des comptes normaux l'endettement et le déficit correspondant à cette opération.

Cette clarification est urgente compte tenu de la situation proche *« du sinistre »* dans certains secteurs, a estimé M. Bergougnoux. Contrairement aux prévisions de reprise, le trafic voyageurs a reculé de 2,3 % pendant les quatre premiers mois de l'année. On constate également un transfert des voyageurs de la première classe vers la seconde. *« Cela peut nous conduire à nous interroger sur notre politique de prix relatifs des premières classes par rapport aux secondes »*, a estimé M. Bergougnoux. Seul motif de satisfaction, l'activité marchandises a progressé de 4,5 % sur les quatre premiers mois de l'année.

M. La





ÉCONOMIE

Dans un Livre blanc sur la décentralisation

Le Crédit local de France préconise des systèmes fiscaux différenciés selon les régions

Pierre Richard, président du Crédit local de France (CLF), a présenté, mercredi 1er juin, un Livre blanc sur « le bilan et les perspectives de la décentralisation », rédigé à partir des contributions de vingt-six experts indépendants et débattu au sein d'une commission des sages, successivement présidée par Jacques Chaban-Delmas et René Monory.

Au moment où Charles Pasqua met la dernière main à son projet de loi sur l'aménagement du territoire, le Livre blanc du Crédit local de France (CLF) se veut la synthèse entre *« des constats sans complaisance »* et des recommandations pour les vingt ans qui viennent. Il constate que, par rapport aux intentions de Gaston Defferre en 1981 et 1982, la décentralisation s'est réalisée *« quotidiennement de manière plus pragmatique »*, mais que le transfert des compétences nouvelles aux collectivités locales ne s'est pas toujours accompagné d'un transfert par l'Etat de ressources et de services (en personnel) correspondants. Le CLF juge cependant *« très positif le bilan de cette grande réforme de société »*. Il prend la défense des collectivités et affirme que *« leur gestion a été très efficace et leur situation financière satisfaisante. La progression des budgets locaux, depuis dix ans, a été voisine de celle du produit intérieur brut et l'endettement ne représente que 8 % du PIB »*.

« Solutions de proximité »

Forte de ses relations privilégiées avec les communes, départements et régions, la banque pose le principe qu'à l'avenir *« une gestion centralisée permettra de moins en moins de répondre aux grands problèmes de notre société »*, comme le vieillissement de la population, le chômage, les risques de dislocation sociale et les problèmes des banlieues, ainsi que la désertification des campagnes. *« Les réponses ne peuvent venir qu'au niveau local, là où il est possible d'imaginer les indispensables solutions de proximité, différentes et adaptées. »* Pour le CLF, il faut oser *« faire une réforme constitutionnelle, ne serait-ce que pour envisager – en rupture avec les dogmes égalitaristes – des systèmes fiscaux différenciés »*.

S'il faut, à l'avenir, répartir plus judicieusement les compétences et les pouvoirs, il serait souhaitable, en ce cas, que l'urbanisme soit exercé dans un cadre intercommunal, et que le département, par exemple, devienne le chef de file de la politique du logement social. Quant à l'éducation, le Crédit local ne craint pas de heurter la conception très unitaire et jacobine qui prévaut, tant dans les syndicats qu'au ministère, en écrivant : *« Il conviendra de déconcentrer la gestion des personnels d'enseignement et d'obtenir une marge de manœuvre à l'échelon local. »*

Depuis 1982, les disparités de richesses entre les collectivités se sont accrues singulièrement en ce qui concerne la taxe professionnelle. Les mécanismes de péréquation n'ont pas toujours correctement fonctionné. *« Pour moderniser la fiscalité locale,* souligne le CLF, *il faudra donc parvenir à une plus grande équité et une plus grande transparence, ce qui suppose la spécialisation progressive des impôts locaux »*. Quant aux concours financiers de l'Etat aux collectivités (253 milliards de francs en 1993), il est urgent non seulement de renforcer la péréquation entre les villes, départements ou régions les plus riches et ceux qui sont les moins favorisés, mais aussi de les gérer au plus près du terrain, par l'intermédiaire des préfets.

F. Gr.

ÉCONOMIE

Vive baisse des marchés obligataires

Le gouvernement et la Banque de France s'inquiètent de la remontée des taux à long terme européens

Mardi 31 mai, les marchés obligataires européens ont été à nouveau durement secoués. En France, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans a dépassé 7,30 %, retrouvant son niveau de juin 1993. Il avait touché son point le plus bas depuis vingt ans, le 13 janvier dernier, à 5,61 %. Cette remontée rapide des taux annule la moitié de la baisse acquise en 1993, près de 2,50 % (de 8 % à 5,61 %). Elle ne laisse pas de préoccuper les autorités monétaires (la Banque de France et le gouvernement), qui redoutent que le renchérissement des taux à long terme ne vienne freiner le redémarrage de l'économie.

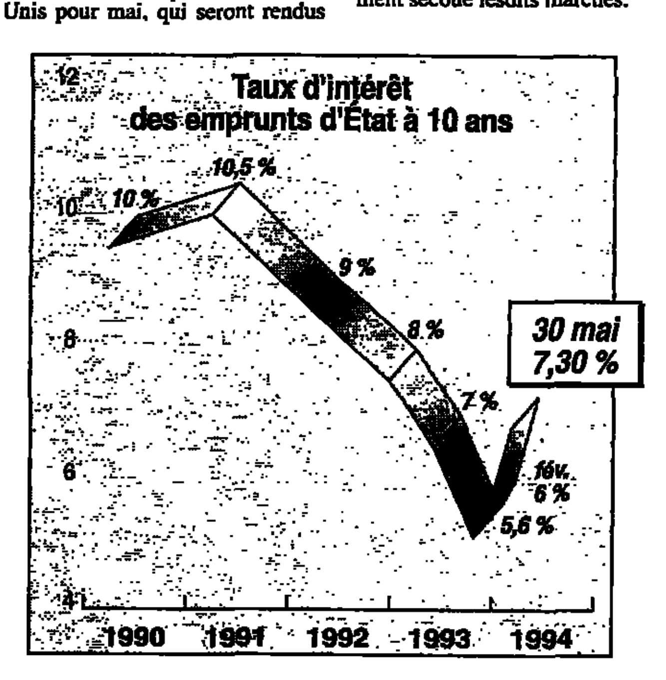
L'inquiétude des autorités monétaires est d'autant plus vive que les taux obligataires gouvernent, en effet, ceux des crédits à long terme pour le financement du logement, des infrastructures et des investissements industriels. Jusqu'à présent, les établissements bancaires avaient pu éviter de réajuster à la hausse leurs tarifs régulièrement abaissés depuis dix-huit mois, espérant que la fièvre se calmerait et que les rendements rebaisseraient. Comme il n'en est rien, bien au contraire, ils sont contraints maintenant de commencer le réajustement, car le coût de leurs ressources, essentiellement les obligations émises sur les marchés de taux à long terme, est en train de monter, comme on l'a vu.

Mardi 31 mai, le Crédit local de France, qui fournit plus de 40 % des crédits à long terme accordés aux collectivités locales, a relevé de 20 centimes (0,20 %) son taux de base, ce qui est peu mais pourrait ne pas suffire. Il va probablement être imité par d'autres établissements, comme le Crédit national, par exemple, qui prêtent aux industriels ou comme ceux qui accordent des prêts au logement sur, précisément, des ressources obligataires.

L'accroissement des déficits

Ce phénomène de renchérissement des taux à long terme, évoqué à maintes reprises, a été provoqué, au départ, par la remontée des rendements des obligations du Trésor aux États-Unis. Ces rendements étaient tombés, à l'automne, au plus bas depuis vingt-cinq ans, à 5,30 % sur dix ans, essentiellement sous l'effet de la spéculation qui jouait la baisse des taux, donc la hausse des cours des titres. A partir de l'automne 1993, les premiers signes d'une accélération de la reprise aux États-Unis ont fait craindre la surchauffe et la résurgence de l'inflation, crainte aggravée par le raidissement des autorités monétaires américaines, qui, à partir du début de février, ont entrepris de relever « préventivement » leur taux directeur, le portant, en quatre étapes, de 3 % à 4,25 %. Du coup, les opérateurs, sur les marchés de New-York et de Chicago, ont inversé leurs batteries, spéculant à la hausse des rendements, celui de l'emprunt du Trésor à dix ans frisant les 7,30 % mardi 31 mai.

Dans le monde entier, on attend, avec une certaine anxiété, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis pour mai, qui seront rendus publics vendredi 3 juin, à 14 h 30, heure européenne. Si, comme on le pense, ils sont aussi forts qu'en avril – 270 000 à 300 000 créations d'emplois –, les taux risquent de flamber, comme ils l'ont fait le mois dernier.



La contagion américaine a gagné l'Europe suivant le principe des vases communicants mais, maintenant, cette Europe développe une hausse des taux autonome alimentée par des facteurs qui lui sont propres, comme l'accroissement rapide des déficits budgétaires, qui gonfle les besoins d'emprunt des gouvernements. L'Allemagne, qui a dû financer à grands frais la réunification, en est un bon exemple, mais la situation française, où le déficit a explosé sans l'excuse d'une réunification mais uniquement pour relancer l'économie, commence à préoccuper les prêteurs étrangers, tout comme elle présente un risque d'éviction des emprunteurs du secteur privé ou semi-public au profit du Trésor. Ce dernier, cette année, lèvera 250 milliards de francs en obligations. Ajoutons que la lenteur avec laquelle la Banque fédérale d'Allemagne, qu'inquiète le gonflement irrépressible de sa masse monétaire M3, a déçu les marchés en n'abaissant que très lentement ses taux directeurs et en annonçant même, la semaine dernière, qu'elle allait stopper temporairement ce processus, ce qui a fortement secoué lesdits marchés.

Une telle situation est de nature à embarrasser la Banque de France, dont la politique de « franc fort » et de taux d'intérêt à court terme élevés et fidèlement alignés sur ceux de la Banque fédérale d'Allemagne a pour objectif d'assurer sa crédibilité vis-à-vis de l'étranger et d'obtenir ainsi une baisse des taux à long terme, signe de confiance s'il en est. Aujourd'hui, ces taux lui échappent sans que le loyer de l'argent à court terme ait pu être suffisamment diminué. Cela devient un véritable piège auquel elle ne pourrait échapper qu'en abaissant unilatéralement ses taux directeurs pour creuser l'écart entre le court terme et le long terme et empêcher que la fameuse courbe des taux, le dix ans bien au-dessus, ne se rétablisse par le haut et non par le bas. Il semble qu'il soit bien tard désormais. Sur la place de Paris, le pessimisme est très vif : les spécialistes voient les rendements d'obligations monter encore. La hausse s'alimentant d'elle-même et les investisseurs n'osant plus s'engager après avoir subi des déceptions répétées, on craint que le calme ne revienne pas avant l'été, sauf si la reprise de l'économie américaine se ralentit, ce qui n'est pas acquis pour l'instant.

FRANÇOIS RENARD

Les Bourses du Vieux Continent subissent la contagion

La contagion est le mot à la mode sur les places financières. Depuis février, elle a fait chuter les marchés obligataires européens dans le sillage de leurs homologues américains. Aujourd'hui, les secousses répétées sur les marchés de taux européens ont fini par ébranler les actions.

Les Bourses du Vieux Continent avaient pourtant remarquablement résisté à la remontée, depuis quatre mois, des taux obligataires. Il y a moins de deux semaines, les reculs depuis le début de l'année de Paris, Francfort et Londres étaient compris entre 2 % et 5 %. Mais, en l'espace de dix jours, les espoirs des investisseurs de voir les taux d'intérêt à long terme se stabiliser, les taux courts en Europe continuer à baisser et les bénéfices des entreprises s'améliorer nettement se sont envolés. Un ressort semble bel et bien cassé. Du coup, la Bourse de Paris a abandonné depuis le 19 mai 7,5 %. Dans le même temps, Francfort a perdu 6 % et Londres 5 %. En revanche, outre-Atlantique, Wall Street a continué à résister et reste quasiment inchangé depuis deux semaines.

Le recul de la Bourse de Paris atteint maintenant 10,5 % depuis le début de l'année et 14 % depuis les sommets des premiers jours de février. L'indice CAC 40 est revenu, mardi 31 mai en fin de journée, à 2 029 points. Pour de nombreux analystes, le CAC 40 devrait poursuivre sa glissade jusqu'à un seuil de résistance situé autour de 1 980 à 1 950 points, les 2 000 points ne constituant qu'une *« étape psychologique à franchir »*. Pourquoi un tel retournement ?

Peur « importée » de Wall-Street

Parce que la remontée des taux longs en Europe pourrait mettre en péril la reprise de la croissance et, phénomène nouveau, elle s'alimente seule par les craintes accompagnant l'accroissement des dettes publiques. La peur de l'inflation, et plus encore des gonflements des déficits publics, n'est plus seulement « importée » de Wall Street. Si la dette « visible » des Etats européens est inférieure à celle des Etats-Unis, en intégrant au calcul les déficits sociaux (retraite, santé), l'endettement global de la plupart des économies européennes semble supérieur à celui des Etats-Unis. L'issue logique d'une telle situation, c'est l'inflation, à moins que les pays puissent supporter longtemps, notamment sur le plan social, des taux très élevés. Dans un cas comme dans l'autre, les marchés risquent de souffrir. Comme l'écrit le bureau d'études financières Detroyat dans son dernier bulletin : *« Les investisseurs seront avisés de délaisser l'allocation stratégique* [des placements] *pour la tactique à court terme. »*

E. L.

IMMOBILIER

Stabilisation du prix du mètre carré ancien à Paris

Le prix du mètre carré dans l'immobilier ancien à Paris a confirmé sa stabilisation au premier trimestre en s'établissant en moyenne à 18 471 francs, soit une hausse de 0,1 %. Au cours des trois mois précédents, il avait baissé de 0,3 %. Le recul sur douze mois est ramené de 5,7 % au 31 décembre 1993 à 1,8 % au 31 mars 1994. Le volume des ventes qui s'était manifesté au dernier trimestre de 1993 s'est confirmé et affirmé : par rapport au premier trimestre de 1993, la hausse de janvier à mars 1994 inclus est de 22 % contre + 8,5 % pour les trois derniers mois de 1993 comparés au dernier trimestre 1992.

Selon le rapport de Martin Bangemann, vice-président de la Commission européenne

La déréglementation des télécommunications faciliterait l'accès aux « autoroutes de l'information »

La société de l'information, c'est-à-dire la numérisation du mode de transport des différentes données qu'utilisent les entreprises, les administrations, les individus, pour communiquer – voix, image, texte – ne peut se développer en Europe sans une libéralisation complète et rapide que préconise le rapport Bangemann.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La très grande souplesse d'échanges qu'autorise la société de l'information constitue une chance considérable pour le développement de l'activité économique en Europe. Celle-ci possède la technologie, les infrastructures (réseaux téléphoniques, câbles, satellites...) et un marché potentiel qui ne demande qu'à se développer. Pour faire sauter les verrous qui freinent une expansion favorable à l'emploi, il convient d'accélérer la libéralisation du secteur et de ne pas attendre le 31 décembre 1998, date retenue par les Douze, pour supprimer le monopole des télécommunications.

Tel est le principal message du rapport que s'apprête à rendre public le groupe de travail présidé par Martin Bangemann, le vice-président de la commission chargée des affaires industrielles, qui rassemblait dix-sept chefs et dirigeants d'entreprise du secteur (utilisateurs, fabricants d'équipements, opérateurs de télécommunications), la France y étant représentée par M. de Carpentries, le PDG de Bull, et M. Lescure, le patron de Canal Plus.

Le « groupe Bangemann » a été créé à l'invitation du Conseil européen (les chefs d'Etat et de gouvernement) de décembre 1993 afin d'approfondir et de proposer des prolongements opérationnels à l'invitation faite aux Douze par le Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, pour hâter l'insertion de l'économie de l'Union dans la société de l'information. Il a instauré deux sous-groupes, l'un consacré aux technologies, présidé par Carlo De Benedetti, le patron d'Olivetti, le second à la réglementation, qu'a animé Etienne Davignon, président de la Société générale de Belgique.

Le handicap de l'Europe est celui d'un marché qui se développe moins vite que celui de ses concurrents. La conjoncture médiocre n'est pas la principale explication. La faible progression de la demande de nouveaux services tient surtout à des tarifs trop élevés en raison, affirment les auteurs du rapport, de l'existence des monopoles. L'objectif prioritaire, pour faire démarrer un marché qui ne demande qu'à s'envoler, est de faire baisser les prix en introduisant davantage de concurrence. Aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, la libéralisation a permis d'atteindre ce résultat. *« La démonstration est faite que libéraliser élargit le marché »*, commente un haut fonctionnaire de la Commission.

L'exemple du téléphone mobile

Cette libéralisation, les industriels du groupe estiment qu'elle ne doit pas s'accomplir par étapes, selon la démarche traditionnelle de la Communauté, mais le plus complètement et le plus rapidement possible. Sans donner de dates (tenter de le faire risquait de susciter un débat stérile), ils se prononcent explicitement pour que la libéralisation des télécommunications intervienne avant la fin 1998.

L'opération ne sera pas évidente à mettre en œuvre. Les auteurs du rapport insistent sur la nécessité d'ajuster les tarifs, d'alléger les contraintes qui pèsent sur les opérateurs, de répartir entre ceux-ci (France-Telecom, Deutsche Telekom, Belgacom par exemple) et les nouveaux venus les charges imposées par les pouvoirs publics. *« Tout le monde est à la même enseigne, il faut que tout le monde cotise »*, explique l'un d'eux.

Ils constatent que la libéralisation réclamée ne se fera pas au détriment des structures existantes : la protection dont bénéficient les opérateurs traditionnels est illusoire ; en fait, ils perdent des parts de marché dans la mesure où, en raison de leur monopole, ils ne peuvent prétendre avoir accès aux nouveaux services.

Cependant, l'accélération du démantèlement des monopoles ne suffira pas à relancer la demande. Une masse critique est nécessaire pour enclencher le progrès, et il importe donc de donner un élan. Le rapport identifie les services où la demande peut croître rapidement à condition de bénéficier d'un minimum d'incitation : réseaux de santé, d'universités, administrations, comme aux Etats-Unis pour gérer les marchés publics, réseaux de PME, marchés des multimédias. L'investissement public peut jouer son rôle, notamment pour favoriser les interconnections entre les réseaux des Etats membres. La mobilisation doit atteindre les villes et les collectivités.

Les industriels soulignent cependant que, si l'environnement est favorable, le secteur privé pourra assurer l'essentiel du financement. Mais il a besoin d'une couverture politique, à savoir le feu vert des Etats pour une libéralisation accélérée.

La société de l'information est « globale ». La compétition jouera au niveau de la planète et, comme l'exprime Etienne Davignon, il convient de ne pas se montrer trop *« naïf »*, l'ouverture doit être générale, et l'Union ne pourra ouvrir son marché qu'aux entreprises de pays où ses industriels pourront librement opérer. L'Europe, on s'en réjouira à Paris, redécouvre les bienfaits de la réciprocité !

PHILIPPE LEMAITRE







Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Superbe 26 m². Etage élevé. Prix : 630 000 F
Tél. : 42-62-33-14

P. Royal imm. car. caq. pied à ter. ou ét. 27 m², c. sép. bs, parl. état, sud. 43-35-18-36

5e arrdt

GOBELINS
« EXCEPTIONNEL »
Pierre de t., dernier ét., 87 m², séj. 3 chbres. Dble expo. Possible aménager 7. m² de combles. Prix : 2 250 000 F. FONCIA tél. : 45-44-55-50

ST-MÉDARD, 2 P., b. volume, r.-de-j. 60 m², park. ds b. imm. pdt. SYNDIC tél. : 43-20-77-47

MONGE 4 PIÈCES
DUPLEX IMPECCABLE
3 chbres, 2 sanitaires
2 590 000 F - Tél. : 43-20-32-71

VAL DE GRACE
Bon imm. 2-3 P., parfait ét., calme, soleil, charme, serv. poss. 1 550 000 F - 43-25-97-16

6e arrdt

R. DE LA CHAISE
CADRE EXCEPTIONNEL
2 P., 33 m² tout équipé. 1 300 000 F - Tél. : 42-60-30-15

SÈVRES-BABYLONE
studio tout confort
idéal étudiant
A SAISIR 480 000 F
CASSIL R.G. 45-66-43-43

PRÈS LUTETIA
luxueux 8 P., 280 m² + 2 services, 2 bains, vue dégagée, soleil, Exclu. RIVE GAUCHE
Tél. : 42-22-70-63

PRÈS LUXEMBOURG, studio tout équipé, grande terrasse, immeuble récent, park., cave. 1 250 000 F à déb.
Tél. : 43-26-46-06 (ap. 18 h.)

7e arrdt

DUROC, 120 m² environ, 5 P., serv., 4e, asc., 3 150 000 F. M.L. tél. : 45-48-15-15

9e arrdt

RUE DE DUNKERQUE
2 P. 480 000 F
6e étg., asc., pierre de t. PARTENA. Tél. : 42-66-36-53

PROCHE SAINT-GEORGES
studio gd charme, parfait état. Tél. : 42-60-53-78 et/ou 42-60-53-32

MOGADOR 2 P.
dernier ét., asc., calme, soleil, imm. haussmannien, parking, H.K. 43-36-12-13

Maubeuge, tr. b. anc. p.d.t. 3e, asc., 6 P., 160 m², gde cuis., chem., moul., serv. 43-35-18-36

11e arrdt

PRÈS BASTILLE TRÈS BEAU 220 m², entièr. décoré. Luxueuses prestations, 7e ét. 6 000 0000 F. 47-27-84-24

IDÉAL INVESTISSEUR
STUDIO 240 000 F
20 m², 2e étg. 42-66-36-53

LOFT 90 m² fonctionnel cour 8 m², 2 ch., 1 sdb, 1 sde, séj., 43 m², cuis. ouverte, 2 niv., mez., calme. Prix : 1 380 000 F. Tél. : 47-00-85-70

12e arrdt

NATION, tr. b. 3 P., jard., exp. sud, vue dég., calme, clair, cuis., 2 ch., séj., sdb, dress., WC, balc., cave, park., 2e ét., asc. 1 550 000 F. 44-74-90-29

13e arrdt

Me CHEVALERET, 2 P., 40 m², 5e ét., très bel imm. briques blondes, asc. 760 000 F. SYNDIC 43-20-77-47

Place Rungis mixte, 135 m², 2 entrées, 2-3 P., rez-de-jardin sud, impec. + local moderne sur rue + box double. 2 000 000 F. Tél. : 48-59-24-98

14e arrdt

RAYMOND-LOSSERAND
Grand studio + terrasse, vue sur square, immeuble standing, exceptionnel. 850 000 F. CASSIL R.G. 45-66-43-43

DENFERT-MONTSOURIS P5, 113 M² CARACTÈRE RENOVÉ 3e ET/S ASC. TRÈS CLAIR, 2 SDB, CHEMINÉES
2 480 000 F. TÉL. 43-21-47-61

DENFERT-MONTSOURIS
5 p., 113 m², caractère, rénové, 3e ét./5, asc., très clair, 2 s. d. b., cheminées, 2 480 000 F. Tél. : 43-21-47-61

Me Gaîté, à sais., p. d. t., 2 p. à rafr., ss vis-à-vis, cuis. sép., soleil, calme, 740 000 F. 43-35-18-36

15e arrdt

SUFFREN-HILTON
r.-de-chaussée sur jardin
1 365 000 F. 45-67-80-91

CHARLES-MICHELS
Beau 2 P., 50 m², tt cft imm. réc. stand., 990 000 PARTENA. 45-77-98-41

FRONT DE SEINE
« EXCEPTIONNEL VUE SEINE »
Gd 4 P., 2 bains. Et. élevé. Parf. état. Park. 3 200 000 F. FONCIA. 45-44-55-50

FALGUIÈRE
Gd studio sdb, wc, cuis., charme très clair, 800 000 F. ML 45-48-15-15

MONTPARNASSE
espace privilégié, dans voie privée, 2 p., 46 m², vue s/cour, jardin, 1 200 000 F, Cabinet HERVIEU. Tél. : 45-34-32-40

Me LOURMEL, 3 p., 67 m², duplex, r.-d.-c. + sous-sol, px : 800 000 F. 45-61-44-37

16e arrdt

R. CHERNOVIZ 6/7 P
220 m² + 2 serv., 2e asc.
6 700 000 F. 42-62-58-58

PRÉ CATELAN EXCEPTIONNEL
PÉNICHE 170 m²
2 550 000 F - 45-67-80-91

PASSY-PLAZA (près)
p. de t. 3e asc., 2 P 58 m²
1 470 000 F. 45-31-51-10

TROCADÉRO A SAISIR
Studio refait nf tt conft.
CLAIR 560 000 F 44-53-05-07

PRÈS ST-JEAN DE PASSY
s/jard., à rénover, triplex R.d.C., 1er et 2e étage, 335 m² 15 pièces, 48-56-63-26

PLACE VICTOR-HUGO
230 m², gde classe.
Tél. : 42-60-53-32
ou 42-60-53-78

17e arrdt

BATIGNOLLES 4 P., 100 m², soleil calme, 2 000 000 F. VALETTE. 45-61-44-37

18e arrdt

CAULAINCOURT très bel imm. ancien stand., 3 P., 75 m² sud, 3 m. hauteur s/s plafond. 1 800 000 F. 42-54-86-86

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Imm. récent stand., 4 p., + terrasses, 4e asc., vue s/parc. Park. 2 700 000 F. FONCIA. 43-67-07-65

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981
RUE DE PIXERECOURT
2 P., 3 P., et 4 PIÈCES
à partir de 15 000 F/m²
entièrement rénovés
PREBAIL
43-80-35-04

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS
LOFTS
- 90 à 150 m² et +
avec ou sans travaux
à partir de 750 000 F.
Le propriétaire : 47-63-92-45

CHARENTON-LIBERTÉ
Except. 5 p. + terrasse. Imm. p. de t. ss vis-à-vis. Plein sud. Box., 2 850 000 F. FONCIA. 43-67-07-65

77 Seine-et-Marne

(77) DAMMARIE-LES-LYS
25 mn Paris-gare de Lyon, beau F3, 70 m², entrée, cuis. amén., séjour, balcon, s. d. b. aménagée, 2 chbres, gds placards, 500 000 F. Tél. : 64-39-27-56 apr. 19 h

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

viagers

PASTEUR 70 m² STAND. s/jard., dern. ét., occ. 1 tête 400 000 F + rente. 43-06-50-57

PARIS 6e CARREFOUR DE BUSSY. VD OCCUPES 2 STUD. SUR UNE TÊTE CRÉDIT RENTIER 80 ANS BOUQUET 650 000 F. 7 000 F/MOIS. 49-77-86-36. NOTAIRE MAITRE LE SAGE.

propriétés

PROVENCE CÔTE D'AZUR
arrière-pays, 45' Nice, 35' ski-Valberg, 30' mer et aéroport. 15' plaine du Var.
Propriété 1 ha avec villa tout cft. 4/5 pces, dépendances, très belle vue vallée.
Tél. : (1) 45-67-30-63

A 3 km Châtillon-Coligny (Loiret) 1 h 15 Paris porte d'Orléans
Vaste propriété, parc 3,5 ha, espace clos, calme, 2 vastes bâtisses excellent état, chac. 2 étages, équip., surface totale habitable 428 m², billard, terrasse, pièce d'eau d'agrément, garage, maison gardien F4, 3 dépendances de rangement.
3 500 000 F.
T. Agence Gibouin 38-92-54-25

Dans GOLF COUDRAY MONTCEAUX 591)
Splendide Villa s/1983 m² jardin privé 5 pces, Nbreux équipts + s-sol complet Accès par A 6, Francilienne et RN 7

BOISSETTES (77)
Bord de Seine
Magnifique propr. s/env. 5 500 m² arborés. Piscine couverte chauffée, club-house, tennis.
7 pièces ples, Nbreux équipts et sous-sol Accès par A 6, Francilienne et RN 7 Renseignements. Tél. : 60-63-47-63

SAINT-CLOUD
PROPR. ARTS DÉCOS
400 m² habit., dans jardin arboré. Tél. : 45-87-09-09.

maisons individuelles

VERSAILLES RD
Dans belle maison, grand appartement, 172 m² habitables + jardin 270 m², plein sud, calme, résidentiel. Travaux intérieurs à prévoir.
Tél. prop. : 39-54-92-54

A 200 m du parc Montsouris, maison 200 m² + 100 m² clal, jardin, patios., terrasse. LITTRE 45-44-44-45

villas

VERT SAINT-DENIS
SÉNART (77)
Villa « BERVAL » s/terrain clos 1 000 m², 6 pièces sur 2 étages, s-sol complet. Bon état et disponible. Accès par RN 6, Francilienne et A 6. Tél. : 60-63-47-63.

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

Cherche mais. 2/3 P., jard., banlieue Paris, près RER, vide ou meublée, à partir d'août, sept. Tél. : 95-52-03-93

locations non meublées offres

Rare île St-Louis, studio, 35 m², parfait état 3 800 h. ch. PARTENA
47-42-07-43

16e Passy r. de la Tour, 3-4 P., 90 m², balc., 3e étg p-de-tail, 9 750 h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

6e CHERCHE-MIDI
Grand 2 P. en duplex beaucoup de charme park. compris 7 000 CC CASSIL RG 45-66-43-43

MOUFFETARD 3 PCES
70 m², très calme, cadre except. 6 400 F + chauf.
Tél. : 46-63-37-21

R. DES STS-PÈRES
5 P., 170 m², 4e étg, p-de-t, stand., libre 15/7 16 500 F, h. ch. PARTENA 42-66-36-53

Bon XVe, proche Montparnasse, 10e et dernier étage, paysager, ascenseur, 100 m², sans vis-à-vis, grandes baies vitrées, balcons, double living, deux chambres, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, toilettes indép., cuisine américaine, placards en nombre, système d'alarme dans l'appartement, gardien, cave et box fermés, avec accès direct à l'appartement.
12 000 F TTC (chauf. et eau chaude compris).
Tél. : 45-66-56-65.
En cas d'absence, laisser un message (répondeur).

Noisy-le-Grand (93), F5, 102 m², séjour dble, 3 chbres, 2 s. de bns, balc., cuis., entr., w.-c., sans vis-à-vis, ouest, 3e ét., ascenseur. Digicode, interphone, gardien. Porte blindée. Park. fermé en sous-sol. RER à Champs, A 4. Proche tous comm. Place piétonne. Ecoles, lycée. Chauf. indiv. gaz. Libre 1er juillet. 6 800 F/mois + 850 F/mois provision charges. Tél. : 45-28-08-27. *Sauf dimanche et lundi.*

NEUILLY Château de Madrid splendide studio, 32 m², tt cft, 3 500 F + ch. 46-22-07-77

BOULOGNE Marcel-Sembat récent beau 4-5 P., 100 m² balc., cave, parking 8 400 F h. ch. - 45-77-98-41

11e PH.-AUGUSTE récent 8e étg. Beau 3 P., 70 m², gd balc. vue dégagée, profess. libér. poss. 6 000 h. ch. 42-66-36-53

CLICHY, 15, rue Fournier, 3 p., 74 m², loggia, park., 5 520 F ch. comp. 46-67-97-00

locations meublées offres

VALCROS
près Lalonde-les-Maures (83) à louer pour 4-6 personnes, dans résid. pavillon, avec piscine, tennis, golf (près), juin, juillet, août (1re quinz.), sept. (2e quinz.) et plus.
Tél. : 68-03-77-38

fonds de commerce

A VENDRE
café/brasserie (dépt 95), situé face grand marché, affaire tenue depuis 1955, murs et fonds. Prix : 700 000 F.
Tél. : 39-64-13-61

VDS ENTREPRISE DE NETTOYAGE ET DE SERVICE en Saône-et-Loire. Bon CA
Tél. : 85-32-54-61

A saisir, cause santé, salon coiffure mixte, petit loyer, centre de Tours, très bonne affaire.
Tél. : 47-49-93-44 le soir

hôtel particulier

SAINT-CLOUD
Hôtel part., 19e, 230 m², séj., 45 m², 6 ch., jard., 4 900 000 F. RG - 47-01-42-22

bureaux locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-58

Sortie A 86 - FONTENAY NORD burx 40 et 110 m² environ A LOUER
48-94-95-49

CACHAN CENTRE
imm. 1989, 2e ét., ascenseur, env. 210 m², 4 park., en s/sol. Location ou vente 3 lots ou achat SCI. 60-63-47-63

bureaux ventes

5e BLD ST-MARCEL
92 m², burx professionnels (actuellement architecture), 1er étage, asc., s/boulevard, immeuble ancien, pierre de t., 3 bureaux, dont 1 de 33 m² + cuisine et archives, cave, prix : 2 250 000 F, ST-DIZIER & BURGER. 40-53-92-09

17e, RUE GUY-MOQUET
en angle visible de loin, 100 m² commerciaux, r.-d.-c., vitrines, très passant actuellement, bureaux, 1 300 000, toute propriété, ST-DIZIER & BURGER. 40-53-92-09

fermettes

Bâtiment de ferme à restaurer, terrain 6 000 m²
2 KM PONT-AVEN, 240 000 F
Tél. : (16) 98-06-40-95

proposition commerciale

Vous disposez de 25 000 F et vous n'êtes pas encore dans notre groupe ? Vous êtes un manager, solide, motivé... Nous vous fournissons l'outil de votre réussite.
GRAND AXE : 61-75-00-18

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Pour passer vos annonces :





44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
13e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 98 m², 1er étage parking	5, rue Tagore SAGGEL VENDÔME - 42-66-61-05 Commission	7 075 + 1 061,88 5 094
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 1er étage parking	96, avenue du Maine AGIFRANCE - 43-22-23-81 Frais de commission	6 714 + 786 4 777,69
17e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 43 m², 8e étage	52, bd des Batignolles GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	4 094 + 646 252,82
4 PIÈCES 87 m², 3e étage	19, rue Roger-Bacon SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Commission	8 875 + 1 841,85 6 390

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
78 – YVELINES		
3 PIÈCES 72 m² RdC	LE PECQ 50, av. Gal-Leclerc SAGGEL VENDOME – 46-93-91-63 Commission	5 003 + 1 099 3 602
3 PIÈCES 74 m² 1er étage	VERSAILLES 35 *bis*, rue du Mal-Gallieni ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires location	5 459 + 903 4 200
4/5 PIÈCES 117 m² + balc. park., 3e étage	VERSAILLES 9, place Royale ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires location	7 020 + 1 400 5 324
91 – ESSONNE		
4 PIÈCES 76 m², 1er étage parking	GIF-SUR-YVETTE Rés. « les Grandes Coudraies » GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-70 Frais d'actes	4 200 + 1 072,50 280
92 – HAUTS-DE-SEINE		
STUDIO 27 m², 3e étage	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-71 Frais d'actes	2 600 + 370 208

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 58 m², RdJ park.	BOULOGNE 3, rue de l'Abreuvoir AGIFRANCE – 46-05-81-85 Frais de commission	5 274 + 1 045 3 940,63
4 PIÈCES 85 m², 3e étage	COURBEVOIE 333, bd St-Denis ESPACE GTF – 48-00-89-89 Honoraires location	6 416 + 524 4 889
2 PIÈCES 53 m² + balc. 3e ét., poss. park.	GARCHES 6, rue du Regard ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires location	4 309 + 594 3 372
STUDIO Réc., b. stand., 36 m² RdC + ter. 7 m², park.	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL VENDOME - 46-08-80-36 Commission d'agence	3 000 + 467 2 160
STUDIO 32 m², 4e étage park.	NEUILLY-SUR-SEINE 22 *ter*, bd du Gal-Leclerc GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'actes	3 900 + 520 270
3 PIÈCES 111 m², 1er étage	NEUILLY 8, rue Ernest-Deloison AGIFRANCE - 49-03-43-04 Frais de commission	9 540 + 1 410 6 788
2 PIÈCES 106 m², 2e étage park.	SAINT-CLOUD 11, rue des Gate-Ceps AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	8 831 + 1 630 6 284,36









VIE DES ENTREPRISES

Candidat pour le troisième réseau de téléphonie mobile

Bouygues veut profiter de sa structure financière pour se diversifier

Président d'un groupe qui coiffe 1 500 sociétés exerçant seize métiers différents et employant fin 1993 quelque 90 000 collaborateurs (sensiblement plus qu'en 1992), Martin Bouygues a fait preuve, mardi 31 mai, d'un optimisme raisonnable sur le développement des activités. « La situation de l'immobilier est grave mais pas dramatique, et nous avons su éviter des aventures fâcheuses. Nous constatons aujourd'hui une vive reprise de la commercialisation de logements et nous n'avons plus du tout de stocks d'appartements terminés et invendus », a-t-il déclaré, estimant que les effets de la reprise se traduiront surtout dans les résultats de 1995.

Les comptes 1993 marquent un recul non négligeable des performances du groupe (76,6 milliards de chiffre d'affaires contre 77,6 en 1992), tandis que le bénéfice net (part du groupe) est tombé de 685 à 469 millions. Cette baisse exceptionnelle des résultats a pour cause quasi unique la crise du secteur de l'immobilier qui a engendré des pertes de 152 millions. En revanche, les sociétés routières (Colas et SCREG) ont contribué pour 150 millions aux bénéfices du groupe au lieu de 94 millions en 1992, avec un chiffre d'affaires, aussi bien à l'international qu'en France, en sensible progression.

Le carnet de commandes du secteur BTP fait apparaître des signes encourageants puisqu'il dépassait, à fin mars 1994, son niveau de mars 1993. Quant à Bouygues Offshore, qui, jusqu'en 1991, apparaissait un peu comme *« l'homme malade »* du groupe, il a fait une bonne année 1993, dégageant 140 millions de bénéfices et exécutant des contrats de stockage de gaz en Turquie et au Qatar par exemple.

L'optimisme de Martin Bouygues repose sur quatre séries de chiffres : une capitalisation boursière en hausse à 13,5 milliards, des capitaux propres qui sont passés de 8,8 à 9,5 milliards, une dette financière qui est tombée de 7,3 à 6,5 et une trésorerie qui n'a jamais été aussi abondante puisqu'elle atteint la somme considérable de 8,6 milliards.

Relations « étroites » avec le Crédit lyonnais

Cette structure financière *« solide et saine »* devrait permettre au groupe de *« saisir les opportunités de diversification qui se présenteront »*, au premier chef dans le secteur de la téléphonie mobile. Associé à trois partenaires français (Decaux, la BNP et Paribas) et trois étrangers (allemand, britannique et américain), Bouygues espère bien, fin juillet, être retenu par l'administration pour être le troisième opérateur dans ce domaine d'avenir (1). *« Notre offre a été très travaillée et notre volonté de nous développer dans ce métier grand public est très forte »*, a déclaré M. Bouygues. *« Nous serons en outre à même de contribuer activement à la création d'emplois. »* Le capital investi au départ serait, au total, de 3 à 4 milliards de francs.

M. Bouygues s'est félicité du programme européen de grands travaux que devrait confirmer fin juin le sommet de Corfou, mais il a regretté l'*« extrême longueur et la complexité des procédures »*. A propos de la stratégie du président du Crédit lyonnais, il a mis en avant les *« relations étroites et confiantes »* de son groupe avec la banque – qui détient 12,5 % des droits de vote –, jugeant improbable qu'elle se désengage du capital de Bouygues.

F. Gr.

(1) Dans cette affaire, Bouygues et ses partenaires sont en concurrence avec Lyonnaise des eaux, d'une part, et Alcatel, d'autre part.

Au lendemain de la mort de son fondateur Marcel Bich

Bic confirme son intention de céder Guy Laroche

Bic va bien. C'est un groupe assuré de son avenir et en bonne santé relative, que Bruno Bich a décrit, mardi 31 mai, au cours de l'assemblée générale des actionnaires, prévue de longue date et tenue malgré le décès, la veille, à Neuilly-sur-Seine, de son fondateur (*le Monde* du 1er juin). *« Mon père a apporté beaucoup de soin à sa succession »*, a indiqué le président du groupe Bic, rappelant qu'il l'avait intronisé comme dauphin dès janvier 1992, avant de lui abandonner officiellement les commandes en juin 1993. Aucune turbulence non plus n'est à attendre sur le capital du groupe, a ajouté le PDG, en rappelant que la famille détenait 39,3 % du capital (et plus encore en droits de vote), 17,6 % étant aux mains de personnes physiques et 21,7 % par le biais d'une société en commandite en actions MBE (Marcel Bich Enfants).

Aux yeux du jeune PDG, les résultats sont tout aussi rassurants. Avec des ventes en France et à l'exportation en hausse de 5 % au 25 mai, le groupe Bic voit sa croissance s'accélérer. L'an dernier, en effet, son chiffre d'affaires n'a augmenté que de 3 %, à 6,06 milliards de francs. Le bénéfice net consolidé, en revanche, avait plus fortement augmenté, atteignant 396 millions de francs, contre 374, un an auparavant. Le seul pôle important de pertes a été, comme les années précédentes, la société Guy Laroche englobant les marques Michel Klein et Gaston Jaunet.

Le groupe, qui a dépensé 82 millions de francs en 1992 et 60 millions en 1993 en frais de restructuration dans ce pôle textile et de luxe, a encore essuyé, l'an dernier, une perte de 144 millions dans cette activité dont le chiffre d'affaires s'est replié de 28 %, à 362 millions de francs. Les structures juridiques ont été simplifiées, tous les frais de prestige non liées au développement des marques supprimées. Bruno Bich qui a pris les commandes en direct de cette filiale et a appelé à ses côtés un ancien de Georges Rech, M. Schmoll, pour le seconder, a confirmé, lors de son assemblée générale, son intention de se séparer de Guy Laroche, dès que la société serait redressée.

Le groupe Bic, qui est aussi le premier producteur mondial de planches à voile avec 42 000 unités vendues l'an dernier (mais 58 000 en 1992), est également à la recherche d'une alliance dans ce secteur en surcapacité. Les crayons Conté, en revanche, sont en voie de redressement et les activités stylos billes, briquets et rasoirs jetables, ont continué leur progression de ces dernières années.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTENTIEUX

ORLY-LONDRES : AOM porte plainte pour accéder à Heathrow, AIR UK conteste les contraintes françaises. – La compagnie française AOM a annoncé, mardi 31 mai, avoir porté plainte devant la Commission européenne pour obtenir un accès avec des créneaux horaires satisfaisants à l'aéroport londonien d'Heathrow, ce qu'elle sollicite depuis octobre 1993. Outre-Manche, la compagnie britannique Air UK a annoncé, le même jour, son intention de contester les *« contraintes absurdes »* fixées par le gouvernement français sur Orly-Londres (pas plus de quatre rotations par compagnie et par jour d'avions de plus de 200 places aux heures de pointe à partir de l'été 1995). *« Air UK possède actuellement suffisamment de créneaux à Orly pour opérer six vols quotidiens. Les réduire à quatre avec les deux autres à destination de Roissy-Charles-de-Gaulle est commercialement insensé. »*

RÉSULTATS

FRAMATOME : bénéfice net en baisse de 9,15 %. – Framatome a enregistré, en 1993, un bénéfice net (part du groupe) de 863 millions de francs, en baisse de 9,15 % sur l'exercice précédent. Durant la même période, le chiffre d'affaires s'est établi en hausse de 33,85 %, à 17 milliards de francs. Le nucléaire demeure en 1993 la principale activité du groupe. Il a représenté 60,9 % du chiffre d'affaires à 10,4 milliards de francs contre 8 milliards en 1992. La dégradation de la rentabilité du fabricant de chaudières nucléaires serait due à la baisse des commandes dans les domaines militaire et aéronautique ainsi qu'au plan de restructuration industrielle entrepris chez Jeumont, rachetée par Schneider en 1993.

CONTRATS

AIR LITTORAL : la compagnie commande deux avions à Canadair. – La compagnie aérienne privée française Air Littoral, basée à Montpellier, a annoncé, lundi 30 mai, qu'elle commandait deux avions supplémentaires de transport régional Regional Jet, des biréacteurs de 50 sièges au constructeur canadien Canadair (Bombardier), et qu'elle prenait des options pour deux avions supplémentaires de même type. Les deux nouveaux avions, dont la livraison est prévue en décembre 1994 et en mars 1995, devraient être affrétés par le groupe Air France, comme les deux appareils du même type déjà acquis par Air Littoral, indique un communiqué de Canadair. Air Littoral exploite à ce jour une flotte de 29 avions composée de biréacteurs de type Fokker 100. Fokker 28, Canadair RJ et de turbopropulseurs (à hélices) de type ATR 42, 72 et Embraer E120.

ATT : la société est choisie comme principal contractant par Bell Atlantic. – Bell Atlantic a choisi ATT et General Instrument comme principaux contractants de l'équipement en services interactifs de six métropoles américaines d'ici dix-huit mois. Le contrat porte sur 11 milliards de dollars (61,6 milliards de francs) d'équipements, que les deux sociétés partageront également avec BroadBand Technologies. En 1993, Bell Atlantic avait obtenu le droit d'offrir des programmes vidéo dans ses zones de couverture. Le système opérera à Philadelphie, Pittsburgh, Baltimore, Washington, Virginia Beach et le nord du New-Jersey d'ici à 1996. D'ici 1998, Bell Atlantic prévoit d'offrir le service dans ses vingt principales zones de couverture, desservant 8 millions de personnes.

USAIR : retard dans la livraison de 40 Boeing. – USAir, la cinquième compagnie aérienne américaine, a retardé la livraison de 40 Boeing et annulé des options sur 76 autres appareils afin de faire des économies, selon un document déposé auprès des autorités de réglementation boursière (Security and Exchange Commission/SEC). La livraison de 40 B-737 – prévue initialement entre 1997 et 2000 – est reportée entre 2003 à 2005. Le montant de cette commande s'élève à 1,87 milliard de dollars pour ces bi-réacteurs de 150 places. Il est trop tôt pour estimer l'impact de cette décision sur le rythme de production de Boeing et ses effectifs. US Air a annulé des options portant sur 63 B-737, 11 B-757 et 2 B-767. La compagnie aérienne prendra en revanche livraison comme prévu de 18 B-757 jusqu'en 1996.

CRISE

DECOBECQ : abandon de la branche ingénierie. – Le tribunal de commerce de Saint-Etienne a accepté le plan de cession de la branche ingénierie du groupe Decobecq, dont le passif s'élevait à 72 millions de francs. Du fait du retrait de Sodeteg, filiale de Thomson, qui après avoir réalisé un audit avait renoncé à une reprise globale de l'entreprise, les juges ont entériné une vente par appartements au prix modique de 400 000 francs. L'agence stéphanoise est reprise par Omnium technique, celle de Villeneuve-Loubet par le marseillais Daragon. Filiale implantée à Escaudain dans le Nord, Decobecq ingénierie intègre le groupe ATEIM. Les bureaux du Centre-Est seront regroupés dans une nouvelle société créée par une dizaine de cadres. La filiale toulousaine Tecsud devient propriété de son directeur. Ces différents plans se soldent par cinquante-cinq nouveaux licenciements sur un effectif total de deux cent dix salariés. *(Corresp).*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 31 mai ▼ Au plus bas

L'embellie de lundi n'a pas duré à la Bourse de Paris ; qui a renoué, mardi 31 mai, avec la baisse dans le sillage du recul des marchés obligataires, terminant la séance sur un nouveau plus bas de l'année. Après une ouverture en baisse de 0,87 %, l'indice CAC 40 s'est enfoncé dans le rouge pour terminer en retrait de 1,10 % à 2 029,90 points, après un plus bas annuel enregistré vendredi à 2 050,67.

Les marchés obligataires ont poursuivi leur dégringolade. Sur le MATIF, le contrat notionnel de juin inscrivait un nouveau record de baisse à 117,70, soit un recul de 1,02 %, s'approchant petit à petit de son prochain support à 116,50. Le volume des transactions à la Bourse de Paris a été important avec 4,74 milliards de francs au total, dont 4,44 milliards sur le règlement mensuel et un très fort montant de 3,7 milliards sur le CAC 40 en raison de la clôture ce jour des options sur indice d'échéance mai. En tête des plus fortes baisses, Essilor International perdait 6,43 %.

Dans le cortège des baisses, on notait aussi le Crédit lyonnais (-4,33 %), GTM Entrepose (-3,79 %) et les AGF (-3,64 %). Parmi les quelques hausses, la plus forte était Pinault-Printemps (+ 8,06 %). Salvepar gagnait 4,68 % et Labinal 4,57 %.

NEW-YORK, le 31 mai = Tranquille

Wall Street a terminé en très légère hausse, mardi 31 mai à l'issue d'une séance tranquille, les investisseurs ayant fait preuve de prudence dans l'attente de la publication en fin de semaine des chiffres de l'emploi pour mai aux Etats-Unis.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 758,37 en hausse de 1,23 point (+0,03 %). L'activité a été très faible avec quelque 215 millions de titres échangés.

Les baisses ont été plus nombreuses que les hausse : 1 193 contre 950, alors que 653 actions sont restées inchangées. La grande Bourse newyorkaise avait débuté la journée sur une note négative, sous la pression de la faiblesse des places étrangères et d'une remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire. La reprise, en fin de journée, de la Bourse de Londres a encouragé les détenteurs de capitaux aux Etats-Unis.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,43 % contre 7,39 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 27 mai	Cours du 31 mai
Alcoa	70 3/8	70 5/8
Allied Signal Inc.	34 3/4	35 1/8
American Express	29 5/8	27 5/8
ATT	54 3/4	54 1/2
Bethlehem Steel	19 5/8	19 1/4
Boeing	46 5/8	46 3/8
Caterpillar Inc.	107 1/2	105 7/8
Chevron	86 1/2	87
Coca-Cola	40 3/4	40 3/8
Disney Corp.	44 1/4	43 1/4
Du Pont de Nemours	61 3/4	62
Eastman Kodak	46 1/2	46 7/8
Exxon	61 1/4	61
General Electric	49	48 5/8
General Motors	54 1/4	53 3/4
Goodyear Tyre	38 1/4	38 3/4
IBM	63 7/8	63 1/4
International Paper	69 1/8	69 1/4
McDonnell Douglas	122 1/2	120 3/8
Merck and Co.	30 1/2	30 1/2
Minnesota Mining	51 1/4	51
Morgan (J.P.)	65 1/8	66
Philip Morris	50	49 1/4
Procter & Gamble	56 3/8	56 3/8
Sears Roeb. and Co.	50 1/4	50 5/8
Texaco	64 1/8	63 1/2
Union Carbide	28	27
United Tech.	65 7/8	66 3/8
Westinghouse El.	13	13
Woolworth	15 3/4	15 3/4

LONDRES, 31 mai = Stable

Les valeurs se sont rétablies sous l'influence du marché à terme, mardi 31 mai dans l'après-midi, au Stock Exchange, après avoir chuté en raison d'une progression plus forte que prévu de la masse monétaire. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé sur une note quasi stable en hausse de 4,1 points (0,1 %) à 2 970,5 points, alors qu'il avait perdu jusqu'à 41,4 points dans la matinée. Quelque 502,3 millions de titres ont été échangés contre 568,6 millions vendredi.

L'annonce d'une progression de 0,2 % de la masse monétaire britannique M0 en mai, portant sa hausse annuelle à 7,1 % ; avait accentué les craintes de poussées inflationnistes et de hausse des taux d'intérêt dans la matinée. Mais la reprise des fonds d'Etat et du marché à terme a ensuite renversé le mouvement.

VALEURS	Cours du 27 mai	Cours du 31 mai
Allied Lyons	5,79	5,79
BP	3,87	3,85
BTR	3,75	3,73
Cadbury	4,65	4,63
Glaxo	5,32	5,36
GUS	5,82	5,79
ICI	8,08	8,08
Reuters	4,59	4,57
RTZ	8,38	8,43
Shell	6,98	7,05
Unilever	10,04	10,11

TOKYO, 1er juin ▲ Au-dessus des 21 000 points

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a fini au-dessus des 21 000 points mercredi 1er juin, pour la première fois depuis le 13 septembre 1993. Le principal indicateur de tendance a terminé la séance sur un gain de 79,52 points (0,38 %) à 21 053,11, dans un volume estimé à 700 millions de titres contre 530 millions mardi. L'anticipation d'une reprise économique conjuguée à un important intérêt acheteur de la part d'investisseurs étrangers a dopé les cours. Le dollar a terminé la séance mercredi à 104,72 yens, en hausse de 0,34 yen par rapport à la clôture de la veille. Quelques heures auparavant, à New-York, il cotait 104,80 yens.

VALEURS	Cours du 31 mai	Cours du 1er juin
Bridgestone	1 590	1 580
Canon	1 740	1 780
Fuji Bank	2 420	2 380
Honda Motors	1 880	1 920
Matsushita Electric	1 830	1 870
Mitsubishi Heavy	767	787
Sony Corp.	6 220	6 340
Toyota Motors	2 110	2 170

CHANGES

Dollar : 5,6240 ▲

Mercredi 1er juin, le deutschemark fléchissait à 3,4185 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4203 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar progressait légèrement à 5,6240 francs contre 5,6110 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	31 mai	1er juin
Dollar (en DM)	1,6463	1,6470
TOKYO	31 mai	1er juin
Dollar (en yens)	104,38	104,72

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er juin) .... 5 7/16 % - 5 9/16 %
New-York (31 mai) 4 7/16

BOURSES

PARIS

	30 mai	31 mai
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 052,51	2 029,90
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 420,60	1 404,11
Indice SBF 250	1 379,81	1 365,51

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	30 mai	31 mai
Industrielles	clos	3 758,37

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	30 mai	31 mai
100 valeurs	clos	2 970,50
30 valeurs	clos	2 354,20

FRANCFORT

	30 mai	31 mai
Dax	2 118,15	2 127,78

TOKYO

	31 mai	1 juin
Nikkei Dow Jones	20 973,59	21 053,11
Indice général	1 683	1 693,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

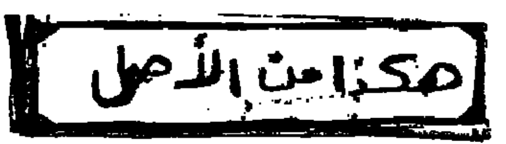
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6310	5,6330	5,6435	5,6475
Yen (100)	5,3760	5,3795	5,4210	5,4282
Ecu	6,5858	6,5910	6,5764	6,5851
Deutschemark	3,4162	3,4194	3,4193	3,4244
Franc suisse	4,0106	4,0164	4,0232	4,0311
Lire italienne (1000)	3,5539	3,5575	3,5336	3,5374
Livre sterling	8,5203	8,5262	8,5253	8,5355
Peseta (100)	4,1450	4,1481	4,1202	4,1254

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5 0/0
Yen (100)	2 0/0	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 3/16	6 5/16	5 7/8	6 0/0	5 13/16	6 15/16
Deutschemark	5 0/0	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	7 7/06	7 11/16	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16
Livre sterling	5 0/0	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 1er JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : – 0,99 % (2009,71)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/06/94	EDF-GDF 3% ■	6046,40	6110	+ 1,05
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1040	1040	–
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1010	1020	+ 0,99
24/10/93	Renault (T.P.)	2300	2301	+ 0,04
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2270	–	–
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1230	1230	–
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1115	1121	+ 0,54
16/07/93	Accor 1	684	680	– 0,58
01/07/94	Air Liquide 1	772	768	– 0,52
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	611	605	– 0,98
28/06/93	Alcatel Cable 1	603	602	– 0,17
25/06/93	Alspi 1	395	390	– 1,27
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	477	476	– 0,21
21/07/93	Axa 1	1292	1278	– 1,08
12/07/93	Bail Invest. 1	900	900	–
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	541	526	– 2,77
15/06/90	Bque Colbert C2#	149	146,10	– 1,95
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	700	685	– 2,14
15/09/93	Berger (M) 2	1255	1222	– 2,63
21/12/93	Bertrand Faure 2	460	461	+ 0,22
17/01/94	BIC 1	1230	1218	– 0,98
01/07/92	BIS 1	336	333	– 0,89
–	B.N.P. 1	249	248,20	– 0,32
15/07/92	Bollore Techno.1	351	352	+ 0,28
17/05/94	Bongrain 1	3100	3050	– 1,61

Dernier coupon(1)	VALEURS
17/06/93	Dassault-Aviation1
06/05/92	Dassault Electro 1
19/08/93	De Dietrich 1
03/06/93	Degremont 1
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2
23/08/91	Dev.R.Sud-EstLy(2
25/08/93	DMC (Dollfus Mi)1
26/05/94	Docks France 1
10/07/92	Dynaction 1
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1
04/05/93	E.B.F 1
01/07/93	Ecco 1
31/12/93	Eiffage 1 ●
02/07/93	Elf Aquitaine 1
03/08/93	Elf Sanofi 1
12/07/93	Eridania Beghin 1
02/07/93	Essilor Intl 1
02/07/93	Essilor Intl ADP 1
16/02/94	Esso 1
08/12/93	Eurafrance 1
23/02/93	Euro Disney 1
03/09/93	Euro RSCG W.W 1

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CEC 1	348	350
Centenaire Blanzy	377	–
Cerugas Holding	20,30	–
Champex (Ny)	16,25	–
CIC Un.Euro.CIP 1	340	338
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	–
Cpt Lyon Alem.2	379	378
Concorde-Ass Risq2	1000	1000
Constr.Met.Prov.	28,50	–
Credit Gen.Ind.	80,10	–
Derblay	525	–
Didot Bottin	691	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner Cofreth	1020	–
Vicat 2	520	523
Virax	131,50	–

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	223	–
Creeks	198,10	–
Dauphin OTA	315	–
Devanlay 2	1420	–
Labor.Dolisos	188	–
Editions Belfond	117	–
Europ Propulsion 2	367	371
Finabail	179,50	–
Finacor	167,80	–
G.I.M. S.A.	1020	–
Gravograph	211	–
I.C.C. 2	220	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Thermador Hold(Ly)	572	575
Unilog	322	–
Viel et Cie #	245	241
Vilmorin et Cie/2	389	385

Sicav (sélection) 31 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trimestriel	2006,36	1988,48
Elanciel	129,52	125,75
Elicash	825489,32	825489,32 ◇
Émergence Poste	108,17	105,02
Énergie	387,11	380,58
Éparcic	4253,83	4253,83
Éparcourt-Sicav	4049,59	4038,49 ◆
Épargne-Unie	1533,87	1488,46
Écu Cash capi.	9288,72	9288,72 ◆
Eurco Solidarité	1193,63	1181,81
Eurocic Leaders	1302,40	1264,47
Eurodyn	1469,88	1424,47

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Nippon-Gan	7842,41	7540,78
Nord Sud Dévelop.	1916,68	1912,85 ◆
Oblicic-Mondial	3093,86	3048,13
Oblicic-Régions	1154,27	1137,21
Oblifutur	3340,05	3288,41
Oblig. ttes caté.	200,94	205,65
Oblilion	1665,57	1648,68
Obliséourité Sicav	15223,83	15223,83
Oblitys	518,28	510,62
Oraction	1668,24	1625,60
Patrimoine Retraite	283,25	258,09
Pervalor	637,61	625,11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univar	272,53	272,53 ◇
Univers Actions	1625,70	1586,05
Univers Obligations	1981,98	1945,82
Valorg	2385,99	2363,63
Valrea!	62467,12	62435,90
Winterthur St-Honoré	257,51	245,83

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 31/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6220	5,6110	5,40	5,90
Ecu	6,5775	6,5800	–	–
Allemagne (100 dm)	341,8600	342,0300	329	352
Belgique (100 F)	16,6000	16,6105	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,7200	305	293	314
Italie (1000 lires)	3,5360	3,5295	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,2300	87,2000	83	91
Irlande (1 iep)	8,3300	8,3200	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,4845	8,4755	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,3090	2,3110	2,10	2,65
Suisse (100 f)	400,9400	401,5100	387	409
Suède (100 krs)	72,6700	72,0800	68	77
Norvège (100 k)	78,8800	78,8500	75	84
Autriche (100 sch)	48,5740	48,6310	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1495	4,1455	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,2850	3,2900	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,0578	4,0498	3,85	4,30
Japon (100 yens)	5,3799	5,3684	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 31/05
Or fin (kilo en barre)	69300	69800
Or fin (en lingot)	69850	69950
Napoléon (20f)	404	404
Pièce Fr (10 f)	325	–
Pièce Suisse (20 f)	403	402
Pièce Latine (20 f)	408	402
Souverain	505	509
Pièce 20 dollars	2505	2505
Pièce 10 dollars	1336	1350
Pièce 5 dollars	675	–
Pièce 50 pesos	2595	2610
Pièce 10 florins	422	418

Matif (Marché à terme international de France)

31 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 251 590

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	117,70	116,76	115,90
Précédent	118,72	117,76	116,88

CAC 40 A TERME
Volume : 73 185

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2027,50	2013	2008
Précédent	2051	2033,50	2031

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CULTURE

MUSIQUES

LES TÊTES RAIDES à L'Européen

Après le rock

Dans la petite salle circulaire à côté de la place Clichy, Les Têtes raides se sont installées pour deux semaines. Le groupe a trouvé à L'Européen une maison pour sa musique, son théâtre, ses lumières. Dans une autre vie, Les Têtes raides jouaient du rock. Aujourd'hui, c'est à peine si l'on entend de temps à autre une basse ou une guitare électrique. La musique du groupe est faite de cuivres (sousaphone, trombone, trompette), saxophones, de flûtes, d'accordéon, de violoncelle et de batterie. Elle valse aussi souvent qu'elle swingue, ses mots reviennent sur les lieux des grands crimes d'amour de la chanson française, bars à matelots, flaques de lumière sur les trottoirs, chambres sous les toits.

Bref, Les Têtes raides ont tourné le dos au rock. On pourrait presque croire que les musiciens en ont tout oublié, qu'ils ont muré la porte par laquelle l'Afrique et l'Amérique ont fait irruption chez nous. Ce serait passer à côté de ce qui fait le prix de leur musique. Sans parler de quelques citations presque anecdotiques (un peu de ska par-ci, de rockabilly par-là), ils ont gardé du rock une irrévérence pour les formats qu'ils utilisent, un recours à l'approximation tranquillement assumée.

A leurs débuts, ils ont appliqué à la chanson un vieil adage rock : *« pas besoin de savoir jouer pour faire de la musique »*. Depuis ces temps reculés, Les Têtes raides ont appris à jouer, mais, en chemin, ils ont développé une sonorité qui n'est qu'à eux, une fanfare toujours au bord du dérèglement, capable d'envolées romantiques, grâce surtout à Anne-Gaëlle, la violoncelliste. Reste que cet univers musical est un peu mis en danger par la faiblesse vocale de Christian, accordéoniste compétent, acteur convaincant, mais chanteur incertain, qui – à rebours de tout ce que fait le groupe – se réfugie dans les clichés de la chanson à textes, comme si, justement, il n'était pas tout à fait sûr de la force des mots qu'il chante. Ce n'est sans doute pas un hasard si le titre qu'il sert le mieux a été écrit par Cocteau pour Marianne Oswald, une terrible histoire de marins infidèles.

Voilà, on a montré le talon d'Achille des Têtes raides, on peut terminer sur ce que le groupe donne de plus beau, de plus original dans le spectacle présenté à L'Européen : la mise en scène. Utilisant des lumières très simples, projecteurs blancs, ampoules nues, les Têtes raides suscitent un monde étrange qui n'est qu'une évocation lointaine de l'univers de la chanson réaliste, passé au double filtre de la mémoire et de la modernité. De temps en temps, un géant angélique ravit un musicien dans les cintres, danse sur un trapèze. Ce ne sont que deux images dans l'album qu'il faut aller feuilleter à L'Européen.

THOMAS SOTINEL

▶ A 20 heures, jusqu'au 11 juin, à L'Européen, 5, rue Biot, 75017 Paris. Métro Place-de-Clichy. Tél. : 43-87-97-13. 100 F.

La mort du guitariste Sonny Sharrock

Le guitariste Sonny Sharrock est mort le 26 mai, à Ossining dans l'Etat de New-York. Il était agé de cinquante-trois ans.

On ne le voyait plus que par intermittence. Né le 27 août 1940, Warren Harding « Sonny » Sharrock, guitariste tardif, entre à la Berklee School en 1960, *suit des cours de composition*, joue dans le style de l'époque (le bebop), circule en clubs et tombe en arrêt sur la musique de Hornet Coleman.

En 1965, à New-York, il consulte Sun Ra et suit l'enseignement philosophique de Cecil Taylor. Le be bop est fini. Sonny Sharrock prend sa part dans la révolution free en guitariste. Il soigne sa technique et joue avec Pharoah Sanders : on l'entend dans *Tauhid* (1966). Linda Sharrock, vocaliste et musicienne, escorte ses expériences jusqu'au milieu des années 70. Ses prestations aux côtés de Sunny Murray et Frank Wright surprennent moins que son engagement chez le flûtiste Herbie Mann. Sonny Sharrock enregistre avec Don Cherry, *Miles Davis et devient* un compagnon naturel de tous les aventuriers de l'époque (Milford Graves, Dave Burrell) avant d'intégrer le Power Trio de Bill Laswell, bassiste énergumène associé à Stu Martin à la batterie.

La communauté musicale de Bill Laswell, M. Material, permet à Sonny Sharrock d'enregistrer avec George Lewis ou Olu Dara, et de se produire avec Derek Bailey et John Zorn : free jusqu'au bout, il participe à Last Exit (Peter Brötzmann, Ronald Shannon Jackson) avec toujours la même brutalité d'exécution, le goût démesuré du volume et quelque chose de noir qui en fit la face cachée de Jimi Hendrix. Stu Martin, mort à Paris le 11 juin 1980, dit un jour : *« Je joue chaque fois comme si je devais mourir le lendemain. »* Cette logique s'est repliée sur lui comme elle se replie sur Sonny Charrock.

FRANCIS MARMANDE

MOTOCYCLISME

Cagiva 750 Elefant : la piste italienne

Si la crise du marché du deux-roues n'épargne aucun constructeur, elle pénalise davantage les firmes japonaises. Particulièrement handicapées par la hausse du yen, celles-ci ne sortent pratiquement plus de nouveaux modèles, laissant un peu plus d'espace que naguère aux *marques européennes, qui*, à l'image des Italiens, mettent les bouchées doubles pour sortir de leur marginalité. Traditionnellement cantonnés aux petites et moyennes *cylindrées*, les constructeurs transalpins tentent donc de séduire une clientèle en quête d'authenticité – Moto-Guzzi et Ducati *ont* retrouvé une seconde jeunesse –, mais aussi de proposer des engins moins typés.

La Cagiva Elefant correspond à cette dernière espace. *Retirée* du catalogue il y a quelques années au profit d'une version de 900 cm³, ce gros trail est, depuis cette année, de nouveau disponible en 750 cm³. De toute évidence, son ambition est de concurrencer l'Africa-Twin de Honda et la Super-Ténéré de Yamaha *dont elle* s'inspire des lignes, à la fois sages et imposantes. D'ailleurs, la Cagiva n'a-t-elle pas, elle aussi, fait ses preuves sur les pistes africaines ?

Malgré ce que pourrait sug*gérer son appellation*, l'Elefant n'a rien de pachydermique. Sa hauteur de selle n'est pas excessive et son poids (185 kg) reste tout à fait raisonnable. Avec l'excellent moteur Ducati de 748 cm³ et 60 CV (le classique bicylindre en *forme* de L) qui *l'anime*, elle peut pousser quelques barrissements. Si on la sollicite, ses accélérations sont redoutables, mais elle accepte aussi de se laisser sagement guider dans le trafic, le couple moteur autorisant des reprises en douceur à très bas régime. Comme tous les trails de cette cylindrée, l'Elefant apprécie surtout les trajets routiers. Ils lui permettent de faire montre de ses qualités dans le domaine de la stabilité et d'exploiter au mieux sa nervosité sans que le pilote soit trop contrarié par de déplaisantes vibrations. Quant au freinage (un disque à double piston sur chaque roue), il est efficace bien qu'un peu faible à l'arrière.

La bonne impression d'ensemble qui se dégage de ce trail est quelque peu atténuée par une ligne qui souffre, pour la partie avant, d'un certain manque d'originalité et par la présence de plusieurs petits défauts. Un tantinet bruyante, la boîte de vitesses (cinq rapports) *manque* de précision alors que la suspension est assez raide et que l'équipement n'a rien de généreux. Des désagréments que le brio du moteur et la structure très saine de cette moto – tout comme son prix attractif – autorisent à relativiser.

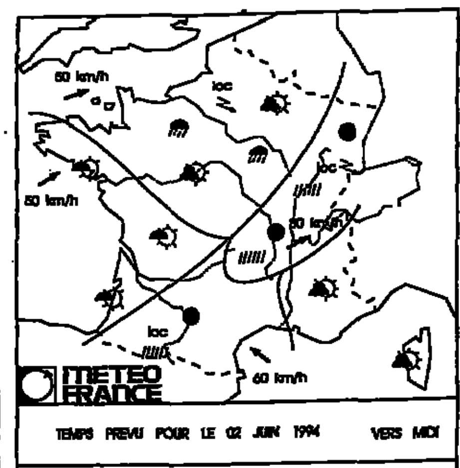
JEAN-MICHEL NORMAND

▶ **Cagiva 750 Elefant. Prix clé en main : 51 040 francs.**

COLLOQUE : religions et démographie. – A l'initiative du Centre d'études du Saulchoir et avec le soutien du Groupe de sociologie des religions, se tiendra, mardi 7 juin, de 9 heures à 18 h 30, un colloque sur le thème : Religions et démographie, à l'IRESCO, 59, rue Pouchet, Paris 17e (tél. 40-25-10-25). Avec la participation d'Emmanuel Todd, de Pierre Vallin, Jean Bauberot, Gabriel Marc, René Luneau, Hadj Eddin Sari.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans la nécrologie qui suivait l'article de Jean-Claude Guillebaud (*le Monde* du 21 mai), Jacques Ellul n'a jamais été inscrit au Parti communiste français. Jean Ellul, fils de l'écrivain, nous précise *« qu'en 1934-1935 il faisait partie du mouvement personnaliste chrétien de la revue* Esprit ».

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU POUR LE 02 JUIN 1994 VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUME ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Jeudi : les orages s'évacuent vers l'Est. – Le matin on retrouve des pluies parfois orageuses des Ardennes à la Lorraine, au Massif Central et au Sud-Ouest. Des orages, parfois violents, sont toujours possibles, principalement sur le *relief du Nord-Est. Les phénomènes orageux* seront accompagnés de rafales de vent pouvant atteindre 80 km/heure. A l'avant de cette zone perturbée, le temps sera lourd, tandis qu'à l'arrière, le ciel restera très nuageux de la Normandie aux Pays de Loire avec des averses.
L'après-midi, les pluies gagnent les régions du Nord-Est et les orages quittent le pays. Une amélioration se dessine sur la façade atlantique *du pays. Du Nord au Centre et aux Pyrénées*, le temps sera nettement rafraîchi avec une couverture nuageuse importante, et également des averses sporadiques au nord de la Loire. Sur le Sud-Est, le ciel restera nuageux. En fin d'après-midi, de belles éclaircies se développeront du Poitou au Limousin, et à l'Aquitaine.
Les températures matinales seront douces : de 10 à 14 degrés sur la moitié nord, et de 14 à *18 degrés sur la moitié sud : quant aux maximales*, elles seront en chute par rapport à la veille, avec 16 à 18 degrés sur la Bretagne, de 18 à 20 degrés de l'Ile-de-France au Nord, de 20 à 22 degrés du Nord-Est au Massif Central et au Sud-Ouest et enfin de 26 à 28 degrés sur le Sud-Est.
Le vent de sud-ouest sera modéré en Manche et au sud de la Bretagne.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	24/14
BIARRITZ	25/15
BORDEAUX	31/16
BOURGES	25/14
BREST	21/13
CAEN	18/ 8
CHERBOURG	16/ 8
CLERMONT-FER.	27/15
DIJON	24/10
GRENOBLE	28/14
LILLE	21/ 8
LIMOGES	27/18
LYON, BRON	26/14
MARSEILLE	28/18
NANCY, ESSEY	22/ 5
NANTES	26/16
NICE	22/17
PARIS-MONTS	24/12
PAU	31/15
PERPIGNAN	26/17
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	24/14
ST-ETIENNE	27/15
STRASBOURG	24/ 8
TOULOUSE	31/19
TOURS	24/13

ÉTRANGER	
ALGER	33/21
AMSTERDAM	18/ 7
ATHÈNES	30/18
BANGKOK	35/28
BARCELONE	26/20
BELGRADE	20/ 8
BERLIN	15/10
BRUXELLES	19/ 7
COPENHAGUE	13/ 8
DAKAR	27/22
GENÈVE	23/12
ISTANBUL	24/15
JÉRUSALEM	27/15
LE CAIRE	33/20
LISBONNE	23/14
LONDRES	21/ 8
LOS ANGELES	21/14
LUXEMBOURG	22/10
MADRID	32/19
MARRAKECH	34/19
MEXICO	23/14
MILAN	25/11
MONTRÉAL	23/16
MOSCOU	12/10
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	44/32
NEW-YORK	26/17
PALMA-DE-MAJ.	32/20
PÉKIN	33/17
RIO-DE-JANEIRO	24/20
ROME	27/15
HONGKONG	27/25
SÉVILLE	31/19
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	17/ 6
SYDNEY	17/12
TOKYO	26/20
TUNIS	38/20
VARSOVIE	15/ 7
VENISE	23/17
VIENNE	21/11

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-05-1994 à 6 heures TUC et le 01-06-1994 à 6 heures TUC

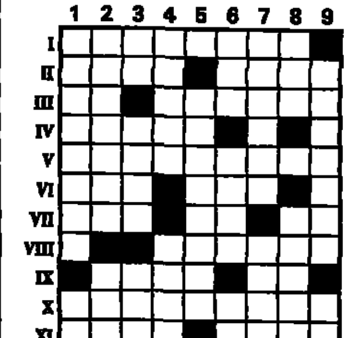
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6313



HORIZONTALEMENT

I. L'art de vendre avec l'assurance de gros bénéfices. – II. Est loin de présenter l'aspect du neuf quand elle prend la forme d'un huit. Prophète. – III. Adverbe. Poursuit des créatures voraces. – IV. Bien que généralement discrètes, elles aiment les effets par-dessus tout. – V. Toucheras. – VI. Accompagne une séguedille. En France. – VII. Sortis au terme d'un stage de formation. Dans une mythologie. Terme musical. – VIII. Avec lui, souffler c'est jouer. – IX. – Cri d'adieu. D'un auxiliaire. – X. Remises en mémoire. – XI. Ses voies méritent réparation. En France.

VERTICALEMENT

1. Tous les changements s'y font dans la coulisse. Sigle. – 2. Fait tache. Sa fonction le contraint à de nombreuses charges. – 3. Symbole. Restent équilibrés même après avoir perdu la boule. Fruit. – 4. Sont voués à vivre dans les hardes. Terrain favorable à certains coureurs. – 5. Calmées. – 6. Un tel métier est introuvable. Etapes de longues courses de cycles. Abréviation. – 7. Sont malléables et se laissent facilement entortiller. Devise. – 8. Noble. Bien réglée. – 9. Elle prend son temps pour manger. Désigne un chef spirituel.

Solution du problème n° 6312

Horizontalement

I. Œdipe. Fo. – II. Raucheurs. – III. Eut. Assis. – IV. Or. Emu. – V. Livrée. Es. – VI. LRA. Suc. – VII. Elus. Oct. – VIII. Arôme. Ré. – IX. Uniformes. – X. Dead-Heat. – XI. Sensé. Ria.

Verticalement

1. Oreille. – 2. Eau. Irlande. – 3. Dut. Vaurien. – 4. IC. Or. Sofas. – 5. Phares. Mode. – 6. Ees. Eu. ERH. – 7. Usé. Co. Mer. – 8. Frime. Créal. – 9. Ossus. Tests.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 1er JUIN

TF 1

13.40 **Série :** **Agence tous risques.**
14.35 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.50 **Magazine :** **Coucou c'est nous !** (et à 0.05). Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Sandrine Kiberlain.
19.50 **Alain Decaux raconte.** Le Débarquement.
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier, Nathalie Simon, Laurent Baffie et Sam Z.
22.45 ▶ **Magazine :** **Décisions secrètes.** Le jour où Bush a sauvé Saddam Hussein.
23.50 **Magazine :** **Les Rendez-vous de l'entreprise.** Peter Hadfield, de Shell.
1.10 **Journal et *Météo*.**
1.15 **Concert :** **Orchestre national Bordeaux-Aquitaine.** *Symphonie n° 1*, de Bruckner, d'après Prokofiev.

FRANCE 2

13.35 **Campagne pour les élections européennes.**
13.50 **INC.**
13.55 **Sport : Tennis.** Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
18.05 **Jeu : Un pour tous.**
18.40 **Divertissement :** **Rien à cirer.** Invitée : Bernadette Lafont.
19.15 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 21.10).
19.59 **Journal.**
20.15 **Face-à-face.** Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen.
20.50 **L'image du jour à Roland-Garros.**
20.55 **Campagne pour les élections européennes.**
21.00 **Journal des courses et Météo.**
21.20 ▶ **Téléfilm :** **Marie s'en va-t'en-guerre.** De David Delrieux.
23.00 **Documentaire :** **Les Amants du siècle.** Igor Stravinsky et Véra de Bosset.
0.10 **Journal, Météo et Côté court.**
0.35 **Magazine :** **Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.
1.45 **Court métrage :** **Histoires courtes.** La Piscine, de Laurent Jennet.
1.55 **Sport : Tennis.** Internationaux de France à Roland-Garros : le match du jour (rediff.).

FRANCE 3

13.55 **Flash tennis** (et à 17.30).
14.05 **Série : Bizarre, bizarre.**
14.45 **Le Magazine du Sénat.** Audition de Bernard Bosson et de Christian Blanc, sur la situation et les perspectives du groupe Air France ; Colloque présidé par Pierre-Christian Taittinger sur l'Alliance atlantique et la sécurité en Europe ; Débat en séance publique sur le projet de loi relatif à l'amélioration de la participation des salariés dans l'entreprise.
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Jeu :** **Les Délires d'Hugo.**
17.40 **Magazine :** **Une pêche d'enfer.**
18.15 **Campagne pour les élections européennes.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Dictionnaire mondial de la bande dessinée*, de Patrick Gaumer et Claude Moliterni.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Magazine : Côté court.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine :** **La Marche du siècle.** Etats d'urgence. Ex-Yougoslavie : le tribunal de l'histoire. 1. Crimes et criminels.
22.25 **Campagne pour les élections européennes.**
22.40 **Journal et Météo.**
23.10 **Mercredi chez vous.**

CANAL PLUS

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Série animée :** **Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire :** **National Geographic.** Libres Eléphants du Botswana.
15.30 **Téléfilm : Tel père, quel fils !** De Jay Sandrich.
17.00 **Court métrage :** **Déshabille-toi, que je t'habille.** De Florence Strauss.
17.05 **Les Superstars du catch.**
18.00 **Canaille peluche.**

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma :** **Un flic à Chicago.** ■ Film américain de John Irvin (1989).
22.45 **Flash d'informations.**
22.55 **Cinéma :** **L'Arme parfaite.** □ Film américain de Mark DiSalle (1991) (v.o.).
0.15 **Cinéma : Prague.** ■ Film franco-britannique d'Ian Sellar (1992) (v.o.).
1.40 **Cinéma : De sang-froid.** ■ Film américain de Penelope Spheeris (1984).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Série : Slapstick.**
17.25 **Magazine : Transit.**
18.35 **Chronique :** **Le Dessous des cartes.**
19.00 **Série : Le Petit Vampire.**
19.30 **Magazine : Mégamix.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Musica :** **Canadian Brass, Home Movies.**
21.30 **Documentaire : Tuba libre.** Cours magistral avec Roger Bobo, de Peter Berggren.
22.15 **Concert :** **La Libération de Sisyphe.** De John Stevens.
22.30 **Magazine :** **Musica journal.**
23.05 **Cinéma : Le Cabinet du docteur Caligari.** ■■■ Film allemand de Robert Wiene (1919) (N., muet, 78 min).

M 6

13.30 **M 6 Kid.**
16.00 **Sport : Basket.** Challenge Buckler, à Bercy.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série :** **Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Documentaire :** **Nom de code Overlord** (et à 0.40). 1. Le grand bluff.
20.05 **Série :** **Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.10).
20.45 **Série : Nestor Burma.** Le soleil naît derrière le Louvre, de Joyce Bunuel.
22.30 **Téléfilm :** **Le Vertige des sens.** D'Ellen Cabot.
0.00 **Magazine : Emotions.**
0.30 **Six minutes première heure.**
0.45 **Magazine : Fax'O** (et à 5.10).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Historiens de l'Afrique. Avec Hélène d'Almeida-Topor, Jean-Pierre Chrétien, Jean Copans, Kiflé Sélassié, Catherine Coquery-Vidrovitch.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Prague) : Bacchus et Ariane, suite n° 1, de Roussel ; Burlesque pour piano et orchestre, de R. Strauss ; Symphonie fantastique op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre national de France.
22.30 **Soliste.** Sviatoslav Richter.
23.07 **Ainsi la nuit.**
0.00 **L'Heure bleue.**

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Jean Poperen (« Le grand débat »)
France-Inter, 19 h 20 : « PDG : les risques du métier », avec François d'Aubert et Gilberte Beau (« Le téléphone sonne »).
RTL, 18 h 15 : Jean-Pierre Chevènement (« Grand jury RTL-*le Monde* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La capote, les autres et nous

L'ASSEMBLÉE nationale, malheur à elle, débattait du sida. *« Ecoutons comment ils en parlent »*, proposa Annie Lemoine, la présentatrice du journal de « Nulle part ailleurs », sur Canal Plus. « Ils », c'est-à-dire « eux », les hommes politiques, ces Martiens perchés sur leur planète de grisaille et de langue de bois. Eux, les lâches, qui reculent devant le fléau. Eux, les « responsables mais pas coupables ». Eux, les « obscènes », comme les appelait l'autre soir à la Mutualité un équipier de feu la « liste Sarajevo ».

Plutôt que de rendre compte du débat de l'Assemblée, Annie Lemoine, choisissant d'écouter simplement *« comment ils en parlent »*, s'assignait pour objectif d'exhiber sous cloche aux jeunes téléspectateurs effarés un échantillon de discours politique sur le sida. Canal Plus nous fit donc entendre Philippe Douste-Blazy et Georges Sarre déclarant pompeusement *« la guerre »* à la maladie. Il ne manquait à ces deux augustes, pour achever de ringardiser leurs propos, que des sous-titres, comme aux surréalistes orateurs de la campagne officielle des européennes.

« On parle de guerre, mais en même temps on construit des grands porte-avions », objecta avec fougue l'invité de l'émission, le jeune avocat Arno Klarsfeld, qui s'illustra récemmentlors du procès Touvier. Si inattendue qu'elle fût, cette objection lui valut les applaudissements de la salle. *« Heureusement, il n'y avait pas grand monde pour écouter à l'Assemblée »*, conclut l'animateur Antoine de Caunes.

Prenant ainsi bruyamment leurs distances avec « eux », Annie Lemoine et Antoine de Caunes se situaient donc, par opposition, de « notre » côté à « nous ». Car, en matière de sida, il y a « eux » et « nous ». Eux, ce sont les hommes de pouvoir, les vieux, les lâches. Et nous ? Les victimes, bien entendu, d'aujourd'hui ou de demain. L'immense réservoir de gibier promis au monstre. Les jeunes, en un mot, ces jeunes que se disputent « Nulle part ailleurs » et les émissions diffusées à la même heure sur les chaînes concurrentes.

« Le sida, c'est notre sombre trésor commun ! », crient aux jeunes Annie Lemoine, Antoine de Caunes et tous les porteurs de ruban rouge. Dans votre révolte contre l'incurie des guignols encostumés de l'Assemblée, nous sommes de votre côté. D'ailleurs, ne connaissons-nous pas les mots de passe ? Et « Nulle part ailleurs », pour bien démontrer cette connaissance, offrit quelques instants plus tard à son jeune public un long spot de prévention. Deux lycéens se racontaient leurs « coups » passés et à venir et se posaient, à propos de préservatifs, les questions essentielles : comment s'en procurer ? Les mettre ou pas ? Mais s'agissait-il de préservatifs ? Non, de capotes, bien entendu. Le préservatif est à eux, la capote est à nous.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 2 JUIN

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 8.28).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Les Fruittis ; Quick et Flupke.
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Jumeaux du bout du monde ; Les Aventures de Carlos ; BC-BG ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Série : Intrigues.**
9.30 **Feuilleton :** **Haine et passions.**
10.15 **Feuilleton : Hôpital central.**
10.55 **Série : Tribunal.**
11.30 **Feuilleton : Santa Barbara.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.35 **Club Dorothée.** Harry et les Henderson ; Drôle de vie ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série :** **Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.45 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.** Opération prévention contre le sida.
18.50 **Magazine :** **Coucou, c'est nous !** (et à 23.35). Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Maurane.
19.50 **Alain Decaux raconte.** Le Débarquement.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Série : Navarro.** Un visage d'ange, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Jacques Martial.
22.25 **Magazine :** **Demain, il fera beau.** Présenté par Tina Kieffer. Invité : Francis Huster. Thème : la fureur de séduire.
0.30 **Série :** **Aventures à l'aéroport.**
1.30 **Journal et Météo.**
1.35 **Concert :** **Orchestre national Bordeaux-Aquitaine.** *Symphonie n° 7*, de Bruckner.
2.25 **TF 1 nuit** (et à 3.20, 3.55, 4.35).
2.30 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (dernier épisode).
3.30 **Documentaire :** **L'Aventure des plantes.**
4.05 **Série : Passions.**
4.40 **Musique.**
5.05 **Documentaire :** **Histoire de la vie.**

FRANCE 2

5.50 **Dessin animé.**
5.55 **Divertissement :** **Rien à cirer** (rediff.).
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Clip : Sida** (et à 22.45).
8.35 **Feuilleton :** **Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton :** **Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Magazine : Matin bonheur.** Thème : les labels.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.** Animé par Thierry Beccaro.
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 5.15). Animé par Patrice Laffont.
12.20 **Magazine : C'est tout Coffe.** Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.50 **Météo** (et à 13.35).
12.55 **Loto et Journal.**
13.40 **Campagne pour les élections européennes.**
13.50 **INC.**
13.55 **Sport : Tennis.** Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
18.15 **Jeu : Un pour tous.**
18.50 **Divertissement :** **Rien à cirer.** Invitée : Anne Zamberlan.
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.45).
19.59 **Journal.**
20.15 **Face-à-face.** Bernard Kouchner et Philippe de Villiers. Campagne pour les élections européennes ; L'image du jour à Roland-Garros ; Journal des courses ; Météo et Point route.
21.10 **Magazine : Envoyé spécial.** Les mères ados, de Minou Azoulai et Patrice du Tertre ; Leur débarquement, de Rémy Roche et Roger Motte ; Retour à la campagne, de Pierre Bonte et Philippe Montoisy.
22.55 **Cinéma :** **Cinq jours en juin.** ■ Film français de Michel Legrand (1989). Avec Annie Girardot, Sabine Azéma, Matthieu Roze.
0.35 **Magazine :** **La France en films.** Présenté par Claude-Jean Philippe. Invité : Michel Legrand.
0.40 **Journal, Météo et Côté court.**
1.05 **Magazine :** **Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Spécial cinéma.
2.15 **Sport : Tennis.** Internationaux de France à Roland-Garros. Le match du jour (rediff.).
3.45 **Documentaire :** **Les Sentiers de la Favelle.**
3.50 **24 heures d'info.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour les petits loups.** Les Petits Malins ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Boumbo ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : les Bijoux de la Castafiore.
8.15 **Magazine :** **Emplois du temps.**
8.45 **Continentales.** Informe Semanal ; Place publique ; Speciale TG Uno ; Alice ; Rough Guide to the Americas : Belize ; Europodyssée, le retour.
9.30 **Magazine : Génération 3.** Crobs ; A 9.55, Semaine thématique : Les droits de l'homme. 3. Les droits de la femme. Invitée : Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme.
11.05 **Magazine :** **Français, si vous parliez.** La sexualité après 60 ans.
11.45 **Magazine : La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.35 **Série : Capitaine Furillo.**
14.25 **Série : La croisière s'amuse.**
16.05 **Tiercé, en direct.**
16.20 **Magazine :** **La Fièvre de l'après-midi.**
17.30 **Jeu : Télétennis.**
17.40 **Magazine :** **Une pêche d'enfer.** En direct de Sainte-Mère-Eglise.
18.15 **Campagne pour les élections européennes.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Les Vies de Lee Miller* et *Lee Miller*, d'Antony Penrose.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Magazine : Côté court.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : *Les Nuits avec mon ennemi*.** ■ Film américain de Joseph Ruben (1990). Avec Julia Roberts, Patrick Bergin, Kevin Anderson.
22.30 **Campagne pour les élections européennes.**
22.50 **Journal et Météo.**
23.20 **Magazine : Pégase.** La compagnie Britair, à Morlaix ; Francis Bergese : portrait du nouveau tuteur de Buck Danny, superstar de la BD.
0.15 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*.
0.40 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.15 **Cadran lunaire.** *Caprice Viennois*, de Kreisler ; *Danse espagnole*, de Granados, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Canaille peluche.** Albert, le cinquième mousquetaire.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 **Ça cartoon.**
8.10 **Documentaire :** **Compagnon de brousse.** De Marc Allavène.
9.00 **Le Journal du cinéma.**
9.05 **Cinéma : Moi Ivan, toi Abraham.** ■■ Film français de Yolande Zauberman (1993). Avec Roma Alexandrovitch, Sacha Iakolev, Vladimir Machkov.
10.50 **Flash d'informations.**
10.55 **Téléfilm :** **L'Affaire Jerry Sherwood.** De Claudia Weil, avec Beverly D'Angelo, Dana Ivey.
12.26 **Court métrage :** **La Teuf d'enfer.** De Patrice Cazes.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 **Magazine :** **La Grande Famille.** *J'ai été souffre douleur* ; Les supporters isolés.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Qiu Ju, une femme chinoise.** ■■■ Film chinois de Zhang Yimou (1992). Avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun.
15.10 **Documentaire :** **Monsieur Dior.** De Frank Maubert.
16.00 **Cinéma : Mac.** ■■ Film américain de John Turturro (1992). Avec John Turturro, Michael Badalucco, Carl Capotorto.
17.55 **Court métrage : Sidapolis.** De Sébastien Grall, avec Jérôme Bonaldi.
18.00 **Canaille peluche.**

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 ▶ **Documentaire : Audiard en toutes lettres.** De Laurent Villeveille.
21.50 **Flash d'informations.**
21.55 **Cinéma :** **Un singe en hiver.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1961). Avec Jean Gabin, Jean-Paul Belmondo, Suzanne Flon.
23.35 **Cinéma :** **Les lions sont lâchés.** ■ Film franco-italien d'Henri Verneuil (1961). Avec Claudia Cardinale, Lino Ventura, Jean-Claude Brialy.
1.20 **Cinéma :** **Le Désordre et la Nuit.** ■■ Film français de Gilles Grangier (1957). Avec Jean Gabin, Nadja Tiller, Danielle Darrieux.
2.50 **Surprises.**

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Cinéma : Main basse sur la ville.** ■■■ Film italien de Francesco Rosi (1963). Avec Rod Steiger, Salvo Randone, Carlo Fermariello (v.o., rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Documentaire :** **Les Enjeux de l'Europe.** Rester ou partir : le village qui ne veut pas mourir, d'Ulrike Baur.
20.00 **Documentaire :** **Le Courage de Toby.** Un garçon se bat contre le sida, de Peter Schmidt.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique :** **Féminin pluriel, les femmes en Europe.** Soirée conçue par Gerd Mausbach, présentée par Nina Hagen. A 20.45 Images de femmes, de Georg Eich ; à 21.00 Beate Weber, madame le maire, de Margot Mayer ; à 21.20 Suzana Lipovac, l'intrépide, de Milka Pavlicevic ; à 21.35 Juana Bacos-Gorch, l'ouvrière du textile, de Jacqueline Pérard ; à 21.55 Hélène Aubert, la laissée-pour-compte, de Sophie Rosenzweig ; à 22.10 Petra Pohl-Ziegler, la réinsérée, d'Ulrike Gropp ; à 22.35 Monique Girot, l'agricultrice, de Claude Piel.
22.50 **Téléfilm :** **... Avec amour, Fabia.** De Maria Teresa Camoglio, avec Laura Uzzanu, Sante Maurizi (90 min).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.10 **Les Matins d'Olivia** (et à 8.05).
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique :** **Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.30, 6.05).
11.00 **Série : Campus Show.**
11.30 **Série : Lassie.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Série : Drôles de dames.**
14.20 **Variétés : Musikado.** Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 **Variétés : Multitop.** Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série :** **Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Documentaire :** **Nom de code Overlord** (et à 0.30). 2. Le mur de l'Atlantique.
20.05 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Zoo 6.**
20.50 **Cinéma :** **Ça n'arrive qu'à moi.** ■ Film français de Francis Perrin (1984). Avec Francis Perrin, Véronique Genest, Bernard Blier.
22.40 **Téléfilm :** **Visions meurtrières.** De Rockne O'Barron, avec Lauren Hutton, Ally Sheedy.
0.20 **Six minutes première heure.**
0.35 **Magazine :** **Fréquenstar** (et à 3.50). Présenté par Laurent Boyer.
2.30 **Rediffusions.** Les Enquêtes de Capital ; Espagne, ardente et mythique ; Les Frontières de la haine ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Fiction.** Le Philosophe de l'Abbaye aux Bois, d'Elisabeth Tamaris (2).
21.32 **Profils perdus.** Theodor Herzl (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La clé des sons.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Gérard Pommier.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Prague) : Le Corsaire, ouverture op. 21, de Berlioz ; Bacchus et Ariane, suite n° 2, de Roussel ; Symphonie n° 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par le Chœur de la Philharmonie de Prague, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Shinobu Satoh, soprano, Bernarda Fink, contralto, Denes Gulyas, ténor, Peter Mikulas, basse.
22.30 **Soliste.** Sviatoslav Richter.
23.07 **Ainsi la nuit.**
0.00 **L'Heure bleue.**

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Jean-François Kahn (« Le grand débat »).
O'FM, 19 h 20 : Noël Mamère et Jean-Yves Le Gallou (« le grand O O'FM-*la Croix* »).

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Lu et réprouvé

C'EST plus qu'un crime, une faute, une atteinte intolérable au patrimoine. Ils ont osé toucher au Petit Lu. En douce, sans trop prévenir, pour le mettre au goût présumé du jour. Ils l'ont soufflé légèrement, beurré un peu plus, vernissé comme une vieille croûte, doré sur tranche.

Ils lui ont agrandi les oreilles, façon Mickey et limé les dents qui faisaient la joie des quenottes enfantines. Car un Petit Lu grignoté dans les règles de l'art se commençait par les oreilles, se rabotait dent par dent et, toute peine méritant récompense, se terminait par la plage centrale en bonheurs concentriques. Le Petit Lu ancien avait des minuscules trous, lucarnes sur la gourmandise. Le Petit Lu nouveau est opaque comme un produit mangeable

Ils ont même fait pis. Ils ont atténué l'endurance au trempage. Le Petit Lu était café, comme son rival le Petit Brun se voulait thé. Il y a, Capulet et Montaigu, des rivalités jamais tranchées. Café ou thé, tout l'art consistait, en se fondant sur un calcul de résistances des matériaux, à aller sans dommage excessif de la tasse à la bouche. Dorénavant, la question ne se pose plus. De multiples tests effectués, ce matin au journal, poussent à une conclusion sans appel : le Petit Lu nouveau se repêche à la petite cuillère.

L'aspect, la résistance et quoi encore ? Le goût, bien sûr, plus beurré qu'un Petit Lu, c'est tout dire. Ils se sont fait un complexe breton, une course derrière la Galette Saint-Michel peut-être. Ils ont ajouté du beurre, 1 %, écrémé le lait et sans doute un peu forcé sur la poudre à lever. Car il lève, il lève, le Petit Lu. Et même il s'allège en douce. Le paquet de *« 24 Petits Beurre »* garantissait 215 grammes de grignotage. Le paquet de *« 24 Petits Beurre »*, notez le pluriel, est revenu à 200 grammes. Plus lourd au goût, plus léger en poids, il fallait y penser.

Reste enfin l'emballage qui déploie des trésors de sémantique. Très malin : une pastille jaune sur l'emballage. *« Nouveau. Pleine saveur. Comme à la sortie du four. »* A Nantes, ville de connaisseurs, le Petit Lu *« comme sorti du four »* a été essayé dans les grandes surfaces. L'indignation, rapporte un confrère, fut si forte qu'il fallut d'urgence prolonger l'ancêtre.

« Qu'on se figure un biscuit de forme carrée longue, aux bords découpés en festons arrondis, qui croque sous la dent sans s'émietter, qui fond dans la bouche en y laissant un goût exquis sans être trop prononcé. Un biscuit vraiment français, vraiment breton, à la fine fleur de froment, avec une pointe de sucre, un nuage de lait, un doigt de ce beurre succulent. » Ainsi parlait, en 1886, Louis Lefèvre-Utile, papa Lu. Réveille-toi, Louis, ils sont devenus fous.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Russie : l'adieu à Vladivostok d'Alexandre Soljenitsyne

Fin du séjour dans le grand port russe d'Extrême-Orient, visite d'un kolkhoze – où l'ancien dissident à retrouvé un de ses compagnons de guerre –, puis wagon présidentiel du Transsibérien qui doit le conduire jusqu'à Khabarovsk : le Prix Nobel poursuit son long retour triomphal vers Moscou *(page 6)*.

POLITIQUE

Les députés sont hostiles au dépistage obligatoire du sida

L'Assemblée nationale a suivi les recommandations de Simone Veil. Un large consensus s'est établi parmi les orateurs pour exclure de la lutte contre le sida le dépistage obligatoire de la maladie et l'assouplissement du secret médical *(pages 10 et 11)*.

SOCIÉTÉ

Pierre Méhaignerie propose d'instaurer une transaction pénale

Principale innovation du plan pluriannuel présenté par la garde des sceaux, le procureur de la République pourra, plutôt que de poursuivre un délinquant devant les tribunaux, lui proposer une transaction financière. Une procédure qui pourrait concerner les peines de moins de trois ans *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Le Crédit local de France préconise une fiscalité différenciée des régions

Le Livre blanc du Crédit local de France sur *« le bilan et les perspectives de la décentralisation »* est ambitieux. Il n'hésite pas à bousculer le jacobinisme, notamment en matière d'éducation et de fiscalité *(page 23)*.

SERVICES

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Le débarquement et la Libération : un ensemble de livres choisis et présentés par Jacques Isnard. Et aussi : *Oradour arrêt sur mémoire*, l'essai de Sarah Farmer et *les Fantômes d'Oradour*, le récit d'Alain Lercher ; *Claude Monod colonel FFI ; Un lycée dans la tourmente, Jean-Baptiste-Say*.

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 1er juin 1994 a été tiré à 455 510 exemplaires

Alors que le groupe Schneider se défend de toute activité de « blanchiment d'argent »

Une juridiction bruxelloise se prononce sur la demande de mise en liberté de Didier Pineau-Valencienne

L'audience de la chambre du conseil du tribunal de première instance de Bruxelle qui devait statuer sur l'éventuelle mise en liberté de Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, s'est ouverte mercredi 1er juin en début de matinée. Le PDG du groupe industriel français est en prison depuis vendredi 27 mai à Bruxelles. Il est inculpé de faux en écriture, usage de faux, escroquerie, faux dans les comptes annuels, infraction relative à la tenue de la comptabilité et abus de confiance. La chambre du conseil devait aussi se prononcer sur la mise en liberté du banquier italien Valentino Foti, en détention préventive depuis vendredi à Bruxelles. La reprise de la cotation des actions de Schneider a été différée mercredi matin dans l'attente d'un communiqué, a indiqué la Société des Bourses françaises (SBF).

Mardi 31 mai, Schneider a à nouveau catégoriquement démenti, dans un communiqué, les *« rumeurs calomnieuses »* selon lesquelles le groupe et son PDG auraient pu être associés à *« des activités de blanchiment d'argent ». « Le groupe Schneider confirme de la manière la plus catégorique le démenti qu'il avait opposé en octobre dernier à ces rumeurs contre lesquelles des plaintes pour diffamation ont été déposées. Le groupe Schneider n'acceptera pas qu'il soit porté atteinte gravement à son image et à celle de son président-directeur général au travers d'un amalgame indigne. »* Schneider fait allusion aux interrogations suscitées par l'incarcération de Valentino Foti, dont la banque Fimo détenait une participation dans la société PB Finance, dans laquelle les filiales belges du groupe Cofibel et Cofimines détenaient aussi des parts. Schneider rappelle notamment que Cofibel et Cofimines sont *« devenues actionnaires strictement minoritaires de PB Finance dès 1988 et ne sont plus actionnaires aujourd'hui de cette structure »*.

Dans la journée du 31 mai, trois personnalités de la majorité – Valéry Giscard d'Estaing, Alain Madelin et Jacques Barrot – ont apporté leur soutien à M. Pineau-Valencienne. M. Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a souligné que *« l'incarcération avant jugement est un acte très grave »* et que les décisions de justice doivent *« être prises avec beaucoup de soin, de réflexion et de responsabilité »*.

Examiné à l'Assemblée nationale

Le projet de loi sur la famille est sous le feu des critiques

Les députés devaient commencer, mercredi 1er juin, l'examen en première lecture du projet de loi sur la famille. Ce débat ne devrait guère être confortable pour le gouvernement, pris entre ses promesses initiales et des contraintes budgétaires fortes.

Il y a un peu plus d'un an, Edouard Balladur avait fermement fixé le cap. *« Les familles, sur la solidité desquelles repose l'avenir de la nation, n'ont rien à redouter de la réforme du financement des cotisations familiales »*, déclarait le premier ministre devant les députés le 8 avril 1993. Et il ajoutait : *« Une loi-cadre garantira de façon incontestable le maintien du financement de la politique de la famille. »*

Depuis le mercredi 1er juin, les députés sont à pied d'œuvre. Mais le plan de travail a quelque peu changé. De « loi-cadre », il n'est plus question, mais plus modestement d'un projet de loi *« relatif à la famille »*. Quant au salaire maternel – remède miracle supposé, tout à la fois, pour M. Balladur et une partie de sa majorité, favoriser le redémarrage d'une natalité déclinante, renforcer la lutte contre le chômage et favoriser le retour des femmes au foyer –, il a tout simplement disparu. Dès le mois de décembre 1993, Simone Veil avait eu quelques phrases sans appel : *« On se fourvoie en pensant que les femmes auront plus d'enfants en restant à la maison. C'est la confiance en la société et en l'avenir qui favorise le désir de maternité. »* Et elle jugeait le salaire maternel *« irréaliste, car coûteux, et surtout pénalisant pour les femmes »* (*le Monde* du 17 décembre 1993).

Le ministre des affaires sociales disposait, pour convaincre – ou, à défaut, pour calmer les impatiences – d'un argument imparable : l'état catastrophique des finances de la Sécurité sociale. Autrement dit, ne sont envisageables que des aménagements prudents et progressifs des prestations ou allocations sociales existantes en faveur des familles (*le Monde* du 29 avril). Cet ensemble de mesures – limitées aux yeux de beaucoup même si leur mise en œuvre intégrale coûterait 19 milliards de francs par an – vise en priorité à améliorer l'accueil des jeunes enfants.

La disposition la plus saillante consiste à élargir les conditions d'accès à l'allocation parentale d'éducation (APE) qui serait attribuée dès le deuxième enfant (au lieu du troisième actuellement) à l'un des parents quittant son emploi, sous réserve qu'il justifie de deux ans d'activité dans les cinq années précédentes. L'APE, à taux réduit, serait également ouverte pour les personnes travaillant à temps partiel.

Jeunes enfants et jeunes adultes

Par ailleurs, l'allocation pour garde d'enfant à domicile serait revalorisée, les conditions du bénéfice du congé parental assouplies et l'ensemble des sytèmes de garde développés, avec l'objectif affiché de créer cent mille places de crèches nouvelles dans les cinq ans.

Le texte présenté au Parlement se veut, d'autre part, centré sur une deuxième catégorie de familles : celles, de plus en plus nombreuses du fait de l'allongement de la scolarité et des études, qui ont la charge de jeunes adultes. Il est ainsi prévu que le bénéfice des prestations familiales serait généralisé, par étapes et en fonction des résultats financiers de la Caisse nationale d'allocations familiales, pour l'ensemble des familles ayant à charge des jeunes de dix-huit ans à vingt ans et pourrait être prolongé jusqu'à vingt-deux ans (au lieu de vingt ans aujourd'hui) pour les étudiants et les jeunes en apprentissage ou en formation professionnelle.

Le débat qui s'ouvre à l'Assemblée ne pourra donc qu'être marqué par des attentes frustrées, des ambitions réformatrices freinées, des contraintes budgétaires omniprésentes. Colette Codaccioni, député (RPR) du Nord, auteur en octobre 1993 d'un rapport sur le sujet qui lui avait été commandé par le premier ministre, et aujourd'hui rapporteur du projet de loi au nom de la commission des affaires sociales, résume d'une phrase diplomatique : *« C'est un bon premier volet, mais ce n'est pas suffisant. »*

Et la frustration risque d'être d'autant plus forte qu'au-delà des impératifs budgétaires, les contraintes parlementaires sont évidentes. En premier lieu, comme l'a noté sans détour Mme Veil, lors de ses auditions préparatoires devant les députés, *« de nombreuses mesures de nature à améliorer la vie des familles ne sont pas d'ordre législatif »*, mais réglementaire. En second lieu, l'interdiction faite par la Constitution aux parlementaires d'accroître le déficit budgétaire réduit singulièrement la marge de manœuvre dont vont disposer les députés, puisque c'est la conséquence des principaux amendements que la commission des affaires sociales souhaite voir adopter.

Enfin, le jugement sans pitié porté, dans *le Monde* du 1er juin, par René Monory, n'aura rien fait pour apaiser les esprits. Dénonçant la propension du gouvernement à *« légiférer à crédit »* et à se contenter *« d'effets d'annonce »*, le président du Sénat en donnait justement comme exemple la loi pour la famille.

GÉRARD COURTOIS

La Bundesbank abaisse son taux de pension. – La banque centrale d'Allemagne a baissé, mercredi 1er juin, son taux des pensions à court terme (REPO) à 5,20 %, soit une diminution de 5 centimes par rapport au taux précédent. La Banque de France devrait suivre, jeudi 2 juin, ce mouvement en abaissant son taux d'appel d'offres qui est actuellement de 5,40 %.

Avec dix mois d'avance

Le général Cot quitte l'armée active

Le général d'armée Jean Cot, qui a commandé les 30 000 « casques bleus » en ex-Yougoslavie entre l'été 1993 et avril dernier, a été admis en deuxième section (cadre de réserve), à compter du 1er juillet prochain, par le conseil des ministres du mercredi 1er juin. Le général Cot quitte l'armée active *« par anticipation »* de plus de dix mois – il pouvait bénéficier de son rang de général d'armée jusqu'au 5 avril 1995 – et *« sur sa demande »*, selon la formule consacrée par l'usage militaire.

Après avoir occupé le poste important de « patron » de la 1re armée, le général Cot avait été désigné par le gouvernement français pour servir auprès de l'ONU en ex-Yougoslavie. Il s'y est fait remarquer par son franc-parler et ses protestations, au nom de la dignité des « casques bleus », contre le manque d'efficacité des responsables « onusiens » à New York et sur le terrain. Il s'était notamment affronté avec le représentant spécial de Boutros Boutros-Ghali sur le droit à la riposte, en cas d'agression, qui était refusé aux « casques bleus ».

Compte-tenu de son ancienneté et de son rang, il a été particulièrement malaisé d'offrir un poste intéressant, au sein de l'actuelle hiérarchie militaire, au général Cot de retour en France, même celui de conseiller du gouvernement en matière de défense. D'autre part, ce n'est un secret pour personne que ses relations étaient devenues passablement difficiles avec le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade. Le général Cot a donc choisi d'anticiper sur la limite d'âge (soixante et un ans) de son rang en partant.

Radio-Montmartre : le CSA engage une procédure de sanction. – Le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a décidé, mardi 31 mai en séance plénière, d'engager une procédure de sanction qui pourrait conduire au retrait d'autorisation d'émettre de Radio-Montmartre. Le conseil justifie sa décision par le fait que les modifications intervenues depuis 1992 dans la composition du capital de la société Cirtes, qui gère Radio-Montmartre, *« n'ont pas été soumises à son agrément »*.

Après-demain dans « le Monde »

Le 50e anniversaire du débarquement

Rédigé par des historiens et des témoins de l'époque, ce supplément de seize pages, abondamment illustré éclaire de façon inédite tous les préparatifs de la plus importante opération amphibie de l'histoire des guerres. Au-delà de la guerre des ondes, de l'écho de l'événement dans les camps de concentration et dans les cercles d'officiers allemands, ce supplément décrit les effets du débarquement sur la vie des Français d'après guerre.

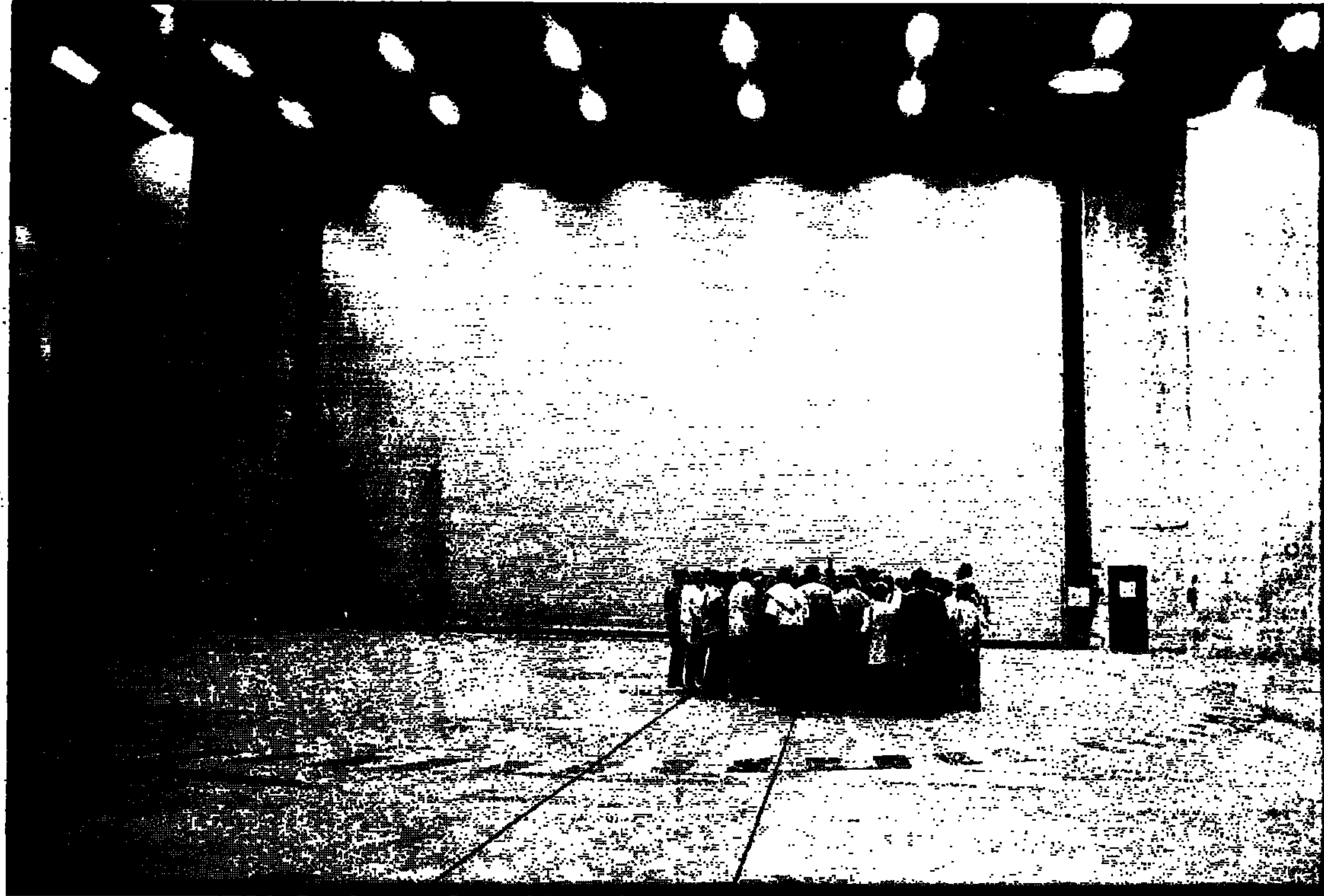
Espace européen : l'avenir de l'Union

A une semaine des élections européennes, un dossier, en collaboration avec *El País*, sur les enjeux du scrutin, le bilan de l'Assemblée sortante et les nouveaux pouvoirs du Parlement.

ARTS & SPECTACLES

Enquête à la Bastille

Cent trente-six départs : on pouvait deviner qu'un tel « écrémage » à l'Opéra de Paris ne resterait pas sans effets. Les grèves ont déferlé depuis le 3 mai. La grande maison passe par une épreuve de vérité dont elle sortira ragaillardie ou brisée. Le plan social catalyse toutes les fureurs, toutes les frustrations de travailleurs qui se considèrent pénalisés.



Niveau moins six. Vingt mètres au-dessous de la scène. C'est de ce plateau tournant que surgissent les décors, montés dans les immenses ateliers qui l'entourent. La soute. L'endroit des conflits les plus durs.

GASTON BERGERET POUR « LE MONDE »

Dans les entrailles d'un prototype

« *CERTAINS machinistes ne pourront jamais faire leur deuil de Garnier.* » « *Bastille n'a pas d'âme, quand donc parviendrons-nous à l'aimer ?* » Deux remarques comme ça, deux constatations dépassionnées, glanées pendant trois jours passés aux côtés des grévistes à Bastille et Garnier.

Lionel Taillebois a treize ans de métier, il est machiniste à Garnier sur un contrat à durée indéterminée. Il n'est pas en péril. Pendant les travaux, il sera recasé dans les équipes de Bastille. Pourtant il est inquiet : « *J'ai demandé à la direction une attestation pour avoir l'assurance de retrouver mon ancien poste. On me la refuse, tout en affirmant qu'il n'y aura pas de problème. Alors, pourquoi ne pas l'écrire sur le papier ?* » Méfiance de vieux routier de la contestation ? Pure sagesse professionnelle, plutôt. « *A Bastille, tout est si grand, si particulier, les tâches sont si spécialisées et le matériel tellement unique qu'on ne peut plus ensuite être performant dans un théâtre de taille normale. On devient des techniciens de Bastille.* » Lionel espère ne pas être embastillé.

Notre second interlocuteur ne veut pas que son nom soit cité. Il a reçu son premier contrat de machiniste à Bastille voici deux ans. Il était engagé pour deux jours seulement. Ensuite, on l'a gardé encore deux jours, puis un mois. Au total, onze contrats pour sa première année de travail. Puis un contrat de saison (1er septembre au 31 juillet) qui arrive à expiration. Il se bat pour être considéré comme un pigiste permanent et non comme un intermittent. Mais on l'a déjà averti : il fait partie de la prochaine charrette. Il avait une formation bien différente de celle d'un machiniste traditionnel.

Cette ségrégation entre les vrais « pros » et les autres, entre les « vrais hommes » et les « bras cassés » est l'une des plaies du métier. Elle pourrait être bénéfique si on n'engageait que de vrais professionnels, munis d'un CAP. Or, à Bastille, il y avait des techniciens très capables, forts de quinze ans d'expérience, qui ont été remplacés par des novices, sur les mêmes contrats à durée déterminée. Cela ne permet même pas de faire des économies. L'embauche, ici, est incompréhensible.

Le montage des décors se fait au niveau – 6, au plus bas du bâtiment, à 22 mètres au-dessous du plateau. Les espaces sont immenses : la taverne du second acte de *Carmen* a l'air d'un cendrier, posé sur l'une des cinq aires de montage réparties autour du plateau tournant. Les décors, montés sur des marelles, y sont transportés sur des vérins hydrauliques. Telles des voitures télécommandées, ils prennent place sur la tournette centrale de 10,30 mètres de diamètre, qui les soulève ensuite jusqu'à la scène.

« *Les ingénieurs ont d'abord pensé que le tout monterait en quelques secondes. En fait, il faut dix-sept minutes pour qu'un décor arrive à destination. Et entre chaque montée il faut un quart d'heure de ventilation sur les vérins pour refroidir l'huile.* » On croyait avoir inventé le premier passe-plat de l'histoire de l'opéra, on se retrouve avec un monte-charge poussif. « *On a construit un prototype, l'outil n'est pas adapté* », résume la CGT, laconique.

ANNE REY

Lire la suite page II

CINÉMA

LES ROSEAUX SAUVAGES *d'André Téchiné*

Les courants de la jeunesse

Commandé à l'auteur de « Souvenirs d'en France » dans le cadre d'une série télévisée, cette évocation d'adolescence au début des années 60 réussit une chronique intimiste, mais ouverte sur les séismes de l'Histoire comme sur les abîmes individuels.

IL fait beau. C'est important, le temps qu'il fait, dans les films d'André Téchiné. Le lieu aussi compte beaucoup, ici cette campagne du Sud-Ouest où le réalisateur a grandi, où il a déjà souvent tourné, et qu'il filme admirablement. Une vieille chanson occitane d'amour et de rébellion sifflotée au générique, *Se canto*, et cette lumière, cette matière de l'atmosphère captée miraculeusement. Comme si la pellicule avait une sensibilité nouvelle au soleil, aux ombrages, aux vibrations de l'air. Ce sont les premiers personnages du film, comme un chœur musical et naturel qui viendrait discrètement planter les repères du récit. Il fait beau et, d'emblée, c'est beau.

Il y a un adolescent, François, et son amie Maïté ; il y a la mère de celle-ci, leur prof de français au lycée, et qui est communiste. Il y a une noce, celle d'un soldat du contingent envoyé en Algérie, il demande à l'enseignante de l'aider à déserter. Elle refuse. C'est donc le début des années 60. On est à la veille des accords d'Evian, à la veille du bac pour les jeunes gens. Chacun ses échéances, ses « heures graves ». Téchiné n'insiste pas. On devine les situations, on reconnaît peu à peu, sous une chanson paillarde et un tour de guinche, les protagonistes des comparses.

Dans ce mouvement entre collectif et particulier émerge le jeune frère du bidasse, condisciple de François. C'est un paysan un peu sauvage, ami du jeune bourgeois trop policé. Il s'appelle Serge, il est beau lui aussi, on songe au *Beau Serge* de Chabrol. Quelles sont les bonnes pistes, les éléments importants ? On ne sait pas d'abord. Poser des panneaux indicateurs n'est pas le genre de ce cinéma-là. Il compose par touches, comme les petites flaques de soleil à travers les branchages. Les personnages, les idées, les enjeux ne sont d'abord que des particules de sens qui s'agrègent.

Elles vont faire un monde, un monde complet, ouvert sur une époque, sur des drames qui se jouent au loin, à Alger, à Marseille, à Paris et qui deviendront présents sans qu'il soit besoin d'y aller voir ; ouvert sur les fractures et les béances qui marquent l'existence des adolescents, dont on vérifie peu à peu qu'ils sont au centre de l'histoire. François (Gael Morel), Maïté (Elodie Bouchez), Serge (Stéphane Rideau), bientôt rejoints par Henri (Frédéric Gorny), jeune pied-noir parti de « là-bas » la haine au cœur : de profil, c'est un petit Drieu ténébreux ; de face, un gamin blessé, paumé.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Loges design en noir et blanc. Comme un smoking...

Cravate mentale

QUAND on pense que l'Opéra-Bastille a été créé en partie pour résoudre les problèmes qui se posaient au Palais Garnier, on devine aisément que la création d'un troisième opéra est à prévoir, pour en finir avec les grèves de Bastille et repartir d'un pied neuf. On n'aura qu'à l'installer au Châtelet dans un premier temps. C'est la méthode du sac-poubelle. On attend qu'il soit bien plein de choses désagréables ou inutilisables, on ferme et on recommence avec un autre. L'opéra est à notre époque, en France du moins, un foyer constant d'infection sociale, d'hystérie corporatiste, de grèves mystérieuses, interminables et ruineuses, qui sont peu compréhensibles pour le grand public. On n'arrive pas à prendre au tragique le sort de ces techniciens, machinistes, choristes, qui ne sont tout de même pas dans des mines de sel, et bloquent des représentations que tout le monde attend, au risque de ruiner la maison, qui est aussi notre maison, que l'on sache. De l'extérieur, cela ressemble à des caprices exagérés. On a sûrement tort. D'abord parce que dire ces choses paraît toujours insolent et réactionnaire, et aussi parce que la grève n'est pas une partie de plaisir, même si c'est un privilège inéquitablement réparti dans la société.

Ce n'est pas la faute des travailleurs de l'ombre, des artisans des coulisses, ni des chanteurs enrhumés, si l'opéra ne peut pas respirer sans éternuer, et semble toujours incertain, aléatoire comme une course à la voile. Quand on en a vu et entendu un, on se dit qu'on a eu de la chance d'avoir eu le vent avec soi jusqu'au bout. Le mal, si c'en est un, est en fait congénital au genre lui-même. C'est une question d'ambiance, dirait-on, un trait de caractère présent dès la naissance, comme la couleur des cheveux, des yeux. Osons formuler une hypothèse que nous nous hâterons de retirer *illico presto*, à la Balladur, si elle heurte trop fort la sensibilité générale : l'opéra n'est peut-être pas fait pour la démocratie. Ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

IL est né en France sous la monarchie absolue, ou plutôt, il est né d'elle, il en a tous les traits. Dans son ouvrage magistral, *Lully ou le Musicien du soleil*, Philippe Beaussant montre comment Mazarin eut les pires difficultés à acclimater les comédiens italiens et les opéras à Paris. Les Parisiens étaient un moment éblouis par le savoir-faire de prestidigitateurs scéniques comme Torelli, mais très irrités de voir flamber ainsi l'argent public. La Fronde se fit aussi contre l'opéra, dispendieux, immoral. C'est par Lully que naîtra l'opéra français, grâce à la rencontre de Lully, de Louis XIV et de Molière. Dans un temps où la danse est considérée comme une activité aussi noble et importante que l'art de la guerre, le roi et tous les gentilhommes de la cour sont de remarquables danseurs. Louis XIV occupera la première place dans les ballets de cour, se pliant à des heures d'exercice et de répétition pour interpréter un débauché, un dieu de l'Olympe, ou le Soleil en toute simplicité. Ce qui se joue aujourd'hui à travers les écrans de la télévision passait par le ballet de cour, *« avec cette différence immense que le chef d'Etat d'aujourd'hui ne contient pas tout l'Etat dans sa personne, alors que l'incarnation du royaume dans son roi était alors si totale que le « corps du roi », comme on disait, s'identifiait absolument à son royaume »*.

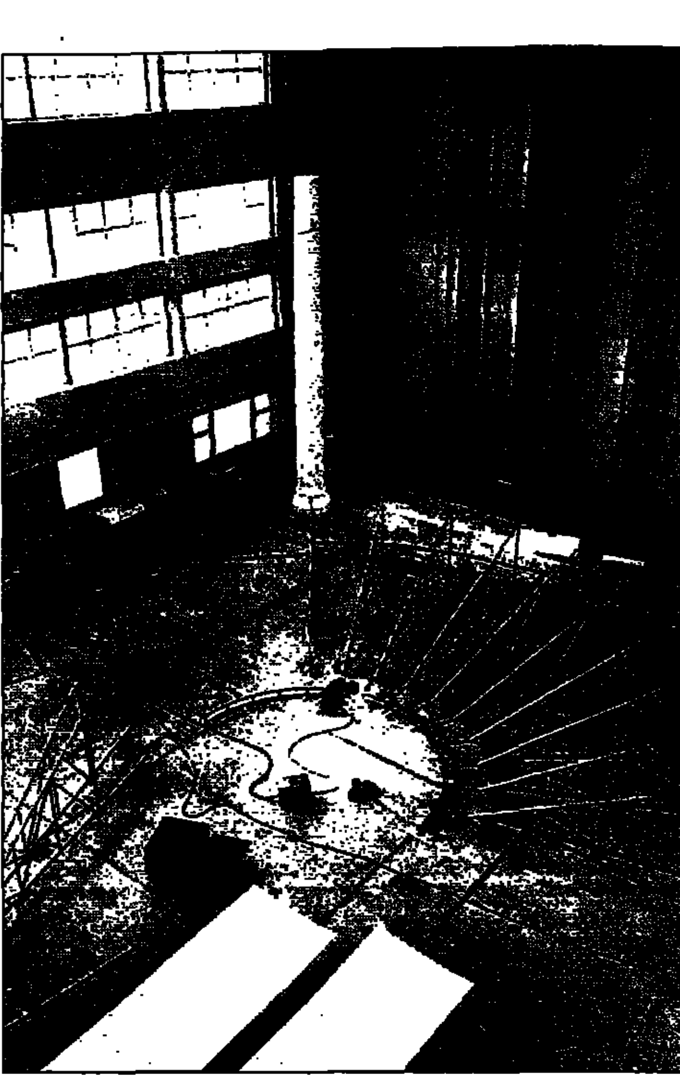
ON conçoit que la signification d'un tel spectacle dépassait largement le plaisir esthétique, et avait une portée politique capitale, en rien « démocratique ». Le roi danse, fait la guerre et danse, et puis un jour il ne danse plus. Après *les Plaisirs de l'Ile enchantée* en 1664 et *la Fête de Versailles* en 1668, Louis XIV commande à Molière et Lully un ballet dont il choisit le sujet, *les Amants magnifiques*. Après la première, où il interprète le rôle d'Apollon, le 7 février 1670, Louis se retire de la scène, se place au premier rang des spectateurs. Le ballet et le chant seront désormais l'affaire des professionnels. Une époque s'achève, un genre aussi, et l'opéra va naître avec la « mise en musique de la danse » et le premier opéra de Lully, *Cadmus et Hermione*. Musique de roi, argent du roi, on n'imagine pas moins populaire. Que l'opéra ait évolué par la suite et soit devenu le genre bourgeois, même libéral (qu'on se souvienne des premières scènes du *Senso* de Visconti, où *le Trouvère* porte le sentiment de révolte contre l'occupant autrichien), ne change pas fondamentalement le caractère élitaire, fastueux, de l'opéra.

Du temps où il y avait un parti communiste en Italie, on voyait pour la plus grande fête annuelle de Milan, l'ouverture de la Scala, des femmes rivalisant d'élégance, de diamants, de fourrures, se frayant un chemin au milieu des manifestants qui venaient là défendre la juste cause des couches laborieuses – en quoi, pour la lutte des classes, ils ne se trompaient pas de scène – et parfois une riche Milanaise de gauche passer dans une somptueuse robe de soie noire brodée d'une sobre frise de paillettes alternant faucilles et marteaux. Aujourd'hui, à l'inverse, on voudrait aller à l'opéra, avec ce que cela suppose de culture, d'éducation, de connaissance historique, en blue-jean. On peut penser qu'il faut une cravate, ne serait-ce qu'une cravate mentale. Franchement, va-t-on écouter *la Flûte enchantée* en sortant de l'usine ? N'est-ce pas un leurre égalitaire ? Bien sûr, tout le monde y a droit, mais un droit sans les moyens n'est pas grand-chose. Et cela revient à dire qu'on a tous le droit d'assister à la messe. Oui, mais c'est sûrement plus intéressant quand on est croyant. ■

OPÉRA

Enquête





PHOTOS GASTON BERGERET POUR « LE MONDE »



Dans les entrailles d'un prototype

Suite de la page I

Ce serait faire injure aux gens des corons que de comparer le – 6 à une mine. Pourtant, la lumière du jour n'entre jamais dans cette cathédrale. Tout est blanc, aseptisé, insonorisé. Les portes qui mènent aux ateliers de construction, situés au bout de couloirs interminables, s'ouvrent d'elles-mêmes comme dans les aéroports. Ceux qui opèrent dans cette immensité sont appelés « *soutiers* », par opposition aux « *plateautiers* ». Ils transportent et assemblent : travail de force et de précision. Une femme, naguère, travaillait là. C'est à ce niveau qu'apparaissent les maladies les plus spécifiques et les pires tensions psychologiques.

Il y a trois licenciés sur les quarante-six machinistes de Bastille. Les grévistes parlent de dispersion des responsabilités (« *Les brigadiers ne tiennent pas leurs équipes* »), de temps perdu par manque de proximité (« *Il manque une clé pour prendre un outil dans un placard, il faut parfois une heure pour atteindre le chef au téléphone, chaque petit problème de boulot fait l'objet de discussions interminables* »). Ils parlent aussi des tâches susceptibles, à long terme, de déqualifier le personnel. Bastille a ouvert ses portes avec des machinistes qui, pour un certain nombre, venaient bon gré mal gré de Garnier. « *Quelle désillusion !* raconte l'un d'eux. *Il fallait tout faire, travailler sur le plateau, transporter les décors dans les salles de répétition, descendre au – 6, parcourir des kilomètres sans la moindre utilité.* » Il fallait également pousser dans des conteneurs les éléments de décor fabriqués à quelques centaines de mètres de là, dans les ateliers. Un préavis de grève fut déposé à ce sujet. Car cette fonction était traditionnellement allouée aux charioteurs. Mais cette catégorie professionnelle n'existe plus à Bastille. Surtout, il fallait mettre fin aux pertes de temps – et d'argent – liées à l'éloignement des lieux d'activité. « *On a divisé les équipes : quarante-deux machinistes sur le plateau, vingt monteurs au – 6. Mais ceux d'en bas ne voient jamais le résultat de leurs efforts, ils perdent l'habitude du travail de scène. On essaie maintenant de mettre sur place quatre équipes tournantes. Afin que le machiniste continue à tout savoir de son métier.* »

Six départs sur les 36 électriciens de Bastille. C'est, avec l'atelier de décoration (5 départs sur 14), le secteur le plus touché par le plan social. Aujourd'hui, il y a surchauffe dans leur local. Ils viennent d'apprendre que dix d'entre eux, affectés aux soirées, se retrouvent d'après le planning employés de journée. « *On veut nous empêcher d'être sur les spectacles et, ainsi, désamorcer la grève.* » Ces mots d'ordre impérieux, ces diktats inexpliqués, cette absence de concertation sont l'une des plaies le plus souvent dénoncées pour le fonctionnement quotidien du théâtre. Dans une entreprise qui occupe 250 000 mètres carrés, contient 43 kilomètres de couloirs, voit cohabiter 72 corps de métier – 72 mentalités –, emploie 40 pompiers et entrepose 80 pianos, il faut que la communication passe ! Elle ne passe qu'au compte-gouttes.

Le règne de la bricole

« *Ah ! si les ingénieurs avaient bien voulu nous écouter, prendre conseil auprès des anciens de Garnier, on ne se retrouverait pas aujourd'hui avec un cadre de scène qui, au point de vue technique, a été loupé et qui, en l'état, ne fonctionnera jamais. Le théâtre a été conçu à l'allemande : les décors sont des boîtes, fermées sur les côtés. On ne peut pas faire autrement : comme il n'y a pas suffisamment de dégagement, certains spectateurs verraient les coulisses. Mais, du coup, on ne peut pas placer des projecteurs latéralement aux décors, comme cela se fait normalement dans un théâtre à l'italienne. A moins de percer à la main les tissus ou les stucs ! Il faut toujours bidouiller. Et l'on est dans le plus moderne des opéras du monde...* »

Les éclairagistes travaillent dans les cintres. Les projecteurs sont accrochés à de lourdes porteuses métalliques. Celles-ci sont actionnées à la main. On appuie sur un bouton, face à un pupitre. Tout le système est informatisé. Et donc, en principe, sans danger. « *On a déjà eu trois accidents du travail sur le gril (1). Dans un premier temps, on actionnait les projecteurs placés à 12 mètres au-dessus de la scène, depuis une passerelle située à 35 mètres plus haut. On travaille à l'aveuglette. Tout va très vite, il y a des fils de 70 mètres de long qui montent et redescendent sans arrêt. Eux aussi sont alimentés du haut des grils et passent sur des poulies. On peut se faire happer. Maintenant on n'y va plus. On travaille à 30 mètres du sol. Dans les étages inférieurs, il y a des portillons de sécurité qui bloquent l'accès des passerelles quand les marelles sont actionnées. Ils sont régulièrement en panne. On est forcé de les escalader.* »

Sans oublier que les « poursuites », ces projecteurs qui accompagnent les protagonistes dans leurs déplacements, avaient bel et bien été oubliées. « *On en a construit en catastrophe. Elles sont à 4 mètres au-dessus des derniers rangs de spectateurs, et à 60 mètres du plateau, ce qui est aberrant. Il a fallu prévoir une isolation phonique. On l'a remplacée par un faux bruit de climatisation. Ça s'entend !* »

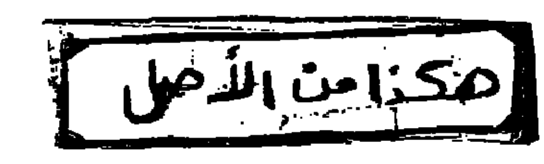
Les éclairagistes constituent un corps de métier particulier. Ils se trouvent tout au bout de la chaîne technique. Admettons que les décors aient été construits (ou sous-traités) à temps, que le montage n'ait pas pris de retard, que les machinistes aient préparé le plateau dans les horaires prévus. Aux hommes des lumières d'opérer. Mais si tous ces plannings n'ont pas été respectés, si un chef est malade ou une chanteuse enrouée ? Les répétitions se retrouvent décalées. Autant de retard pris sur le réglage des lumières. Celui-ci se fait donc souvent à la hâte (« *Il est arrivé qu'on ne dispose du plateau que pendant une heure* ») ou la nuit, en heures supplémentaires. « *On préférerait fonctionner aux normes, pouvoir organiser notre vie privée et que les frais occasionnés par les heures supplémentaires soient remplacés par des créations d'emplois.* » Retards en chaîne sur chaque spectacle, mettant en péril le système d'alternance des productions ; pagaille dans les plannings, créant un malaise diffus (« *On ne sait jamais qui est le responsable de quoi* ») ; application plus que laxiste des conventions collectives (les plannings devraient être établis une semaine à l'avance, c'est très rarement le cas). Autant d'inconforts individuels, de transgressions à la règle qui rajoutent au mécontentement. « *On n'a jamais mis en parallèle le fonctionnement des masses techniques et celui des masses artistiques* », diagnostiquent les syndicats.

En passant, ce détail : les toiles de scène, peintes au sol par les décorateurs, ne peuvent jamais l'être d'un seul tenant. Il manque un mètre de longueur à l'atelier qui leur est affecté. On doit donc attendre que chaque toile sèche pour, ensuite, la plier et peindre la surface manquante. Costumière, Liliane a trente et un ans de maison, elle est déléguée du personnel « *et donc sans promotion* ». Elle explique qu'il y a des dépressions dans son service, qu'elle-même « *est soignée pour les nerfs* ». Les divas ont leurs humeurs. Il faut parfois refaire une robe en une journée. 800 francs le mètre de tissu pour *Adrienne Lecouvreur*, n'est-ce pas exagéré ? Et la directrice d'atelier. Jamais solidaire, Ni bonjour ni bonsoir. « *Elle a reçu un Molière pour un spectacle à l'extérieur. Elle a dû prendre un congé sabbatique.* »

Les artistes des chœurs ont des loges superbes, noir et blanc immaculé. D'autant plus propres qu'elles sont souvent inutilisées. « *Imaginez que vous chantiez dans* Manon, *vous portez des talons, une robe à paniers. Arrive un changement de costume précipité...* » Alors ? Six étages à monter par l'escalator pour se changer, six étages pour la descente. Dix minutes au bas mot, sans compter les embouteillages aux étages quand la troupe est au complet. « *Nous ne montons jamais dans un précipité. On nous installe de grands rideaux sur la scène annexe, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. On se change sur le plateau. Certaines le supportent mal. Question de dignité.* »

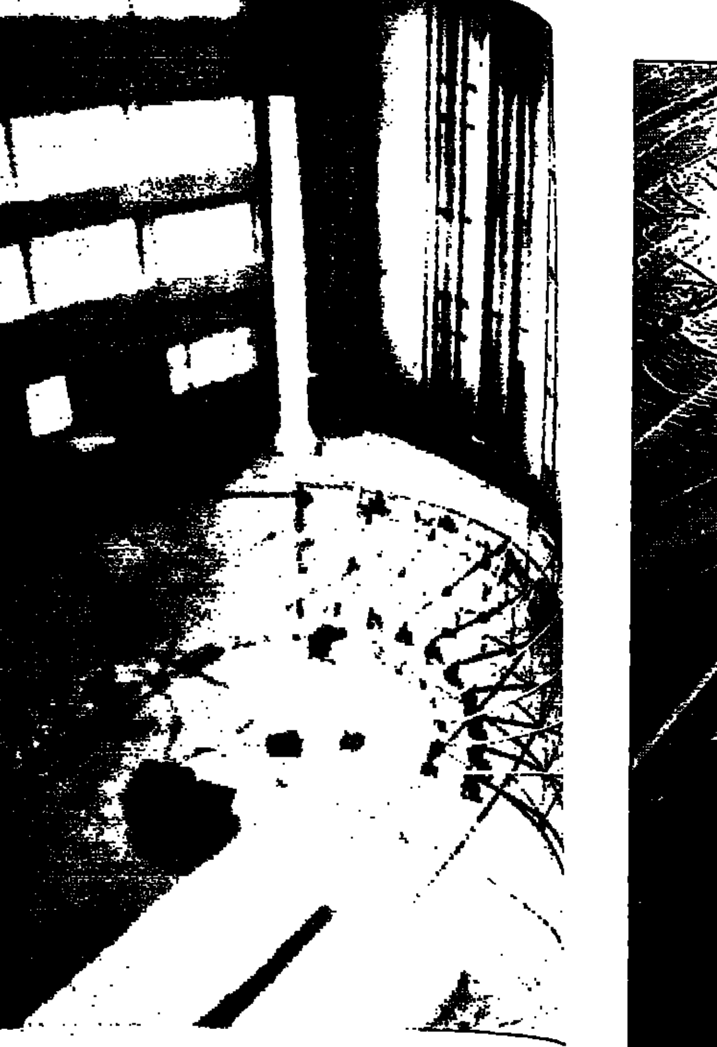
A. R.

(1) Structure métallique à claire-voie soutenant les cintres.



Enquête

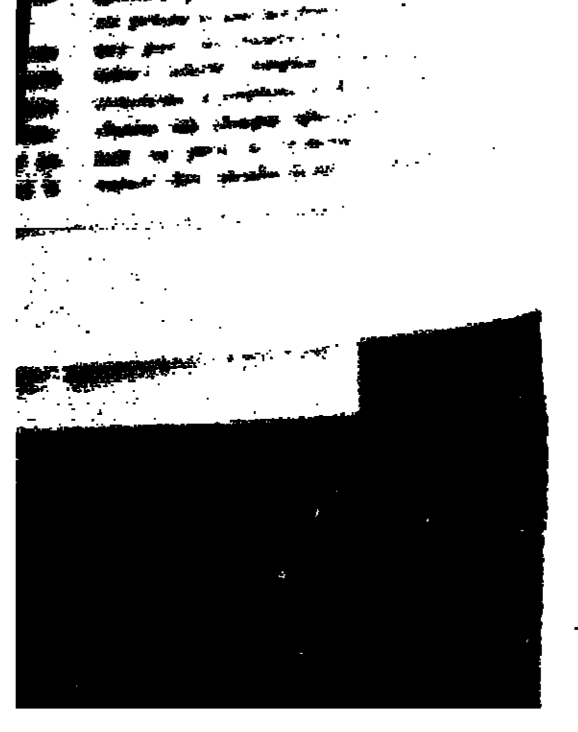
à la Bastille





Exercice de haute voltige dans les cintres *(à gauche)*. Structures métalliques pour la construction des décors *(au milieu)*. L'atelier de peinture *(à droite)*.

l'un prototype



Un entretien avec le directeur

L'optimisme de Jean-Paul Cluzel

L'actuel patron de l'Opéra promet des lendemains qui chantent. Au prix d'un sérieux recentrage de la politique artistique.

« ***COMMENT raconteriez-vous les cinq années écoulées depuis que la Bastille est née ?***

– Si je suis venu ici, c'est qu'en tant qu'inspecteur général des finances j'avais été amené à mener des missions liées aux affaires culturelles. J'avais vu la plupart des spectacles de la Bastille, je savais que le bâtiment fonctionnait, contrairement aux rumeurs. Quant aux difficultés de la marche intérieure, elles avaient été analysées notamment par Maryvonne de Saint-Pulgent (1). Près de vingt mois après mon arrivée, ce qui me frappe concernant ce théâtre, c'est qu'on n'a pas pris suffisamment en compte sa spécificité. Les investissements de l'Etat étaient importants. Ils étaient destinés essentiellement à augmenter le nombre des représentations à effectifs de personnel à peu près constants. Le pari n'a pas exactement été tenu au cours des quatre premières saisons...

» Nous devons nous y attaquer, Hugues Gall et moi, désormais. Tendre vers les 365 représentations annuelles, entre Bastille et Garnier, en atteignant 200 spectacles à Bastille d'ici quelques saisons. Nous en aurons donné 170 lors de la saison écoulée. Nous ne sommes pas si loin de l'objectif. Notre second souci sera évidemment de mettre fin aux dérives financières liées à la multiplication des heures supplémentaires et du travail de nuit, conséquences de l'imprécision des plannings. Je me suis dès mon arrivée efforcé de procéder à deux analyses : quelle était la réalité de notre situation financière ? Pourquoi le théâtre ne fonctionnait-il pas comme il le devait : pas assez de représentations, pas d'alternance réelle.

– Pourquoi, en effet ?

– Il était clair que nous avions consommé dans les trois premiers mois de l'année 1993 une part trop importante de notre budget de personnel. Extrapolées sur l'année, ces dépenses pouvaient nous entraîner à des dépassements finaux de l'ordre de 70 à 80 %. Je pense à des productions comme *Benvenuto Cellini* et *Carmen*. Dès la fin de l'hiver 1992, j'avais alerté tous les directeurs et les deux administrateurs généraux, surtout celui de Bastille. Au conseil d'administration du 2 juin 1993, j'ai chiffré les risques de déficit : 50 millions. Je n'étais pas loin du compte. Cela ne m'a pas rendu très populaire dans la maison.

– Où situez-vous les responsabilités ?

– Les structures précédentes ne permettaient pas d'arbitrer entre l'administrateur général, qui se faisait l'écho des metteurs en scène, et le directeur général, chargé du maintien du budget. Indépendemment des personnes, le conflit était statutaire et permanent. Il n'aurait pu être résolu que par le conseil d'administration ou le président. Cela n'a pas été le cas. Durant cette période, le conseil d'administration a voté les budgets que je lui proposais. Mais les arbitrages quotidiens, dans la mise en place des spectacles, ne permettaient pas de maintenir le cap. On en est arrivé à un état de crise au moment de la production des *Soldats* : il fallait, titrait la presse, que l'administrateur se démette ou se soumette.

» M. Bergé a alors obtenu que tout le monde se calme, en promettant que les budgets seraient mieux respectés. Pour être franc, ils l'ont été un peu mieux à partir de septembre. Mais l'inflexion n'était pas suffisante. L'idée du président Bergé était, je pense, de demander une rallonge de crédit, plaidant pour la mise en place d'une grande cité lyrique incluant la salle modulable. Je pensais, pour ma part, que nous devions faire en sorte de fonctionner avec la subvention qui nous était allouée. Ce fut un conflit entre deux conceptions.

– L'idée de cité lyrique n'était-elle pas plus excitante ?

– Je crois profondément que la vocation d'un théâtre de 2 700 places est d'être centré sur les grandes œuvres du répertoire. Seule, d'ailleurs, cette conception peut permettre le nombre de représentations suffisant. 200 spectacles par an, cela représente 550 000 spectateurs. On sait qu'ils sont d'abord attirés par les grands standards lyriques. Sans exclure la création annuelle d'une œuvre contemporaine. Hugues Gall l'a proposé.

– Un re in ascolto* de Berio, *Lady Macbeth de Chostakovitch furent pourtant de grands succès.

– Lors des premières représentations, c'est vrai. Mais, quand arrivent les reprises, le public devient circonspect. Nous ne bradons pas alors le prix des places pour autant. Mais nous nous adressons aux comités d'entreprise, à des cercles d'étudiants, et nous offrons à ces groupes des tarifs adaptés. Les places de première catégorie passent de 560 à 455 francs. Le rapport de la jauge, de 900 000 à 600 000 francs. Cela ne revient pas à condamner les œuvres moins connues, mais à reconnaître qu'il y aura toujours des spectateurs prêts à débourser 560 francs pour *Faust* et pas forcément pour *Benvenuto Cellini*. L'Opéra de Vienne pratique des tarifs différents selon les œuvres représentées. Un théâtre subventionné doit savoir s'adapter au public, tel qu'il est.

– Telle est votre conception de l'Opéra populaire et démocratique, souhaité par le président Mitterrand ?

– Le terme sous lequel sont aujourd'hui regroupés Garnier et Bastille est celui d'Opéra national de Paris. Jacques Toubon y tient beaucoup (2). Il dit bien que nous ne travaillons pas seulement pour les Parisiens, que nous nous engageons à n'exclure personne par un certain élitisme artistique. L'Opéra de Paris peut devenir national, au sens où le TNP de Jean Vilar était national et populaire. C'est dans ce sens que toutes nos productions vont être enregistrées par Radio-France – j'ai signé une convention avec le président Jean Maheu. On a pu voir, dès cette saison, *les Brigands* et *Tosca* sur les chaînes de service public, *Adrienne Lecouvreur* sur ARTE. J'ai bon espoir pour la saison à venir que nos cinq nouvelles productions soient captées par la télévision. Tout cela doit s'accompagner d'une politique tarifaire raisonnable : nous offrirons l'année prochaine pour chaque spectacle 1 000 places à moins de 200 francs. Enfin, les productions seront reprises régulièrement et les distributions seront plus stables par rapport aux premières.

– N'est-il pas trop tard pour Bastille ?

– Il me semble très compréhensible que les syndicats aient violemment réagi au plan social. C'est sans doute la première fois dans cette maison que la direction a pris une décision ferme en consultant l'encadrement pour, ensuite seulement, discuter avec les syndicats. Et, si ces derniers ont pris une telle place – on a parlé pour l'Opéra de *« syndicats gestionnaires »* –, c'est peut-être pour occuper une sorte de vide laissé par la direction. Je crois qu'un grand théâtre lyrique de répertoire est profondément ce que souhaitent le personnel de Bastille et même ses représentants syndicaux. Voyez l'immense déception provoquée dans le public par les récentes annulations de *Tosca*. C'est la preuve que l'attente des spectateurs est immense, dès lors que l'Opéra est au cœur de sa mission. »

Propos recueillis par ANNE REY

(1) *Le Syndrome de l'Opéra*, de Maryvonne de Saint-Pulgent, Ed. Laffont.

(2) Une interview du ministre de la culture et de la francophonie sur l'Opéra est parue dans *le Monde* du 26 mai 1994.

136 départs, 22 chefs

L'Opéra national de Paris souffre d'un encadrement pléthorique. Cependant, on licencie essentiellement dans les personnels administratif et technique.

« *ON a privé le public de spectacles. Maintenant, on va lui en donner qu'il n'attendait pas.* » Les syndicats, CGT en tête, qui mènent la grève à l'Opéra national de Paris changent leur fusil d'épaule. Après quatre annulations de *Tosca* à Bastille et deux de *la Bayadère* à Garnier, aucun préavis de grève n'a plus été déposé. Mais une soirée d'action est prévue pour la première quinzaine du mois de juin, avec orchestre, choristes et solistes sur le parvis de la Bastille. Le concert pourrait être suivi d'une marche sur Matignon.

Ce sont les personnels techniques et administratifs que touche le plan social (les « artistiques », dont les effectifs sont stables, ont juste suivi les mots d'ordre de grève). Or, les boucs émissaires doivent être trouvés ailleurs, prétendent les syndicats : au sein des gestionnaires. Pour le prouver, le comité d'entreprise a fait établir par un expert-comptable les comptes et le bilan de la masse salariale pour l'année 1992. N'ayant pu obtenir de la direction les documents qui lui paraissaient nécessaires pour examiner l'exercice de l'année 1993, le CE a engagé le 24 mai une procédure juridique en référé. Il a également fait parvenir au directeur Jean-Paul Cluzel une liste de questions, restées à ses yeux sans réponse. Celles-ci portent notamment sur le montant des cachets artistiques versés dans l'année, sur la corrélation des déficits présumés (autour de 25 millions pour 1994). et de l'évolution de la masse salariale, compte tenu des réductions d'effectifs envisagées, sur les écarts entre les prévisions budgétaires et les recettes (70 millions en 1993), sur les rémunérations du directeur délégué (il s'agit d'Hugues Gall, qui ne prendra ses fonctions de directeur en titre qu'à la rentrée 1995) et sur les salaires de ses éventuels assistants. Un seul nouveau poste est créé, celui de directeur technique commun sur Bastille et Garnier. Vingt-quatre reclassements internes sont d'ores et déjà organisés.

« Vingt-deux directeurs ou directeurs adjoints à l'Opéra de Paris ! C'est là qu'il faut licencier. » La CGT s'en prend aussi à l'éventail des salaires (8 125 F brut pour un machiniste sur contrat à durée déterminée, cinq fois plus pour le haut de la hiérarchie et quinze fois en ce qui concerne le cachet du directeur musical Myung-Whun Chung). Certains chiffres, bien connus dans la maison, laissent place à un certain scepticisme quant à l'efficacité du plan social pour la santé financière de l'entreprise : les 128 licenciements de 1988 ont coûté 16 millions de francs d'indemnités et ont été suivis de 171 embauches. Un autre plan de licenciement, mis en œuvre en 1990, a touché 17 cadres ; 22 personnes sont ensuite venues renforcer l'encadrement. En 1992 ont été créés 105 postes de techniciens, alors que quarante postes vont être *supprimés* cet été.

Y a-t-il une entière transparence dans les comptes ?

Combien l'Opéra national de Paris compte-t-il d'employés permanents (CDI) ou « intermittents structurels » (CDD) ? Les effectifs sont, selon la CGT, de 1 247 CDI : 36,65 % d'artistiques, 20,11 % de cadres, 8,82 % d'administratifs, 34,32 % de techniciens. Auxquels viennent s'ajouter 815 CDD : 45,15 % pour l'artistique, 1,72 % de cadres, 18,28 pour l'administration, 34,85 % pour la technique. Soit l'équivalent de 1 700 temps pleins.

Y a-t-il une entière transparence dans les comptes de l'Opéra de Paris ? Evidemment, nous a répondu une personnalité bien informée. La gestion d'un établissement public est sans mystère. Mais il est hors de question d'afficher en début d'année un budget en déficit. Pierre Bergé, l'ancien président, savait depuis longtemps que les recettes étaient insuffisantes. Que faire dans ces conditions ? Gonfler artificiellement ces recettes, de préférence sur un seul poste. C'est ainsi que les bénéfices attribués au mécénat ont systématiquement été surévalués, puis le déficit constaté et puisé sur le fonds de roulement. Jusqu'à un passé récent, où le déficit a été inscrit dans les prévisions par Jean-Paul Cluzel, premier directeur à pratiquer dans les faits la transparence des comptes, le déficit était, en fait, chaque année prévisible.

La subvention versée par l'Etat à l'Opéra de Paris était, après régulation budgétaire, de 475,3 millions en 1993 (pour un budget de près de 800 MF). Elle ne devrait pas dépasser 474 millions de francs en 1994. Après que Garnier aura rouvert ses portes (coût de la première tranche de travaux : 145 millions, pris essentiellement sur le budget du patrimoine), cette dotation réajustée suffira-t-elle pour assurer les 365 représentations annuelles annoncées à long terme par le futur directeur dans son plan de rénovation ? *« Les deux maisons ne pourront pas fonctionner avec 1 700 emplois. Gall va montrer son savoir-faire puis il demandera une rallonge budgétaire »*, commente un délégué. Ce fut la méthode employée par Rolf Liebermann dans les années 70, ce ne sera pas forcément celle de son ancien bras droit.

« La programmation sera-t-elle à la hauteur des espérances du public ? », s'interroge encore la CGT. Les délégués font remarquer que si, en 1990, une production monopolisait 13 700 heures de travail, ce chiffre est descendu à 10 600 en 1993. Et qu'on n'accorde plus désormais que 7 300 heures de travail pour que le rideau de Bastille s'ouvre sur une première.

A. R.

La valse des têtes

Entre son inauguration en juillet 1989 et aujourd'hui, l'Opéra de Paris a connu d'importantes mutations (fusion sous une direction unique de Bastille et Garnier en 1990). Récemment, il a changé de nom, devenant Opéra national de Paris. Il a surtout usé, pour le seul théâtre de la Bastille, douze administrateurs généraux, directeurs généraux, chefs des chœurs et directeurs techniques. Seul son directeur musical Myung-Whun Chung est resté à son poste depuis l'ouverture.

Président : Pierre Bergé, d'août 1988 à février 1993, président d'honneur depuis lors.

Administrateurs généraux : René Gonzalès, jusqu'en juillet 1989, remplacé par Georges-François Hirsch jusqu'en septembre 1992, remplacé par Jean-Marie Blanchard jusqu'en février 1994.

Directeurs généraux : Pierre Vozlinsky, directeur de l'Association de préfiguration du Théâtre de l'Opéra de Paris, jusqu'en mai 1988. Remplacé par Dominique Meyer en septembre 1989, qui le fut par Philippe Belaval en avril 1991, remplacé par Jean-Paul Cluzel en septembre 1992. Tandis qu'Hugues Gall était nommé au poste de directeur délégué en prévision de son arrivée à la direction en août 1995, Jean-Paul Cluzel est nommé directeur de l'Opéra national de Paris en février 1994. Il est assisté, à Bastille, par un directeur adjoint : Thierry Fouquet. Tous les pouvoirs seront désormais aux mains du seul directeur.

Directeurs musicaux : Daniel Barenboïm, remplacé en 1989 par Myung-Whun Chung.

Chefs des chœurs : Andrea Giorgi, jusqu'en septembre 1991, remplacé par Günther Wagner jusqu'en juillet 1992, remplacé par Denis Dubois depuis novembre 1992.

Directeurs techniques : Henri Oechlin, remplacé par Jean-Michel Dubois en octobre 1989, remplacé par Alain-Michel Millet en janvier 1993, qui le fut par Gilles Modolo en mars 1994.

LES AMOUREUX,

Trouver le courage d'aimer

Après un premier film à moitié réussi (« Poker ») et un téléfilm remarqué (« Interdit d'amour »), Catherine Corsini, 38 ans, livre un portrait brûlant d'un frère et d'une sœur en quête d'amour, dans les tonalités froides d'une province noyée par la pluie et le conformisme.

« *ICI la France* ». L'enseigne lumineuse d'un bar de campagne perce le brouillard et éclaire faiblement les consciences embrumées par l'alcool, la vitesse et le mal de vivre. Le deuxième film de Catherine Corsini est noyé par la pluie qui tombe sur la Meuse, froid comme la brume qui enveloppe les petits matins glauques, brûlant comme le désir qui consume les amoureux. Amoureux de qui, amoureux de quoi ? De l'amour, avant tout. Mais quel amour ?

Dans les Ardennes, l'été est froid et humide, on va chanter, boire et danser en Belgique pour oublier une existence ordinaire, *les nuits sont pleines de bière et* d'accordéon. Pourtant, la vie est presque belle pour Marc, quinze ans, depuis que Viviane, sa sœur aînée, sa demi-sœur en fait, est de retour dans cette petite ville qu'un panneau indicateur situe non loin de Charleville. Il n'a pas cessé d'écouter ce disque qu'elle a enregistré autrefois, sans doute par hasard.

Elle a fait beaucoup de choses, Viviane : elle a même servi d'assistante à un magicien. Elle a, surtout, eu le courage de partir, celui de revenir, celui de payer le prix de son indépendance et de sa liberté. Elle donne son corps, en échange, mais pas seulement, d'un appartement qui lui permet de vivre loin de sa belle-mère, elle qui pourrait s'entendre avec son père, mais pas avec la mère de Marc. Marc qui tourne autour de sa sœur comme la caméra de Catherine Corsini tourne autour de ses personnages.

Il y a, dans cette manière de s'emparer de son film à bras-le-corps, une vitalité saisissante, celle d'une jeune cinéaste qui après un premier film nocturne (déjà) pas entièrement réussi (*Poker*) est allée trouver à la télévision la confiance en elle et la possibilité de s'aguerrir. Au passage, elle a réalisé un *Interdit d'amour* inoubliable, histoire d'un gamin battu, martyrisé, enfermé par sa mère (Nathalie Richard, déjà) des jours et des nuits dans un placard. Interdit d'amour ? Viviane et Marc le sont eux aussi, chacun à sa façon.

Quelques centimètres de liberté

Viviane, parce qu'elle ne sait *pas dire non, parce qu'elle est « tombée amoureuse trop souvent »*. Amoureuse ? Il y a les gestes de l'amour, mais pas l'amour. Catherine Corsini le montre. Elle traque son actrice, l'enferme dans le cadre, au milieu de fêtards tristes ou de notables sinistres, et ne lui laisse quelques centimètres de liberté que pour mieux saisir la révolte de Viviane : une nuit, de l'autre côté de la frontière, autant dire dans un autre monde, parce qu'elle a trop bu et ne se fait jamais prier pour chanter, elle lance *la Femme aux bijoux* à la tête d'un de ses amants, pour une fois accompagné de sa femme.

Face à elle, à côté d'elle, tout contre elle, se tient Marc, fasciné par cette sœur qu'il idéalise, qui lui fait découvrir ce qu'il pense être la vie, la vraie. Marc et le désir. Désir de Viviane, parce qu'avec elle tout est possible. Tout, sauf l'amour, justement, parce qu'elle dit non, parce qu'elle est sa sœur. Son copain Ronan refuse, lui aussi, parce qu'il est son copain. L'amour, Marc ira le chercher ailleurs, près du fleuve, là où les hommes viennent draguer. Après, il suffira d'un garçon (Xavier Beauvois, le réalisateur de *Nord*), d'un moment dans une chambre d'hôtel, d'un passage dans une fête foraine puis d'une soirée dans une boîte de nuit pour garçons.

Viviane lui a montré le chemin, elle a trouvé le courage d'écouter son âme de midinette, pour entendre un jeune Polonais lui parler d'amour. Avec des mots qu'elle ne comprend pas toujours. Amoureuse, Catherine Corsini l'est également.

De ses personnages, qu'elle évite d'emprisonner dans un scénario trop contraignant pour les regarder et les écouter vivre en même temps qu'elle les filme. Son film y gagne une force et une vivacité étourdissantes. Amoureuse de ses acteurs, c'est certain. Nathalie Richard, une fois de plus incroyable de mobilité intérieure, avec ce visage et ce regard singuliers, que l'on croit trop durs jusqu'au moment où un sourire vient les éclairer. Pascal Cervo, débutant de seize ans, qui hésitait à accepter le rôle parce qu'il devait embrasser un garçon et qui impose sans effort un personnage toujours à la limite de la rupture, prêt à basculer.

Grâce à eux, avec eux, Catherine Corsini a réalisé un film qui donne le courage de croire encore au cinéma. Un film qui rend amoureux de la vie.

P. M.



D.R.

Marc (Pascal Cervo) et Viviane (Nathalie Richard).

Les courants de la jeunesse

Suite de la page I

Ces jeunes gens doivent être au cœur du film, puisque celui-ci est né d'une commande, pour la série « Tous les garçons et les filles de leur âge », à l'initiative d'ARTE (*le Monde* du 12 mai). Les réalisateurs, choisis pour appartenir à des générations successives, sont conviés à évoquer l'époque de leur adolescence. A André Téchiné, est échu le privilège, en plus de la version courte destinée à la télévision, de réaliser une « version cinéma », de 1 h 50. L'énoncé de ces conditions suggère les dangers de l'entreprise : la reconstitution historique (fauchée), la nostalgie, le folklore, la psychologie convenue du roman d'initiation.

Avec les apparences de la simplicité, la mise en scène esquive ces écueils. Comment ? Par le mouvement. Il consiste en un intense trafic, trafic de sentiments, de séduction et de sincérité, de trouille et d'informations, de corps et de gestes. Trafic entre les trois pôles, les trois sommets du triangle que sont les trois garçons. Avec la jeune fille comme contrebandière en chef – qui, pas plus que les autres, n'en sortira intacte.

L'intensité des courants circulant d'un garçon à l'autre à travers elle (faisant fonction de générateur, d'accumulateur ou de commutateur) dispense le film de tout objet signifiant et autres gadgets d'époque. Un transistor ou une mobylette suffisent à mettre en contact l'extérieur et l'intime. Un plan-caresse sur un dos bronzé dit comment deux jeunes hommes se regardent et s'éprouvent, au temps des *Roseaux sauvages*.

Le titre renvoie au *Chêne et le roseau*. Au milieu du film – qui correspond à la fin du téléfilm –, l'enseignante (campée avec une douloureuse rigidité par Michèle Moretti) fait une dépression nerveuse après que le soldat qu'elle avait refusé d'aider a été tué en Algérie. Elle est remplacée par un professeur (Jacques Nolot, parfait dans la nuance compréhensive), qui fait commenter par ses élèves la fable de La Fontaine. Cette fable dit, un peu trop explicitement, l'« argument » du film.

Les émotions se condensent et s'échauffent

Elle dit qu'il faut préférer les baignades dans le Lot aux immersions dans les idéologies, que la jeunesse ferait mieux de se laisser aller à ses inclinations plutôt que d'endosser les raides querelles adultes. L'obstination politique de la mère communiste en fera une complice de meurtre, puis une victime. Sa fille, comme le jeune Henri, ne seront sauvés qu'en renonçant aux jugements schématiques, et en s'abandonnant à leurs élans, leur libération du carcan politique étant assimilée à celle de François vis-à-vis des préjugés sexuels. Dichotomie simpliste et discutable : l'adolescence est-elle toujours psychorigide, la sagesse rime-t-elle toujours avec souplesse ? Face à l'OAS, n'y avait-il d'autre alternative que l'indifférence hédoniste ou le raidissement borné ? Cette dichotomie, qui est celle de la fable de La Fontaine, est le maillon faible du film.

Elle n'est pas de nature à contaminer l'ensemble, où l'argument ne joue qu'un rôle marginal. L'important tient à la présence, ensemble, de protagonistes continuant d'exister même lorsqu'on ne les voit pas, et peu à peu se constituant en personnages à part entière, les uns par les autres, par leurs regards, par leurs mouvements, par leurs mots. Ce n'est pas d'avoir couché avec Serge qui révèle son homosexualité à François, mais de l'avoir dit à Maïté – il lui faut encore s'en convaincre lui-même, devant la glace. Ce n'est pas le discours de Jacques Nolot qui établit sa complexité, mais cette femme arabe, effrayée, qui l'attend dans la voiture...

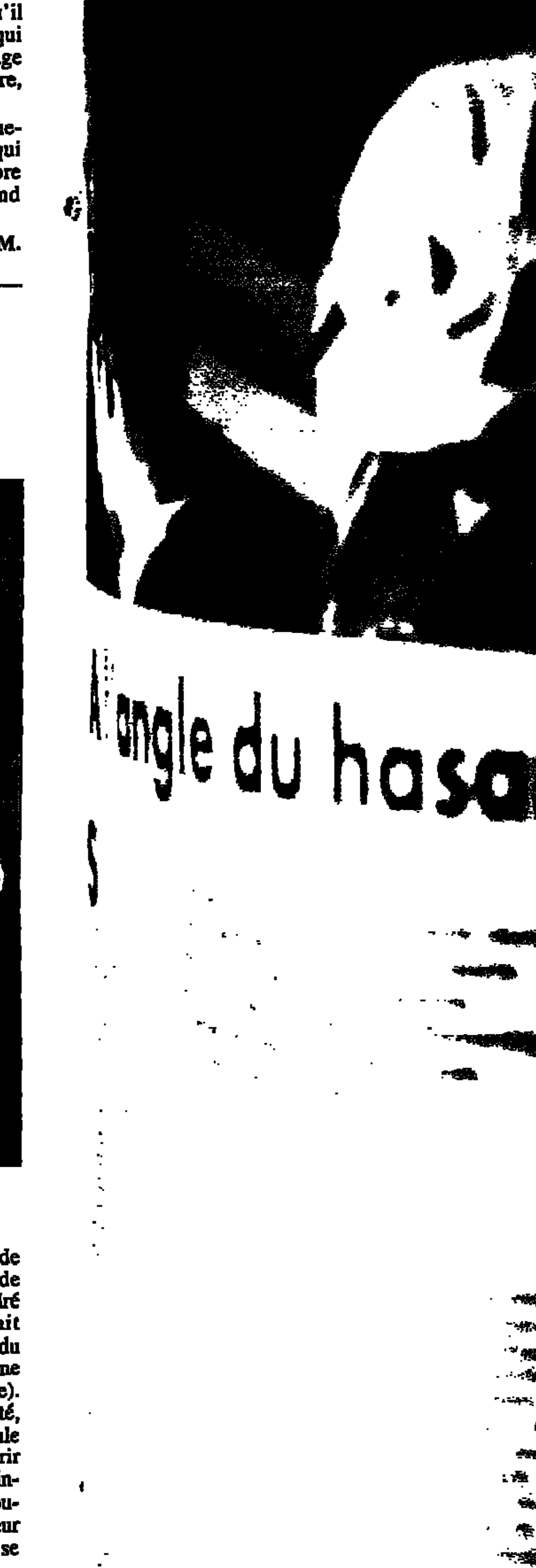
La manière de filmer d'André Téchiné, à deux caméras enregistrant en permanence ce qui sera dans le champ et ce qui en sera, après choix au montage, le hors-champ, organise cette richesse de thèmes, inversement proportionnelle à ce qui est représenté. Grâce au dispositif, il peut filmer « vers l'intérieur », toute attention tournée vers le centre de ce creuset où les émotions se condensent et s'échauffent. Et cet intérieur réfracte le vaste monde.

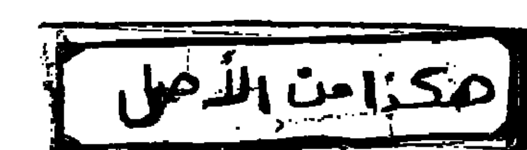
Cette construction passe par la mise en contact de la nature et des corps, de manière à la fois fluide et déséquilibrée. La découverte du film durant le Festival de Cannes incitait au rapprochement avec son invité tutélaire : l'importance de la lumière solaire et de l'eau suggérait l'invocation de Jean Renoir. Renoir, dont André Bazin remarquait qu'il était l'inventeur et l'adepte régulier du « couple à quatre » – une femme et trois hommes (ou l'inverse). Une fille, trois garçons (Maïté, François, Serge, Henri) : formule suffisamment instable pour ouvrir la porte du romanesque à une sincérité et à une complexité en mouvement. Elle permet à un metteur en scène de dire « je », sans se figer ni se complaire.

JEAN-MICHEL FRODON

De gauche à droite : Serge (Stéphane Rideau), François (Gaël Morel) et Henri (Frédéric Gorny).

D.R.









de Catherine Corsini

« Mon film est né du désir »

« DANS *les Amoureux* comme dans *Poker*, votre premier film, on remarque un goût pour les personnages en marge. Les deux films sont pourtant très différents...

– J'aime bien les personnages un peu marginaux. Godard dit que *« c'est la marge qui tient les pages »*. Pendant le tournage de *Poker*, j'ai très vite senti que je n'étais pas complètement à l'aise. Peut-être parce que j'ai moi-même voulu au départ être actrice, j'ai besoin de me sentir très proche des interprètes, de faire corps avec eux, ce qui peut leur paraître très étouffant. Ce rapport de possession était impossible avec des acteurs comme Caroline Cellier et Pierre Arditi, qui ne l'acceptaient pas, notamment parce que c'était mon premier film.

» Pour *les Amoureux*, au contraire, j'ai travaillé en toute confiance avec les interprètes, en particulier Nathalie Richard et Pascal Cervo. Le film est né du désir que Nathalie et moi avions de travailler de nouveau ensemble après *Interdit d'amour*, le téléfilm que j'avais réalisé entre-temps. Les producteurs n'étaient pas d'accord, ils imaginaient le personnage de Viviane plus séduisant *a priori*, mais je tenais absolument à elle. Je me souviendrai toute ma vie de la première scène que j'ai tournée avec elle, pour *Interdit d'amour* : je me suis dit que, avec une telle actrice, je ne pouvais pas me tromper. Et le bon accueil obtenu par le téléfilm m'a rendu confiance pour me lancer sur un projet personnel. Je n'étais plus seule, ce qui est essentiel après un échec.

– Comment est né le scénario des *Amoureux* ?

– Pascale Breton a participé à l'écriture d'*Interdit d'amour*, nous avons eu envie de continuer ensemble. Comme avec Nathalie Richard, le sentiment que notre collaboration pour le téléfilm s'était déroulée dans l'urgence nous avait laissées insatisfaites. Nous ressentions le besoin de disposer de temps pour aller plus loin, pour travailler les personnages davantage en profondeur et nous situer dans des rapports peut-être plus subtils et qui nous soient plus proches.

» La première question posée était de savoir où situer cette histoire. Nous avons choisi la petite ville de Monthermé, dans les Ardennes, parce qu'elle se trouve près d'une frontière. Le fait de « passer la frontière » est un peu symbolique, à la fois dans le film et dans la réalité : dès qu'ils sont en âge de conduire, les jeunes des Ardennes s'offrent une voiture, en général « pourrie », pour aller faire la fête en Belgique. On a l'impression là-bas que le Nord et le Sud se touchent, il suffit de parcourir quinze ou vingt kilomètres pour découvrir quelque chose de complètement différent. Des fêtes avec des gens âgés, des petits orchestres, de l'accordéon... C'est une vie un peu à part.

– Le thème de l'inceste était-il déjà présent dans le scénario ?

– Au départ, je voulais montrer la fascination exercée par sa demi-sœur, qui a fait les quatre cents coups et a plutôt mauvaise réputation, sur un garçon de quinze ans, englué dans cette province profonde où rien ne répond à ses aspirations. Je voulais montrer comment cette image idéalisée survit à la réalité. La question de l'inceste était, en revanche, moins développée dans le scénario qu'elle ne l'est dans le film. C'était la première fois que je tournais pendant sept semaines avec des acteurs, après une semaine de prise de contact. Ces deux mois passés ensemble, comme une espèce de famille, dans une ambiance très particulière, avec beaucoup de scènes de nuit, ont fait évoluer l'histoire. La relation qui s'est nouée d'emblée entre Nathalie et Pascal m'a amenée à développer les rapports des personnages dans cette direction.

– Viviane et Marc sont tous deux des personnages qui doivent trouver le courage de vivre de vraies relations amoureuses...

– Viviane donne l'impression d'être libre, de faire ce qu'elle veut, alors qu'elle souffre et qu'elle a du mal à aimer. Peut-être qu'elle n'y croit plus, pour avoir été trop souvent déçue. Même dans sa scène d'amour, on sent qu'il lui est plus difficile d'aimer que de se donner au premier venu. Quant à Marc, il se heurte à la difficulté de s'avouer ce qu'il a envie de vivre. L'indépendance et la liberté de Viviane donnent à Marc le courage nécessaire pour accepter et vivre sa sexualité. J'avais envie que les personnages aient la force de se jeter à l'eau et aillent au bout de leur désir.

– Est-ce pour les aider que vous restez toujours physiquement très près d'eux ?

– Par moments, j'en arrive même à les enfermer... J'ai tellement envie de les aimer, de découvrir ce qui est en eux, de les presser. J'avais le sentiment d'arracher aux acteurs la nature profonde des personnages. Le tournage était très affectif. Comme il a eu lieu dans l'ordre chronologique, je découvrais que certaines scènes pouvaient être abandonnées. En revanche, certains plaisirs de tournage, certaines réactions inattendues fournissent une matière nouvelle dans laquelle on vient puiser au montage, pour reconstruire l'histoire une troisième fois. Nous avancions en même temps que l'histoire.

Propos recueillis par
PASCAL MÉRIGEAU

LES ROMANTIQUES, de Christian Zarifian



Stéphane (Yann Leroux) et Eric (Frédéric Schmidely).

A l'angle du hasard, ensemble

Filmant un groupe d'adolescents réunis pour faire de la musique, le cinéaste révoque le folklore et l'anecdote, pour donner le temps aux « Romantiques » d'atteindre des plages inconnues, inquiétantes et superbes.

SEPT jeunes gens, quatre garçons et trois filles, s'installent dans un hangar du port du Havre pour jouer du jazz. C'est ça, *les Romantiques*. Il y a quelques bribes de relations entre certains d'entre eux, quelques péripéties, des conflits, deux ou trois échappées de ce lieu clos. Ces variations disent seulement qu'on n'est pas ici dans un système, que Christian Zarifian ne cherche pas un exploit cinématographique. Son projet est infiniment plus modeste, et plus courageux : capter un rayonnement, une onde, quelque chose qui se fait avec du temps, de la folie, des efforts, de la colère et de la tendresse. La musique, peut-être, un instant seulement. Ou le cinéma. Mieux vaut ne pas nommer.

Zarifian ne désigne rien, ne montre pas du doigt, il coupe au plus court de la caractérisation d'Eric (Frédéric Schmidely), entièrement voué à son art, de Stéphane le pianiste timide (Yann Leroux) et de sa compagne Julie (Eva Husson), mécontente de son rôle secondaire de choriste, de Pascale (Marie Lionis), sa sœur mal dans son corps lourd, de Bruno (Xavier Lagarin), l'individualiste soupe au lait et bassiste, de Richard (Alexandre Xenakis) aux claviers, à la caméra vidéo et aux désirs inassouvis, de Myriam (Elisa Germain), qui assure à la batterie.

Les poncifs du groupe de jeunes comme ceux de la chouette bande de musiciens sont évacués avec une souveraine nonchalance. Il y a urgence. Mais de quoi ? On ne sait pas : c'est la force étonnante de ce film tout simple.

On constate seulement la présence irréfutable de ces corps adolescents, même l'instant d'un gag fantasmagorique, la justesse de leurs voix et de leurs mots, rares. On reçoit comme un cadeau inespéré la beauté immédiate de la musique en train de se faire – musique originale, vraiment originale, de Jean-Paul Buisson et Frédéric Schmidely, avec juste un clin de sax à Coltrane, un écho de *My Favorite Thing*.

On entre dans le temps, surtout, le tempo et la durée assumé, revendiquéè, ceux qu'il faut pour que quelque chose de pas trafiqué advienne, prenne forme et consistance, s'épanouisse et s'envole. Il n'y a pas de fin, au film ni à la musique, juste une évasion vers le large, vers la lumière et la mer, au sortir de trop de tension, quand l'émotion est cousine de la terreur. Un ange mélodique et violent, dans le hangar, est passé.

Longtemps on songe que *les Romantiques* ne ressemble à rien, que son titre est une fausse piste, sinon comme vague référence à de jeunes artistes prêts à tout donner d'eux-mêmes, mais est-ce réellement leur cas, était-ce d'ailleurs celui des romantiques « historiques » ? Il y a de la passion, au sens religieux, dans le processus de fusion que guette la mise en scène, mais nul mysticisme : le film ne chante pas l'ascèse ni le renoncement à soi, au contraire. Il parie pour un partage, une possible communauté, cela ne va pas de soi, de moins en moins...

Un film qui ne ressemble à rien ? Un souvenir revient pourtant. Christian Zarifian s'occupait jadis du cinéma à la Maison de la culture du Havre (avec laquelle il travaille toujours). C'est là qu'avait eu lieu, au mois d'octobre 1971, ce qui resta longtemps l'unique projection d'un des films les plus beaux et les plus secrets de toute l'histoire du cinéma, *Out 1* de Jacques Rivette. Et on songe que la manière dont Zarifian filme ses musiciens au travail ressemble bougrement à la manière dont Rivette filmait alors les comédiens au travail. Comme on révèle un continent enfoui. Du port du Havre cinglent encore de beaux navires conquistadors.

J.-M. F.

La critique des « Patriotes », d'Eric Rochant, est parue dans « le Monde » daté 22-23 mai.

DIEU, QUE LES FEMMES SONT AMOUREUSES !

de Magali Clément

PARMI les membres de la chorale qui chante le *Dixit Dominus* de Haendel, seule Anne (Catherine Jacob) fait le clown. Elle ne s'arrêtera que quatre-vingt-dix minutes plus tard. Dès le générique, la logique du film se trouve ainsi inscrite : Anne est une femme moderne, qui travaille (elle est monteuse), court pour récupérer ses jumelles à l'école, tombe amoureuse plus souvent qu'à son tour et a la fâcheuse manie de garder auprès d'elle tous ses « ex ». Il y a Daniel (Mathieu Carrière), dont elle a eu un fils, et Régis (Jean-Pierre Malo), amant négligent déjà marié par ailleurs. Voici que réapparaît Arthur (Etienne Chicot), musicien et amour (mouvementé) de toujours, et qu'arrive Jacques (Yves Beneyton), séduisant père d'une copine des jumelles, opportunément en instance de divorce.

Il s'agit d'un vaudeville au goût du jour. Malheureusement, Magali Clément s'en remet à ses interprètes pour pallier le désordre de son scénario et l'inorganisation de sa réalisation. Sa caméra suit Anne, courant dans tous les sens, riant, grondant et pleurant tout à la fois, mais ne parvient à donner qu'une impression d'extrême agitation, dont l'objet demeure non identifié. On pense par instants que Catherine Jacob n'est pas vraiment le personnage, puis on se dit que, si elle l'était, cela ne changerait sans doute rien. – P. M.

MONSIEUR NOUNOU

de Michael Gottlieb

SEAN ARMSTRONG pêche à la ligne en rêvant au temps où, champion de catch, il faisait régner la terreur sur le ring. Aujourd'hui, il ne terrorise plus personne, surtout pas les poissons, qu'il rejette illico à l'eau en les priant de n'en rien dire aux autres. Mais comme il faut bien que le film commence, le voici qui reprend du service. Pas comme catcheur, ce serait trop simple, mais en qualité de garde du corps de deux insupportables gamins. La fonction lui permettra d'administrer force corrections aux méchants (dont le chef s'appelle Thanatos, ce qui peut faire sourire les parents, mais risque de laisser les enfants indifférents), de s'offrir quelques spectaculaires vols planés et de jouer les ballerines en tutu vieux rose. Hulk Hogan, le catcheur le plus populaire d'Amérique, incarne Sean Armstrong. Fort de ses 120 kilos, il écrase du haut de ses 212 centimètres une histoire qui prête trop rarement à rire et musarde gentiment sans jamais trouver sa raison d'être. – P. M.

SEUL, AVEC CLAUDE

de Jean Beaudin

CELA ressemblerait assez à la deuxième partie de *Crime et châtiment* : l'accusé et l'enquêteur, l'interrogatoire. Porphyre et Raskolnikoff cèdent ici la place à un inspecteur de police et à un jeune prostitué, coupable, au terme d'une très longue joute amoureuse, d'avoir tué son amant, Claude, un ancien client. Le prostitué (Roy Dupuis) ne nie pas le meurtre : il refuse d'en donner la raison.

Tiré d'une pièce de René-Daniel Dubois – pièce québécoise au titre délibérément anglais *(Being at Home with Claude)* qui fut créée à Montréal et montée il y a deux ans à Paris – *Seul, avec Claude* ne renie pas ses origines théâtrales : le texte est au premier plan, les personnages se définissent par leur langage, par ce qu'ils disent, par ce qu'ils taisent. Et la « clé » du meurtre ouvre une sorte de boîte de Pandore d'où s'échappe une nouvelle forme, exacerbée, de l'amour fou, au cours d'un bouleversant monologue final de vingt minutes, magnifiquement interprété par Roy Dupuis.

D'où vient alors le sentiment que cet échange, qui devrait être tendu comme une corde de violon, paraît comme dilué, un peu lâche ? Serait-ce parce qu'on s'échappe trop souvent du prétoire, pour quelques moments d'amour avec Claude (meurtre compris), ou quelques scènes d'« action » qui permettent d'« ouvrir » la pièce (le prostitué ensanglanté dévalant comme un fou la Montagne de Montréal) ? Serait-ce (plus grave peut-être) les flash-backs, absents de la pièce, de la rencontre puis de la liaison avec Claude (Jean-François Pichette, qui l'interprète, étant par ailleurs épatant) ? Serait-ce parce que le prétoire (en fait, le bureau d'un juge qu'on soupçonne d'avoir utilisé jadis les services du jeune prostitué) est à peine plus petit qu'un hall de gare ?

De plus, centrant sa caméra sur Roy Dupuis, dont l'arrogance sexuelle évoque celle des héros de Jean Genet, le réalisateur semble négliger les autres personnages – l'inspecteur (Jacques Godin), et cet autre policier qui ne fait qu'écouter (Hugo Dubé), mais dont les allées et venues sont cruciales. Il aurait mieux valu que le spectateur et les personnages se sentent plus à l'étroit, et avec un prostitué moins glorieux, l'amour aurait paru plus fou – mais c'était un autre film.

HENRI BÉHAR

Cinéma

Roulez jeunesse

« Commercialement parlant », comme on dit chez les snobs filmés par Woody Allen, sortir cinq films français le même jour n'est pas une très bonne idée. C'est surtout la preuve que ce mercredi-là a été abandonné aux « petits » par Hollywood ; la journée des *enfants, en quelque sorte.* Mais si « les Patriotes » est une décevante superproduction et « Dieu que les femmes sont amoureuses » une comédie sans éclat, les trois autres, « petits films » quelle que soit la renommée de leur réalisateur, témoignent d'une énergie et d'une confiance dans la mise en scène qui, toute considération économique mise à part, met de bonne humeur. Qu'ils concernent tous les trois des jeunes gens, qu'ils évoquent tous trois des transgressions qui sont autant d'épreuves de vérité, qu'ils soient finalement optimistes quoique sans illusion, est une marque de santé dont il y a lieu de se réjouir. Les écrans, cette semaine, disent que ce cinéma a du tonus et du talent. En ira-t-il de même du public ?

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages IV et V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

LES AMOUREUX. Film français de Catherine Corsini, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

DIEU, QUE LES FEMMES SONT AMOUREUSES. Film français de Magali Clément, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; *Gaumont Alésia, dolby, 14e* (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MONSIEUR NOUNOU. Film américain de Michael Gottlieb, VO : George V, dolby, 8e (36-65-70-74). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

LES PATRIOTES. Film français d'Eric Rochant, VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; *Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).*

LES ROMANTIQUES. Film français de Christian Zarifian, Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES ROSEAUX SAUVAGES. Film français d'André Téchiné, Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-65-70-47).

SEUL, AVEC CLAUDE. Film canadien de Jean Beaudin, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; *Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).*

SÉLECTION

Le Ballon d'or

de Cheik Doukoure,
avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral.
Français (1 h 30).

Entre brousse et stade, un conte pour enfant sans mièvrerie pour dire en jonglant avec les balles, les rires et les mots comment l'Afrique est toujours marquée *à la calotte par la misère.*

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Interdit – 12 ans.

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (2 h 40 et 2 h 56).
Interdit – 12 ans.

Dans la lumière aveuglante d'un Paris chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent. Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée par ceux qui n'ont rien à perdre, et c'est un film feutré, terrifiant et magnifique.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, Nanni Moretti le *« splendide quadragénaire »*, réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41). VF : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).



D.R.

Le Château du dragon

Une pure jeune fille élevée dans la crainte du seigneur, un noble séduisant et hautain, qui sombre bientôt dans la folie, un château peuplé d'ombres et de fantômes : ce conte gothique sert de prétexte à la première réalisation de Joseph L. Mankiewicz, remplaçant au dernier moment Ernst Lubitsch, et qui signe un film étrange et envoûtant, sublimé par la présence de Gene Tierney et la composition hallucinée de Vincent Price.
Un film de commande, certes, mais qui contient déjà tous les thèmes de l'œuvre à venir.

Avec Gene Tierney, Walter Huston, Vincent Price.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 45). VO : Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

La Reine Margot

de Patrice Chéreau,
avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43).

Des fleuves de sang et de haine de l'Histoire, du roman-fleuve de Dumas, Patrice Chéreau fait émerger, « à corps et à cris », une grande et belle figure de femme, dessinée par trois flux d'amour autour d'elle.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Serial Mother

de John Waters,
avec Kathleen Turner, Sam Waterston, Ricki Lake, Matthew Lilard, Scott Wesley Morgan, Walt MacPherson.
Américain (1 h 32).
Interdit – 12 ans.

Les pires monstres ne sont ni baveux ni sanglants, mais les petits-bourgeois des banlieues poussant à l'extrême les principes du brave Américain moyen, affirme John Waters, un sourire sardonique aux lèvres, une Kathleen Turner en pleine forme à ses côtés.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-65-70-47). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

La Vie et la mort de Peter Tosh

de Nicholas Campbell,
avec Peter Tosh, Bob Marley, Mick Jagger, Marlene Brown, Joe Higgs, Bunny Wailers.
Canadien (1 h 40).

Voyage dans la mémoire d'un rebelle du reggae, où la musique et la révolte composent un portrait éclaté, éclatant.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

Vivre !

de Zhang Yimou,
avec Ge You, Gong Li, Niu Ben, Guo Tao, Jiang Wu, Ni Da Hong.
Chinois (2 h 09).

Le prix d'interprétation du Festival de Cannes est venu récompenser Ge You, acteur impeccable (aux côtés de la sublime Gong Li) de cette saga politico-familiale dans laquelle la nourriture a autant d'importance que les sentiments.

VO : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

La Déesse

de Satyajit Ray,
avec Chiabi Biswas, Soumitra Chatterjee.
Indien, 1960, noir et blanc (1 h 38).

Un homme se convainc que sa fille est la réincarnation de la déesse Kali, qu'il vénère : sur un scénario en forme d'épure, Satyajit Ray réalise un de ses plus beaux films, d'une rigueur et d'une profondeur bouleversantes. L'interprétation de Soumitra Chatterjee et de Sharmila Tagore est inoubliable.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Reservoir Dogs

de Quentin Tarantino,
avec Harvey Keitel, Tim Roth, Michael Madsen, Chris Penn, Steve Buscemi, Lawrence Tierney.
Américain, 1992 (1 h 39).
Interdit – 16 ans.

Premier film coup de poing d'un cinéaste dont la deuxième réalisation, *Pulp Fiction*, vient de remporter la Palme d'or du Festival de Cannes – d'où, sans doute, sa réédition précipitée. Du vertige des mots naît un déchaînement de violence, orchestré avec maîtrise, et une jubilation parfois inquiétante.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FESTIVALS

Renoir

Des plus connus (*la Grande Illusion*, *la Bête humaine*, *la Règle du jeu*, *Boudu sauvé des eaux*, *le Carrosse d'or*...) aux plus rares (*le Bled*, *le Tournoi dans la cité*, *Sur un air de charleston*), tous les films de Jean Renoir sont présentés par la Cinémathèque française. Et aussi une série de documents et témoignages sur la famille Renoir et sur « le patron » au travail, parmi lesquels le film d'Alain Fleischer *Partie de campagne : un tournage à la campagne*, qui a été projeté en avant-première au Festival de Cannes. Pour tout voir, tout savoir du plus français des grands cinéastes.

Du 1er juin au 1er juillet, à la Cinémathèque Française, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 47-04-24-24.

Naples à Paris

Roberto Rossellini, Alessandro Blasetti, Augusto Genina, Luigi Comencini, Vittorio De Sica, Ettore Scola mais aussi Werner Schroeter et Roman Polanski : ils ont tous tourné à Naples. Une rétrospective le rappelle avec éclat : la première partie, consacrée au cinéma parlant, est riche de quarante-neuf films, la seconde (à partir du 14 septembre) réunira dix-huit films muets, pour la plupart très rares.

Du 1er juin au 25 juillet, salle Garance, Centre Georges-Pompidou. Tél. : 42-78-37-29.

Côté court

Trente-cinq films en compétition, un panorama du court métrage anglais (avec des réalisations d'Alfred Hitchcock, Terry Gilliam et Mike Leigh notamment), un programme spécial pour le jeune public, un hommage au « magicien » Artavazd Pelechian et à ses extraordinaires assemblages d'images et de sons : le Festival du court métrage en Seine-Saint-Denis propose pour la troisième année le meilleur du « bref » d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Du 3 au 12 juin, au Ciné 104, 104, avenue Jean-Lolive à Pantin (93) et dans six autres salles de Seine Saint-Denis. Tél. : 48-46-95-08.

Renaissance

Flamande (*la Kermesse héroïque*, de Jacques Feyder), française (*la Reine Margot*, de Jean Dréville), anglaise (*la Vie privée d'Henri VIII*, d'Alexandre Korda), écossaise (*Marie Stuart*, de John Ford), italienne (*l'Aigle de Florence*, de Ricardo Freda, *le Décameron*, de Pier Paolo Pasolini), russe (*Ivan le Terrible*, de S.M. Eisenstein), la Renaissance, ses artistes, ses souverains, ses héros et ses monstres ont souvent inspiré le cinéma. Cette rétrospective de trente-cinq films en témoigne.

Du 1er au 13 juin, à l'auditorium du Musée des Monuments français, 1, place du Trocadéro à Paris (16e). Tél. : 44-05-39-19.

Le cinéma de *Charlie-Hebdo*

Cavanna, Cabu, Reiser, Wolinski et les autres présentent « leurs » films, ceux qu'*ils* aiment en tout cas. Et ils ont un goût très sûr, puisque Cassavetes (*Minnie et Moskowitz*), Jean Vigo (*Zéro de conduite*), Bertrand Blier (*les Valseuses*), Michael Moore (l'ébouriffant *Roger et Moi*) et les Monty Python (*la Vie de Brian*) sont au programme. Avec, en prime, le vrai film de *Charlie*, *l'An 01*, de Jacques Doillon et Gébé (1972).

Du 5 au 14 juin, au Grand Action, 5, rue des Ecoles à Paris (5e). Tél. : 43-29-44-40.

Inédits d'Amérique

Inédits, ils ne le sont plus, puisque découverts l'année dernière. Mais ils viennent toujours d'Amérique, d'une Amérique singulière, loin, très loin de Hollywood. Ces sept films indépendants prouvent, chacun à sa manière, l'existence d'un cinéma original et dérangeant. Tous méritent qu'on s'y arrête, avec une mention spéciale à *Gas, Food, Lodging*, d'Allison Anders, et à l'étonnant *Sure Fire*, de Jon Jost.

Du 1er au 7 juin, à l'Action-Christine, 4, rue Christine à Paris (6e). Tél. : 43-29-11-30.

LES ENTRÉES À PARIS

Plus dure sera la rechute : après un heureux frémissement au milieu de mai, la fin du mois est à nouveau en baisse, avec 527 000 spectateurs dans les salles de Paris et de sa banlieue, soit une perte de près de 100 000 par rapport à la semaine correspondante de 1993, et un déficit global qui se creuse à nouveau.

Seul à plus de 100 000 entrées, *Grosse Fatigue* confirme le bon accueil de sa sortie et totalise 252 000 spectateurs en quinze jours. Le film-phénomène du premier semestre 94, *Quatre mariages et un enterrement*, attire encore 86 000 officiants en cinquième semaine (total : 533 000). Et *la Reine Margot* tient son rang à 74 000, soit 311 000 entrées en dix-neuf jours. Il faut aussi remarquer que ces trois films trustent, ensemble, 139 salles, soit le tiers des écrans.

Maigre moisson pour les nouveautés, le moins mauvais résultat étant celui de *Serial Mother* à 32 000 entrées dans quinze salles, pas de quoi poignarder sa voisine. Les autres films directement transférés de la Croisette aux écrans nationaux connaissent des sorts variés, qui empêcheront une fois de plus d'édicter des règles de concordance des temps entre Festival et exploitation.

Le meilleur, c'est Moretti, avec 28 000 entrées en deuxième semaine pour *Journal intime* dans seulement dix salles, soit un formidable taux de remplissage, et une augmentation de près de 6 000 par rapport à la première semaine. Le pire est pour son compatriote Tornatore, dont *Une pure formalité* subit une véritable catastrophe : après les 8 400 spectateurs dans 19 salles en première semaine, son circuit a été ramené à dix écrans, devant lequel s'égaillent 3 500 curieux.

Déception également pour *le Grand Saut*, à 12 000 dans 16 salles en troisième semaine, soit une grande chute de 50 % des entrées, et un maigre total de 100 000. Et, surtout, pour le superbe film de Claire Denis, *J'ai pas sommeil*, dont l'originalité paraît dérouter un public réduit à 13 000 spectateurs en quinze jours. En revanche, la sino-cinéphilie conserve ses adeptes : *Vivre !* maintient son audience en deuxième semaine, soit 30 000 entrées au total dans seulement onze salles.

J.-M. F.

★ *Chiffres* : Le Film français

Le Monde

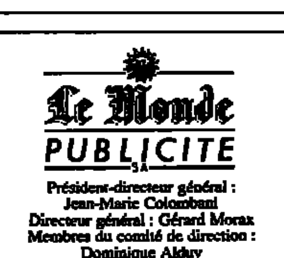
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

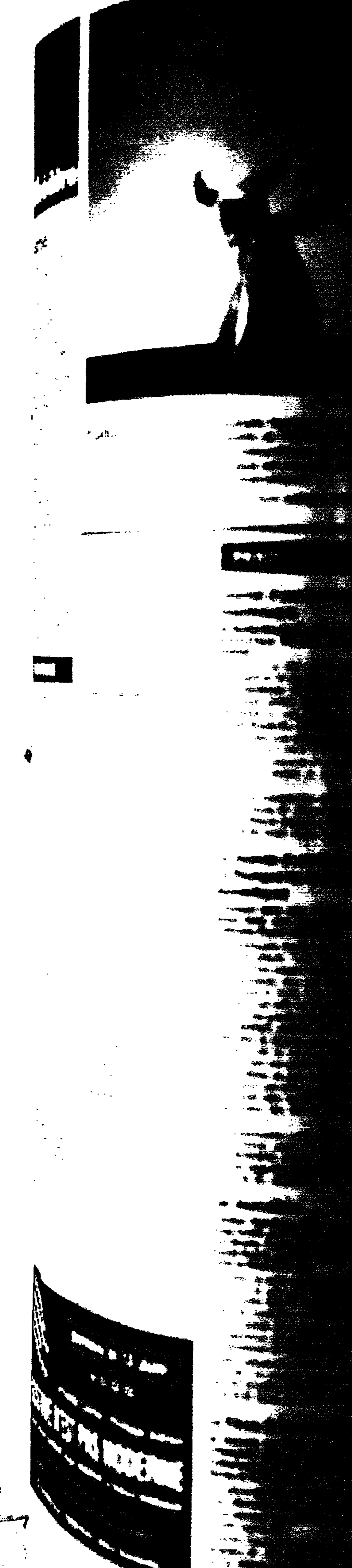
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex







Théâtre

Reprises

Le théâtre public souffre endémiquement d'une maladie grave. La plupart des créations ne sont en effet que rarement reprises, même quand elles connaissent succès public et critique. Parce que les saisons sont bouclées longtemps à l'avance, et donc les programmes figés. Parce que les producteurs vivent en réseaux d'amitié, d'un théâtre à l'autre, et n'échangent que leurs propres spectacles. Parce que, encore, certaines de ces productions sont lourdes, onéreuses et presque intransportables. Deux pièces très différentes sont pourtant reprises en juin à Paris, à la demande générale. « Orlando », à l'Odéon, performance-spectacle d'Isabelle Huppert et Robert Wilson ; « Huis clos », à l'Athénée, dans une version irrespectueuse et drôle mise en scène par Michel Raskine. Bien joué ! – O. S.



ENGUERAND

Orlando

Retour en scène d'Isabelle Huppert avec ce spectacle-phare de la saison qui s'achève et qui a soulevé l'enthousiasme du public de l'Odéon l'automne dernier. Les splendeurs formelles, jusqu'à l'épure, de Robert Wilson en grande forme, l'interprétation juste, précise, inventive, multiple d'une actrice qui n'en finit pas de grandir. Le roman de Virginia Woolf sort qui plus est indemne, et même magnifié, de cette adaptation scénique aux immenses qualités plastiques et dramatiques.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 05. De 60 F à 200 F.

NOUVEAUTÉS

Boltanski-Interview

d'après Jean Daive, mise en scène d'Eric Didry, avec Gaël Baron et Thierry Paret.

Reprise à Paris d'un spectacle créé l'an passé au festival Nouvelles Scènes de Dijon. Il met en scène un entretien radiophonique de l'artiste diffusé par France-Culture en 1991. Deux acteurs dans une installation du plasticien spécialement conçue pour l'occasion. Portrait à deux voix d'un homme singulier qui, mieux que personne, a su dire dans ses travaux la disparition, celle des corps et des âmes.

Studio-Théâtre, 18, av. de l'Insurrection, 94 Vitry. A partir du 2 juin. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-81-75-50. Durée : 1 h 30. 70 F et 120 F.

Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Moïse Touré, avec Bruno Riner et Moussa Théophile Sowie.

Nouvelle mise en scène par une jeune troupe de la rencontre d'un dealer et de son client sous la plume acerbe, dure, d'une poésie violente, de Koltès. Un spectacle à découvrir à Paris après sa création en Afrique, continent de prédilection de l'auteur.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 2 juin. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Michel Raskine, avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Marie-Christine Orry.

Reprise de ce spectacle qui a tourné dans toute la France avant de connaître à l'Athénée cet hiver un succès mérité. Le trio infernal de Sartre comme on ne l'avait jamais vu, trois êtres démunis qui n'ont pas renoncé à leurs humeurs, leurs corps et leurs cris, qui n'ont pas renoncé à vivre en somme. Un spectacle irréprochable servi par des acteurs menés de main de maître par le nouveau directeur du Théâtre de Lyon, Michel Raskine.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 4 juin. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 50. De 65 F à 140 F.

Hommage à Jean Audureau

Brigitte Jaques et François Regnault, qui dirigent le Théâtre de la Commune, ont décidé de rendre hommage au dramaturge Jean Audureau, soixante-deux ans cette année. C'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir une écriture parfaitement singulière, celle d'un poète inspiré par le surréalisme, qui voyage dans les mystères du verbe et du rêve. Quatre pièces sont présentées ici sous forme de « mise en espace » (temps de répétition très court, pas de décors, quelques accessoires et éléments de costumes : *la Lève*, mise en scène de Pierre Vial (du 2 au 5 juin), *Katherine Barker*, mise en scène de Jean-Louis Thamin (2 au 5), *Félicité*, mise en scène de Pascal Rambert (9 au 12) et *le Jeune Homme*, mise en scène d'Eric Vigner (9 au 12).

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Tél. : 48-34-67-67. De 60 F à 90 F.

Le Jeu des sept familles

spectacle imaginé et dirigé par Jean-Claude Penchenat, avec Marie-Françoise Audollent, Gilbert Beugniot, Laurent Boulassier, Xavier Kuentz, Geneviève Rey-Penchenat, Meriem Serbah et Michel Toty.

Une nouvelle fois, le Campagnol improvise autour d'un thème. Après *le Bal* ou *le Voyage à Rome*, *le Jeu des sept familles* est un spectacle réalisé à partir des improvisations de la troupe, de rencontres, de lectures de journaux et de livres, de vision de films. Il veut interroger la famille, la transmission de la mémoire familiale entre générations, les fractures en son sein, le tout sur le ton de la comédie.

Théâtre du Campagnol, 20-22 rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. A partir du 3 juin. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 64-96-53-67. Durée : 2 heures. 65 F et 90 F.

PARIS

Journal d'une femme insomniaque

de Rachid Boudjedra, mise en scène de Dominique Quéhec, avec Marie Plateau.

L'Algérie n'en finit pas de soulever les interrogations les plus fortes. Le drame de cette république sœur a ceci de positif qu'il nous permet d'entendre plus fréquemment la voix de ses poètes. Ici Rachid Boudjedra, condamné à mort par les islamistes pour son récent essai, *FIS de la haine*. Cette œuvre à la première personne dit les tourments d'une femme dans un monde inventé et dirigé par des hommes.

Pavillon du Charolais (Parc de la Villette), 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-03-93-95. Durée : 1heure. De 50 F à 100 F.

La Journée d'une infirmière ou Pourquoi les animaux domestiques

d'Armand Gatti, mise en scène de Stéphane Gatti, avec Françoise Thyrion et Catherine Duport (violoncelle).

L'irremplaçable famille Gatti a repris son bâton de pèlerin. Cette fois-ci, le père, Armand, nous propose un texte inspiré de ses discussions avec des infirmières en grève, sous la forme d'un « monologue-scénario » qui mêle les anecdotes les plus réelles et une grande part de rêve. Un spectacle itinérant, présenté dans sept villes différentes de banlieue avant une tournée française, mis en scène par Stéphane, le fils, qui met aux prises une actrice, une violoncelliste, un chat et huit téléviseurs sur lesquels sont diffusées les images d'un film tourné dans les hôpitaux de Seine-Saint-Denis, des crèches et des lieux publics.

Appartement privé, 1, allée Ampère, 93 Tremblay-en-France. Jusqu'au 5 juin, à 20 h 30. Tél. : 48-59-80-64. Cinéma Louis-Daquin, 76, av. Victor-Hugo, 93 Le Blanc-Mesnil, le mardi 7 à 20 h 30. Tél. : 48-65-54-35. Durée : 1 h 30.

Les Journalistes

d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, Jean-Paul Bordes, Gabriel Cattand, Marc Citti, Claude Evrard, Jean-Claude Jay, Philippe Joiris et Gérard Lartigau.

Une mise en scène énergique, un jeu sûr au service de cette pièce de Schnitzler qui met en scène dans la Vienne du début du siècle un journaliste à double vie. Une pièce à double fond puisque, au-delà de son apparence, elle explore les origines et manifestations de l'antisémitisme.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 60 F à 150 F.

Le Prince de Hombourg

de Heinrich von Kleist, mise en scène d'Alexander Lang, avec Catherine Samie, Catherine Ferran, Muriel Mayette, Michel Favory et Thierry Hancisse.

Une pièce captivante du répertoire romantique allemand, servie par un metteur en scène allemand lui-aussi. Grand spectacle et mille ingéniosités.

Mogador-Comédie-Française, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. Durée : 3 heures. De 40 F à 190 F.

La Ville parjure ou le Réveil des Erinyes

d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.

La nouvelle production de la troupe française la plus célébrée ici et dans le monde. Le Théâtre du Soleil continue son compagnonnage avec Hélène Cixoux et s'attaque aujourd'hui au drame du sang contaminé par le virus du sida. La nouvelle et ambitieuse proposition d'Ariane Mnouchkine.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Première et deuxième parties en alternance du mercredi au vendredi à 19 h 30. Intégrales le samedi à 15 h 30 et le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 2 h 30 ou 5 heures. De 150 F à 260 F.

RÉGIONS

Toulouse

C'est magnifique

de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Kelif, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Ronèche (accordéon et piano).

En tournée, la nouvelle invention de la Famille Deschiens qui réunit dans un précipité d'humour grinçant une poignée de silhouettes indécises à la lisière d'une petite ville de fiction, si proche de nous. Trois éléments nouveaux s'agrègent à la famille, qui sont déjà, à l'évidence, des Deschiens de première grandeur. Le soir de la création à Nîmes, ce ne fut pas un grand succès, une manière de triomphe plutôt.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. La mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. *Durée : 1 h 45. 105 F et 120 F.*

Dernière représentation le 4 juin.

Saint-Herblain '94

Dans le parc du château de la Gournerie, à 7 kilomètres de Nantes, cette nouvelle édition d'un bon festival de printemps s'organise autour d'une idée originale, les *« quarts d'heure de rêve »*, et des représentations traditionnelles. Ces « quarts d'heure » ont été confiés à huit metteurs en scène à qui le festival a offert les moyens de réaliser une séquence dont ils rêvaient sans avoir jamais pu la monter. Avec par ordre d'entrée en scène : Chantal Morel, Enzo Cormann et Hervé Tougeron, Pierre Pradinas, Serge Valletti, Catherine Anne, Hans-Peter Cloos, Georges Lavaudant et Antoine Caubet. A l'affiche également, l'excellent *Tight Right White*, de Reza Abdoh (3 et 4) ; le très drôle *Renard du Nord*, mise en scène de Cantarella (7 et 8) ; le curieux *Torito* du furieux Charlie Nelson (10 et 11) ; le dernier voyage de Znorko (*Chvéik...*, 10 et 11) et le Cirque Plume (du 3 au 11).

Parc du château de la Gournerie, 44 Saint-Herblain. Les 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 11 juin. Tél. : 40-69-50-50. 20 F à 100 F.

Strasbourg

Choral

d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, par le Théâtre du Radeau.

La nouvelle production d'une troupe d'exception menée par le poète et compositeur d'images François Tanguy. Une œuvre inspirée non d'un texte précis ou d'un personnage défini de Kafka mais, une fois encore, de l'écriture même de ce hérant du verbe.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le 1er juin, 19 h 30 ; les 2, 3 et 7, 21 heures (et les 8, 9 et 10). Tél. : 61-42-33-89. *Durée : 1 h 30. 100 F.*

Montpellier

Marchands de caoutchouc

de Hanoch Levin, mise en scène de Jacques Nichet, avec Jean Benguigui, Christine Murillo, Wojtek Pszoniak et Teddy Lasry et Jean-Marc Fouché (musiciens).

Avant de reprendre au Festival d'Avignon son passionnant *Alceste*, Jacques Nichet, directeur du Théâtre des Treize Vents, crée une pièce d'un auteur israélien inconnu en France, une farce écrite en 1978 qui réunit une pharmacienne et deux hommes amoureux d'elle. Ici encore, c'est un beau groupe d'acteurs qui a été réuni.

Centre dramatique national, domaine de Grammont, 34000 Montpellier. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 45, les mercredi et jeudi à 19 heures. Tél. : 67-58-08-13. Durée : 2 heures. De 70 F à 105 F.

Nantes

Turbulences 94

Nouvel épisode du compagnonnage de Claudine Gironès, directrice du Maillon de Strasbourg et du festival annuel qui lui est lié, avec les jeunes équipes théâtrales françaises de qualité. Coup d'envoi avec *Partage de midi*, de Claudel, mis en scène par Serge Tranvouez, acteur de la troupe T'Chan'G de Gabily (le 2). Laurent Gutman, élève de l'Ecole de Chaillot, alors dirigée par Antoine Vitez, signe sa première mise en scène, *le Nouveau Mendoza*, de Lens (3). Deuxième spectacle d'une jeune compagnie de Besançon, Le Théâtre à tout prix, avec *Kiki l'Indien*, comédie alpestre de Jouanneau (3). Une plasticienne férue de mise en scène, Pascale Spengler, présente *Manuel de Hohenstein*, de Christophe Huysman, un jeune auteur révélé par Cantarella (3 et 4). Nouvelle création collective du Théâtre à grande vitesse, *Que s'est-il passé...*, spectacle court nourri de danse et de cinéma (4). *Les Acharnés*, de Mohamed Rouabhi, est le troisième rendez-vous de Turbulences, dans une mise en scène de Claire Lasne, jeune actrice formée par Mozonnet. Seide et Adrien (4). La compagnie des Basors, créée en 1990 à Genève, propose *l'Opoponax*, de la Suissesse Monique Wittig (5). *Minna von Barnhelm*, de Lessing, ferme le bal dans une mise en scène de Philippe Lanton, psychiatre passé en recherches sur le théâtre allemand (5).

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. Du 2 au 5 juin. Tél. : 88-27-61-81. 60 F et 90 F.

Danse

Paris

Ballet de l'Opéra de Paris

Harald Lander : Etudes.
Jerome Robbins : In the Night.
William Forsythe : In the Middle Somewhat Elevated.

Des ballets conçus comme des exercices, des démonstrations. Un même esprit et un même désir de mettre en valeur les qualités des danseurs. Du travail à la barre, très serré, à l'explosion des règles classiques. Un choix très habile. Et beaucoup de plaisir pour le spectateur, ce qui, au bout du compte, est essentiel.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Needcompany

Jan Lauwers : Snake Song, Le Voyeur.

On n'a jamais été déçu par un spectacle de Lauwers. Il fait partie de ces artistes inclassables, et qui entendent le rester. A la frontière du théâtre et de la danse. De la littérature aussi. Ici, une satire cruelle de notre « voyeurisme asexué », tous ces gens qui regardent – nous-mêmes parfois – sans agir, au point de n'être plus nulle part. Donc de pouvoir tout dire, tout exposer, un vide qui les pousse à rechercher les frissons des *reality shows* pour sentir, enfin, qu'ils existent. Et encore. A quand l'embrigadement ?

Théâtre de la Ville, 20 h 30, les 7, 8, 10 et 11. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Compagnie Arabesque

Djamila Henni-Chebra

Un spectacle de danse arabe sur les musiques d'Oum Kalsoum. Un hommage rendu aux grands artistes égyptiens. Pour découvrir une danse dont on croit tout savoir et dont on ne connaît rien !

Théâtre Dunois, le 4 juin, à 21 heures, 108, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 45-84-72-00. De 50 à 100 F.

Lyon

Ballet de l'Opéra de Lyon

Dix ans de répertoire

Quand un ballet classique est dirigé par des gens compétents – Françoise Adret, suivie de Yorkos Lorkos – il s'ouvre aux artistes les plus contemporains. Avec des succès étonnants. Jugez plutôt : Maguy Marin, Duroure et Monnier, Preljocaj, le 7, à 21 heures, et le 8, à 20 h 30. Bill T. Jones, le 9, à 19 h 30. Stephen Petronio, Susan Marshall, Bill T. Jones, le 10 juin, à 20 h 30. Et William Forsythe et Ralph Lemon, le 11, à 20 h 30, le 12, à 17 heures. Toutes ces soirées se déroulent simultanément pendant le Dance Screen 94, concours international des meilleurs films de danse qui, après Francfort, se tiendra à Lyon pour trois ans.

Opéra de Lyon le 7 juin à 21 heures, le 9 juin à 19 h 30, le 12 juin à 17 heures, les 8, 10 et 11 juin à 20 h 30, 1, place de la Comédie, 69001. Tél. : 72-00-45-45. De 65 à 145 F.

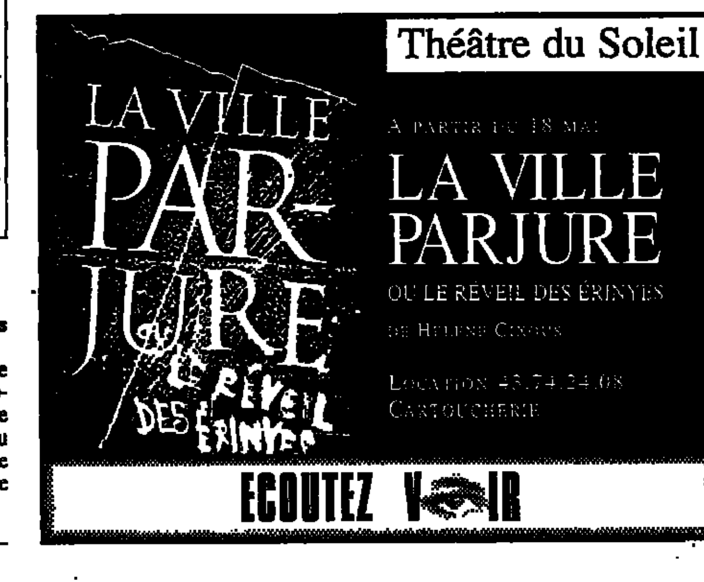
Compagnie Castafiore

Marcia Barcellos et Karl Biscuit

4 Log Volapük se regarde avec des lunettes stéréoscopiques. C'est un spectacle en 3-D, comme on dit. Très bien fait, souvent hilarant, des successions de situations qui s'enchaînent, se mordant la queue. Ubu est leur maître. Les deux chorégraphes – lui, écrit aussi la musique – réconcilient vraiment les nouvelles technologies, le discours chorégraphique et la poésie décapante. Un style qui doit pourtant se méfier de l'esprit de système.

Maison de la danse de Lyon, les 1 et 2, à 19 h 30 et le 3, à 20 h 30. Tél. : 78-75-88-88.

Théâtre : Olivier Schmitt.
Danse : Dominique Frétard



Musique

Une montre en or et une Fender

Si le rock'n'roll était un métier comme un autre, les locataires d'un soir de Bercy ou du Zénith seraient à la retraite en train de se faire dorer au soleil de Miami pour Aerosmith, de Brighton pour Jack Bruce et Ginger Baker. Mais, à l'inverse d'autres professions, les rockers ont farouchement lutté contre l'abaissement de l'âge de la retraite à vingt-cinq ans, autrefois revendiqué par Mick Jagger *(« j'espère ne jamais avoir à chanter « Satisfaction » sur scène à quarante ans »)* et Pete Townsend *(« j'espère mourir avant d'être vieux »)*. Cette conquête sociale relevait d'une éthique naïve qui refusait l'idée que l'on puisse prolonger une carrière au-delà de sa phase créative. Aujourd'hui, il suffit de multiplier le prix du billet d'entrée par le nombre de spectateurs pour réaliser que *les critères ont changé*, une fois pour toutes. – T. S.



D.R.

Raul Barboza Il livre une autre facette de l'Argentine : celle des grands espaces, de la conquête parfois violente de la terre, des espoirs de fortune, des sagesses agricoles et de la nature indienne. Cet homme singulier joue de l'accordéon en virtuose, vit en France, travaille avec tous les musiciens qui vaillent la peine qu'on leur apporte une touche de pur bonheur. Le *chamame* de la Pampa, la *milonga* sud-américaine sont ses territoires d'émotion.
Espace Hérault, 21 heures, les 6, 7, 8, 9 et 10. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.

ÉVÉNEMENTS

Les Suites de Gutman

Rien qu'à l'apercevoir entrer en scène, on devine que Gutman a la force en elle, une énergie indomptable, une noblesse. La grande dame du violoncelle ex-soviétique s'attaque au monument des monuments dédié par Bach à son instrument. L'issue ne devrait pas ressembler à une victoire, mais à une appropriation.
Bach : Suites pour violoncelle seul. *Natalia Gutman (violoncelle). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 6. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.*

Franck Black, le sale gosse de l'année

Dirigeant fondateur des Pixies, Frank Black s'est fait griller, après la séparation du groupe, par sa collègue et rivale Kim Deal. Elle qui ne tenait que la basse au sein de Pixies a réussi bien avant Frank à vendre des centaines de milliers de disques, avec les Breeders. La vengeance de Frank risque d'être terrible. Il vient de publier un disque fleuve prodigieux d'invention et de diversité *(Teenager of the Year)* et s'installe à l'Arapaho, histoire de montrer que, lui aussi, peut faire mieux que vivre sur ses réserves.
Arapaho, 20 h 30, les 3, 4 et 5. Tél. : 43-48-24-84. 120 F.

Ali Farka Touré, blues agricole

Le dernier album d'Ali Farka Touré, enregistré avec le guitariste Ry Cooder (chez Night & Day), est un mariage assez fabuleux du blues africain et de la mystique américaine. Ali Farka Touré, guitariste, chanteur, compositeur malien, joue comme de l'autre côté de l'Atlantique, mais le principe qui l'anime est profondément ancré sur les rives du fleuve Niger. Contes, légendes, guitares amplifiées, violon à une corde : Ali Farka l'agriculteur traverse les continents.
New Morning, 20 h 30, les 4 et 5. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.

CLASSIQUE

Groupe vocal de France. Le GVF a été le dédicataire ou le créateur de nombre d'œuvres de ce siècle. Il se consacre ici à un répertoire que l'on n'entend jamais. Peut-être parce qu'il est le seul à pouvoir le chanter en France. *Britten* : Te Deum. *Poulenc* : Litanies à la Vierge noire. *Schmitt* : Motets. *Evangelista* : Noche oscura. *Dvorak* : Messe. *Yanka Hekimova (orgue), Groupe vocal de France, John Poole (direction). Eglise Saint-Eustache, 20 h 30, le 2. Tél. : 40-27-08-80. De 80 F à 100 F.*

Orchestre philharmonique d'Oslo. Le petit génie du violon russe secondé dans la fosse par un chef russe qui s'est fait une réputation enviable en quelques années. *Weber* : Oberon, ouverture. *Bruch* : Concerto pour violon et orchestre op. 26. *Mahler* : Symphonie nº 5. *Maxim Vengerov (violon), Orchestre philharmonique d'Oslo, Mariss Jansons (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 3. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F. Et à Lille : Haydn* : Symphonie nº 94 « la Surprise ». *Mahler* : Symphonie nº 5. *Orchestre philharmonique d'Oslo, Mariss Jansons (direction). Le Nouveau Siècle, 20 h 30, le 2. Tél. : 20-12-82-40. 120 F.*

Solistes de l'Ensemble InterContemporain. La rentrée de Yumi Nara, la chanteuse japonaise qui a enchanté les années 80. Et ce n'est pas tous les jours que l'InterContemporain joue du Murray Schafer, pionnier canadien de l'écologie et du design sonores. *Ohana* : Sibylle. *Schafer* : The Crown of Ariadne. *Crumb* : Madrigaux, livre II. *Roosendael* : Sringhara. *Yumi Nara (soprano), Emmanuelle Ophèle (flûte), Frédérique Cambreling (harpe), Vincent Bauer (percussions). Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 16 heures, le 5. Entrée libre.*

Quatuor Parisii. D'Albert Roussel, on connaît surtout l'œuvre symphonique, rythmique, musclée, solide, proche de l'expressionnisme à la fin. Les Parisii, qui sont jeunes, français, et qui ont déjà signé une intégrale Beethoven, se sont trouvé des alliés pour défendre ce compositeur méconnu. Ils auront eu le temps, trois jours plus tôt, de se chauffer en compagnie de Bruno Rigutto, chambriste des plus conviviaux. *Roussel* : Trio pour flûte, alto, violoncelle, Quatuor à cordes, Sérénade op. 30. *Pierre-André Valade (flûte), Isabelle Moretti (harpe), Quatuor Parisii. Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 12 h 30, le 7. Tél. : 46-44-55-42. 60 F. Et également, Menu* : Sonatine pour quatuor à cordes. *Debussy* : Quatuor à cordes. *Franck* : Quintette pour piano et cordes. *Bruno Rigutto (piano), Quatuor Parisii. Barbizon. Salle Marc-Jacquet, 20 h 30, le 4. Tél. : 60-66-41-87. 120 F.*

Ensemble orchestral de Paris. Une grande soirée de religiosité *« made in France »*. Le *Requiem* de Duruflé est aussi beau, et beaucoup moins souvent joué, que celui de Fauré. *Landowski* : Leçons de ténèbres. *Duruflé* : Requiem. *Jacqueline Mayeur (mezzo-soprano), Michel Piquemal (baryton), Dominique de Williencourt (violoncelle), Jacques Taddei (orgue), Ensemble vocal Michel Piquemal, Ensemble orchestral de Paris, Marc Soustrot (direction). Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30, le 7. Tél. : 05-42-67-57. 150 F.*

Radu Lupu. Présent ? Absent ? Prêt à servir la musique ou à la desservir, et à se détruire dans la foulée ? *Radu Lupu est le* plus inattendu des artistes. Autant dire, un véritable artiste. *Wagner* : Siegfried-Idyll. *Mozart* : Concerto pour piano et orchestre KV 488, Sérénade « Cor de postillon », Symphonie nº 41 « Jupiter ». *Radu Lupu (piano), Academy of Saint Martin in The Fields, Neville Marriner (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 7. Tél. : 45-61-06-30. De 120 F à 500 F.*

Orchestre de Paris. Le fils d'Isaac Stern a choisi la baguette plutôt que l'archet pour faire son chemin dans le métier. La première ligne droite fut prometteuse. Remplaçant Maria Joao Pirès souffrante, Engerer joue le *Premier Concerto* de Tchaïkovski. Son tube ! *Barber* : Médée, méditation et danse de la vengeance. *Tchaïkovski* : Concerto pour piano et orchestre nº 1. *Bartok* : Concerto pour orchestre. *Brigitte Engerer (piano), Orchestre de Paris, Michael Stern (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.*

Eldar Nebolsin. Décevant au disque (Decca), le jeune pianiste a remporté, sans contestations, un premier prix à Santander il y a deux ans. Si l'on compte bien, il a aujourd'hui dix-neuf ans. Il lui reste à prendre sa place définitivement dans le peloton de tête. *Schubert* : Sonate pour piano D 537. *Chopin* : Valses opp. 64 nº 1 et 70 nº 3. *Liszt* : Sonate après une lecture du Dante, Rhapsodie hongroise nº 12. *Schumann* : Fantasiestücke pour piano. *Eldar Nebolsin (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 8. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.*

Marie-Catherine Girod. Cette grande dame du clavier abandonne son répertoire de prédilection – œuvres jamais jouées de D'Indy, Auric, Jolivet, Lourié – pour les plus rabâchés des « saucissons ». Lassitude de la marginalité ? *Chopin* : Impromptus, Préludes op. 28. *Marie-Catherine Girod (piano). Versailles. Musée Lambinet, 20 h 30, le 4. Tél. : 39-54-29-40.*

Les Indes galantes. Le retour de Malgoire dans le tout petit peloton des ramistes patentés. Le peloton s'est élargi. Malgoire garde son souffle. *Rameau* : les Indes galantes. *Audrey Michael, Sandrine Piau (sopranos), Simon Edwards (ténor), Stephan Imboden (basse), Ensemble vocal Audite Nova de Paris, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction). Versailles. Château, 21 heures, le 8. Tél. : 39-02-30-00. De 80 F à 300 F.*

Lyon
La Traviata. La reprise d'une mise en scène du grand Grüber, qui n'avait pas convaincu au Châtelet. Entre-temps, chef et distribution ont changé. *Verdi* : la Traviata. *Tiziana Fabbricini (Violetta), Franco Farina (Alfredo), Victor Torres (Germont), Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, John Nelson (direction), Klaus Michaël Grüber (mise en scène), Giuseppe Frigeni (chorégraphie). Opéra Nouvel, 20 h 30, le 3. Tél. : 78-28-09-60. De 70 F à 290 F.*

Toulouse
Les Troyens. Décidément acharné à défendre un répertoire français pour lequel il est le seul à posséder les aigus et la légèreté, le ténor américain Chris Merritt a pour lui, cette fois, de chanter en version de concert. Car son plumage ne correspond pas tout à fait à son ramage, au demeurant inégal, comme l'a montré son Benvenuto Cellini à la Bastille. Plasson et *les Troyens* : un disque à la clé ? *Berlioz* : les Troyens. *Isabelle Vernet (Didon), Chris Merritt (Enée), Carol Yahr (Cassandre), David Malis (Chorèbe), Eugénie Grunewald (Anna), Michaïl Krutikov (Narbal), Colette Alliot-Lugaz (Ascagne), John Aler (Iopas), Léonard Pezzino (Hylas), Chœur de la Radio d'Athènes, Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction). Palais des sports, 17 heures, le 4. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 220 F.*

JAZZ

Jean Bardy Quintet. Puisqu'il est un excellent bassiste, Jean Bardy attire l'attention (des musiciens, d'abord). Qu'il réunisse un quintet dans cette excellente brasserie qu'est le *Duc double la mise. Au duc des Lombards, 22 h 30, le 2. Tél. : 42-33-22-88. 78 F.*

The Breckers Brothers Band. Le groupe de luxe des frères Brecker produit toujours la même impression : l'entrée est somptueuse, après quoi on s'ennuie. Mais on croit toujours que ça va changer. Donc, on y retourne. *New Morning, 19 h 30 et 22 heures, le 3. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Jean-Jacques Milteau and Friends. Monsieur Milteau, le prince de l'harmo (Jonasz, Mitchell, et toutes la variété de qualité) s'installe en compagnie dans un club à la fois familial et branchissime. De la musique considérée comme une amitié, comme une variante de l'humour, comme une affaire très sérieuse (le blues, toujours le blues). *Hot Brass, 21 heures, le 7. Tél. : 42-00-14-14. 90 F.*

Jean-Paul Amouroux Boogie Machine. Le meilleur pianiste boogie, Jean-Paul Amouroux, spécialiste savant et plaisant du style, dans un lieu chargé d'histoire du jazz traditionnel. *Slow Club, 22 heures, les 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 42-33-84-30.*

Cesarius Alvim, Marc Bertaux, Tony Rabeson. Dans la foulée de son bel album *Ninga* (1 CD Night and Day KAR 267), Césarius Alvim, pianiste qu'on a connu bassiste brésilien, est au Petit-Opportun avec sa rythmique : Marc Bertaux (basse) et Tony Rabeson (batterie). Sans hésitation. *Petit-Opportun, 22 h 45, les 7 et 8. Tél. : 42-36-01-36.*

ROCK

The Auteurs. Avec *Now I'm a Cowboy*, son second album, le groupe de Luke Haines émerge de la brume romantique qui baignait sa musique et double sa dose de venin. Reste à savoir si cette convulsion discographique trouvera sa traduction sur scène. Ce concert inaugure une série de soirées musicales proposée par *les Inrockuptibles. Erotika, 62, bd de Clichy, Paris 18e, 21 heures. 80 F.*

Sheryl Crow. Fabricante de chanson, l'Américaine s'est mise à les interpréter elle-même il y a peu, avec un succès aussi remarquable que le conservatisme de bon aloi qui le propulse. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 4. Tél. : 42-52-25-15. 110 F.*

Aerosmith. Lors de sa première rentrée, le groupe d'ex-cocaïnomanes s'était produit sous la bannière des Monsters of rock, et rarement elle fut aussi seyante. *Palais omnisports de Paris-Bercy, 19 h 30, le 6. Tél. : 40-02-60-02. 178 F.*

Stephan Eicher. Stephan Eicher est une rock-star, en tout cas, il en a adopté la conduite sur scène, laissant en chemin le charme fragile qui fut celui de ses chansons. Peut-être que le relatif intimisme de la Cigale lui fera renouer avec des comportements plus humains, plus séduisants. *La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, les 6, 7, 8 et 9. Tél. : 42-23-15-15. 135 F.*

Billy Joel. Ce n'est pas un chanteur, c'est une multinationale, fière de ses produits, de la constance de sa part de marché. Au moins, Billy Joel n'a pas de reproches de trahison à se faire, dès le départ il a décidé de faire aussi bien – on parle ici de nombre de disques et de billets de concert vendus – qu'Elton John, sans s'embêter avec les lunettes idiotes et l'humour. Il a réussi au-delà des espérances de sa maison de disques. *Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures, le 8. Tél. : 40-02-60-02. 203 F.*

David Byrne. Nouvel album sobre et assez rock (accueilli aux cris de *« Talking Heads, Talking Heads ! »*) pour David Byrne qui a donné, ces dernières années, quelques concerts remarquables à Paris, dont un magnifique Olympia, il y a deux ans. *Théâtre de Paris, 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 42-80-01-81. 120 F.*

BBM. Deux tiers de Cream (Jack Bruce et Ginger Baker) et un guitariste de hard rock récemment revenu à des sentiments plus bluesy (Gary Moore), y a-t-il de quoi faire revivre le frisson qui saisit les foules en 1967, à l'idée que le rock pouvait se prendre au sérieux ? Il faut avoir un peu vécu pour s'intéresser à la question. *Zénith de la Villette, 20 heures. De 150 F à 200 F.*

CHANSON

Alain Souchon. Poussé par ses chansons, Souchon sort de ses gonds. *Arlette* le galvanise, et *Bidon* le ramène à lui-même. Le reste du temps, il est dans son rêve, dans son cocon. Le charme un peu distant est la définition même du chanteur au flegme angoissé. Un de ses meilleurs récitals depuis longtemps. *Olympia, 20 h 30 jusqu'au 11 juin. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 230 F.*

Gilles Servat et Triskell. Bon pied, bon œil. Servat est l'un des chanteurs bretons les plus prolixes. Né à Tarbes, revenu aux tréfonds de la Bretagne sur la vague folk des années 70, le chantre de l'anticolonialisme régionaliste a écrit de belles chansons (*la Blanche Hermine*). La ferveur fut, est, sera son ressort intime. A Paris, il chantera avec deux membres fondateurs du groupe Triskell, Pol (harpe celtique, guitare et luth) et Hervé (harpe, guitare, banjo) Queffeleant, et Patrick Audouin aux claviers. *Passage du Nord-Ouest, le 1 juin à 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.*

Francis Lemarque. Le compositeur de *A Paris* et de *Rue de Lappe* fête ses cinquante ans de carrière, avec un nouvel album *(lire en page disques)* et un spectacle-hommage *« avec des amis invités »*, toujours dans la tendresse et la bonne humeur. *Casino de Paris, 14 heures, le 5. Tél. : 49-95-99-99. De 100 F à 190 F.*

Festival C'est dans l'air. *« Six jours pour la chanson qui monte »* organisés par les ACP, les Ateliers de chanson de Paris, une des écoles de variété qui préparent les aspirants-chanteurs à la carrière. Le 6, à 20 h 30, la promotion 94 présente le résultat de ses travaux. Puis, élèves et professeurs ont fait les choix artistiques nécessaires au remplissage des cases de ce joli festival de fin de printemps parisien, organisé dans l'ancien cinéma du faubourg Montmartre, chaque jour à 20 h 30. *Monica Passos, le 7. Mano Solo à 20 h 30, le 8. Elisabeth Caumont à 20 h 30 et Orphéon Celesta à 22 h 30 le 9. Thomas Fersen le 10, les Fabulous Trobadors et La Tordue le 11. Passage du Nord-Ouest. 13, rue du Faubourg-Montmartre. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Fès et Damas. Les Derviches tourneurs de Damas sont dirigés par Hamza Chakour, un des plus grands chanteurs du monde arabe, lecteur du Coran, qu'accompagne l'excellent ensemble Al Kindi (un concert donné au Théâtre de la Ville au début de cette année en a témoigné). Chants soufis, danse de transe et de foi aveugle. Les Aïssawas de Fèz sont une confrérie mystique qui donne à la musique un rôle spirituel de premier plan. Saïd Berrada est avec neuf musiciens, *des danseurs, des chanteurs. Ils sont* placés sous la direction du maître Saïd Berrada. *Aïssawas de Fès. Institut du monde arabe, 20 h 30, les 3 et 4.* Derviches tourneurs de Damas. *Institut du monde arabe, 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 40-51-38-37. 90 F.*

Tupi Nago. Brésiliens, percussionnistes, les Tupi Nago s'en donnent à cœur joie, passent en revue les succès de Rio et les nouvelles tendances du Nordeste avec une jolie énergie (album chez Mélodie, frais et constant). *Bataclan, le 4 à 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12.*

Bauls du Bengale. Six chanteurs et musiciens, « fous de Dieu », qui reprennent une tradition nomade du Bengale. Les voix poussées à leur extrême, les incantations qui mènent à la transe font des groupes Bauls un des spectacles de musique traditionnelle les plus captivants qui soient. La transe, la fusion amoureuse avec Dieu, le bonheur à crier, de la douleur à se tordre, une intoxication par le son.. *Passage du Nord-Ouest, le 4 à 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.*

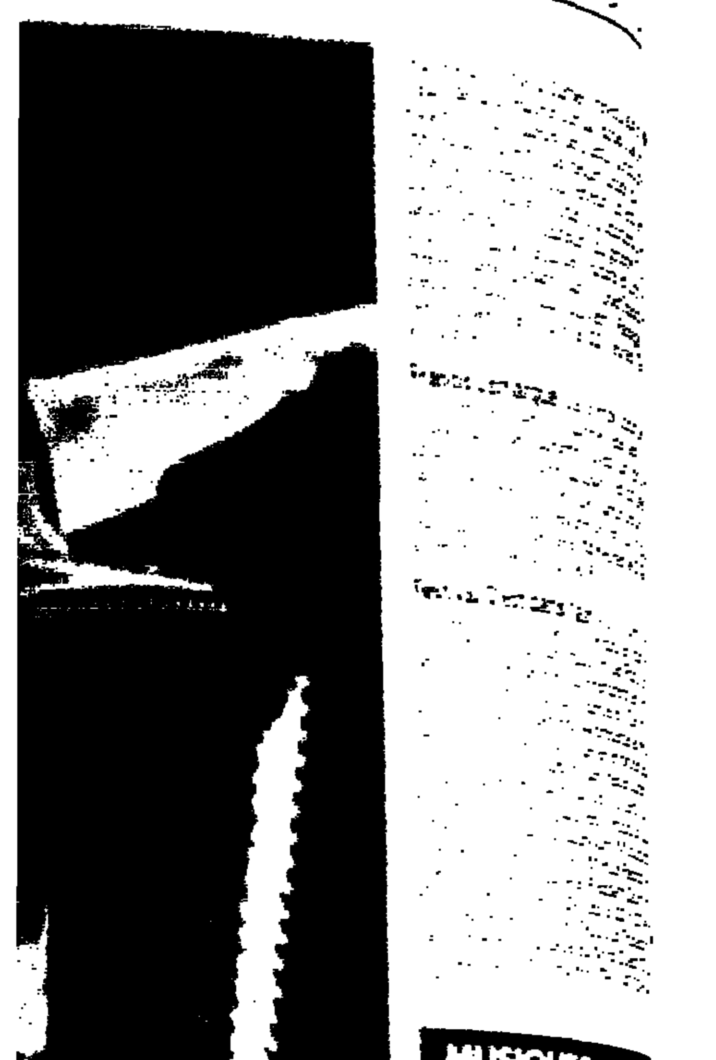
Granmoun Lélé. Le plus vieux et le plus en forme des joueurs traditionnels de *maloya réunionnais. Il y a un an, Granmoun* Lélé n'était jamais sorti de son village, ni de son île. Aujourd'hui, on peut l'écouter en disque (Label Bleu, collection Indigo), découvrir son savoir-faire en matière de cérémonial rythmique, dans un parfait mélange de civilisation nègre, indienne, malgache, etc. Voix et tambours. *Passage du Nord-Ouest, le 2 à 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.*

Sur Sudha. Le mot sanscrit signifie « notes immortelles » et la trinité des instruments, sitar, tabla, flûte. Ces musiciens venus du Népal sont apaisants. Ils livrent sur la trame du raga leurs états d'âme, leurs sentiments, leur recherche d'équilibre. *Maison de Radio-France, 20 h 30, le 8. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.*

Festivals : de Genève au Havre. Les Ateliers d'ethnomusicologie de Genève, à qui l'on doit la publication des *Cahiers de musique traditionnelle*, l'édition de disques (à paraître : *Anthologie musicale de la Péninsule arabique, collection Simon Jargy*, 1 coffret de 4 CD VDE-Gallo distribué par Concord), organise chaque année un festival de musiques, danses et arts traditionnels dans la métropole suisse. Concerts (musiques d'Erythrée, de Syrie, de Djibouti, du Yémen et d'Egypte, du 7 au 17 juin), films (des documentaires d'Alain Saint-Hilaire, les 4 et 5), une exposition (« Musiques en jeu dans la péninsule », jusqu'au 17).
Au Havre, les Nuits étranges abordent les rivages de l'Afrique moderne et urbaine. Le 4, les Sénégalais Ismaël Isaac et Ismaël Lo, le 10 la Brésilienne Margareth Menezes. *D'Afrique en Orient, salle Patino, 46, av. de Miremont, Genève (Suisse), du 4 au 17 juin. Tél. : (41) 22-347-50-57. Nuits étranges, le Volcan, le Havre. Tél. : 35-21-21-10.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.





DE LA SEMAINE

Arts

Foire

Art Jonction, la foire de l'art contemporain de la Côte d'Azur, a germé dans l'esprit de quelques Niçois convaincus qu'il y avait moyen de créer une place de marché dans leur ville. C'était en 1986, au temps où « raisonnablement », en matière d'art contemporain, tout semblait possible. Ces mêmes Niçois, aujourd'hui convaincus que, face à la crise, les initiatives les plus folles sont les mieux venues, persistent et signent une nouvelle édition d'Art Jonction. Mais à Cannes où, pour la deuxième année, ils cherchent une meilleure respiration. Au programme, cette année : 80 galeries, 15 pays, 7 000 mètres carrés d'exposition, la jeune création et, pour asseoir géographiquement et culturellement la manifestation, un colloque sur le thème : « Y a-t-il une culture méditerranéenne ? » De quoi nourrir les esprits en cas de mévente. – G. B.

Art Jonction 94, Palais des Festivals, Esplanade Georges-Pompidou, 06400 Cannes. Tél. : 92-99-88-00. Tous les jours de 15 heures à 23 heures. Du 2 au 6 juin. 40 F.

VERNISSAGES

Autour des Carrache : le dessin à Bologne de 1580 à 1640

Les Carrache, Ludovico et ses deux cousins, Agostino et Annibale, ont d'abord travaillé en commun à Bologne, où ils ont ouvert un atelier dont le succès fut considérable. L'exposition, une centaine de dessins, se propose de montrer l'apport de ces artistes peu conformistes qui se sont opposés au maniérisme ambiant en fondant leur style sur l'étude de la nature et l'équilibre des compositions.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Du 3 juin au 5 septembre. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.

Felice Beato

Le photographe italo-anglais Felice Beato, à qui l'on doit des photos de la guerre de Crimée (1855), mais aussi des reportages de guerre en Inde et en Chine, est aussi un des premiers spécialistes du document exotique : son voyage au Japon (1863-1877) se révèle autant ethnologique que touristique.

Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, 75008 Paris. Tél. : 53-76-12-32. Jusqu'au 31 juillet.

Picasso photographe

Une surprise ! Elle est faite de 140 clichés, épreuves tirées par l'artiste lui-même ou d'après les négatifs originaux, tous conservés dans les archives du musée Picasso. Autoportraits, portraits, vues d'ateliers des années cubistes : l'œuvre photographique ainsi révélée pourrait favoriser de nouvelles lectures des tableaux de cette période.

Musée Picasso, Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Sauf mardi, de 9 h 30 à 18 heures. Du 1er juin au 17 juillet. 27 F, dimanche, tarif unique : 18 F.

PARIS

Un art contemporain d'Afrique du Sud

Exposition au Musée d'art contemporain d'Oxford en 1990, présence à la Biennale de Venise l'année dernière, dix-sept artistes à La Défense aujourd'hui : fin du blocus culturel et début de la reconnaissance d'un art contemporain en Afrique du Sud.

Galerie de l'Esplanade, place de La Défense, La Défense, 92000 Nanterre. Tél. : 47-96-25-49. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Braque

Le graveur, en une soixantaine d'estampes et quinze livres. Avec notamment la suite complète des eaux-fortes pour la *Théogonie d'Hésiode* (1932), que l'on voit rarement rassemblées, et des variations sur le thème du *Char*.

Bouquinerie de l'Institut, 12, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : 43-26-63-49. Jusqu'au 30 juin.

Carlo Carrà 1881-1966

Carrà divisionniste, futuriste, métaphysique, puis promoteur d'un réalisme synthétique qualifié parfois de « magique »... On va pouvoir suivre l'itinéraire de ce classique de la modernité en Italie, ce qui n'est pas fréquent. Avec essentiellement des œuvres sur papier.

Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 43-26-89-96. Jusqu'au 29 juillet.

Corps sublimes

Une exposition sur la parure africaine et les mille façons d'exalter le corps : bijoux, amulettes, peignes, coiffes, vêtements, mais surtout peintures corporelles, scarifications et tatouages. On retrouve ces ornements minutieusement représentés sur les visages et les corps des statuettes rassemblées au Musée Dapper.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 15 F.

Dessiner une collection d'art contemporain

Le FRAC Picardie a choisi le dessin comme axe de ses achats. Et depuis huit ans a rassemblé par thèmes (« le dessin et son modèle », « le geste et l'écrit », « dessiner : construire, mesurer l'espace »...) 262 œuvres sur papier d'une cinquantaine d'artistes. Voici cette collection chez les sénateurs.

Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 3 juillet. 20 F.

Dubuffet

La fondation Jean-Dubuffet, qui gère l'héritage de l'artiste, a vingt ans. Pour fêter cet anniversaire, elle expose à son domicile parisien les dessins et des gouaches de ses collections, et au domaine de Périgny-sur-Yerres, qui recèle bien des trésors, dont la *Villa Falbala* en grand, en vrai, les peintures et les sculptures.

Fondation Jean-Dubuffet, 137, rue de Sèvres, Paris, 6e. Tél. : 47-34-12-63. Jusqu'au 22 juillet.

Le Jubé de Bourges

Que faire des œuvres morcelées, déplacées par le temps et les hommes ? Par exemple du jubé de la cathédrale de Bourges, monument sculpté au treizième siècle, qui fut démantelé cinq cents ans plus tard et dispersé en trois endroits. Une exposition pour creuser et tenter de résoudre un délicat problème de relogement.

Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 25 juillet. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.

Rencontres africaines

Une tentative de dialogue entre artistes de l'Afrique septentrionale et ceux de l'Afrique subsaharienne. Il a été orchestré par deux peintres : le Marocain Farid Belkahia et le Malien Abdoulaye Konaté, qui se sont croisés sur les routes du continent, allant chacun chez l'autre et dans les pays voisins, pour y choisir les artistes de l'exposition.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Sengaï (1750-1837)

« Traces d'encre » d'un moine zen, au Japon. Qui traduisent l'intensité d'une expérience intérieure, mais aussi un regard porté avec tendresse et humour sur les êtres et les choses de la vie. En cent feuilles choisies parmi plus d'un millier que conserve le Musée des arts Idemitsu.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés, de 11 h 30 à 18 h 30. Du 26 mai au 24 juillet. 30 F.

Visiteurs de l'Empire céleste

L'exposition ne se contente pas de montrer ce qu'au fil des siècles voyageurs, moines et ambassadeurs ont vu et retenu de la Chine et des Chinois. Des œuvres rarissimes montrent aussi comment les autochtones ont portraituré, souvent avec malice, les aventuriers venus de l'Occident. *Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 26 août. 33 F.*

Andy Warhol

Ces photos ont été réalisées à la fin des années 70 lors de *parties* à New-York et de voyages à travers les Etats-Unis. En 1979, Warhol avait sélectionné une cinquantaine des 365 clichés réalisés, prévus pour une tournée d'expositions. Elle ne vit pas le jour. Ce sont ces images qui ressortent aujourd'hui.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Sauf lundi, de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

ALAIN DÉCARIE

Riopelle Du peintre québecois (né en 1923) on peut voir actuellement, à Paris, cinquante peintures inédites des années 60.

Didier Imbert Fine Art, 19, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Jusqu'au 13 juillet.

Et aussi

Art-Pays-Bas-XXe siècle : La beauté exacte *(jusqu'au 17 juillet)*, **et Du concept à l'image** *(jusqu'au 12 juin)*. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 45 F.*

L'Art des sculpteurs taïnos. *Musée du Petit-Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 19 juin. 40 F.*

Alighiero Boetti. *Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Tél. : 42-79-23-45. Sauf dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 juin.*

Tony Cragg. *Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-87. Jusqu'au 16 juillet.*

Hélène Delprat. *Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 42-78-43-44. Jusqu'au 2 juillet.*

Andy Goldsworthy : pierres. *Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-26-08-68. Jusqu'au 9 juillet.*

Impressionnisme, les origines 1859-1869. *Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 août. 55 F, lundi : 38 F, visites sur réservation à partir de 14 heures : 60 F.*

Jannis Kounellis. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 13 juillet.*

Maîtres français. *Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 42-60-36-36. Jusqu'au 12 juillet.*

Richard Nonas. *Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 40-27-05-55. Jusqu'au 23 juillet.*

Michelangelo Pistoletto. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 11 juin.*

Markus Raetz. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 16 juillet.*

Ettore Sottsass. *Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre.*

Serge Vandercam et Christian Dotremont. *Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juin.*

Bernard Venet. *Champ-de-Mars, de l'Ecole militaire à la tour Eiffel, Paris 7e. Jusqu'au 11 juillet.*

RÉGION

Le Cateau-Cambrésis

Leonhard Lapin et Raul Meel : deux artistes estoniens

Le premier est peintre, graveur, architecte, homme de lettres. Le second est graveur, peintre autodidacte, et apiculteur. Tous les deux sont nés dans les années 40 et apportent avec eux, chacun à leur façon, la culture des avant-gardes du début du siècle. A découvrir.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Dijon

François Pompon et la sculpture moderne : nature et abstraction

Tout le monde connaît au moins l'ours blanc de ce sculpteur animalier, bourguignon d'origine, qui dans les années 80 du siècle dernier exposa au Salon des œuvres, d'un réalisme expressif, puis, découvrant la gente animale au Jardin des plantes de Paris, s'y consacra pleinement à partir de 1905, pour en dégager l'essentiel.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. 20 F.

Dessins de sculpteurs, 1850-1950

De Carpeaux à Calder en passant par Daumier, Degas, Rodin, Pevsner et Giacometti, une soixantaine de dessins sont rassemblés, les uns préparant directement des sculptures, d'autres servant à l'étude de l'espace ou du mouvement, et d'autres n'ayant de finalité qu'eux-mêmes.

Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants, 21000. Tél. : 80-67-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 septembre. 12 F.

Fréjus

Anne et Patrick Poirier

Rétrospective d'un couple d'artistes qui, pensionnaires à la villa Médicis en 1967, ont découvert les ruines d'Ostie et en ont fait leur champ de fouilles. De moulages en reconstitutions, creusant la mémoire, ils en sont venus à établir de vastes plans de villes imaginaires, labyrinthiques et complexes comme le cerveau humain.

Centre d'art contemporain du Capitou. Z. I. du Capitou. 83600 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. Jusqu'au 19 juin. 25 F.

Lyon

Gary Hill

Gary Hill a conçu spécialement pour l'exposition une installation de 13 mètres sur 13, avec vidéoprojecteurs, lumière stromboscopique, système réfléchissant à mouvement rotatif, d'où son titre : Dervish. L'artiste, qui évolue dans un univers technologique de plus en plus sophistiqué, étrange et subtil, littéraire et plastique à la fois, est sûrement capable, là encore, de nous déboussoler.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Sauf mardi et jours fériés, de 12 heures à 18 heures. Du 27 mai au 19 septembre. 20 F.

Marseille

Les collections contemporaines des musées de Marseille

Marseille inaugure le MAC, un nouveau lieu pour l'art contemporain depuis longtemps espéré : 4 500 mètres carrés revus et corrigés par Lorenzo Piqueras, qui permettent le déploiement des œuvres fraîchement entrées dans les collections municipales, et d'organiser des expositions temporaires. Ce qui ne pouvait être fait dans l'espace du Musée Cantini. Celui-ci est désormais exclusivement voué à l'art moderne (jusqu'en 1960) et ses avant-gardes. *MAC, galerie contemporaine des musées de Marseille, 69, avenue d'Haïfa, 13008. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'en septembre.*

Rennes

Murmures des rues

Dufrêne, Hains, Rotella, Villeglé, Vostell : cinq artistes qui ont été, sont encore ou ne sont plus, des « affichistes », ou si l'on préfère des décolleurs d'affiches. L'un a pu les préférer bien lacérées, quand l'autre visait surtout leur imagerie ou leur typographie. *Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35000. Tél. : 99-31-55-33. Sauf lundi, de 14 heures à 20 heures, samedi de 14 heures à 22 heures, dimanche de 14 heures à 19 heures. Egalement à l'Université de Haute-Bretagne et au Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 juin.*

Saint-Etienne

Raoul Hausmann

C'est la rétrospective la plus complète jamais consacrée (en France) à cette figure majeure du dadaïsme berlinois, qui inventa le photomontage, fut l'un des pionniers de la poésie phonétique, un photographe inventif, et peintre sur le tard.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 juillet. 23 F.

Tanlay

Les collections du Musée d'art moderne de Saint-Etienne

Pour son exposition d'été, le centre d'art de Tanlay accueille des œuvres choisies dans les collections du musée de Saint-Etienne : un ensemble inédit de toiles et de dessins de Victor Brauner légués par Jacqueline Brauner, un choix de photographies, et quelques bonnes pièces d'artistes contemporains comme Armleder, Baldessari, Kruger, Othoniel...

Centre d'art, château de Tanlay, 89430. Tél. 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 octobre.

Et aussi

Marc Couturier, Massimiliano Fuksas à Beaumont-du-Lac. *Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Sauf lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juin.*

André Kertesz à Chalon-sur-Saône. *Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71100. Tél. : 85-48-41-98. Sauf mardi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 29 août.*

Noël Dolla à Clermont-Ferrand et à Montluçon. *FRAC Auvergne, écuries de l'hôtel de Chazerat, rue de l'Oratoire, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73-31-85-00. Fonds d'art moderne et contemporain, espace Boris-Vian, 03100. Tel. : 70-05-00-16. Jusqu'au 15 juin.*

Ilya Kabakov à Grenoble. *Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.*

Chéri Samba à Montbéliard. *Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25200. Tel. : 81-91-37-11. Tous les jours de 10 heures à 19 h 30, lundi de 12 heures a 19 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 juillet.*

La Collection italienne du Musée du XIIIe au XVIIIe siècle à Nantes. *Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 septembre. 20 F.*

Max Jacob à Orléans. *Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45000. Tél. : 38-53-39-22. Sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet. 15 F.*

Art : Geneviève Breerette.
Photos : Michel Guerrin.

GALERIES

CORINNE MERCADIER

Galerie Isabelle Bongard

CORINNE MERCADIER joue un jeu dangereux. Sa photographie flirte avec le pictorialisme, le chromo, la nostalgie, la décoration, le formalisme désuet, voire les « images de trains » assez ringardes qui ornaient les wagons cossus de la SNCF... Bref, autant d'esthétiques assez redoutables. Tout ça, Corinne Mercadier le sait, elle le revendique même. Car si elle joue avec le feu, elle ne se brûle pas. C'est le premier tour de force de son travail.

Ses photos sont des paysages marins, pris du côté de Narbonne. Peu importe en fait, les lieux ne sont pas identifiés, peu exotiques, pas vraiment attirants. Il y a des pontons, beaucoup d'eau, des barques, des ciels noirs, des façades ; des espaces vides, d'autres brouillés par des multitudes de signes (drapeaux rouges, rames, cordes...) ; il y a surtout des matières troublantes et un brin floues, des couleurs chaudes et indéfinissables, qui sont la griffe de Corinne Mercadier.

Ce qui est exposé est une photo d'une photo d'une photo. A chaque étape, le paysage gagne en « mémoire » ce qu'il perd en « qualité ». Il perd en précision mais s'enrichit de la lumière naturelle délivrée lors de chaque prise de vues, de l'expérience de l'artiste, de sa mémoire. Le résultat est fascinant, beau, attirant. Et si l'on sent quelques indices d'une photographie autobiographique, il reste surtout des *« paysages de tous les jours »*, comme le dit Corinne Mercadier, ambigus au possible, « rêveurs », que chacun interprète comme il l'entend et s'approprie. – M. G.

Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris-4e. Tél. : 42-78-13-44. Jusqu'au 4 juin.

FIGURES DE L'ART D'AUJOURD'HUI

Galerie Marwan Hoss

FRANK AUERBACH, Francis Bacon, Ronald Kitaj, Raymond Mason : autant d'artistes anglais – trois peintres et un sculpteur –, autant d'artistes qui, à l'exception de Bacon, ne jouissent pas en France d'une notoriété à la mesure de leurs œuvres. L'exposition qui les rassemble, fort adroitement accrochée en dépit de la diversité des styles et des techniques, ne se veut ni panoramique ni rétrospective, mais anthologique. Elle y parvient parce que *l'Etude pour un autoportrait* de Bacon est un grand tableau froid et rigoureux, parce que les Kitaj ont de l'énergie et un rythme syncopé, parce que les Mason imposent leur ironie amère par le relief et l'acidité des couleurs. Tout à l'inverse, Auerbach se plaît à travailler une matière picturale épaisse, expressionnisme à la marge de l'abstraction, plus éloigné des réalités contemporaines. L'Américain Red Grooms et l'Espagnol Manolo Valdes ont été associés à cette réunion de famille. Si la dignité noble et riche en références du second détonne un peu, le pop-art minutieux et burlesque du premier est parfaitement à sa place ici, dans une exposition sous le signe de la figure humaine et de la satire. – Ph. D.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1er ; tél. : 42-96-37-96. Jusqu'à fin juillet.

Trois disques du musicologue Paul Van Nevel

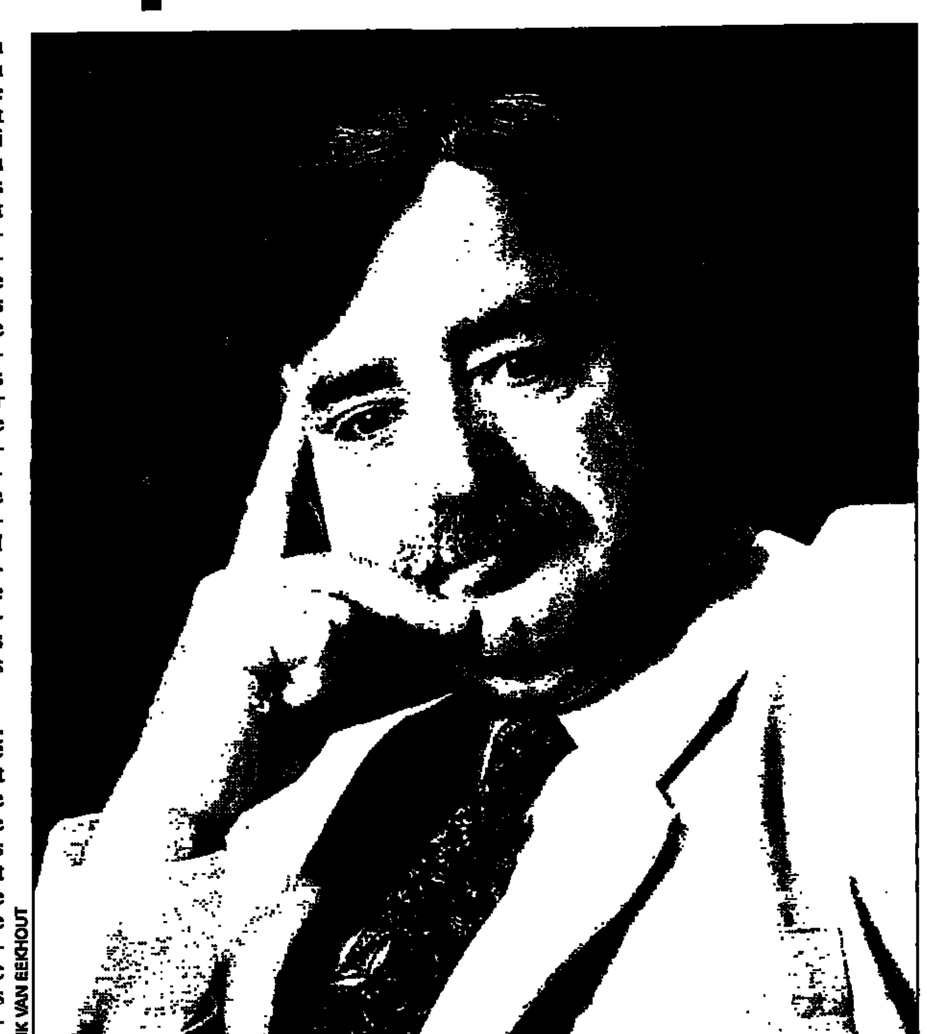
La cape et la tripe

PASSIONNÉ de havanes, le chef et musicologue flamand Paul Van Nevel a transformé son coffre de voiture en coffre à cigares. Où qu'il soit et en toute saison, il peut ainsi succomber à l'un de ses penchants les plus naturels – après la musique –, et arborer de magnifiques doubles coronas, aux pauses des répétitions ou à l'issue des concerts. Van Nevel s'est imposé dans la musique prébaroque en inventant un son différent. Il dirige l'ensemble Huelgas avec lequel il vient d'enregistrer trois disques consacrés à Lassus, Festa et à la musique de la cour de Chypre.

Est-ce de savoir accorder un délicieux panatela *claro* à la fin de matinée ou un grand havane à l'après-dîner qui l'autorise à si savamment organiser les saveurs sonores de ses disques et de ses concerts ? Paul Van Nevel apporte une densité inédite à tout ce qu'il touche. C'est que, refusant presque systématiquement l'option rigoriste d'un chant *a cappella*, le Flamand réinterroge le rôle des instruments dans les polyphonies vocales, sans donner matière à un folklore dépaysant, comme chez certains de ses confrères, mais plutôt à un supplément d'intelligibilité, d'âme et de poésie.

Tout récemment, et complétant une exceptionnelle discographie commencée chez Deutsche Harmonia Mundi et désormais en exclusivité chez Sony « Vivarte » (patronnée par Wolf Erichson, créateur du légendaire et voyageur label Seon, publié par Philips puis par RCA), Van Nevel a fait paraître une nouvelle version des *Larmes de saint Pierre*, chant du cygne ultra raffiné d'un Roland de Lassus (1532-1594) dépressif. Flirtant avec un répertoire prébaroque qui n'est pas précisément le sien, Van Nevel pousse cette musique dans deux directions apparemment inconciliables : une option baroquisante (avec une basse continue réalisée au clavier), d'une part, et, de l'autre, une prolifération sonore très renaissante, tournée vers l'esthétique du motet, avec des parties instrumentales doublant ou remplaçant les voix. Il est intéressant de comparer cette incarnation à celle proposée dans le même temps par son compatriote Philippe Herreweghe (Harmonia Mundi) qui interprète le cycle avec sept solistes vocaux, sans support instrumental : là où Van Nevel fait appel au théâtre de l'instrumentation, Herreweghe ne prend appui que sur les mots et le raffinement du discours. Deux conceptions opposées mais fascinantes appliquées à ces « madrigaux spirituels ».

Revenant à son répertoire habituel, Van Nevel publie un disque consacré à Constanzo Festa (1490-1545), dont le nom ne dit plus grand-chose aujourd'hui, mais dont la musique était certainement l'une des plus admirées dans la Rome d'avant Palestrina. C'est peu de dire qu'ici, le son du Huelgas Ensemble diffère radicalement de celui des Tallis Scholars : là où les Anglais chantent avec une pureté marmoréenne et sans aspérités (ce qui convient parfaitement à Cornysh ou Tallis, chez Gimmel Records-Auvidis), le groupe de Van Nevel sonne avec une rugosité, un « grain du son » (Barthes aurait apprécié) véritablement inouïs.



LUK VAN EEKHOUT

Paul Van Nevel.

Mais le plus fascinant, au sein des parutions récentes du groupe, est certainement le disque consacré à la musique du temps de Janus Ier (1374-1432), roi de Chypre, dont la cour était réputée pour le raffinement de sa culture. Les pièces enregistrées sont consignées dans un manuscrit unique que détient la Bibliothèque nationale de Turin. Van Nevel, qui transcrit et édite lui-même ses partitions (il écrit aussi les savantes et savoureuses pochettes de ses disques), y a récolté des polyphonies typiques de l'*Ars subtilior* qui ne devraient pas rebuter les amateurs d'Arvo Pärt, musicien médiévalisant né en 1935, bien connu des *charts* classiques. Ce disque, qui mériterait d'atteindre les ventes de la *Troisième Symphonie* de Gorecki, s'achève par une double ballade de vingt minutes, véritablement toxique. Deux textes s'y chantent concurremment *(Si doulcement me fait amours* et *Nulz vrais amans)*, des « arrêts sur image » étranges, des ornements ultra-raffinés s'y font entendre. Surtout, on sent que l'inspiration, celle où souffle l'esprit, était au rendez-vous de cette séance de musique magnétique, qui vaut toutes les drogues douces du monde – et les meilleurs havanes de Cuba.

RENAUD MACHART

★ 3 disques compacts Sony Classical « Vivarte » SK 53 373, 53 116 et 53 976, vendus séparément.



CLASSIQUE

Le dernier récital de Dinu Lipatti

Œuvres de Bach, Mozart, Schubert et Chopin

Né en 1917, mort de la leucémie en 1950, le pianiste Dinu Lipatti a peu enregistré. Bien peu nombreux sont nos contemporains qui ont eu la possibité d'écouter le Roumain de son vivant. Son étoile n'a cependant pas pâli et il est toujours l'un des artistes classiques les plus aimés des mélomanes. Vénéré pourrait-on dire : ses enregistrements ont toujours été maintenus au catalogue et quelques rares disques « pirates » proposent des interprétations captées en public recherchées par les collectionneurs. C'est que son art transcende miraculeusement les modes. Pour Lipatti, le style c'est l'œuvre : pour chacune, il déployait les moyens exacts nécessaires à son exécution avec un art aussi efficace qu'invisible. Si Lipatti n'avait pas enregistré les *Impromptus D 899 n°s 2* et *3* de Schubert en studio, la *Première Partita* de Bach, la *Huitième Sonate* de Mozart et les valses de Chopin (il manque la deuxième qu'il n'eut pas la force de jouer) de ce récital capté en public à Besançon (sa dernière apparition publique), l'avaient déjà été pour le 78 tours. Peu importe les doublons, chacune des interprétations de Lipatti reste un modèle à thésauriser. Et celles-ci sont amères, prises dans des tempos rapides, parfois précipités. A quoi pense un homme de trente-deux ans qui souffre et sait qu'il va mourir ? – A. Lo.

1 CD EMI « Références » CDH 5 65166 2.

Paul Dukas

Symphonie en ut majeur - Ouverture de Polyeucte

Orchestre philharmonique de la BBC, Yan Pascal Tortelier (direction).

Peu jouée et enregistrée, la *Symphonie* de Paul Dukas avait fait une rentrée remarquée dans les bacs des disquaires en 1977. Cette année-là, Decca publiait l'interprétation exemplaire de Walter Weller et de l'Orchestre philharmonique de Londres. Jean Martinon et l'Orchestre national l'avaient déjà enregistrée pour EMI. Une interprétation bien différente : sans doute plus subtile dans sa mise en valeur des timbres de l'orchestre, plus ambiguë dans son traitement « français » d'une musique inspirée de Wagner. Mais l'Orchestre national ne pouvait rivaliser avec la formation britannique et la prise de son était un peu « crissante ». Après avoir enregistré l'intégrale de l'œuvre d'orchestre de Ravel et la *Deuxième symphonie* de Dutilleux, pour Chandos, Yan Pascal Tortelier et l'Orchestre philharmonique de la BBC, dont il est le directeur musical, s'attaquent à cette symphonie. Pour de nombreux mélomanes l'œuvre reste à découvrir. Elle est en trois mouvements, les deux premiers suivent la forme sonate ; le dernier est un rondo qui s'achève par une coda grandiose. Les thèmes sont inspirés, l'œuvre est énergique, mais parcourue par une tristesse si peu démonstrative qu'elle manque de cette détermination qui fait les tubes – quelques semaines après la création houleuse de son unique symphonie, Dukas obtiendra les faveurs du public avec *l'Apprenti sorcier*. Yan Pascal Tortelier en est un excellent interprète, à qui l'on pourra juste reprocher de manquer parfois d'incisivité. – A. Lo.

1 CD Chandos CHAN 9225. Distribué par Média 7.

JAZZ

Roy Hargrove

With the Tenors of Our Time

Roy Hargrove, moins de vingt-cinq ans, jeune héros de la trompette soigné par sa maison de disques, une génération après Marsalis... Il est afro-américain, calcule sa mise et ses attitudes, est le phénomène typique (bon instrumentiste) du musicien qui ne joue plus *du* jazz, mais joue *au* jazz. Son dernier disque aligne un irréprochable défilé de saxophonistes ténors, les uns, vieux grenadiers d'empire (Stanley Turrentine, Johnny Griffin, Joe Henderson), les autres, de la garde montante (Branford Marsalis, Joshua Redman), sans grande âme, sans la moindre faiblesse, bref l'idéal de la musique d'ameublement, plus proche tout de même du stylisme. Elle permet aux apprentis ténors de se faire une idée des variantes et différences que l'esprit de l'entreprise banalise. Un indicateur qui ne trompe pas : le solo de basse à l'ancienne de Rodney Whitaker sur le septième « titre », *Never Let Me Go*, ostensiblement empesé, amorti, assez touchant, sonnant comme des cordes boyaux, un sommet « poutres apparentes » du solo de basse. – F. M.

1 CD Verve 523019-2.

Rodney Kendrick

Dance World Dance

Il est pianiste, vient de passer à La Villa. Il trimballe une allure dégingandée assez aimable (version boudeuse pour son trompettiste Graham Haynes, version délurée pour Chi Sharpe, le percussionniste), qui change les pauses mêmes de l'orchestre en saynètes piquantes dont le public est friand (directement sortis d'une photo de Herman Leonard, de bons comédiens jouent aux musiciens de jazz : ils jouent à la pause des musiciens de jazz ; la prise semble destinée à une publicité pour alcools). Rodney Kendrick a accompagné James Brown et Jimmy Scott. Sa musique, sur une espèce de roulement rythmique très souple et maîtrisé, a des pointes inattendues, des hésitations et des accords que l'on reconnaît, comme un parfum « funky » sur l'amour de Monk. La présence d'Arthur Blythe renforce le côté vraiment attachant de ce disque qui est une intéressante révélation de ce temps. – F. M.

1 CD Verve 521937-2.

ROCK

Swell

41

Swell distille un brouillard cafardeux sur San-Francisco. La ville natale de ce trio n'a rien pour lui de pittoresque. Il a enregistré *41* – son troisième album – au 41 Turk Street, dans Tenderloin District, un quartier désolé, terrain de toutes les déchéances. Secs, monotones, des accords de guitares résonnent tels des pas dans une rue déserte et se distordent parfois en bouffées d'angoisse, la batterie se délite comme les blocs de pierre d'une façade décrépie. David Freel pose une voix neutre sur ses chansons grises. On entend aussi les craquements d'un vieil escalier, une roue qui tourne à vide et la sonnerie d'un téléphone que personne ne décroche. On pourrait s'agacer de ce rock lymphatique, de cet éloge triste de la banalité. Un charme étrange s'insinue pourtant, une espèce d'élégance décharnée, une retenue où perce parfois (*Forget About Jesus, Here It Is, Is That Important ?*) les échos d'un psychédélisme fatigué. La beauté terne d'un disque à l'intense tiédeur. – S. D.

1 CD American Recordings 72438 396462 8. Distribué par Virgin.

Bluerunners

The Chateau Chuck

Les Bluerunners (du nom d'un serpent des bayous, particulièrement venimeux) viennent de La Fayette, en Louisiane, à l'intérieur des terres. Les musiciens du groupe s'appellent LeBlanc, Broussard ou Meaux (il y a aussi un Savoy et un McBane). Ces enfants de cajuns ont été nourris de zydeco, la forme africanisée de la musique cajun. Mais les Bluerunners jouent du rock, même si l'on entend de l'accordéon sur ce disque, leur troisième album.

Chateau Chuck prouve que l'électrification des campagnes est un acquis irréversible. Entre échos des soirées passées aux chandelles à danser le quadrille et les déchaînements de la slide guitar, la voix étranglée du chanteur, la continuité s'impose naturellement, au fil de chansons solidement construites, rassurantes comme un paysage familier (mousse espagnole accrochée aux arbres, barques glissant sur le bayou avec – à l'arrière-plan – quelques plates-formes pétrolières). En prime une belle reprise de *If I Had Possession over Judgement Day*, de Robert Johnson. – T. S.

1 CD Monkey Hill 422500. Distribué par New Rose.

CHANSON

Charles Dumont

Au Casino de Paris

En trente ans d'une carrière confortable, Charles Dumont n'a pas démérité. Si l'on connaît bien les classiques qu'il a composés pour Edith Piaf, on sait moins qu'il a donné des chansons à Bourvil, Fernandel, Barbra Streisand ou Shirley Bassey, ou des musiques à Jacques Tati pour ses films *Trafic* et *Parade*. En 1967, Charles Dumont, en plein creux de la vague, commence à travailler avec la parolière Sophie Makhno (Françoise Lô). Cette collaboration aboutira à *Une femme*. Prix Charles Cros en 1973. En janvier 1994, le compositeur français, dont les chansons-symboles ont été reprises par Willy De Ville (*les Amants*) et Emmylou Harris (*Non je ne regrette rien*), donnait une série de concerts au Casino de Paris, enregistrés ici en direct. Voix grave, chansons classiques et amoureusement calmes, atmosphère d'alcôve, Charles Dumont promène son public et son flegme en vingt-sept titres sobrement interprétés dont le charme confine au démodé. – V. Mo.

1 double CD Pense à Moi AB0314-2. Distribué par BMG.

Francis Lemarque

Lemarque 94

Roland Romanelli est à l'accordéon, Emmanuel Bex à la guitare, et Francis Lemarque repart pour un tour de bal. L'enfant de la rue de Lappe fête ses cinquante ans de carrière au Casino de Paris, le 4 juin. Peut-être aura-t-on droit par la suite à un disque enregistré en direct *(lire ci-dessus)* mais pour le moment Lemarque a choisi de nous exposer l'état de ses réflexions en avant-première. Swing manouche (*Django... nuit Gitane*), tango (*J'ai dansé sur tant de musiques*), valse (*le Petit Théâtre*), le compositeur populaire, en 1994, n'a rien perdu de sa verdeur. A 77 ans, il aime toujours à parler du Paris cosmopolite, des rêves des jeunes gens. De la rue au cabaret, l'auteur du *P'tit Cordonnier* n'a jamais renoncé à l'esprit des artisans – italiens, juifs, auvergnats, parisiens pure souche – des faubourgs. – V. Mo.

1 CD Wotre Music WMD WM329.

MUSIQUES DU MONDE

Zap Mama

Sabsylma

Le deuxième album des Zap Mama était attendu comme une confirmation des talents vocaux des cinq jeunes filles qui composent cet incongru groupe belge aux origines croisées : trois Belgo-Zaïroises restant de la formation d'origine, Marie Daulne, Sabine Kabongo, Sylvie Nawasadio, auxquelles se sont ajoutées cette année deux Parisiennes, l'une d'origine camerounaise, Sally Nyolo, l'autre d'origine portugaise, Marie Afonso. Sans perdre de la richesse des timbres, les Zap Mama ont cette fois privilégié les atmosphères, en ajoutant des percussions à l'entrecroisement des voix, et en s'appuyant sur force bruitages, chevaux hennissants, rires, ronflements, oiseaux, eau qui coule, etc. De la basse à l'aigu, les Zap Mama chantent en onomatopées, en français, en anglais. Elles se sont inspirées de légendes zaïroises, de chansons africaines, mais leur domaine d'investigation s'est élargi à l'Inde (*India*, qui prend la défense des enfants *« dont on abuse »*, est un exercice vocal peu convaincant, la tessiture de voix de chanteuses aux origines africaines évidentes se prêtant peu à ce néo-classicisme indien), l'Australie aborigène (*Awaking in Australia*), l'Arabie (*Fi Dunia*). Marie Daulne, dans le rôle de chef de bande, d'auteur-compositeur et arrangeur, oriente ses troupes vers le délire, la liberté. Pour savoir jusqu'où elles peuvent aller, il faudra les voir en scène. Leur dernier spectacle, qui a séduit les Européens, mais aussi les Américains – leur prochaine tournée aux Etats-Unis affiche complet –, regorgeait d'idées, de drôlerie, de charmes. Les Zap Mama s'amusent. Il faut les suivre, même si sur le disque, la gestuelle et la fraîcheur font défaut et que le propos en perd de sa vigueur. Officiellement, l'album, richement produit, compte quatorze titres. Mais les Zap Mama y ont ajouté quelques minutes de digressions sur comptines enfantines, morceau caché après un long silence de fin, et qui surprend l'amateur qui voudra bien se laisser aller jusqu'au bout au plaisir des polyphonies « zapiennes ». – V. Mo.

1 CD Cram World/Ramark 521874-2.

Ray Lema

Tout partout

Ray Lema aurait mérité mieux qu'une pochette sans âme, un livret « muet » où les photos des sept membres de son groupe tiennent lieu d'explication de texte, de résumé de carrière et de déclaration d'intention. On y apprendra seulement que, quelque part dans le disque, la troupe de théâtre ivoirienne Ki Yi M'Bock, Pascal Lokua Kanza et un chœur bulgare sont venus chanter, qu'il y eut un percussioniste brésilien, un joueur de kora, un flûtiste. Cette paresse se reflète dans un album potentiellement riche, plein d'idées musicales mais qui manque d'un soupçon d'ambition supplémentaire pour être totalement abouti. Très présente, l'accordéonniste Viviane Arnoux, avec ses airs de musicienne de bal et son jeu africain, évite les pièges de la dilution auxquels la musique du Zaïrois est parfois sujette. Ray Lema sait tisser de jolies trames musicales, du swing avec référence à la rumba africaine, moins bien s'en remettre à l'émotion et à la mélodie. Quand il quitte le territoire du rythme et du jazz où il excelle (*Linga Mingi*, le premier titre, très vigoureux, en est l'excellente illustration), le pianiste et chanteur africain qui fut un des pionniers de la *world-music* s'affale dans un propos délétère et traînant. Trois titres au moins (*Linga Mingi, Mono Kitina*, mais surtout *Repli*, surprenant entrelacs instrumental, qui clôt l'album) nous indiquent cependant que, sans Ray Lema, la musique mondiale ne serait pas ce qu'elle est. – V. Mo.

1 CD Buda Records 92 5932. Distribué par Adès.